



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HD WIDENER



HJ SBXS F

Phil 6672.10

Harvard College Library



BOUGHT WITH MONEY  
RECEIVED FROM THE  
SALE OF DUPLICATES



*Librairie médicale de Germer Baillière.*

- BRIERRE DE BOISMONT.** Des Hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1845, 1 vol. in-8. 6 fr.
- CHARDEL.** Essai de psychologie physiologique, ou explication des relations de l'âme avec le corps, prouvées par le magnétisme animal. Troisième édition, augmentée d'un APPENDICE, ayant pour titre: *Notions puisées dans les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes, et sur leur état pendant la vie et après la mort.* 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.
- CHARDEL.** Esquisse de la nature humaine, expliquée par le Magnétisme animal, précédée d'un Aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du Somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du Magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8. 5 fr.
- CHABPIGNON.** Etudes physiques sur le Magnétisme animal, soumises à l'Académie des Sciences. 1843, in-8. br. 1 fr.
- DELEUZE.** Histoire critique du Magnétisme animal. Deuxième édition. 1819, 2 vol. in-8. 9 fr.
- DELEUZE.** Mémoire sur la faculté de PRÉVISION, suivi de notes et pièces justificatives recueillies par M. Mialle. 1836, in-8. br. 2 f. 50 c.
- DESPINE.** De l'emploi du Magnétisme animal et des eaux minérales dans le traitement des maladies nerveuses, suivi d'une observation très curieuse de guérison de névropathie. 1840, 1 vol. in-8. 7 fr.
- DU POTET.** Cours de Magnétisme en sept leçons, 2<sup>e</sup> édition, augmentée du Rapport sur les expériences magnétiques faites par la commission de l'Académie de Médecine en 1831, 1 vol. in-8. br. 1840. 6 f. 50 c.
- DU POTET.** Manuel de l'étudiant magnétiseur, ou nouvelle Instruction pratique sur le Magnétisme, fondée sur 30 années d'expérience et d'observation, et suivie de la 4<sup>e</sup> édition des Expériences faites en 1820 à l'Hôtel-Dieu de Paris. 1846, 1 vol. gr. in-18, avec 2 fig. 3 f. 50 c.
- GAUTHIER (Aubin).** Histoire du Somnambulisme chez tous les peuples, sous les noms divers d'*Extase, Songes, Oracles, Visions*; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages et l'utilité de son concours avec la médecine, etc., suivi d'une lettre à Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, sur les altérations successives de la Bible pendant le Moyen-Age et la Renaissance, à l'égard du somnambulisme et de son observation. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.
- GAUTHIER (Aubin).** Traité pratique du Magnétisme et du Somnambulisme, ou résumé de tous les principes et procédés du Magnétisme, avec la théorie et la définition du Somnambulisme, la description du caractère et des facultés des Somnambules, et les règles de leur direction. 1845, 1 vol. in-8 de 766 pages. 7 fr.
- LOUBERT (Abbé).** Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les Corps savants, la Cour de Rome et les Théologiens. 1844, 1 vol. in-8 de 708 pages. 7 fr.
- MESMER.** Mémoires et Aphorismes, suivis des procédés de D'Eslon. Nouvelle édition avec des notes, par J. J. A. Ricard. 1846, 1 vol. gr. in-18. 2 f. 50 c.
- RICARD.** Physiologie et Hygiène du Magnétiseur, régime diététique du Magnétisé. Mémoires et Aphorismes de Mesmer. 1844, 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50 c.

**PHYSIOLOGIE,**  
**MÉDECINE ET MÉTAPHYSIQUE**  
DU  
**MAGNÉTISME,**

**PAR J. CHARPIGNON,**

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,  
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,  
MÉDECIN A ORLÉANS.

**PARIS,**

**GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 47.

**A LONDRES,**  
Chez H. Baillière, 219, Regent-Street.

**A LEIPZIG,**  
Chez Brockhaus et Avenarius, Michelsen

**A LYON,**  
Chez Savy, place Louis-le-Grand, 14.

**A FLORENCE,**  
Chez Ricordi et Jouhaud.

**A MONTPELLIER,**  
Chez Castel, Sevalle.

**A SAINT-PÉTERSBOURG,**  
Chez Issakoff.

—  
1848.

Phil 6672.10



*Duplicate money*

# INTRODUCTION.

---

« Je cherche un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changements que dès leur naissance la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaire. »

**MISERA.**

Quand une doctrine philosophique, un système scientifique ou une découverte industrielle, soumis à l'examen, peuvent présenter des preuves de faits et de raisonnement, la validité de leurs prétentions et l'utilité de leur application sont irrévocablement consacrées. Reste à faire passer en acte le principe formulé, circonstance qui peut être plus ou moins difficile en raison des intérêts sociaux que la nouvelle apparition vient agiter.



Depuis plus d'un demi-siècle le magnétisme aspire à conquérir droit de science, et il n'y est pas encore parvenu. Est-ce parce que cette science nouvelle est impuissante à fournir les deux ordres de preuves que nous disons exigibles, ou est-ce seulement parce qu'elle n'a pas été suffisamment examinée par les savants? Telle est la double question que chacun s'adresse en voyant d'une part les proscriptions, dont les corps savants accablent les réclamations des magnétiseurs, et d'autre part en observant l'infatigable prosélytisme des partisans du magnétisme.

Certes ce n'est pas la partie expérimentale qui fait défaut en faveur du magnétisme, car aujourd'hui il serait bien impossible de compter tous les faits qui se sont produits depuis Mesmer. On peut appliquer au magnétisme ces mots du professeur Trousseau : Quand un remède est devenu populaire, quand des charlatans l'exploitent depuis longtemps, et toujours avec succès pour eux, il faut bien qu'il se recommande par quelques propriétés utiles, que l'entêtement ou la mauvaise humeur des médecins lui dénieront vainement.

Mais le magnétisme a-t-il été suffisamment examiné par les savants? Quelqu'un qui connaîtrait la nature de l'esprit humain dirait de suite : Non, les Académies n'ont pas étudié ce qu'est le magnétisme. L'histoire de toutes les sciences, de chaque grande découverte, est là pour montrer la proscription qui a toujours accueilli et poursuivi, pendant des temps souvent bien longs, toute vérité dont les développements devaient modifier profondément les opinions régnautes.

Le magnétisme, largement conçu, est la synthèse de toutes les sciences qui ont l'homme pour objet d'étude; c'est l'anneau qui unit l'anthropologie rationnelle à la doctrine du spiritualisme révélé. Vaste faisceau, dont chaque branche étudiée séparément devient la source de lumières nouvelles sur chaque partie des connaissances anthropologiques. La vie n'est plus un mystère ni une abstraction mécanique. On peut suivre son essence dans la filiation des fluides impondérables que la physique a spécialisés, et que le magnétisme nous montre comme étant seulement des modifications de l'unité éthérée, du principe créé, cause seconde de la vie des mondes. L'homme devient compréhensible, et sa dualité est démontrée, non plus par la

puissance de la philosophie, mais par une autre bien autrement saisissante, la puissance expérimentale.

Lorsque ceux qui ont mission de diriger les hautes études auront su faire entrer le magnétisme dans leur œuvre d'enseignement, les sophismes auront bien perdu de la force qu'ils ont aujourd'hui pour éloigner les esprits des sublimes vérités de la philosophie du christianisme. Mais ces temps sont encore lointains, et l'humanité est pour longtemps encore privée des avantages que le magnétisme peut lui procurer : avantages pour ses souffrances physiques, avantages pour ses croyances religieuses. Les deux corps savants qui se partagent cette double action ne sont-ils pas également opposés à recevoir la nouvelle science ? Le clergé n'imité-t-il pas les médecins ? Des deux côtés on trouve sans doute des membres éclairés qui ont étudié la question, l'ont acceptée et la font passer à sa réalisation, mais c'est le petit nombre, il est faible et n'ose élever la voix. L'autorité ecclésiastique, la cour de Rome, a montré, il est vrai, un jugement profond et une impartialité complète dans ses arrêts, qu'elle a toujours rendus comme individuels et séparés de la cause en elle-même. Quant à l'Académie de Médecine et à celle des Sciences, elles n'ont pas hésité à nier la possibilité même des faits, et par conséquent à refuser une coopération sincère et laborieuse à l'étude du magnétisme.

Le magnétisme est donc une œuvre intellectuelle qui réunit toutes les conditions pour éprouver les plus grands obstacles à s'harmoniser avec les intelligences de son époque de conception scientifique et pratique.

Les convictions doivent procéder individuellement pour envahir les puissances d'où émanent les sanctions. C'est un malheur, parce que ce mode d'action progressive entraîne avec lui des hésitations, des luttes et des désordres.

Depuis 1784 le magnétisme a continué à se répandre. Bien des hommes l'ont professé et pratiqué, chacun à sa manière. Tantôt ce fut avec cette gravité qui convient à tout ce qui est noble et sérieux, puis d'autres fois ce fut avec la légèreté de l'ignorance et le dévergondage même de l'immoralité. Toutes les classes de la société ont appris ainsi ce qu'était le magnétisme et ce qu'il pouvait être. On vit dès-lors le bien naître à côté du mal. L'homme savant et conscien-

cieux confondu avec l'ignorant, l'impie et le charlatan. Cet état de choses existe aujourd'hui.

Beaucoup de magnétiseurs ont tenté de diminuer le mal, et une société exigeait de ses membres la promesse de ne donner aucune séance d'expériences publiques. Ils pensaient avec quelque raison que faire paraître le somnambulisme sur les tréteaux, c'était prostituer la science. Mais les expériences publiques sont un bien ou un mal, selon qu'elles sont faites par telle ou telle personne, et il est imprudent de généraliser l'anathème. Nous connaissons, en effet, des hommes bien dévoués et vraiment instruits dans le magnétisme, qui ont convenablement agi par des expériences, qu'ils ont été assez courageux et assez désintéressés pour aller produire dans bien des pays, et devant les incrédules de toute nature. Ceux-là ont bien mérité de l'humanité, leur nom sera distingué de tant d'autres qui n'ont transporté que le scandale.

Cependant, aujourd'hui que le magnétisme est généralement répandu, qu'il est assez connu pour être convenablement étudié et pratiqué, nous n'hésitons pas à nous élever contre les expériences publiques. Il en sort toujours plus de mal que de bien. La doctrine n'est pas en rapport avec la pratique, la science dogmatique est enseignée d'une manière incomplète, et livrer la pratique sans une doctrine qui soit scientifique, morale et religieuse, c'est mettre entre les mains de tous un poison qui peut devenir mortel.

Ces considérations sont graves; aussi, remettre le magnétisme entre les mains des savants est une pensée que tous les hommes qui ont justement apprécié la valeur intime de cette science nouvelle ont cherché à réaliser.

Toute autre pensée serait déraisonnable et illusoire. Ce qui est né dans l'océan des intelligences ne peut plus disparaître. On ne peut que créer des digues et des correctifs. Or, ici, et certes ceux qui ont étudié le magnétisme nous comprendront, le principe est virtuellement grand, beau et bon, mais le génie malfaisant de l'homme en vicie l'application. C'est donc contre la pratique du magnétisme qu'il faut diriger des moyens de perfectionnement. En même temps, les hautes intelligences doivent s'emparer du faible rayon que les penseurs ont fait jaillir, pour coordonner les phénomènes, pénétrer dans leur essence et découvrir quelque grande loi qui rende enfin

plus stables ces oscillations qui existent dans le magnétisme pratique, oscillations désespérantes qui n'ont pu encore être fixées.

Alors il arrivera en France ce qui est arrivé dans plusieurs pays du Nord, le magnétisme ne sera exercé que par les médecins ou par des praticiens spéciaux, légalement reconnus. Bien des susceptibilités s'alarmeront du désir que nous formons ; mais il faut savoir sacrifier au bien général des intérêts particuliers. La science d'ailleurs a son histoire, et les noms de ceux qui ont apporté dans le magnétisme un travail de dévouement et d'intelligence y vivront toujours.

Les circonstances ont été les mêmes pour que l'organisation médicale soit ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y a pas si longtemps que les lois ont concentré la puissance d'exercer l'art de guérir entre les mains de ceux-là seulement qui s'imposeraient certaines formalités de réception médicale. Les temps où le frère Côme et le frère Jacques parcouraient la France, opérant les calculeux, sont encore récents, et viendrait-il maintenant dans l'idée de quelqu'un de vouloir ressusciter la liberté de l'exercice de la médecine ? Les études et les grades que chaque médecin est dans l'obligation de suivre et de prendre sont des garanties aussi sérieuses qu'il est possible d'en exiger pour la société. Nous ne craignons pas de dire que celui qui veut pratiquer et professer le magnétisme doit donner des garanties d'un ordre peut-être plus relevé encore.

Qu'on se persuade bien que le magnétisme a plutôt ses ennemis dans les charlatants et les somnambules faux que dans les académies. La résistance des corps savants est un obstacle qui fait mûrir la nouvelle science, tandis que le zèle des ignorants et des charlatants empoisonne et fait mourir les fruits des travaux consciencieux.

Nous n'ignorons pas que la puissance d'un magnétiseur est en raison de la vivacité de ses sentiments, et que rien n'est plus propre à éteindre tout ce que le cœur de l'homme a de foi et de charité, que les études scolastiques mal dirigées ; mais nous savons aussi que chez la plupart de ceux qui font du magnétisme, la nature des sentiments est plus ou moins faussée par les idées les plus bizarres et les plus erronées, fruit d'une instruction incomplète. Il y a donc des inconvénients des deux côtés, et nous croyons que le meilleur moyen de les faire disparaître serait de modifier l'instruction philosophique

de l'Université et de créer des chaires de magnétisme à la Faculté de Médecine, à celle des Sciences et à la Sorbonne.

Quant à nous, les circonstances ont été telles que nous avons connu le magnétisme dès notre première jeunesse. Nous avons beaucoup étudié, beaucoup vu, beaucoup fait. Aujourd'hui, notre conviction est formelle sur la réalité des phénomènes, sur les dangers et sur les avantages du magnétisme. La balance est égale dans l'état actuel des choses ! Que devons-nous faire au bout de notre travail ? Toujours pratiquer et propager ? Ou bien tout abandonner ou rester indifférent ? Ces deux extrêmes eussent été une faute.

L'humanité doit atteindre un but, et l'homme, sans avoir toujours conscience de la part qu'il apporte à la marche ascensionnelle, est contraint de travailler au grand œuvre.

Toutes les sciences, tous les arts qui s'inspirent aux lumières de la vraie philosophie sont les degrés de la perfectibilité, et chaque idée nouvelle qui jaillit parmi les intelligences est un progrès, un progrès non pour le siècle qui l'enfante, mais pour celui qui suit.

Faudrait-il se décourager à la vue des amertures qui ont accompagné la vie de tous les novateurs ? Faudrait-il, parce que Mesmer et tous ceux qui ont défendu et fait connaître la science du magnétisme ont été traités de visionnaires et de fourbes, faudrait-il renfermer en soi ce que l'on sait être vrai et utile ? Sans doute celui qui préférerait, au triomphe de la vérité, des joies et du repos durant ses jours, devrait agir ainsi ; mais cette indifférence n'est pas possible pour tous, car il est des hommes pour lesquels une vérité est un rayon émané d'en haut, qui les embrase et les pousse, comme malgré eux, à proclamer et à répandre ce qu'ils ont connu.

Le magnétisme aura une influence puissante sur l'avenir de la physiologie et de la philosophie, et par suite sur la vie morale de l'humanité. On peut en effet le considérer comme une doctrine qui révèle à l'homme le mystère de son organisation physique et psychique. Combien donc sont coupables ceux qui, par intérêt, par ignorance ou par de ridicules préventions, viennent entraver la marche

de cette science nouvelle. Que peut l'égoïsme, que peut la sottise, que peut l'apathie, que peuvent de vains scrupules devant la vérité? Quelque temps d'arrêt, quelques luttes, quelques hommes sacrifiés, voilà ce que peut le vertige insensé d'un esprit révolté. Et que pèse cela dans l'éternité?... Ce qui est vrai triomphe toujours; les hommes passent et la vérité demeure.

Qu'il y a de choses à dire sur le magnétisme! Il touche en effet à tout ce qui intéresse l'homme. L'étude des lois qui régissent le monde physique n'est-elle pas déjà éclairée de nouvelles lumières depuis les observations du somnambulisme? Ces phénomènes d'antipathies et de sympathies, observés dans chaque règne de la nature, sont maintenant expliqués très naturellement par la démonstration de l'origine commune de tous ces agents de puissances, ces fluides divers que la physique avait spécialisés comme essentiels.

L'art de guérir aussi sera profondément modifié dans ses principes et dans sa pratique. Mais cette transformation s'accomplira avec plus de fatigues que celle qui éclairera les sciences physiques, car ici il y a des passions à combattre.

La philosophie, que recevra-t-elle de nos travaux? Elle prendra des bases certaines; le scepticisme aura satisfaction, car il pourra presque toucher ces mystères du spiritualisme qui heurtaient sa raison.

Ces trois catégories répondent aux besoins les plus impérieux de l'esprit humain : désir de connaître, instinct de conservation, sentiment des choses métaphysiques. Toujours les génies qui ont brillé sur la terre ont cherché, chacun dans sa sphère, à dérober ce triple secret; mais tous ceux qui n'ont voulu pour flambeau que la raison humaine, ont dévié de la route : témoins les médecins, qui ont complètement oublié la médecine instinctive; témoins les philosophes, qui ont fait mille sectes

Nous croyons que l'étude approfondie du magnétisme doit aider à entrer dans la voie qui mène à la vérité la physique, la médecine et la philosophie.

Pour faire comprendre nos idées sur la valeur du magnétisme, il nous a fallu traiter ensemble les trois points de vue sur lesquels nous désirons appeler l'attention des savants. Il est évident que le cadre était trop vaste pour qu'il fût parfaitement rempli. Bien que nous

ayons entièrement refait la première édition de l'ouvrage que nous livrons aujourd'hui au public, au point de regarder notre œuvre comme entièrement neuve et de ne pas inscrire à son titre *seconde édition*, nous n'avons cependant pu entrer encore dans tous les développements que nous savons devoir être donnés ; mais nous avons tâché de réunir ce qui était indispensable à l'intelligence des phénomènes du magnétisme. Nous sommes convaincu qu'il sera possible, après l'étude que nous avons suivie, de reconnaître la valeur médicale et l'importance philosophique que peut atteindre la science dont nous exposons les principes.

Orléans, Mai 1848.

# PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET MÉTAPHYSIQUE DU MAGNÉTISME.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### PHYSIOLOGIE DU MAGNÉTISME.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### GÉNÉRATION DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ET SES ANALOGIES AVEC LES AUTRES FLUIDES IMPONDÉRABLES.

Quand l'homme, faisant usage de ses facultés réfléchies, se met à contempler par un vaste coup-d'œil la nature entière, il est frappé de voir chaque objet trahir d'une manière plus ou moins expressive le mouvement qui germe dans son sein. Il voit tout s'agiter, passer, se transformer dans cet immense foyer que l'on appelle le *monde* ; et s'il interroge la philosophie sur la cause de ces grands phénomènes, il en apprend que c'est la vie. Mais si, voulant aller plus loin, l'homme demande à la philosophie moderne ce que c'est que la vie et d'où elle vient, il éprouve un sentiment d'insuffisance en l'entendant répondre que la vie c'est « l'état complexe des effets produits par l'harmonie



des parties du tout. » Cette définition est celle de la physiologie relativement à la vie humaine ; car elle aussi rejette une force vitale essentielle en elle-même, cause première et non l'effet d'un mécanisme organisé.

Il est un fait bien curieux dans l'histoire de l'intelligence humaine, c'est de voir le rapprochement qui finit par s'opérer entre les idées des anciens et celles des modernes sur les grandes questions d'ontologie, quoique les méthodes du travail soient complètement opposées. Ainsi, l'antiquité cherchait, par des vues générales et des expériences d'une philosophie toute synthétique, à rattacher à l'unité les individualités phénoménales, quelque tranchées qu'elles apparussent, tandis que les savants modernes procèdent par une méthode inverse et appliquent l'analyse aux faits, sans recourir à la synthèse.

L'analyse, comme méthode d'étude dans les sciences, est un guide sûr qui permet difficilement à la raison de s'égarer, mais ses résultats sont toujours incomplets, en ce sens qu'ils apportent des faits isolés, et qui, manquant d'un lien commun, retardent les progrès et les bienfaits d'une philosophie transcendante, à laquelle l'époque actuelle a droit de prétendre.

On pourrait appliquer aux partisans exclusifs de la méthode analytique cette pensée de Chaptal :

« L'étude des détails dessèche les facultés morales, éteint l'imagination, fatigue la mémoire, suffoque le génie ; tandis que l'étude des grands principes agrandit l'âme, repose l'esprit, donne de l'aliment au génie, et fait avaler, pour ainsi dire, la science d'un seul trait. L'homme incapable de cet élan sublime peut s'éloigner du sanctuaire ; trop faible pour maîtriser son art, il en deviendrait le jouet ; trop borné pour comparer des faits nombreux, il roulerait péniblement le rocher de Sisyphe, et sa vie, tracée sur une

ligne étroite, ne lui présenterait la nature que par lambeaux. »

La synthèse au contraire est le propre du génie. Le génie, en effet, procède d'une manière exclusive, et il pose subitement une loi qui régit quelque grand phénomène, sans avoir eu besoin de passer par les élaborations, toujours lentes et souvent stériles, de l'analyse. Mais le génie est l'apanage de quelques rares intelligences, tandis que l'étude est à la volonté de tous ceux qui cherchent à connaître la nature. Le génie, c'est l'intuition d'une des lois de la création.

La science moderne a reconnu que les phénomènes de la nature n'étaient pas le résultat des qualités propres et intimes des corps. La matière, en effet, n'a nulle propriété intrinsèque; on peut dire qu'elle n'en a qu'une négative, l'inertie.

Il faut donc, pour que les innombrables formes et les propriétés infinies que nous apprécions dans les diverses combinaisons des corps et des êtres de la création, se réalisent, qu'une force particulière et distincte de la matière inerte, agisse sur les éléments moléculaires des corps (1).

La cristallisation, la germination, la météorologie, la gravitation des astres, et mille autres phénomènes qui agi-

(1) M. Debreyne commet une grande erreur en disant : la force attractive pour la matière brute, la force vitale pour le règne végétal, et la force vitale sensitive pour les animaux, sont de grandes lois primordiales, indépendantes de l'action des fluides impondérables.

C'est poser une abstraction comme une cause d'effets; en science il n'est pas permis de raisonner ainsi. « Ces forces qui, continue le même auteur, donnent, comme causes secondes, le mouvement et la vie à la matière inerte et passive, sont immatérielles, car ce qui donne le mouvement et la vie est actif, et ce qui est actif n'a rien de commun avec la matière. »

Sans doute avec la matière inerte ! mais assurément un impondérable,

tent le monde créé et qui constituent sa vie, sont des effets de l'action de puissances impondérables et opposées à la matière inorganique par leur état élémentaire, simple et essentiellement *actif*. On a fait une classe séparée de ces agents de la vie et on les a appelés : fluides impondérables.

La découverte de ces forces essentielles a été l'œuvre du temps et de la méthode analytique; aussi ces agents sont multiples et correspondent à divers groupes de phénomènes, ou à la lumière, le calorique, l'électricité.

Voilà ce que des travaux séculaires ont produit, mais ce n'est pas le dernier mot de la science. Le temps enfantera la conception d'une doctrine synthétique qui, suivant les divers impondérables dans leurs propriétés absolues, découvrira leur génération unitaire dans un impondérable élémentaire. Cet impondérable élémentaire et primordial est, suivant nous, ce que la physique appelle le fluide lumineux; c'est le Lux de la Genèse.

Si, ce principe créé, élément premier parmi les causes secondes, principal ministre de Dieu dans la vie intime des choses matérielles en ce monde, est pour nous un agent moteur qui, par la propriété d'activité dont il est doué, préside aux agrégations et ségrégations des éléments constitutifs des corps et des molécules qui entrent dans leur composition, nous ne sommes pas aussi exclusifs que Newton qui était porté à considérer la lumière comme l'unité matérielle et créée de laquelle étaient sortis tous les corps de la création.

Ce grand homme, qui créa la théorie de l'émission,

---

la lumière ou le fluide électrique, et même le fluide nerveux, sont des forces réelles et de nature matérielle, douées d'activité par Dieu, et c'est par leur action que s'opèrent les phénomènes de la vie dans les différents règnes de la matière.

ébranlé par les difficultés que rencontraient ce système dans ses plus hautes appréciations, finit par penser qu'il n'existait dans l'univers qu'une seule et unique substance créée, dont les molécules pouvaient, par la seule différence de leur mode d'agrégation, produire tous les corps qui existent, quelque disparité qui semble régner entre eux. La lumière était pour lui cette substance unique, créée, cause seconde et principe de tous les êtres. (Opt. quest., p. 531.)

Cette opinion est en germe dans la première page de la Genèse, du moins quant à la manière dont nous la professons personnellement, c'est-à-dire considérant la lumière, ou mieux le fluide luminescible, comme l'élément de la vie de la matière inerte.

La Genèse dit en effet : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

*La terre était informe....*

Et Dieu dit : Que la lumière soit ! *fiat lux !*

La matière informe a donc précédé la création de son agent vital, et ce n'est que quand le principe de vie a été donné, que les propriétés intrinsèques des atomes ont dû, par les lois des affinités, composer les individualités, qui, dès lors, devenues centres d'action, ont pu agir comme causes modificatrices du principe de vie, et se l'assimiler selon les fins de leur création.

Cette doctrine était celle de Descartes, pour qui le mouvement était une substance distincte de la matière; tout était plein d'un fluide, et c'était par lui que les planètes circulaient. Newton, au contraire, avant d'exprimer la théorie dont nous venons de parler, avait fait du mouvement une propriété de la matière; il assurait que tout était vide, et que les astres gravitaient en vertu d'une force relative

agissant à travers de grands espaces, sans qu'il y eût aucun intermédiaire.

Pour légitimer notre proposition, nous avons besoin d'invoquer l'appui des sciences humaines.

La lumière, le calorique et l'électricité, voilà les trois agents que la physique regarde comme des puissances essentiellement différentes de tous les corps connus. Mais si l'étude analytique, que la lenteur des découvertes a forcé d'appliquer à chacune de ces puissances pour mieux les connaître, a déterminé une série fractionnée d'éléments qui semblent autant d'unités élémentaires, n'est-il pas probable qu'une explication parfaitement synthétique eût remplacé l'analyse spécialiste des fluides incoercibles, si au commencement, l'intelligence de l'homme eût été aussi éclairée qu'elle le devient par la succession des temps? Sans doute, mais il n'en pouvait être ainsi. Peut-être, seulement aujourd'hui, est-il possible de poser les bases d'une synthèse exacte des faits physiques que l'analyse, résultat de travaux séculaires, a mis à notre disposition.

L'esquisse rapide que nous allons tracer, peut donner une idée de cette synthèse ontologique qu'une philosophie supérieure pourrait créer.

La lumière, le calorique et l'électricité semblent des agents distincts par leurs propriétés, et pourtant les progrès de la physique et de la chimie ont démontré entre ces fluides des analogies tellement intimes qu'il est permis de les considérer comme congénères et sortis d'un même principe substantiel, et de croire que leurs qualités ne leur surviennent que par des circonstances particulières de réaction, de contact ou de combinaison.

Newton, en voyant le diamant et l'eau réfracter les rayons lumineux avec plus de force que leur densité ne le comportait, n'en déduisait-il pas que cette grande affinité

des corps pour la lumière supposait en eux un principe de lumière et de calorique?

Parmi les travaux des physiciens modernes qui concourent à établir l'analogie des fluides incoërcibles, nous nous bornerons à rappeler :

Les observations d'Herschell sur la puissance calorifique de chaque rayon de lumière décomposée. Ce savant a trouvé que cette puissance était en rapport avec le degré de réfrangibilité;

Les expériences du professeur Barlocchi, qui, faisant tomber les rayons rouges et violets d'un faisceau lumineux sur deux disques de cuivre, faisait contracter les muscles d'une grenouille quand on y appliquait les extrémités des fils conducteurs.

Celles aussi de M. Matteuci qui, en exposant au soleil un électromètre condensateur d'une extrême sensibilité, en obtient assez d'électricité pour que les lamelles d'or divergent. Les parois de la cage de verre, exposés à la lumière solaire, donnent également des signes d'électricité, et cet effet n'est pas dû à la chaleur, car les mêmes appareils, échauffés par un autre moyen, ne donnent aucun signe d'électricité.

L'aimantation ne se développe-t-elle pas sous l'influence du spectre solaire, suivant l'état particulier du soleil, au lieu où l'expérimentation s'effectue?

Et encore, l'influence des aimants, bornée à certains corps métalliques selon l'opinion générale, ne s'exerce-t-elle pas aussi sur des substances organiques et inorganiques?

Mais laissons ces considérations d'analogie générales pour suivre avec plus de soin la force électrique dans ses différentes manifestations.

Lorsque vers les premières années du 17<sup>e</sup> siècle, les génies des physiciens Gray et Dufay eurent créé toute une science sur le phénomène si simple et si longtemps stérile

de Thalès, de grands mystères s'expliquèrent dans la nature.

Une fois la voie tracée, le génie de l'homme ne s'arrêta plus, et le même siècle n'était pas écoulé que Galvani et Volta donnaient à l'électricité une forme tellement nouvelle qu'ils créèrent une véritable science de leur découverte.

Le monde savant fut tellement étonné que le fluide galvanique parut un nouvel agent, incomparablement plus pur et plus puissant que le fluide électrique, et que l'on pensa avoir trouvé le principe de la vie, ce mystère qui tourmentait si fort les savants du moyen-âge.

Cependant les travaux incessants des physiciens firent reconnaître l'analogie, et l'on pourrait dire l'identité essentielle des fluides électriques et du fluide galvanique. Le mode de génération de ces fluides, en différenciant leurs caractères et leurs propriétés, est la seule cause qui a fait diviser ces fluides en deux forces distinctes.

Il arriva pour l'électricité développée par le contact, ce qui était arrivé pour l'électricité statique. Deux savants, contemporains de notre siècle, OErsted et Ampère, découvrirent dans les courants électriques la source d'une nouvelle science. Ils trouvèrent le magnétisme dans l'électricité voltaïque.

Les phénomènes de l'aimant, connus avant Pythagore, étudiés et parfaitement expliqués dans le 18<sup>e</sup> siècle, formaient néanmoins une science à part, sans rapports directs avec celle des électricités. En effet, les fluides magnétiques, admis par analogie, n'avaient pu être appréciés par des expériences qui les rattachassent intimement aux fluides électriques connus par les travaux de Dufay, Franklin, Volta et OErsted lui-même.

Ampère donc a la gloire d'avoir créé la science de l'électro-magnétisme, et d'avoir ramené les phénomènes du magnétisme aux lois des phénomènes électriques.

Ces travaux, continués par les savants physiciens Arago, Biot, Becquerel, ont réellement commencé à poser les éléments de la synthèse des forces électriques; et cette synthèse qui tend à réunir en une seule ces forces si diverses en apparence, n'eût certainement paru ni probable ni possible, il y a peu d'années.

Mais l'électricité dynamique serait-elle le dernier terme des découvertes sur la lumière, le calorique et l'électricité, ces puissants agents de la vie des mondes? Et cette force qui nous explique tant de phénomènes de combinaison, de désagrégation, de réaction, de vitalité enfin, dans les êtres inorganiques et dans les êtres organiques, serait-elle aussi la force qui régit les systèmes nerveux des animaux, et qui enfante ces admirables phénomènes de la vie physique de l'homme?

Sans doute la vie est bien un phénomène complexe des effets produits par l'harmonie des parties du tout, ou, comme le disait Bichat, l'ensemble des lois qui résistent à la mort; mais il y a une cause de la vie qui est indépendante du corps et de son mécanisme, quoi qu'elle en soit congénitalement solidaire.

Nous avons fait comprendre que, dans les choses créées qui ne sont pas du règne animal, cet élément de vie dérivait d'un premier élément, créé comme puissance antagoniste de la matière inerte.

Nous avons rapidement indiqué que la science avait étudié cette puissance dans ses états de *lumière*, *calorique*, *fluides électriques* et *magnétique*, et nous avons essayé de faire comprendre que les qualités dissemblables qui semblent individualiser les fluides que nous examinons, n'étaient que relatives et subordonnées aux milieux qui reçoivent le principe générateur. Ainsi les couleurs n'existent dans le rayon lumineux qu'autant que celui-ci est modifié



par certains corps, et chaque rayon est, par suite de son rang, plus ou moins éloigné de la puissance première, c'est-à-dire réunit plus ou moins les vertus électrique, galvanique, magnétique. En effet, nous savons que le rayon rouge est plus électrique que le violet. Eh bien ! il est aussi plus magnétique, c'est-à-dire qu'il a plus d'analogie avec le fluide nerveux de l'homme, et que seul il peut avoir la même action sur les tempéraments impressionnables au magnétisme. On a constaté que le rouge, non-seulement à l'état luminescible, mais à l'état de couleur fixe, mettait en somnambulisme certains malades, tandis que le violet les irritait et les fatiguait constamment.

Les métaux sont les corps les plus électro-magnétiques : cela tient à ce que leurs molécules ont plus d'affinité pour concentrer le principe vital et lui imprimer la modification électro-magnétique. Selon la nature de ces molécules, la modification est plus ou moins parfaite; elle a plus ou moins de rapports avec celle que l'organisme humain fait subir au fluide générateur.

Cette propriété les a fait classer dans un certain ordre de puissance électro-magnétique, et c'est justement cet ordre qui saisit les systèmes nerveux et les impressionne à la manière du magnétisme animal. Ainsi tous les somnambules magnétiques ou cataleptiques sont d'autant plus désagréablement affectés, que le métal qui les touche occupe un rang plus inférieur, tandis que leur souffrance diminue en remontant l'échelle; en sorte que l'or et le platine, les premiers des métaux, leur font éprouver un sentiment de bien-être et augmentent leurs forces. Nous reviendrons sur cette intéressante partie de l'électro-magnétisme.

Si maintenant nous fixons notre attention sur le règne animal, nous allons voir l'organisme s'assimiler le principe de vie selon les fins de chaque espèce, et nous arriverons à

l'homme, qui, synthèse de tous les animaux, au point de vue physique, prépare en son système nerveux un fluide, dernière-expression de transformations qu'a subies l'esprit de vie, et pouvant alors opérer l'union de l'individu organisé avec l'être simple ou spirituel. Nous aurons donc dans l'homme deux substances : l'Âme et ce principe de vie ; lesquelles substances, par suite de leur union avec le corps, font de l'homme une *unité trinaire*.

Avez-vous vu ce petit point de matière mollassse perdu dans l'eau de cette mare? il était inerte hier, et aujourd'hui il vit! c'est l'animal qu'on appelle infusoire..... Qu'a-t-il fallu pour vivifier cette matière? de la chaleur, de l'électricité!.... De là au zoophyte, au polype, et de celui-ci au ver de terre, le passage est insensible; et cependant un appareil centralisateur de la vie commence déjà, car dans le ver on aperçoit des ganglions nerveux, les jalons d'une moelle épinière. Ces ganglions sont séparés, chacun élabore à lui seul, et d'une manière semblable à son congénère, le fluide vital; aussi un seul suffit-il à la vie de l'individu, et si l'on coupe le ver par morceaux, il ne mourra pas, il repoussera.

Cette divisibilité et cette repullulation, qui dans le ver était déjà moindre que dans le polype, car il fallait ménager un ganglion, diminue encore dans les crustacés; dans l'animal à sang rouge froid elle n'est presque plus possible, et enfin elle cesse complètement chez l'animal à sang chaud. L'organisme de celui-ci forme un tout dont les parties sont désormais solidaires l'une de l'autre.

Ainsi, à mesure que l'on remonte l'échelle des êtres, on voit les organisations se compliquer, et ces combinaisons organiques produire un centre nouveau d'action qui a puissance sur le principe de vie et lui fait subir les modifications nécessaires. L'individu s'isole ainsi graduellement de la

chaîne des êtres, en ce sens qu'il a des rapports plus larges, plus libres et moins solidaires du tout, avec lequel il établira des relations plus étendues, sans pourtant jamais pouvoir arriver à une indépendance complète; car alors le *substratum vital*, l'Esprit (1), abandonnerait ses organes matrices; et cet isolement, cette séparation, seraient la mort du corps.

A cette solidarité de tous les êtres de la nature commence leur influence réciproque, et cette influence, soumise à des lois tout électriques, constitue ce que nous appelons le magnétisme, dénomination créée par les savants du moyen-âge.

Mais avant d'entreprendre l'étude des lois de sympathie et d'antipathie, continuons celle du moule-matrice qui forme le principe de la puissance. Pour que cette étude fût complète, il faudrait suivre tous les cerveaux des animaux et comparer leurs produits, les fluides nerveux, entre eux d'abord, puis avec celui de l'homme; mais l'examen des fluides nerveux ne peut être complet, parce que chez beaucoup d'animaux ce fluide est resté jusqu'à présent insaisissable à nos sens, et si chez l'homme nous avons pu l'étudier, c'est principalement à l'aide du somnambulisme.

(1) On sait que pour moi l'esprit n'est pas l'âme. C'est le principe universel, le fluide éthéré, *humanisé* et spécialisé par l'organisme; à ce nouvel état il a reçu bien des noms: vie, principes de vie, vital, fluide vital, nerveux, électro-nerveux, magnétique, magnétisme animal; électricité animale, archée, esprits animaux, âme sensitive, principe de la sensibilité, de l'irritabilité, médiateur plastique, etc.

Toute cette synonymie prouve que beaucoup de philosophes et de physiologistes ont considéré la *vie* du corps comme un être et non comme une abstraction, ou comme un mécanisme purement fonctionnel, erreur physiologique professée par Richerand, Bichat, et la plupart des médecins de l'École de Paris.

Cependant nous savons que certains animaux préparent dans leur cerveau un fluide tout-à-fait analogue au fluide électrique. Les plus connus appartiennent à la classe des poissons, et on compte parmi eux les lamproies de la rivière des Amazones, l'anguille de Cayenne, le trembleur du Sénégal, la torpille.

Les remarquables travaux de M. Matteuci, sur l'anatomie du système nerveux de la torpille, ont démontré une disposition qui en fait un véritable appareil galvanique.

Si les cerveaux des autres animaux étaient au même état organique que celui de ces poissons, ils présenteraient comme eux des phénomènes électriques; il en serait de même pour l'homme. Un fait récent confirme ce que nous avançons. Une femme accoucha d'un enfant qui, semblable à la torpille, donnait une espèce de commotion électrique au médecin qui le mit au monde. Il fut aussitôt placé dans un berceau d'osier supporté par des pieds de verre, et il donna des signes d'électricité. Il a conservé cette propriété remarquable l'espace de vingt-quatre heures, à tel point qu'on put charger une bouteille de leyde, tirer des étincelles et faire une foule d'expériences. La cause de ce phénomène insolite était due, suivant nous, à la constitution du système nerveux de l'enfant, qui, pendant la vie fœtale, n'avait pu élaborer que du fluide électrique, sans pouvoir arriver au fluide nerveux.

Une constitution organique anormale n'est pas toujours nécessaire pour que le fluide électrique soit produit par le système nerveux de l'homme; il suffit de modifications pathologiques dans cet appareil. La nature de ces modifications ne nous est pas connue.

Nous trouvons dans nos notes cet extrait, dont la date est de 1840.

— *Echo de l'Orient*, publié à Smyrne, n° du 9 mars.

« Un fait des plus remarquables excite depuis quelques jours l'attention et la curiosité publique dans cette ville. Ce fait a lieu chez deux jeunes personnes du sexe féminin, âgées de 18 à 20 ans, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé.

» Placées en même temps autour d'une table recouverte d'une toile cirée, on entend immédiatement celle-ci éprouver des craquements successifs qu'on pourrait comparer à un mouvement de dislocation; bientôt après de vives commotions, accompagnées de détonations assez sensibles, se font entendre dans l'appartement quand les portes sont fermées. On a vu la table en question, dégagée de point d'appui contre le mur, se mouvoir seule et comme poussée par une force répulsive<sup>r</sup>, reculer et parcourir progressivement, par petites secousses, l'espace d'environ un pas. L'une des jeunes personnes changeant de place, le mouvement de la table prend une direction analogue; la toile cirée qui recouvre la table étant enlevée, le mouvement se ralentit sensiblement.

» Tout cela s'est passé sous les yeux de plusieurs médecins respectables et de personnes recommandables par leur instruction et par leurs connaissances. Cherchant à l'expliquer, elles ont cru reconnaître, jusqu'à un degré voisin de la certitude, que les deux jeunes personnes dont il s'agit sont douées de la propriété d'un fluide électrique spontané à un degré inconnu jusqu'à nos jours, et qui ne pourrait se comparer qu'à la dose de la bouteille de Leyde. Chez l'une, le fluide électrique serait positif, et chez l'autre négatif à peu près au même degré, ce qui constituerait un véritable phénomène. »

En mars 1846, une jeune fille a présenté des phénomènes analogues. Son médecin, qui connaît pourtant le magnétisme, a cru bien faire que d'envoyer cette jeune fille devant l'Académie des Sciences; mais il lui est arrivé ce qui

est advenu à M<sup>lle</sup> Pigeaire avec l'Académie de Médecine.

Angélique Cottin a vivement préoccupé les esprits, en raison des phénomènes extraordinaires qu'elle présentait. Cette jeune fille dégageait spontanément des décharges électriques qui imprimaient de violentes secousses à tout objet qui se trouvait très près d'elle.

Comme tous les phénomènes nerveux, ces effets étaient variables dans leur apparition, et influencés par les émotions morales qu'Angélique éprouvait. Cette circonstance, méconnue par les personnes qui cherchaient à vérifier le phénomène, détermina leurs dénégations.

Nous allons citer quelques lignes d'un témoin oculaire, chez lequel Angélique avait été conduite.

« Je la conduisis dans la salle à manger, et, après cinq minutes, les premiers effets eurent lieu. Ce fut d'abord une chaise qui tomba. Nous lui présentâmes une autre chaise. Au moment où elle se disposait à s'y asseoir, un violent mouvement se déclara : la chaise, que je tenais, se balança à droite et à gauche après avoir été repoussée.

» La jeune Cottin recevait un choc toutes les fois qu'un effet se produisait, et chacun de ces effets était accompagné d'un mouvement de frayeur de sa part. Tout-à-coup, en se retournant et touchant par hasard une table, elle fut repoussée à deux ou trois pieds : puis aussitôt une, deux, trois chaises tombèrent, sautèrent dans la salle.

» Après que nous eûmes bien constaté plusieurs fois ces effets comme étant bien réels, nous rentrâmes dans le salon, les phénomènes continuèrent, mais avec moins d'intensité.

» J'endormis devant elle la jeune somnambule Louise. Lorsque Angélique Cottin la vit arriver à l'état extatique, provoqué par les sons du piano, elle fut fortement impressionnée ; elle s'approcha du piano, devant lequel était assis notre célèbre auteur du *Châlet*, M. Adolphe Adam, et su-

bitement le piano éprouva une secousse et sauta à un pied de haut. M. Adam en resta tout saisi.

» Pour vérifier la spontanéité de ce fait, nous essayâmes d'enlever le piano, mais il nous fallut pour cela faire des efforts extraordinaires.

» M. Adam continua à faire de la musique, et le piano, cette fois, fut repoussé de plus d'un pied. Les yeux de toutes les personnes présentes ne quittaient pas la jeune fille : elle ne fit aucun mouvement, elle ne touchait même pas au piano.

» . . . . Lorsqu'elle approchait son poignet gauche d'une bougie allumée, la lumière, de perpendiculaire, devenait horizontale, comme si elle eût été soufflée continuellement.

» Dix jours après, la jeune Cottin revint chez moi ; les effets ne se produisirent plus, et la troisième fois, il y en eut quelques-uns par-ci, par-là ; mais ils n'étaient pas francs comme la première fois.

» C'était au moment des menstrues, le 15 janvier 1846, que ces effets avaient paru pour la première fois ; ce fut vers la fin de février, un mois et demi après, que ces effets disparurent et ne se montrèrent plus régulièrement.

» Ne pourrait-on pas admettre que chez cette jeune fille, âgée de treize ans, il s'était passé un fait inexplicable au moment du flux du sang, et que le système nerveux avait reçu une secousse qui avait dérangé l'équilibre de la circulation en accumulant une plus grande quantité d'électricité au cerveau ? Cette supposition est d'autant plus probable, que les premiers effets ont eu lieu après un violent orage (1). »

---

(1) Lafontaine. *L'Art de magnétiser, ou le Magnétisme animal considéré sous le point de vue théorique, pratique et thérapeutique.* 1847. 1 vol. in-8° avec fig. Page 273.

Depuis qu'Angélique Cottin est venue révéler au public le phénomène d'électricité que peuvent développer certain individu, l'attention s'est portée sur cet ordre de faits, et un assez grand nombre tout-à-fait semblables, tant antérieurs que postérieurs, ont été communiqués et observés.

On trouvera quelques détails à ce sujet dans l'ouvrage cité et dans le *Journal de Magnétisme* de M. Dupotet, année 1846.

Nous devons maintenant nous arrêter avec quelque soin sur le système nerveux de l'homme, et c'est, aidé des travaux des savants et des lumières des somnambules, que nous allons étudier ses fonctions.

Les physiologistes admettent deux grandes divisions :

Le système nerveux de la vie de relation ;

Le système nerveux de la vie organique.

L'un comprend la moelle épinière, le cerveau, le cervelet avec les paires de nerfs qui en dépendent. Une contiguité parfaite existe entre ces parties. Leur substance n'est pas homogène; on y distingue deux éléments, l'un gris, vasculaire, substance corticale; l'autre blanc, substance médullaire. De ces éléments, l'un est tantôt en-dessus, tantôt en-dessous de l'autre, ou bien encore ce sont des lames entrecoupées. Cette disposition anatomique est à considérer; elle a été la base d'une explication pour la formation du fluide nerveux, car on a pensé que ces éléments dissemblables constituaient une espèce de pile.

Des vides symétriquement disposés occupent l'intérieur du cerveau; ils communiquent entre eux et avec un autre ventricule logé dans le cervelet; ce ventricule s'abouche lui-même avec les deux petits canaux creusés dans les deux cordons qui composent la moelle épinière.

Cette communication intérieure de ces diverses parties est très-remarquable; elle peut être la voie de circulation



du fluide nerveux, car ce n'est que pour les nerfs qu'il semble courir à l'extérieur à la manière du fluide électrique.

Quant à la seconde division, le système de la vie organique, c'est un composé de ganglions rangés latéralement dans la tête, la poitrine et l'abdomen. Des cordons nerveux les joignent entre eux, s'entrelacent par certains endroits pour former des plexus, foyers actifs d'innervation.

Les deux systèmes de l'appareil nerveux établissent entre eux une communication intime au moyen des filets nerveux.

Voilà sommairement l'anatomie de l'appareil générateur de la vie de l'homme. Pour nous, le cerveau est une véritable glande qui élabore et sécrète le fluide nerveux, comme le foie et les reins préparent la bile et l'urine. Pour nous, le système ganglionnaire est un appareil modificateur du fluide reçu du cerveau; il s'opère là un changement qui met le fluide cérébral à un nouvel état; par conséquent, les nerfs de la vie sensoriale n'ont pas le même agent que les nerfs de la vie organique; aussi les organes restent-ils soustraits à notre conscience et à notre volonté, tant que cette différence de fluides existe. Mais si elle cesse, les fonctions organiques deviennent sensibles et sont perçues par la conscience; c'est ce qui arrive dans le somnambulisme magnétique, état dans lequel le même fluide nerveux envahit le système cérébro-spinal et le système ganglionnaire.

Ces fonctions, que nous venons d'assigner au système nerveux, ne sont pas généralement admises par les physiologistes. Quelques-uns en sont même encore à regarder l'existence du fluide nerveux comme très hypothétique. Nous ne savons en vérité comment on peut alors expliquer tous les phénomènes physiologiques; et, d'un autre côté, les expériences d'un grand nombre de savants sur ce sujet nous

semblent démontrer péremptoirement la circulation dans le système nerveux d'un fluide analogue au fluide électrique.

Si à ces travaux nous ajoutons la valeur des réflexions que nous avons faites en étudiant le mode de vitalité de chaque partie de l'univers, il devra sortir de cette double considération que les actes physiologiques de l'organisme humain sont dus à une force absolue, indépendante des lois d'équilibre et de connexité mécanique, mais solidaire néanmoins de l'organisme. Cette force est le fluide nerveux, modification des autres fluides impondérables.

Des physiologistes, expérimentant sur l'action des nerfs pneumo-gastriques dans la digestion, constatèrent que la simple section de ces nerfs ne suffisait pas pour faire cesser complètement la digestion ; mais que si l'on en séparait une portion, ou que l'on retournât leurs bouts afin d'empêcher le contact et changer la direction, la fonction était interrompue, tandis qu'on la rétablissait et qu'on opérait même la chimification en établissant un courant galvanique dans l'estomac.

N'est-il pas clair que l'action nerveuse est produite par un fluide dont la circulation n'est pas totalement arrêtée par la simple section des nerfs ? et le retour momentané de la digestion qu'apporte le fluide galvanique le prouve également, comme cela démontre aussi l'analogie des deux fluides.

D'autres, ayant coupé un nerf d'un assez gros volume sur un animal vivant, frappèrent de paralysie les muscles où ce nerf se rendait, puis la contraction musculaire se réveillait en rapprochant les deux extrémités du nerf. Ayant approché du nerf divisé une aiguille aimantée, ils la virent à plusieurs reprises dévier de différentes positions. Cette expérience apporte les mêmes conclusions que la précédente.

Voici quelques expériences d'un médecin anglais sur un pendu, qui se rapportent à notre sujet.

Le nerf surorbitaire mis à nu, on y appliqua un conducteur d'une pile de volta, l'autre fut mis au talon; alors les grimaces les plus extraordinaires apparurent sur la face du mort; ce fut un spectacle si hideux, si effroyable, que plusieurs spectateurs sortirent et qu'un d'eux s'évanouit.

Ayant mis en rapport la moelle épinière et un des nerfs du bras, les doigts s'agitèrent comme ceux d'un joueur de violon. Le bras s'allongea, semblant désigner d'un doigt les différents spectateurs. suivant que le conducteur variait son contact.

Ce cadavre aurait-il pu se mouvoir avec l'énergie d'un vivant, sous l'influence de l'agent électrique, si les muscles dans l'état de vie n'étaient pas sollicités dans leurs mouvements par un fluide analogue à celui qu'on y introduisit par l'expérience?

Dans une paraplégie que nous avons observée, la paralysie avait commencé par les orteils, les pieds, puis les jambes. Le malade, après vingt mois de langueur, et après avoir fait tous les traitements, succomba. A l'ouverture, nous dirigeâmes nos recherches vers la moelle épinière, et nous trouvâmes dans le canal rachidien, sous la cinquième vertèbre dorsale, une tumeur de grosseur d'aveline, pleine de sérosité. Cette tumeur s'était creusé une loge aux dépens de la moelle, qui à cette place était toute déprimée et réduite à ses membranes. Toute la moelle était saine, seulement la partie inférieure à la compression ne communiquait plus avec le cerveau et ne recevait plus son agent; il en résultait la paralysie des membres abdominaux.

Pour terminer nos démonstrations pratiques du fluide nerveux, nous devons dès maintenant parler des expériences magnétiques et des enseignements fournis par les

somnambules. Nous grouperons ainsi dans un même cadre tous les phénomènes qui se rattachent à l'étude du principe dont l'importance est telle qu'il est la base scientifique sur laquelle repose la théorie du magnétisme.

Mesmer, dominé par des idées d'une physiologie transcendante et synthétique, avait cherché la nature de la force qui vivifiait l'homme, et trop pénétré de l'influence générale du fluide universel, il professa d'abord d'après les leçons de Van Swieten, son maître, l'ami de Boerhaave, que ce fluide était le principe de vie. Mais éclairé bientôt par des observations faites sur l'aimant appliqué à des malades, il reconnut que l'homme avait en lui une puissance propre, indépendante de tout appareil physique. Il appela cette force magnétisme animal, et il la crut une portion du fluide éthéré, *modifié par le moule matrice de l'homme.*

Descartes et Newton avaient posé les deux termes du problème de la cause de la vie. Mesmer en donna la solution dans cet aphorisme : « La portion du fluide universel que l'homme a reçue en partage dans son origine, et qui d'abord modifiée dans son moule matrice est devenue tonique, a déterminé sa formation et le développement de toutes les parties constitutives de son organisme »

Les savants étaient alors trop préoccupés des découvertes de Galvani, et trop étonnés de la singularité des phénomènes annoncés comme caractérisant le nouveau fluide, pour examiner sérieusement le système de Mesmer. Les commissions nommées ne purent convenablement étudier le nouvel agent; elles n'eurent à observer que des phénomènes de modifications vitales, et ces phénomènes pouvant naître par d'autres causes, on ne pouvait conclure à l'existence d'un nouvel agent.

La théorie et la pratique du magnétisme étaient donc tellement singulières que la rigide exigence des sciences

exactes ne pouvait être satisfaite. Il fallait que le temps eût permis d'élaborer le système de Mesmer, pour qu'il pût recevoir une sanction vraiment scientifique. Aujourd'hui les éléments constitutifs d'une science sont assez nombreux et assez solides, pour que cette sanction ne puisse être refusée.

Depuis 1775, époque à laquelle Mesmer formula le système du magnétisme animal, on compte peu d'hommes qui aient apporté d'importants éclaircissements. Cela se conçoit facilement quand on voit que par la nature excentrique des phénomènes du magnétisme, beaucoup de personnes peu familières avec les sciences, se faisaient avec ardeur les propagateurs de ce système. Cet état de choses, tout en rendant populaire une découverte d'une haute importance, éloigna dès le commencement les hommes qui eussent promptement et sûrement établi les éléments d'un système scientifique.

De Puységur donna, en 1785, une face tout-à-fait nouvelle au système de Mesmer, en révélant les facultés psychologiques que peuvent acquérir certains magnétisés. Dès ce moment, pour le plus grand nombre, les merveilles du somnambulisme constituèrent le magnétisme, et ce qu'il y avait de physique et de scientifique disparut. Tous les magnétiseurs entrèrent dans cette voie, avides d'interroger les nouveaux oracles.

Dans le même temps, un magnétiseur observateur, Tardy de Montravel, se livrait à des recherches fort savantes sur le fluide magnétique animal. Malheureusement ses travaux ont été publiés d'une manière incomplète; mais ce savant modeste avait ouvert à d'autres praticiens une voie pleine d'avenir pour la science.

Deleuze parut, et par ses talents et son nom vénérable le magnétisme commença à paraître au monde une chose sérieuse et scientifique. Deleuze professa l'existence du fluide

magnétique, mais il ne fit aucun travail particulier qui éclairât cette partie pratique du magnétisme.

Jusqu'en 1838, rien de véritablement important ne fut publié en France sur le fluide magnétique animal. Alors parut un ouvrage du docteur Despine, inspecteur et directeur des eaux d'Aix, en Savoie. Ce remarquable travail, par des observations et des expériences du plus haut intérêt, établit l'existence du fluide magnétique, et offre des données complètement nouvelles sur les analogies de ce fluide avec les autres fluides incoërcibles (1).

Dès que nous nous livrâmes à l'étude du magnétisme, nous cherchâmes particulièrement à trouver les preuves de l'existence d'un fluide magnétique animal.

Puisque le fluide des aimants est invisible, nous ne pouvions espérer aucun signe visible du fluide magnétique animal. Cependant, quelques magnétisés parvenus à l'état de somnambulisme lucide, disaient voir sortir de nos mains, de nos yeux, de notre bouche, des traînées de lumière qui les pénétraient et déterminaient en eux des modifications qui variaient suivant leurs maladies et les procédés de magnétisation que nous employions. Cette assertion n'était du reste que la confirmation de celles que beaucoup de magnétiseurs avaient rapportées.

Pour vérifier d'une manière certaine ce que l'exquise sensibilité nerveuse des somnambules leur permettait d'apprécier, nous fîmes une série d'expériences dont nous allons consigner le précis,

---

(1) *Observations de médecine pratiques faites aux bains d'Aix, en Savoie, ou de l'emploi du magnétisme animal*, par le docteur Despine père. — 1840. 1 vol. in-8°, Paris, Baillière.

## EXISTENCE DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

Ayant quatre fioles de verre blanc, j'en magnétise une à l'insu du somnambule. Pour cela, tenant la bouteille d'une main, je charge son intérieur de fluide magnétique, en tenant pendant quelques minutes les doigts de l'autre main rassemblés en pointe sur l'orifice; puis bouchant immédiatement, je mêle cette fiole avec les autres.

Présentant ces quatre flacons au somnambule, il en indique un comme étant rempli d'une vapeur lumineuse. C'est en effet celui qui a été magnétisé.

Cette expérience, répétée un grand nombre de fois avec des sujets différents, a toujours donné les mêmes résultats.

Pour que le phénomène ne fût pas seulement une transmission de pensée, ces flacons furent par fois magnétisés par d'autres personnes, à mon insu comme à celui du somnambule.

Les somnambules assez sensibles pour voir le fluide magnétique sont rares.

Le fluide magnétique émis par les nerfs du bras est pur, d'une lumière brillante et blanche. Celui que le souffle émet est moins brillant. Il est probable que c'est à cause des autres gaz dégagés par l'expiration en insufflant dans le flacon.

La présentation des flacons au somnambule doit être immédiate, parce que le fluide magnétique s'évapore plus promptement que le fluide électrique, même au travers du verre.

Le succès de ces expériences dépend en grande partie de l'habileté et du soin qu'on y apporte.

Le fluide nerveux ou magnétique est plus ou moins brillant, pur et actif, suivant l'âge, le sexe, la santé et l'énergie morale.

Comme les fluides électriques, le fluide nerveux peut être accumulé sur certains corps. Il en est qui le conservent plus ou moins, mais tous peuvent en être chargés.

COMPARAISON DES FLUIDES ÉLECTRIQUE ET MAGNÉTIQUE  
ANIMAL.

Mettant en jeu une machine électrique, et priant les somnambules de regarder ce qui se passe, ils déclarent voir le cylindre se couvrir d'une vapeur bien plus brillante et plus forte que le fluide nerveux. Chaque fois que nous avons empêché l'accumulation du fluide électrique sur le conducteur, les somnambules ont cessé de voir ce conducteur devenir étincelant. On sait qu'accumulé sur le conducteur d'une machine, le fluide électrique n'est pas visible pour nous; et les sujets avec lesquels nous avons expérimenté, étaient très loin de soupçonner la théorie de l'électricité.

Ayant chargé une bouteille de leyde et la présentant à ces somnambules, ils la virent toujours pleine d'un feu brillant qu'ils distinguaient parfaitement du fluide magnétique animal. Ils suivaient la déperdition graduelle du fluide électrique par la tige et à travers les parois du verre.

Ces expériences variées et répétées nous ont donné des résultats positifs. Mais pour en apprécier la valeur, il faut tenir compte de l'électricité naturelle qui existe, comme on sait, dans tous les corps; or cette électricité est visible pour la plupart des somnambules lucides. Ainsi, bien qu'une bouteille de leyde ne soit pas chargée, ces somnambules la voient remplie d'une vapeur légèrement lumineuse produite par les feuilles d'or qui composent l'armure intérieure. Cependant ils différencient parfaitement cette électricité du fluide électrique ordinaire et du fluide magnétique animal, une fois qu'ils les ont comparés.



L'impression du fluide électrique sur les nerfs est en rapport avec sa force intime, c'est-à-dire que les effets en sont plus violents et moins en harmonie avec l'organisme que ceux déterminés par le fluide magnétique animal qui est plus pur, moins matériel et parfaitement sympathique de l'organisme. Cependant il arrive quelquefois que la commotion électrique n'a plus lieu lorsque la décharge s'opère sur un magnétisé suffisamment saturé du fluide magnétique animal. Ce phénomène a-t-il lieu en vertu d'une combinaison d'un nouveau mode qui s'effectue entre les deux fluides, ou bien à cause de l'insensibilité dans laquelle on a plongé le système nerveux? (V. les faits cités page 48.)

#### COMPARAISON DES FLUIDES GALVANIQUE ET MAGNÉTIQUE ANIMAL.

L'électricité développée par le contact de substances hétérogènes a, sur le corps humain, des effets incontestables.

Je n'ai soumis ce fluide, que nous appellerons galvanique, pour le distinguer du fluide électrique, à l'investigation des somnambules que dans des conditions où les moyens physiques deviennent presque insuffisants pour l'apprécier.

Il était du reste probable que le fluide produit par les piles, ayant une grande analogie avec le fluide électrique que nous avons étudié, n'aurait eu de particulier qu'une activité plus profonde, une nature plus brillante et moins moléculaire, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Les expériences que nous avons faites n'ont été que la reproduction de celles du docteur Despine; c'est donc cet habile observateur que nous allons citer.

Lorsque deux métaux différents sont en contact, les somnambules qui peuvent être impressionnés par ce genre

d'expérience les voient couverts d'un fluide plus lumineux, plus actif et plus brûlant que celui de la machine électrique ou que celui qu'ils appellent naturel, et qui existe toujours sur un métal quelconque.

« Couchant sur une table 40 disques de cuivre et 40 disques de zinc, sans intercallation humide (dit le docteur Despines), et faisant toucher des doigts les deux extrémités par une somnambule, elle éprouve une commotion très forte.

» Chargeant une bouteille de leyde avec cette pile, en mettant le bouton et l'armure extérieure en contact avec chaque pôle, la commotion ressentie par les magnétisés est plus grande qu'avec une charge électrique.

» Hors de l'état magnétique, ces individus ne ressentent pas plus que nous les effets du fluide de cette espèce de pile.»

Ici, comme pour ce qui précède, les sujets étaient dans l'ignorance la plus complète sur les effets qui pouvaient naître du contact de ces métaux. D'ailleurs, quand M. Despines et moi nous essayâmes, chacun isolément, ces diverses expériences, ce fut toujours sans savoir ce qui devait arriver, car l'électricité développée par ce contact à sec de disques touchant tous une surface non isolante, n'impressionnait ni les électromètres ni le galvanomètre.

#### COMPARAISON DU FLUIDE DES AIMANTS ET DE CELUI DU SYSTÈME NERVEUX.

Ayant posé devant des somnambules quatre petits barreaux de fer, parmi lesquels un seul était aimanté, ils signalèrent toujours le barreau aimanté. Ils le reconnaissaient aux deux extrémités qu'ils voyaient enveloppées d'une vapeur brillante. La vapeur de chaque extrémité était différente, l'une moins brillante que l'autre. Or, cette dif-

férence dans la force du fluide magnétique correspondait aux deux pôles, de telle sorte que l'extrémité indiquée comme la plus lumineuse était le pôle austral. Jamais je n'ai pu mettre en défaut ces somnambules qui reconnaissaient immédiatement la nature des pôles, *bien qu'ils fussent sur ce sujet d'une ignorance absolue.*

Une assez longue tige de fer étant présentée horizontalement à des somnambules, ils prétendirent la voir chargée d'une vapeur lumineuse; c'était l'électricité naturelle du métal. Ayant relevé et placé cette barre de fer, dans la direction du méridien magnétique du lieu où j'étais, ils s'étonnèrent de voir ce fluide brillant s'accumuler aussitôt vers les deux extrémités de la tige métallique, et former ce qu'ils avaient remarqué dans les aimants.

Cette vapeur des aimants est plus pâle et moins brillante que celle des fluides précédemment étudiés, elle se rapproche beaucoup du fluide nerveux, mais elle est infiniment moins active et moins pénétrante.

#### COMPARAISON DES FLUIDES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE ET MAGNÉTIQUE ANIMAL.

Les découvertes des savants OErstel, Ampère et Arago sur les phénomènes résultant de l'action des courants électriques sur les aimants, ont fait penser que le fluide produit dans cette combinaison d'effets, était une nouvelle modification des fluides électriques, et on appela ce fluide électro-magnétique.

Ce fluide a sur le corps humain une action moins violente que les fluides électrique et galvanique; mais cette action est plus puissante que celles du fluide de l'aimant et du fluide nerveux.

Pour expérimenter sur des magnétisés, nous nous sommes

servi de l'appareil électro-magnétique de Clarke. Les somnambules que nous y avons soumis éprouvaient les mêmes sensations que dans l'état de veille. Ils distinguaient très-bien le fluide qui glissait sur les conducteurs. Ils prétendaient que s'il était possible d'annihiler le tremblement nerveux que ce fluide occasionnait, on pourrait déterminer le sommeil magnétique avec une machine de cette sorte.

J'ai soumis à l'action de l'appareil de Clarke un jeune homme de vingt-deux ans, habituellement susceptible du sommeil magnétique complet, mais sans somnambulisme. Après quelques minutes d'un mouvement lent imprimé à la machine, la tête fléchit, la face rougit plus que dans la magnétisation, et un sommeil aussi profond et aussi long que par le magnétisme se manifesta.

On a vu du reste quelques exemples de somnambulisme suscité par l'action de la pile de Volta (1). M. Ducros a fait connaître à l'Académie des Sciences, séance du 31 mai 1847, qu'il avait produit l'insensibilité à l'aide de l'appareil de Clarke sur des animaux d'abord, puis sur une jeune personne qui avait subi l'extraction d'une dent molaire.

Il serait donc possible qu'on trouvât, dans une modification d'un appareil électro-magnétique, un moyen d'agir sur le système nerveux qui aurait le même genre d'influence que le fluide magnétique animal.

#### COMPARAISON DE L'ÉLECTRICITÉ NATURELLE DES CORPS ET DU FLUIDE NERVEUX.

Tous les corps contiennent un fluide particulier que l'on peut regarder comme l'électricité naturelle admise par les

---

(1) Lettre du docteur Koreff, à la fin de l'instruction pratique de Dejeuze.

physiciens. Cette électricité, qui n'est pas appréciable ordinairement, le devient pour les magnétisés suffisamment impressionnables.

Nous avons observé que les somnambules qui voyaient le fluide électrique condensé dans une bouteille de leyde, prétendaient en voir encore quand la bouteille n'était pas chargée. Ces assertions opposées nous firent croire quelque temps que les somnambules étaient dupes de leur imagination, disant juste lorsque le hasard les servait. Cependant, ayant multiplié nos expériences, nous trouvâmes que les somnambules distinguaient parfaitement le fluide électrique, du fluide naturellement répandu sur les feuilles d'or de la bouteille, et qu'un fluide semblable existait sur tous les corps à l'état naturel.

Nous présentâmes à ces somnambules des pièces d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, de fer, de bois, et chacun de ces objets fut reconnu sans que la vision ordinaire ou le toucher des doigts y eussent quelque part. La distinction avait lieu par la nature de la vapeur lumineuse qui entourait chaque objet. Cette vapeur était plus ou moins brillante, suivant tel ou tel métal, en sorte que je fus fort surpris de voir ces somnambules mettre l'or au premier rang et le bois au dernier, intercalant par ordre l'argent, le cuivre, le fer et le zinc. C'était le véritable ordre électro-magnétique des métaux.

Les somnambules qui étaient moins lucides ne voyaient rien pour le bois, la pierre, le fer, le cuivre, et distinguaient seulement le fluide naturel de l'or et de l'argent.

#### COMPARAISON DE LA LUMIÈRE ET DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

Des expériences rigoureuses faites par d'habiles physiciens, ont démontré que la lumière solaire non décomposée,

détermine des effets électriques, et qu'il en est de même lorsqu'elle est décomposée.

Or, si la lumière peut influencer les corps inorganiques de telle sorte qu'elle décompose leur électricité naturelle, il était à présumer qu'elle agirait aussi sur l'électricité de certains systèmes nerveux. Le principe essentiel de ces deux puissances est en effet identique, suivant les inductions synthétiques dont nous avons posé les différents termes, inductions qu'on a pu suivre. Nous nous sommes donc convaincu de l'action du fluide lumineux sur le système nerveux.

Nous avons observé plusieurs individus qui, en état de somnambulisme magnétique ne pouvaient supporter la moindre nuance de lumière naturelle ou artificielle. Il leur fallait une obscurité complète, et alors les facultés somnambulisques acquéraient un développement si complet que la vision devenait possible malgré l'occlusion des yeux. Les objets étaient éclairés, pour ces somnambules, par le fluide magnétique et par l'électricité naturelle de ces objets. Ils les voyaient comme dans un brouillard plus ou moins clair, mais toujours la vision était gênée, lente, et n'embrassait pas en même temps tous les points de l'objet. Pour cinq somnambules sur qui nous avons observé cette faculté, l'interposition d'un corps opaque entre leurs yeux et l'objet n'empêchait pas la vision; cet obstacle ne faisait que la rendre plus lente et plus laborieuse.

Dans l'état actuel de la science nous croyons impossible d'expliquer ce phénomène autrement que par le fluide magnétique et l'électricité naturelle des corps interposés et de ceux à voir: ces fluides étant lumineux et traversant tous les corps, rendent toujours éclairé l'objet que nous croyons sans lumière.

Un autre phénomène, peut-être plus extraordinaire, est venu augmenter nos observations sur l'influence encore si peu connue de la lumière. Nous nous sommes convaincu que

la lumière fixée sur les corps, c'est-à-dire *la couleur*, agissait sur ces systèmes nerveux exceptionnels avec le même mode d'action que la lumière ambiante. Ainsi, les couleurs rouge et violette impressionnaient réellement ces malades, éveillés ou endormis.

Nous avons remarqué ce phénomène que nous étions loin de soupçonner, en voyant une somnambule se plaindre de la tête, se tourmenter et devenir très agitée sans que nous pussions en trouver la cause. Elle finit cependant par saisir un mouchoir qui enveloppait sa tête et son cou, et, le jetant au loin, elle nous dit qu'il était la cause de son malaise. Or, ce mouchoir n'était pas de soie et n'avait rien d'extraordinaire. Nous avons répété l'expérience avec des mouchoirs différents, et chaque fois que la tête fut enveloppée d'un mouchoir rouge, le malaise revint. Nous avons essayé d'obtenir ce résultat sur d'autres magnétisés, mais nous les avons trouvés presque tous complètement insensibles à toutes les étoffes et à toutes les couleurs. Cependant j'en ai rencontré qui offrirent le même phénomène lorsqu'ils portaient quelque étoffe de couleur rouge, et qui me prévirent que cette couleur les fatiguait.

Le docteur Despine, qui s'était dirigé dans cette route expérimentale de la physique du magnétisme bien avant nous et avec plus de soins, devait avoir quelque chose d'analogue sur cette singulière influence des couleurs. Voici en effet ce que l'on lit dans ses importantes *Observations de médecine pratique*.

« L'impressionnabilité aux couleurs est aussi un phénomène digne de remarque. Le *rouge ponceau* mettait en crise notre jeune Neufchâteloise. — Annette Roux fut mise un jour en crise dans une voiture publique, parce qu'un des voyageurs avait un parapluie de *soie rouge cramoyé enfermé dans un gros garrot* qui lui servait de canne. Personne ne le sa-

vait dans la voiture que le voyageur à qui il appartenait, et ce fut la jeune fille qui l'indiqua, lorsque son conducteur lui eut demandé, en se mettant en rapport avec elle, pourquoi elle avait pris une crise qu'elle n'avait pas annoncée...

» *Le violet* a constamment fatigué beaucoup toutes mes malades (1). Ce fait paraît tenir en partie à la classe des phénomènes galvano-métalliques. J'y reviendrai dans une autre circonstance pour indiquer tout ce que j'ai déjà obtenu de mes recherches, et ce que j'ai observé de plus positif et de plus curieux à ce sujet (2). »

Le but des études physiques et physiologiques auxquelles nous venons de nous livrer, a été d'établir :

1° Qu'un fluide de la nature des impondérables circulait dans le système nerveux de l'homme;

2° Que cet agent, ainsi que les autres fluides, ses analogues, n'étaient que des modifications d'un seul et même principe, modifications opérées, comme nous l'avons vu, sous l'influence des agrégations et des combinaisons moléculaires. En sorte que le principe éthéré, ou universel, est d'abord vivificateur de la matière inerte, puis ensuite par une élaboration qui s'élève en raison de la progression ontologique, il devient produit de l'organisation, dont il a groupé les premiers éléments en vertu des lois d'affinité déposées dans les atomes matériels par le créateur.

Cette doctrine était celle de Mesmer qui, comme nous

(1) Le plus grand nombre des malades de M. Despine étaient des cataleptiques qui entraient naturellement dans les crises léthargiques ou somnambuliques.

(2) On a vu à Anvers, dit Huyghens, un prisonnier dont la vue était si perçante et si vive qu'il découvrait, sans aucun secours d'instruments et avec facilité, tout ce qui était caché et couvert sous quelque sorte d'étoffe, à l'exception seulement de celles teintes en rouge. (Histoire des superstitions, Lebrun.)



l'avons montré, avait compris que le principe universel n'était plus le principe de vie propre de l'homme. Ainsi, en relisant l'aphorisme que nous avons cité, on voit une idée toute différente de celle des anciens philosophes, et entr'autres de Maxwel, qui, deux siècles auparavant, avait écrit un traité du magnétisme universel auquel Mesmer s'était inspiré.

Maxwel dit : « C'est par l'esprit universel que tout est maintenu dans son état. Rien de ce qui est corps ou matière n'a d'activité, s'il n'est animé par cet esprit, et s'il ne lui sert en quelque sorte de forme et d'instrument. L'esprit de vie universel qui descend du ciel, pur, inaltérable, comme la lumière, est la source de la vie qui existe en chaque chose, car c'est lui qui les forme, les multiplie et leur donne la puissance de se propager. »

Bien que les progrès de la science aient conduit à opérer entre les différentes puissances impondérables qui président comme causes secondes à la vie de la matière, une synthèse qui, ralliant tous ces agents d'action, semble les faire sortir d'un seul fluide impondérable, il n'en reste pas moins une profonde démarcation entre les deux doctrines.

Admettre en effet que le principe de vie est absolument le même dans tous les êtres créés, c'est consacrer l'influence mutuelle de tous les corps de la création. Et comme parmi les créatures, l'homme a puissance, comme nous le verrons bientôt, d'agir sur l'impondérable qui vivifie son espèce, il faudrait croire qu'il peut aussi agir sur les autres êtres de la nature. Or, cette opinion est une erreur grossière. Elle a été la conséquence des principes de la doctrine du principe universel regardé comme vivifiant tout, et nous sommes affligés en la voyant professée par M. Ricard, dans son traité de magnétisme. Cet auteur dit que l'homme doué d'une volonté énergique peut attirer ou repousser, écarter

ou réunir, abaisser ou élever, dissiper ou accumuler les nuages qui l'avoisinent, et leur imprimer une direction déterminée. A l'appui de cette prétention, il rapporte que deux fois, exposé à la pluie de nuages groupés au-dessus du jardin où il se trouvait, il dégageda la place qu'il occupait, en sorte qu'une feuille de papier mise à terre n'était plus mouillée, tandis qu'une autre l'était un peu plus loin.

Il y a bien entre toute la nature une dépendance manifeste; mais ce n'est que cette influence qui rend la partie solidaire du tout, sans que cette partie puisse s'isoler et agir à son gré sur le tout, autrement l'harmonie serait troublée par un caprice de la volonté humaine. Mesmer a donc dit néanmoins une grande vérité dans cet aphorisme : « I. existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. »

L'expérience de tous les jours démontre cette influence. Un ciel orageux fatigue certaines personnes, d'autres présentent à l'avance un changement dans l'atmosphère. Le commencement de la nuit et l'approche de l'aurore ont une influence positive et toute opposée sur les paroxysmes des maladies, et ces changements divers coïncident avec les oscillations de la colonne barométrique. Mais il y a loin de là à ce magnétisme universel tel que Maxwel, Wirdig et Mesmer lui-même l'enseignaient.

Nous savons qu'on peut objecter à notre manière de voir l'action dont l'homme jouit quelquefois sur l'animal et sur les végétaux; mais cette action, dont nous reparlerons, est très-limitée et dépend surtout de la disposition individuelle de l'opérateur, dont le fluide nerveux se trouve plus analogue avec celui des appareils vitaux sur lesquels il agit. Ce n'est donc qu'une exception bien rare, qui toutefois se rattache à une faculté particulière dont l'homme était doué dans sa vie primitive.

De l'analogie que nous avons reconnu exister entre les différentes forces motrices de la vie de tous les êtres et le principe éthéré, il résulte évidemment un certain degré de solidarité entre chaque partie de la nature, solidarité qui fait qu'aucun corps ne peut se trouver en présence d'un autre, sans qu'il se développe un effet tendant, du plus ou moins, à opérer la fusion des deux corps, ou bien à les détruire, afin de pouvoir ensuite refaire une nouvelle combinaison.

A l'aide du principe que nous avons admis, la solidarité par laquelle toutes les parties de la création réagissent l'une sur l'autre dans certaines limites, s'expliquent les phénomènes des attractions et des répulsions, des combinaisons et des décompositions chimiques, des sympathies et des antipathies.

La vigne plantée près de l'orme y croît avec force et l'enlace de ses branches; l'aloès cherche un appui sur l'olivier, le figuier sur le platane; les aconits, les solanées croissent très-bien à l'ombre de l'if; le pavot voudrait être de la famille des graminées.

D'un autre côté, la vigne meurt près du laurier, l'olivier languit auprès du chêne, la ciguë périt auprès de la vigne et de la rue, ce qui faisait dire à J.-B. Porta que la ciguë n'était plus un poison si l'on buvait de la rue.

Les végétaux, qui se conviennent plus ou moins entre eux, sont aussi soumis à l'influence des astres d'une manière bien remarquable. Rappelons-nous que le pêcher dont on a dirigé les feuilles vers la terre, tord ses branches et ramène toujours ses feuilles vers le ciel? Les folioles de l'acacia, dès que la nuit vient, forment une ligne horizontale sur leur axe, et au jour elles deviennent verticales. Le ciel se couvre-t-il de nuages? les fleurs du *calendula pluvialis* se ferment et annoncent un orage, tandis que celles

du *sonchus sibericus* s'ouvrent à la tempête et se ferment dès que les brouillards s'enfuient. Cette action de l'atmosphère et des astres sur les plantes est tellement régulière, que Linné a classé les fleurs avec les instants où elles éprouvent ce changement sympathique, et il a pu fixer ainsi chaque heure de la révolution diurne de la terre; c'est ce qu'il a appelé l'*horloge de la Flore*.

Dans le règne animal, il serait encore bien plus facile de trouver de ces sortes d'influences; mais elles commencent à être soumises à certaines conditions. La famille des ophiidiens jouit d'une puissance terrifiante très-active, depuis les énormes serpents d'Amérique, qui paralysent l'animal qu'ils aperçoivent, jusqu'à la vipère qui, toute contractée sur elle-même, fixe de ses yeux étincelants la grenouille ou le rossignol, et force ce pauvre oiseau à cesser peu à peu ses chants joyeux pour pousser un cri aigu et descendre de branche en branche jusqu'à ce qu'il tombe sous la dent meurtrière. Le serpent à son tour est l'esclave du cerf; si celui-ci le rencontre, il s'arrête, se dresse devant le reptile, qui, se convulsant, est enfin forcé de ramper sous le pied de son ennemi. En vain l'agile belette voudrait-elle fuir, si ses regards ont rencontré ceux d'un crapaud! Le crapaud lui-même est victime de l'araignée, qui se déroule de sa toile sans craindre que le reptile hideux s'échappe. La perdrix ne peut plus voler dès que les yeux fascinateurs du chien l'ont frappée de vertige.

Cette influence mutuelle des différentes parties de la création avait été observée dès la plus haute antiquité et avait donné lieu à bien des systèmes. Étudiée avec une sorte de prédilection par les philosophes du moyen-âge, cet ensemble de phénomènes avait reçu d'eux le nom de magnétisme.

Ce fut la comparaison des phénomènes d'attraction et de

répulsion, produits par l'aimant, avec les effets de sympathie et d'antipathie observés dans les différents êtres de la création, qui porta à comprendre sous une même dénomination des phénomènes qui semblaient se rattacher à la même cause (1).

Nous avons jeté un rapide coup-d'œil sur tous les types créés qui précèdent notre espèce, et nous y avons trouvé ces curieux phénomènes d'influence que les anciens ont appelé *magnétisme*, les rattachant avec raison sous une même loi de causalité physique. Il nous reste à aborder l'étude des mêmes phénomènes dans l'espèce humaine, et à rechercher s'ils sont soumis à la même loi.

Cette étude constitue ce que Mesmer appela le *magnétisme animal*, et ce qu'avec plus de convenance et de logique nous appellerons, d'accord avec quelques auteurs modernes, *magnétisme humain*.

---

(1) *Magnès-aimant*. — Magnétisme minéral. — Magnétisme sidéral. — Magnétisme universel. — Magnétisme animal. Dénominations créées avant Mesmer.

---

---

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### MAGNÉTISME HUMAIN. — ACTION MAGNÉTIQUE — PHÉNOMÈNES NERVEUX.

Deleuze a défini le magnétisme, la faculté qu'a l'homme d'exercer sur ses semblables une influence salutaire, en dirigeant sur eux, par sa volonté, le principe qui le fait vivre.

Delausanne dit : « Le magnétisme animal est l'action de l'intelligence sur les forces conservatrices de la vie. »

M. Ricard accepte la même pensée et l'exprime ainsi : « Le magnétisme est la manifestation de la faculté volitive que possèdent tous les êtres. »

M. Dupotet donne le nom de magnétisme animal à l'influence occulte que les *êtres organisés* exercent à distance l'un sur l'autre.

Ces définitions restreignent les phénomènes magnétiques, en les faisant dépendre toujours de la volonté, car il est un ordre de phénomènes complètement indépendants de la volonté, et qui cependant appartiennent au magnétisme animal; ou bien elles confondent des effets qui diffèrent trop dans leur cause génératrice pour être groupés sous le nom de magnétisme animal.

Le mot *magnétisme* doit être consacré pour exprimer la grande loi qui établit entre toute la création les rapports de solidarité et d'influences dont nous avons parlé dans le premier chapitre. On peut y ajouter, pour plus de clarté, l'épithète *d'universel*.

L'influence des corps célestes entre eux et sur les autres parties de la création, est le *magnétisme sidéral*.

Celle de l'aimant sur les métaux, sur l'animal ou, sur l'homme, est le *magnétisme minéral*.

Celle des animaux entre eux, ou l'action de l'homme sur ces créatures, doit seulement prendre le nom de magnétisme animal.

Et il nous semble convenable et logique de former un groupe particulier des phénomènes qui résultent de l'influence de l'homme sur son espèce ou sur les autres, et de l'appeler *magnétisme humain*. Dans ce groupe on trouverait, si l'on voulait pousser plus loin l'exactitude logique, le *magnétisme animal*, comme nous l'avons dit au paragraphe précédent, puis le *magnétisme végétal*, quand l'homme cherche à influencer les végétaux, et enfin le *magnétisme inorganique*, quand il magnétise la matière brute.

Quoi qu'il en soit de cette subdivision, nous tenons à comprendre sous la dénomination de magnétisme humain toute influence qui a son centre d'action dans l'homme.

Il est nécessaire, pour étudier avec facilité tout ce que renferme le magnétisme, d'établir certaines divisions dans ses phénomènes. Ainsi nous considérons : un état nerveux, phénomène physiologique, comprenant tous les effets magnétiques sous le somnambulisme ;

Un état physiologique et psychologique, comprenant le somnambulisme et l'extase.

Chacun de ces ordres de phénomènes peut naître par une influence étrangère, réfléchie ou non réfléchie ; par l'influence de l'individu sur lui-même, et par l'influence d'une cause matérielle quelconque, agissant comme excitatrice du phénomène physiologique.

Disons un mot sur chacune de ces causes, qui sont capables d'apporter des modifications plus ou moins intenses dans l'état ordinaire de l'homme.

L'influence réfléchie et délibérée, c'est la magnétisation,

ou l'acte par lequel on apporte, par sa propre puissance, une modification quelconque dans l'organisme d'un individu que l'on veut soumettre à cette action. La volonté est le principe virtuel de cette magnétisation, et comme vouloir c'est se déterminer et prendre une direction d'action, il en résulte que l'action c'est la puissance de vouloir réduite en acte; la volonté porte donc nécessairement l'action sur un sujet qui la reçoit; de là, en magnétisme, il doit y avoir deux êtres en deux états différents, l'un actif, l'autre passif. Si les deux forment une volonté opposée, les conditions de magnétisation n'existent pas; c'est une lutte où le plus faible quelquefois succombera.

Le magnétiseur doit donc demander l'absence des mouvements volontaires et le calme de l'esprit, parce qu'autrement le sujet sécréterait lui-même de l'électricité, en saturerait son organisation, en exhalerait même, et serait bien loin d'en pouvoir recevoir.

L'imagination du magnétisé est donc loin d'être favorable à l'apparition des phénomènes magnétiques; elle est au contraire nuisible, parce que l'âme, en faisant travailler les organes de la pensée, les excite et fait circuler par tous les nerfs un fluide nerveux abondant qui augmente la résistance vitale, et s'oppose, quelquefois complètement, à l'envahissement du système nerveux par un fluide étranger.

Nous avons montré que l'homme possédait une espèce d'électricité particulière, et c'est à l'aide de cet impondérable que l'âme agit sur le corps, et perçoit les sensations de celui-ci.

Tout mouvement volontaire est produit par la contraction des muscles, sous l'influence de l'agent nerveux mis en action par la volonté. Il y a dans ces actes de la vie de relations le germe des phénomènes magnétiques, car ils s'accomplissent sous la puissance de la même loi.



En effet, de même que la volonté suffit pour envoyer le fluide nerveux dans le doigt et le modifier de manière à produire tel ou tel mouvement, de même aussi il suffit de le vouloir pour que ce fluide arrive en plus grande abondance à la surface cutanée, et le faire sortir par les filets nerveux qui viennent s'y épanouir.

Il y a certaines parties de la périphérie du corps vers lesquelles la concentration et l'émission du fluide nerveux est plus facile que dans d'autres; cette différence trouve sa cause dans des dispositions anatomiques particulières.

Depuis que les magnétiseurs expérimentent, il était connu que l'émission du fluide était plus active par les mains, les doigts, la tête, l'épigastre et les orteils; or, les travaux postérieurs et récents sur les *corpuscules de Pacini* (1), ont démontré un petit appareil nerveux très compliqué existant, comme terminaison des filets nerveux, dans le tissu cellulaire sous-cutané de la pulpe, des doigts, des orteils, de l'épigastre et autres parties périphériques du corps. Il en existe aussi dans le mésentère; le but de ces derniers se rattache à la dynamisation du grand sympathique, qui possède, comme on sait, des propriétés indépendantes du cerveau, et qui pour cela doit modifier le fluide nerveux du centre cérébro-spinal.

---

(1) Les corpuscules de Pacini sont des petits corps sphéroïdes, un peu moins gros qu'une tête d'épingle, transparents, creusés d'un canal qui se prolonge en forme de pédicule, lequel loge un filet nerveux. Le pédicule est composé de lamelles, comme imbriquées, lamelles qui renferment un liquide. La fibre nerveuse se termine en bouton.

Cet appareil nerveux, placé à la surface tactile, joue, comme on peut se le figurer, un grand rôle dans les phénomènes d'électricité humaine. L'analogie est frappante avec l'appareil des poissons électriques, qui sont composés de tubes cylindroïdes à parois lamellées et à terminaison sphérique.

On conçoit maintenant comment le corps humain ne perd pas toute l'électricité qui se forme dans son intérieur, puisque ce fluide est porté jusqu'à la périphérie par des conducteurs qui se terminent par un tubercule sphérique, et qui sont encore recouverts par l'enveloppe épidermoïde, substance très peu conductrice de l'électricité.

Malgré cette disposition, qui a jusqu'à ce jour trop peu fixé l'attention des physiologistes, il est des circonstances qui favorisent l'exhalation du fluide nerveux, telles que la transpiration cutanée, qui accompagne ordinairement une surexcitation de la vitalité, les corps environnants qui peuvent agir par attraction, et la volonté surtout.

Une organisation puissante, jointe à une grande activité cérébrale, sont des causes d'une production abondante de fluide magnétique, et d'un rayonnement involontaire de cette force. Aussi les personnes qui sont douées de ces dispositions naturelles donnent-elles lieu à ces nombreux phénomènes de sympathie et d'antipathie, jusqu'à ce jour si peu compris. En présence de certaines personnes ne sent-on pas un trouble inconnu, une sorte de domination, ou bien quelque chose de doux et d'explicable? D'autres fois on est excité, les idées s'exaltent dans le sens de celles de l'étranger, les forces physiques sont augmentées ou déprimées. Et si l'intelligence de celui qui impressionne ainsi ceux qui l'entourent se trouve excitée et désireuse de convaincre par la parole, alors l'action devient extraordinaire et envahit des masses. C'est là le levier à l'aide duquel les grands génies, les âmes fortement pénétrées de ce qu'elles disent, transforment sous leurs voix la foule qui les écoute.

C'est par cette loi physiologique que se communiquent les passions, les émotions, les terreurs, les convulsions.

Ceux qui expliquent ces phénomènes par l'imitation,

n'expliquent rien, car il leur reste à dire pourquoi l'organisme humain imite les actes d'une autre organisation.

Tout homme qui a la faculté de vouloir peut donc magnétiser. Pour cela, il doit chercher à saturer du fluide qu'il sait émaner de lui, l'individu qu'il veut magnétiser. Cet effet constitue la magnétisation ordinaire, et la cause en est mixte, puisque deux agents y concourent : la volonté et le fluide. Nous faisons de cette magnétisation un groupe distinct, parce que nous verrons qu'il est des cas où l'un de ces deux agents n'est pas nécessaire pour la production des phénomènes. Etudions-le donc séparément.

*Effets sur l'homme.* — La disposition à être magnétisable est loin d'être la même chez tous les hommes. Quelques-uns même, bien peu pourtant, n'éprouvent absolument rien. Ces variations de susceptibilité tiennent à mille causes, soit à la constitution, au tempérament, aux maladies, à l'âge, au sexe, au climat, à l'heure de l'expérience, à l'état moral, aux assistants. Beaucoup de ces causes peuvent venir de la part du magnétiseur, en sorte que l'un n'obtient rien quand un autre magnétisera la même personne réfractaire.

Nous avons consacré un chapitre à l'étude des procédés, nous n'en dirons rien ici, et nous passons de suite aux effets nerveux qui résultent de la magnétisation.

Chez les individus magnétisables, les sensations et les changements ressentis sont très variables; mais on voit que le système nerveux tend à opérer une crise qui doit changer son mode fonctionnel ordinaire. Les yeux larmoient, la peau devient chaude, sèche ou humide; la sueur quelquefois est abondante; des bâillements se succèdent; une impatience générale, des fourmillements aux extrémités, des soubresauts dans les membres, des envies de dormir ou d'aller au ventre se manifestent; le pouls est accéléré, plus rarement il est ralenti; les yeux s'appesantissent, *les paupières se*

*colent*, un calme bienfaisant se répand dans le magnétisé; d'autres fois des frissons courent le long de l'épine dorsale; ils suivent la main du magnétiseur; quelquefois il apparaît des convulsions générales ou partielles, ou bien la respiration semble suffoquée; il y a une espèce de délire. On voit par opposition certains individus tomber dans une sorte de léthargie; ils sont frappés de catalepsie, ne pouvant ni remuer ni parler; ils entendent quelquefois sans pouvoir le faire comprendre; si l'on donne une position à leurs membres, elle se conserve d'elle-même. Des secousses semblables à celles que procure un corps électrisé se manifestent à l'approche du doigt du magnétiseur.

S'il y a disposition au somnambulisme, alors le cerveau ressent primitivement l'action. Les nerfs moteurs de l'œil se tendent, et si le sujet lutte pour tenir les yeux ouverts, cette tention frontale, orbitaire et temporale devient douloureuse. La tête s'engourdit, les paupières clignent, tout le corps s'affaisse. En même temps, le plus souvent, ou bien avec les phénomènes cérébraux, la même action se passe au grand sympathique. Les plexus se serrent, le diaphragme se contracte; il y a anxiété, trouble de la respiration, quelquefois un rire convulsif, des sanglots, une agitation bruyante des intestins; enfin, bientôt il y a perte de connaissance, et le passage au somnambulisme est opéré. Les deux appareils du système nerveux reçoivent dès-lors un même fluide.

Ces divers phénomènes nerveux sont portés quelquefois à un degré qui effraie ceux qui n'ont pas l'habitude du magnétisme, et, par suite de leur inquiétude, ils accroissent d'intensité. Il faut donc ne jamais oublier que l'on est toujours maître d'empêcher le moindre mal, et que, dès qu'on le veut, on remet le sujet à son état premier; cela, du reste, demande certaines précautions que l'expérience seule

apprend. Il en est de même de la période que traversent les magnétisés pour arriver au somnambulisme; elle peut être inquiétante; mais si l'on sait la diriger et l'aider, elle s'accomplira facilement, tandis que dans le cas contraire elle n'amènera pas le somnambulisme, et laissera une fatigue générale. La crise somnambulique se déclare, comme nous venons de le dire, après cette perturbation nerveuse; cependant cela est loin d'être constant, et chez beaucoup de personnes elle se manifeste après un sommeil calme et profond, en sorte qu'il est assez difficile de savoir le moment où elle a lieu. L'habitude seule peut l'enseigner et donner le tact nécessaire pour ne pas questionner et forcer à parler avant qu'il ne soit temps, car agir prématurément c'est arrêter l'effet désiré, et on réveille ainsi le magnétisé.

Les phénomènes dont nous venons de parler se présentent sans ordre, isolés ou réunis, éphémères ou persistants, pendant toute la durée de la magnétisation. Cependant le magnétiseur a sur leur apparition, leur degré et leur durée, une puissance positive, de manière que presque toujours il obtient ceux qu'il veut, et annule ceux qu'il croit inutiles.

Parmi ces effets nerveux il en est quelques-uns que l'on s'attache à produire par des motifs particuliers, comme pour favoriser le sommeil, pour exciter quelque crise, ou pour porter la conviction.

Ces effets sont principalement la paralysie des paupières, celle d'un membre ;

L'attraction d'un membre ou de plusieurs ensemble par la main placée à distance ;

La catalepsie ou la persistance de la pose donnée à un des membres ;

L'insensibilité aux douleurs physiques.

Ces phénomènes sont produits par le fait de l'envahisse-

ment du système nerveux du sujet et de tous ses organes par le fluide du magnétiseur.

On a cru longtemps que la paralysie, la catalepsie et l'insensibilité, ne pouvaient être déterminés que chez les sujets arrivés à la période d'un sommeil magnétique complet et même du somnambulisme. Mais l'expérience a démontré que ces phénomènes pouvaient être produits sur des personnes qui restaient éveillées.

Toutefois, ces effets magnétiques n'atteignent leur somme d'intensité et de fréquence que chez les individus éminemment prédisposés au somnambulisme, et même le plus souvent seulement dans cet état particulier.

L'insensibilité aux grandes douleurs ne peut, suivant nous, être produite que sur les sujets capables du somnambulisme et le plus souvent dans cet état. Quand on agit sur une de ces personnes *éveillées*, on peut frapper également d'insensibilité une partie quelconque de son corps.

Plus rarement on peut encore produire une insensibilité locale sur des personnes éveillées qui ne paraissent susceptibles d'*aucun effet magnétique important*. Le docteur Viancin croit plus explicitement que nous à cette puissance de localiser l'insensibilité sur presque tout le monde; mais malgré que nous ayons obtenu quelques succès, nous nous renfermons dans notre manière de voir.

Nous dirons la même chose pour l'insensibilité à l'électricité des machines, des piles ou des aimants rotatifs. Pour qu'elle s'établisse, il faut que le système nerveux du sujet soit complètement envahi par le fluide magnétique, et qu'un sommeil magnétique profond ait été provoqué. Ce n'est que sur des somnambules qu'il est possible de maintenir l'état de veille dans le cerveau, pendant que le corps magnétisé est soumis au choc d'une batterie électrique sans en rien éprouver.

Les expériences les plus étonnantes sur ce sujet appartiennent à M. Lafontaine. Laissons-le parler lui-même :

« A Caen, dans le cabinet de physique de l'Académie, je soumis *mon somnambule* Eugène à une pile des plus fortes. M. Delafoy, professeur de physique, dirigeait les expériences.

» . . . . . Le docteur Lebidois se distinguait par son incrédulité; il doutait même de la loyauté de M. Delafoy, et l'accusait de ne pas donner les secousses assez fortes.

» Pour le convaincre, je lui proposai de soutenir les chocs avec le somnambule; il accepta : il prit d'une main l'un des cylindres, de l'autre une chaîne tenue également par Eugène, qui de l'autre main tenait un cylindre.

» M. Delafoy, piqué qu'on doutât de sa loyauté, et convaincu par les expériences précédentes, qu'Eugène était complètement insensible, donna un choc tellement fort, que M. Lebidois fut renversé par terre, et qu'il resta quelques moments avant de pouvoir se remettre. Eugène au contraire était resté calme, impassible, et n'avait absolument rien senti.

» Il n'était plus possible de douter de l'insensibilité, et la majeure partie des médecins de la ville, qui étaient présents, demeurèrent convaincus que par le magnétisme on pouvait rendre insensible tout le corps d'un individu.

» Je fis plus, je voulus leur prouver que tout éveillé on pouvait paralyser la sensibilité d'une partie du corps même à l'électricité.

» Après avoir éveillé Eugène, je lui cataleptisai les deux bras; j'agis fortement sur la poitrine, sur les épaules, sur les trajets des muscles et des nerfs, et je le soumis de cette manière à l'électricité.

On remit les deux cylindres dans les mains d'Eugène, après lui avoir préalablement mouillé les mains avec de

l'eau acidulée, comme dans les expériences précédentes; M. Delafoy donna une secousse électrique; Eugène qui d'abord était fort effrayé, se remit bientôt en n'ayant rien senti, et fut le premier à demander d'autres essais qui furent exécutés.

» Je fis l'expérience sur les membres inférieurs, je cataleptisai les jambes; et, après lui avoir mouillé les pieds nus, nous y attachâmes les cylindres, et on donna des secousses; ce qui amusait très fortement Eugène, qui, jusqu'à ce moment, ne croyait pas à tout ce qu'on lui disait des expériences faites pendant son sommeil.

» Je donnai cette preuve d'insensibilité sur beaucoup de personnes, et je l'ai toujours regardée comme la plus convaincante. Voici un cas où je produisis l'insensibilité assez grande, pour que, dès la première fois, je pusse soumettre le sujet à une batterie.

» A Dublin, dans une séance publique, je magnétisai M. Ford; en quelques minutes il fut endormi, cataleptisé et rendu insensible. Je le soumis à une batterie galvanique, et il soutint le choc sans éprouver la moindre sensation (1). »

*Magnétisation sur soi-même.* — Puisque le fluide nerveux peut être accumulé, soutiré, et dirigé par la volonté seule ou aidée de mouvements des membres qui servent de conducteurs à l'agent magnétique, il est indubitable que ces effets peuvent se produire en nous par nous-même. Ce n'est plus une saturation d'un fluide étranger que nous déterminons, c'est un simple déplacement. Par cette raison, les effets doivent être infiniment plus inférieurs dans l'ordre phénoménal, car pour obtenir l'insensibilité ou la catalepsie, ou le somnambulisme, il faudrait qu'il s'opérât une conges-

---

(1) *Loco citato*, page 96.



tion du fluide propre de l'opérateur dans l'appareil cérébral, ce qui amènerait une perturbation sérieuse dans ses fonctions physiologiques.

On a des exemples de sommeil magnétique et de somnambulisme même provoqué de cette manière, et tous ont été accompagnés d'accidents.

Quand on a besoin de se magnétiser, on doit donc ne point chercher à provoquer le sommeil par des passes ascendantes; il faut se borner à agir sur l'économie par des courants généraux, et sur les parties malades par tous les procédés applicables aux autres, comme accumulation, soustraction, établissement de courants. On peut ainsi obtenir des effets sensibles et salutaires, quand on opère dans un état de souffrance qui ne réagit pas d'une manière intense sur les fonctions cérébrales.

*Effets sur les animaux.* — Il y aurait beaucoup à dire sur la puissance de l'homme sur l'animal. Nous croyons qu'elle était inhérente à sa nature, et nous pouvons nous en faire une idée, en réfléchissant à ces phénomènes que nous offrent çà et là quelques hommes qui ont pu, soit sciemment et volontairement, soit par nature et par instinct, reconquérir quelque chose des débris de notre puissance primitive.

Quelle est la portée de ce verset de la Bible : « Tu domineras tout animal qui se meut sur la terre!... » Le philosophe Bautain s'exprime ainsi : « C'est à la lumière d'une haute philosophie que j'ai reconnu que tout ce qui existe, vit et se meut sur la terre est subordonné à l'homme, roi de ce monde par un droit vraiment divin, et manifestant sa puissance et son autorité par son port, par son regard et par sa parole. Oui, je l'ai vu, j'ai vu un de mes semblables, un homme ignorant, mais fort de sa volonté, s'enfermer seul dans la cage d'un lion affamé, et là, par l'énergie de son regard, maîtriser la férocité de l'animal le plus féroce, et le

contraindre d'un signe à se coucher à ses pieds comme un agneau. »

La magnétisation peut produire sur les animaux les plus grands effets, quand elle est pratiquée par certains hommes, car nous ne croyons nullement à l'action de tous ceux qui sont d'ailleurs d'excellents magnétiseurs.

Le chien, le chat, le singe, l'écureuil, le serpent, l'araignée, le cheval, le lion, la hyène, ont été magnétisés, et ont ressenti la puissance de l'homme à des degrés extraordinaires. Ainsi, passant sous silence ces arrêts subits, cette fascination que beaucoup d'hommes obtiennent sur des chiens irrités, cette somnolence et cette agitation qu'on provoque chez le chat, rappelant seulement l'attraction des psyllés de l'Egypte sur les petits serpents, nous citerons les effets obtenus par M. Lafontaine, en séances publiques, sur des chiens magnétisés au point de rester insensibles aux piqûres et aux coups; le sommeil de deux lions, sous son action, et l'insensibilité de ces rois du désert aux piqûres des pattes et des naseaux; la fureur de la hyène, sous cette puissance inconnue, fureur se renouvelant par la seule présence, et tellement épouvantable que le maître de la ménagerie, craignant que la bête ne brisât sa cage, pria M. Lafontaine de ne plus reparaitre.

L'influence magnétique de l'homme sur les animaux est donc incontestable, et peut être utilisée à son profit comme à celui des animaux qui l'entourent, lorsqu'ils ont quelque maladie.

*Effets sur les végétaux.* — Nous n'entendons pas parler ici de la magnétisation qui peut s'opérer sur des arbres, pour les rendre des condensateurs de fluide magnétique, non, c'est de l'action magnétique de l'homme sur la vitalité des végétaux que nous voulons dire un mot.

Pour notre part, nous y croyons peu; mais si les expé-

riences que nous allons citer se renouvellent entre les mains de différentes personnes et sous les nôtres, nous adopterons pleinement cette extension du magnétisme humain.

« Un horticulteur avait deux géraniums, dont l'un se mourait et n'avait jamais plus d'une feuille, qui jaunissait et tombait aussitôt; l'autre était constamment vert et se conservait très bien.

» Je magnétisai celui qui se mourait, et, après quelques jours, il eut plusieurs feuilles qui ne jaunirent plus. Le géranium prit de la vie, et bientôt après il fut couvert de feuilles; bien plus, il avait dépassé de beaucoup celui qui n'était pas malade; je continuai et il donna des fleurs avant l'autre.

» Je dus penser, et l'horticulteur également, que le fluide communiqué à cette plante lui avait donné de la force et de la vie; je l'avais arrosée avec de l'eau magnétisée, pendant que l'autre était arrosée avec l'eau ordinaire (1). »

Voici maintenant un extrait du rapport d'un médecin de Saint-Quentin (M. Picard), concernant des expériences faites sur des végétaux : elles semblent prouver d'une manière victorieuse l'action du fluide nerveux sur les végétaux.

« Le 5 avril, je greffai en fente six rosiers, sur six beaux et vigoureux églantiers. Je les avais choisis au même point de végétation.

» J'en abandonnai cinq à leur marche naturelle, et je magnétisai le sixième matin et soir, environ cinq minutes seulement. Le 10, le magnétisé, que je désignerai sous le n° 1, avait déjà développé deux jets d'un centimètre de long; et le 20, les cinq autres entraient à peine en végétation.

» Au 10 mai, le n° 1 avait deux beaux jets de 40 centi-

---

(1) Lafontaine. *L'Art de magnétiser.*

mètres de haut, surmontés de dix boutons; les autres avaient de 5 à 10 centimètres, et les boutons étaient loin de paraître. Enfin, le premier fleurit le 20 mai, et donna successivement dix belles roses!.... Ses feuilles avaient environ le double d'étendue de celles des autres rosiers.

» Je le rabattis aussitôt la fleur passée, et en juillet il avait acquis 42 centimètres, et me donnait le 25 huit nouvelles roses. Je le rabattis de nouveau à 15 centimètres, et aujourd'hui 26 août, il forme une belle tête par douze rameaux florifères de 64 centimètres de haut.

» Ainsi, cette greffe faite le 5 avril, ayant donné en deux floraisons dix-huit belles roses, est sur le point de fleurir pour la troisième fois, et j'ai tiré des rameaux que j'ai rabattus trente-huit écussons, dont plusieurs ont déjà donné des fleurs depuis trois semaines, tandis que les cinq autres n'ont fleuri qu'à la fin de juin, et leurs rameaux n'avaient acquis que 15 à 20 centimètres, un seul en avait acquis 20!....

» Enfin, je voulus pousser à l'extrême, et savoir si je pourrais agir seulement sur une partie d'un végétal.

» A cet effet, sur un beau pêcher de grosse mignonne en espalier, je choisis un rameau du centre sur lequel il y avait trois pêches; je les magnétisai tous les jours pendant environ cinq minutes, et au bout de quelques jours seulement ces trois pêches se faisaient déjà remarquer par leur volume! Je continuai, et le 24 août je cueillis ces trois pêches en parfait état de maturité; elles avaient 24, 22 et 21 centimètres de circonférence, grosseur que presque jamais cette espèce de pêche n'atteint dans notre pays froid et retardataire; les feuilles de ce rameau étaient sensiblement plus épaisses que les autres et leurs nervures avaient le double de grosseur; le reste du fruit de ce pêcher est d'une belle venue; il est au même point de maturité que

celui des autres jardins du pays, c'est-à-dire que les pêches ont toutes environ 14 à 15 centimètres de circonférence, et que très probablement on n'en cueillera pas avant le 20 ou 25 septembre, ce qui fait près d'un mois d'avance sur le même arbre et sur tous ceux des environs. »

Ces phénomènes extraordinaires, qu'on est porté à rejeter, semblent bien moins incroyables, quand on les rapproche de ceux produits par l'éther sur les végétaux. Tout récemment en effet, M. Clémens, professeur des sciences naturelles à Vevay, a communiqué à la Société vaudoise des Sciences un mémoire dans lequel il rend compte d'expériences faites sur certains végétaux avec l'éther. Il résulte de ces curieux essais, que l'irritabilité des étamines du *berberis vulgaris*, et celle de la *mimosa pudica* sont abolies par l'action de l'éther, puis rendues après la cessation de l'action de cet agent.

*Effets sur les corps inorganiques.* — Si le fluide magnétique est dirigé sur un corps inorganique, il s'y accumule, y reste concentré sans que nos sens puissent trouver aucun changement dans ce corps, et nous ne pouvons juger de cette magnétisation que par l'action du corps sur des individus très impressionnables au magnétisme. De cet effet magnétique on peut tirer de grandes lumières sur l'existence du fluide magnétique et sur sa nature; Mesmer l'avait reconnue et l'avait mise à profit dans ce qu'il appelait des réservoirs.

Ces corps magnétisés ne conservent pas tous aussi longtemps le fluide magnétique; cela dépend sans doute de leur état moléculaire, qui les classe à un rang plus ou moins élevé dans l'échelle ontologique basée sur le principe de vie.

Les effets magnétiques peuvent donc être déterminés par un corps magnétisé, loin de tout magnétiseur et à son insu.

Voilà le secret de la plupart des somnambules à consultations, qui s'endorment au moyen d'un anneau, d'une médaille.

Les docteurs Lœventhal et Reuss, de Moscou, ont publié quelques expériences à ce sujet. Ayant magnétisé du verre, celui-ci détermina promptement le somnambulisme; ce corps vitreux, lavé dans l'eau et frotté avec du linge, puis donné au même sujet, l'endormit en une minute et demie. Le même verre magnétisé, lavé dans l'alcool, l'ammoniaque, l'acide nitrique, l'acide sulfurique, produisit de même le sommeil, sans paraître avoir rien perdu du fluide magnétique. Ces savants ont fondu de la cire, de la colophane, du soufre magnétisés, et après le refroidissement ils ont constaté les mêmes effets. Les objets magnétisés, conservés avec soin, donnaient les mêmes résultats après six mois. Ces médecins firent plusieurs contre-épreuves avec des objets semblables, mais non magnétisés; il n'y eut pas de résultat.

Ces relations, suivant nous, manquent des détails nécessaires pour qu'on puisse bien apprécier l'expérience, car nous avons obtenu des effets un peu contradictoires. Ainsi nos somnambules, loin de trouver aussi puissants des corps après leur fusion, nous défendent de faire bouillir l'eau magnétisée; nous savons bien que l'eau n'est pas un corps solide, et que cela fait peut-être quelque chose. Des morceaux de fer magnétisés ont conservé leur puissance près d'un an; mais plongés dans l'eau, une heure répétée plusieurs jours, le somnambule n'éprouva plus rien.

Ces travaux concordent cependant à prouver l'accumulation du fluide magnétique dans les corps inorganiques, et nous allons citer des expériences récentes qui nous appartiennent, et qui démontrent le même principe.

Une somnambule nous avait dit voir une certaine plante

que réclamait une maladie dont elle s'occupait, mais sans pouvoir en trouver le nom. Pour nous donner des renseignements précis, elle avait besoin de plus de recueillement, et sentit que sa lucidité pourrait être à son apogée dans le milieu d'une nuit qu'elle fixa. Comme il nous était impossible de la magnétiser à cette heure, elle chercha et trouva le moyen suivant : « Il faut magnétiser pendant trois jours, un quart d'heure chaque, un morceau de fer de la grandeur d'une pièce de cinq francs, me le remettre et me commander de le poser à onze heures sur ma tête, après avoir pris du papier et un crayon. Ce fer m'endormira, ma clairvoyance sera parfaite une heure après, alors je verrai la plante, son nom et l'endroit où elle croît; j'écrirai cela et vous le donnerai. » Cette indication de la somnambule fut exactement remplie et réussit parfaitement.

Le fer avait été un condensateur de fluide magnétique, qui s'en était dessaisi au contact d'un corps ayant plus d'affinité pour ce fluide que le métal.

Ayant magnétisé une bouteille vide et l'ayant présentée à une autre somnambule, elle déclara y voir une vapeur lumineuse qui s'évaporait en elle dès que le contact avait lieu. D'autres personnes magnétisant chacune à leur tour cette bouteille, la somnambule vit chaque fois un fluide différent, plus ou moins brillant, suivant leur force nerveuse et suivant leur sexe, nommant les personnes desquelles il était sorti quand un rapport magnétique avait été établi.

Un flacon ayant été chargé par trois magnétiseurs immédiatement l'un après l'autre, la somnambule dit voir trois fluides superposés par couches, et elle en indiqua l'ordre exact.

Nous avons répété ces expériences très souvent, sans les trouver jamais en désaccord, et elles furent toujours faites sans que les somnambules se doutassent de ce que nous voulions obtenir. Nous fîmes aussi les épreuves en sens con-

traire, c'est-à-dire que parfois nous présentions une fiole non magnétisée, et qu'alors on ne voyait rien.

Ayant appelé l'attention de différentes somnambules sur des objets magnétisés, elles les virent constamment imprégnés de ce fluide lumineux qui sortait de nous, que les unes appellent vapeur, lumière, et que les autres définissent fumée brillante.

On comprend le parti qu'on peut tirer de ces condensateurs magnétiques. Les traitements de Mesmer, de Puységur et des anciens magnétiseurs par les baquets et arbres magnétisés, étaient basés sur le principe de l'accumulation du fluide magnétique. Cette cause n'était pas la seule à agir sur cette réunion de plusieurs personnes.

Les individus susceptibles d'entrer facilement en somnambulisme sont ceux qui, comme nous l'avons dit, ressentent le plus vivement l'action des objets magnétisés. Mais les autres personnes peuvent aussi en éprouver quelque effet. Ainsi on voit des douleurs soulagées, les forces soutenues, des accès fébriles ou nerveux arrêtés par le contact prolongé d'un mouchoir, d'une plaque de verre magnétisée. Il faut, pour que ces objets agissent dans ces cas, les porter à nu sur la partie malade ou sur l'épigastre.

C'est encore ici la place de parler du pendule magnétique. Le pendule magnétique, connu depuis bien des années par les magnétiseurs, est une petite boule de nature quelconque, suspendue à un fil ordinaire. Le fil tenu par les doigts, le bras bien fixé, et la volonté formant une direction à suivre, la petite boule obéit sans que le moindre mouvement de la main ait pu la diriger.

Nous avons opéré devant une somnambule; elle a vu le fluide magnétique glisser le long du fil et le balancer comme nous le voulions. Cette expérience ne pouvant convaincre personne, nous avons essayé d'agir en fixant le fil à un



corps solide, et notre main touchait seulement l'extrémité du fil, qui était collée, mais nous n'avons rien obtenu. D'autres personnes ont essayé aussi infructueusement que nous; et nous avouerons que la tentative que nous avons vu faire à l'auteur d'une brochure qui traite ce phénomène ne nous a pas convaincu. Cela serait possible si l'on trouvait un corps qui pût isoler le fluide magnétique, car tous ceux auxquels on attachera le fil du pendule absorberont le fluide avant qu'il puisse agir sur le pendule.

Tous les corps inorganiques peuvent être saturés de fluide magnétique et agir ensuite sur les *individus impressionnables*. Nous avons vu l'utilité qu'on pouvait retirer de divers objets magnétisés, mais nous appellerons l'attention sur l'eau, qui peut ainsi devenir un médicament ou un auxiliaire thérapeutique très-important. Donnée comme boisson, quand elle est bien magnétisée, elle agit dans le sens de la force réactionnelle de la vitalité de l'organisme malade. Elle adoucit ou tonifie; elle purge ou diminue les évacuations, suivant les besoins de la nature.

Le fluide magnétique, en se combinant et en traversant les corps inorganiques, emporte quelque chose de la qualité substantielle de ces corps, et peut ensuite agir sur l'organisation humaine dans le même sens que ces substances elles-mêmes.

Cette particularité est encore très peu étudiée, sa valeur scientifique ne doit donc être admise qu'avec une certaine réserve. Pour notre part, nous avons fait encore trop peu d'expériences pour nous prononcer d'une manière générale qui nous fasse adopter ce phénomène comme une loi constante qui agirait sur tous les individus.

C'est le docteur Viancin qui a fait connaître cette nouvelle branche du magnétisme, et voici quelques lignes d'une des lettres qu'il nous écrivait à ce sujet :

« L'ingestion des actions dynamiques des substances est constante sur tout le monde. Cette ingestion se fait par des insufflations le plus souvent, et à l'aide de tubes de verre dont la forme a la plus grande influence.... Pour la plupart des remèdes, quel que soit le point que l'on magnétise par insufflation ou autrement, toute l'organisation ne peut manquer d'être envahie par le dynamisme du remède, dont les symptômes se trahiront sur leurs points d'élection ordinaire, excepté toutefois l'ipécacuanha et plusieurs autres substances. Ainsi, par le magnétisme, l'ipécacuanha donne le tétanos comme la strychnine, et agit surtout sur le cœur et le poumon ; le mercure donne le plus souvent le tremblement mercuriel.... »

» Léonidas Guyot a failli faire périr un médecin réfractaire, en le magnétisant à travers la noix vomique ; il a ensuite dissipé les accidents, comme on le fait ordinairement, avec des passes. Avec du colchique, il a purgé toute une chambre.... J'ai guéri d'une manière éclatante, dans dix jours, une méningite chronique sur un enfant, magnétisant à travers le laudanum Rousseau. M. J...., se magnétisant à travers l'iode par insufflation, s'est guéri d'un hydrocèle compliqué d'œdème du cordon. M. Toupiolle vient de corriger un employé, stupide et vieux réfractaire, en le magnétisant pendant deux heures avec l'aloès ; le lendemain, le vieux récalcitrant a été pris d'une diarrhée qui dura plusieurs jours.... »

M. Viancin appelle ce genre de phénomène *pharmacomagnétisme*. Si, comme nous l'espérons d'après nos propres essais, l'action magnétique, exercée à travers une substance médicinale, se revêt des qualités de cette substance, une ère nouvelle s'ouvrira pour le magnétisme thérapeutique. Pour que l'opinion que nous énonçons soit fondée, il faudra que les expériences réussissent sur des personnes re-

connues insensibles à l'action magnétique dans l'ordre phénoménal, et qu'encore, pour plus de certitude, le magnétiseur agisse sur un médicament enfermé dans un papier fermé, médicament dont il ignorera la nature.

Pour terminer l'étude du magnétisme de l'homme appliqué aux corps inorganiques, nous devons dire quelque chose de l'aimantation produite par le fluide nerveux.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, qu'ayant soumis des aimants à l'examen de plusieurs somnambules, elles reconnurent les fers aimantés chargés d'un fluide qui différait de ceux produits par l'électricité et par le magnétisme humain. Elles distinguaient l'accumulation de ce fluide magnétique minéral aux extrémités des barreaux aimantés. L'une de ces somnambules, amenée par l'analogie du fluide de l'aimant avec le nôtre, voulut que nous magnétisassions une aiguille à tricot, nous assurant que cela devait l'aimer. Nous ne réussîmes pas, mais elle conserva sa conviction.

Partingdon, dans ses cours de physique, observa une personne dont le pouce attirait un pôle de l'aimant, et un autre doigt de la même main qui le repoussait.

Beraudi ayant plongé une aiguille d'acier dans le nerf crural d'un lapin, la trouva aimantée de manière à attirer la limaille de fer.

Burdach, qui cite ces faits dans sa *Physiologie*, tom. IX, conclut à l'existence du fluide magnétique minéral dans le corps humain. Nous n'adoptons pas son opinion d'une manière absolue, parce que nous croyons que ce fluide ne se forme qu'accidentellement par une modification du fluide nerveux.

D'autres physiologistes, et M. Prevôt de Genève entr'autres, ont obtenu des résultats analogues. Ce savant physicien plaçait des aiguilles de fer doux près des nerfs et per-

pendiculairement à leur direction : alors au moment où, en irritant la moelle épinière de l'animal, on déterminait des contractions musculaires, l'aimantation s'opérait.

M. Ricard rapporte avoir, de concert avec une somnambule, aimanté un fer. Nous savons que le docteur Despine, d'Aix, a observé très souvent le même phénomène sur plusieurs de ses malades, cataleptiques naturelles ou magnétiques.

Voici quelques fragments d'une lettre que ce savant nous écrivait sur cet intéressant phénomène :

« J'ai vu l'aimantation spontanée de plusieurs petits instruments dont se servait madame Schmitz Baud, cataleptique dont j'ai parlé dans mon ouvrage. Cette dame travaillait à l'horlogerie. Tournevis, pinces-bruxelles, etc., étaient aimantés dans les jours qui précédaient ses grandes crises nerveuses. Quatre à cinq jours, dans ces époques, d'usage habituel de ces instruments, les aimantaient assez pour qu'ils pussent soulever de la limaille, de petites vis, des aiguilles d'acier; ce qui impatientait au dernier degré l'ouvrière, vu que, plaçant une vis dans son trou, elle l'enlevait dès qu'elle éloignait l'instrument. J'ai un tournevis qui, aimanté ainsi il y a deux ans, a conservé la vertu magnétique. Non-seulement ce phénomène impatientait la malade, mais aussi le maître chez qui elle travaillait, parce qu'il lui fallait fournir ainsi tous les huit ou dix jours de nouveaux instruments. »

M. Lafontaine, et M. Thilorier si connu pour avoir solidifié l'acide carbonique, avaient obtenu, en 1844, la nomination d'une commission de l'Académie des Sciences, pour constater le phénomène de l'aimantation par le fluide nerveux. Mais M. Thilorier, en l'absence du magnétiseur Lafontaine, expérimenta seul devant M. Arago, et obtint des effets que M. Arago renouvela immédiatement, en se

plaçant dans la direction du méridien magnétique. Cette circonstance, qui a induit peut-être plusieurs expérimentateurs en erreur, n'est pourtant d'aucune valeur dans certains faits bien observés, et il reste constant que le fluide magnétique humain peut quelquefois modifier le fluide naturel qui existe dans le fer, en fluide magnétique minéral. Reste à savoir si l'étude des lois du magnétisme fera connaître des moyens d'obtenir volontairement ce phénomène.

Quand on aura construit un instrument capable de faire apprécier le fluide magnétique humain, comme l'électromètre rend sensible le fluide électrique, comme le galvanomètre révèle le fluide électro-magnétique, comme l'aiguille aimantée est sensible au fluide magnétique du globe, alors la physique du magnétisme animal révélera des secrets de la nature encore incompréhensibles par les théories actuelles.

C'est à ce genre d'instrument que se rattache le singulier phénomène qu'éprouvent les fibres végétales dans les mains de quelques personnes qu'une cause excitatrice vient à rendre un centre d'électricité. Ainsi une branche fourchue, tenue fermement par une de ces personnes, prend un mouvement de rotation lorsque celle-ci marche sur un courant d'eau, sur une mine métallique, ou seulement quand elles tiennent un métal dans une de leurs mains. Cet appareil, assimilé avec la plus grande justesse par M. le comte de Tristan, à un galvanomètre dont les mains de l'expérimentateur seraient les rhéophores, nous a offert des résultats de nature à me faire espérer de trouver dans cet instrument la solution du problème cherché.

Ayant réuni par une de leurs extrémités deux petites baleines cylindriques, et les prenant par les extrémités libres avec chaque main fermée en supination, de manière que les coudes appuyés le long du corps et les avant-

bras tenus perpendiculaires au bras, l'appareil forme un angle dont les côtés courbés aboutissent aux poignets, on obtient ainsi un conducteur qui est mobile sur ses supports qui sont les mains.

Tenant ainsi cet appareil, son sommet perpendiculaire à l'axe du corps, si un courant d'une électricité quelconque vient à s'établir par le corps de l'opérateur, il se fait un mouvement de rotation qui élève ou abaisse le sommet du conducteur.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que toutes les électricités agissent, lorsque toutefois le corps de l'expérimentateur *est capable de laisser passer le courant* sur les branches du conducteur.

Le mouvement de cet appareil est plus régulier et plus marqué, lorsqu'on présente en marchant lentement ses branches dans le sens du courant magnétique du globe, c'est-à-dire son sommet au sud ou au nord.

Le mouvement est plus sensible en pleine campagne que dans un appartement.

Pour expérimenter les premières fois, il est donc indispensable d'opérer en plein air et par un temps sec et chaud.

Ces conditions remplies, si l'on frotte une de ses mains avec de la résine, une peau de renard ou autre corps fortement électro-négatif, et qu'on reprenne vite l'extrémité du conducteur, on sent les branches tourner et on voit le sommet s'abaisser plus ou moins.

Si, au contraire, on charge sa main d'électricité positive, on voit le conducteur s'élever.

L'électricité naturelle des métaux produit les mêmes effets, en sorte que pour les métaux électro-négatifs le conducteur s'abaisse, et qu'il s'élève pour ceux qui sont électro-positifs.

Le fluide nerveux agit sur cet instrument. Ainsi lorsqu'une douleur assez forte existe vers un point de l'organisme, si on y pose la main et qu'on reprenne aussitôt l'extrémité du conducteur, il s'élève ou s'abaisse, selon que la cause de la douleur développe de l'électricité positive ou négative.

Il était vraisemblable, par suite des théories physiologiques, que toute maladie déterminait vers l'organe affecté un afflux d'électricité nerveuse, ou y opérait une soustraction de ce fluide; mais rien n'avait pu jusqu'ici démontrer cette opinion d'une manière pratique. Or, nous nous sommes assuré, à l'aide de l'instrument dont nous venons de parler et que nous appellerons *dynamètre vital*, qu'il n'y a dans le corps humain aucun symptôme de désharmonie sans que l'équilibre du fluide nerveux ne soit dérangé, de telle sorte que ce fluide, en plus dans un organe, est en moins dans un autre. Aussi dès qu'avec le dynamètre on trouve en quelque partie du corps un pôle positif, on est certain d'avoir dans un autre point le pôle contraire.

Ayant constaté l'action des fluides électriques sur le dynamètre vital, nous devions expérimenter celle du fluide magnétique animal sur cet instrument. Nous assurant donc des pôles nerveux chez des malades avant de les soumettre à la magnétisation, puis cherchant ces pôles après quelque temps d'opération magnétique, nous avons trouvé chez les uns un renversement des pôles, et chez d'autres une disparition complète de ces foyers nerveux. Chez les individus où les pôles disparaissaient, il était manifeste que sous l'action du magnétisme l'équilibre se reconstituait, et que cette influence, suffisamment continuée et répétée, devait ramener l'équilibre dans les points que la maladie avait rendus des foyers électriques. La guérison serait donc la conséquence évidente de l'application raisonnée et calculée du

magnétisme animal au plus grand nombre des maladies.

Des somnambules qui voyaient les divers fluides électriques, étant priés d'examiner le dynamètre en action, virent les branches se couvrir d'un fluide brillant qui y circulait en spirale. Ce fluide est une combinaison de l'électricité de l'objet qui excite un courant dans le corps de l'expérimentateur, avec le fluide nerveux.

Ces expériences, tout-à-fait neuves et positives, sont susceptibles d'un grand développement entre les mains de magnétiseurs instruits des phénomènes de l'électro-magnétisme, et capables, par leur organisation, de mettre en mouvement le dynamètre vital. Elles m'ont été suggérées par M. le comte de Tristan, créateur de cette application physique d'une faculté naturelle à la plupart des individus (1).

Jusqu'à présent, nous n'avons exposé qu'une partie des phénomènes auxquels la mise en action des forces magnétiques de l'homme, par sa volonté propre, pouvait donner naissance, car, comme nous l'annoncions par le titre de ce chapitre, nous devons seulement parler des effets nerveux produits par l'action magnétique.

La nature de ces phénomènes a paru déjà bien extraordinaire, et pourtant ce que nous venons de dire n'est que le rudiment et comme le prélude d'un autre ordre de phénomènes bien supérieurs qui apparaissent chez un grand nombre des magnétisés que l'action magnétique a déjà fait passer par les divers degrés des états nerveux que nous avons signalés.

Cet ordre de phénomènes forme le groupe physiologique-

(1) *Recherches sur quelques effluves terrestres*, in-8°, 1826, par le comte de Tristan.

On voit que la baguette divinatoire qui a fait tant de bruit, reçoit une sanction expérimentale et scientifique.



psychologique du magnétisme humain, et comprend le somnambulisme avec toutes ses nuances et l'Extase.

Nous allons consacrer le chapitre suivant à l'étude de ces admirables facultés, qui donnent une idée de la grandeur et de la sublimité de ce qu'il y a d'enfoui sous les ruines de l'homme connu. Et loin de dire avec le père Lacordaire : « C'est comme à Babylone, sur les bords de l'Euphrate, ce débris calciné qui frappe la vue. Le voyageur le ramasse; il songe au grand édifice dont il faisait partie; mais ce débris ne dit rien et ne peut pas répondre.... » Nous dirons, nous : « L'homme, étonné de l'éclat de ces débris, s'élève par eux jusqu'à l'homme sortant de son Dieu, et de sceptique, de philosophe qu'il était, il s'humilie devant le dogme de la déchéance qu'il comprend alors, et il devient chrétien. »

---

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### SOMNAMBULISME.

Lorsqu'après avoir magnétisé quelqu'un et observé plusieurs des effets nerveux dont nous avons parlé, vous voyez un état de résolution générale envahir le corps et survenir un sommeil dont les bruits imprévus ne peuvent troubler l'impassibilité, vous connaissez alors que le magnétisé dort du sommeil magnétique, et que bientôt, ce jour même ou un des suivants peut-être seulement, ce sommeil se transformera en somnambulisme.

Le somnambulisme magnétique se manifeste, suivant nous, quand un même fluide circule dans les appareils du système nerveux de la vie de relation et dans celui de la vie organique. C'est par la saturation de l'organisme, par le fluide du magnétiseur, que cet effet est produit, et qu'un nouveau mode de sensations et de perceptions va se développer.

La crise somnambulique se déclare le plus souvent après quelque perturbation nerveuse; cependant cela est loin d'être constant, et, chez certaines personnes, elle apparaît au milieu d'un sommeil calme et profond. Dans ces cas il est assez difficile de savoir le moment où elle a lieu. L'habitude seule peut l'enseigner et donner le tact nécessaire pour ne pas questionner et forcer à parler avant qu'il ne soit temps, car agir prématurément c'est arrêter l'effet désiré, et on réveille ainsi le magnétisé.

Certains sujets pâlisent au moment où ils entrent en somnambulisme, ou poussent un soupir profond; d'autres se remuent ou rêvent haut. C'est alors qu'il faut parler au

somnambule, car presque tous demeurent silencieux, et leur lucidité resterait latente; elle a besoin d'être sollicitée pour se manifester.

Il est rare qu'à la première séance on obtienne le somnambulisme, encore moins la lucidité, car il peut y avoir somnambulisme sans que pour cela il y ait clairvoyance.

La magnétisation répétée plusieurs jours de suite, à la même heure s'il est possible, est nécessaire, parce qu'il est une loi du système nerveux qui le porte à répéter périodiquement les sensations qui l'ont affecté, et qu'alors l'organisme a déjà fait seul une partie de l'action excitée la veille par la magnétisation. Cette remarque a soulevé l'objection de l'imagination; mais il suffit, pour l'éloigner, de rappeler que les phénomènes nerveux provoqués par la magnétisation se produisent sur des gens dormant du sommeil ordinaire, sur des enfants à la mamelle, sur des personnes non prévenues et dans des circonstances toutes différentes de celles où on les magnétise.

La répétition des magnétisations est quelquefois très longue avant d'amener le somnambulisme; elle peut durer des semaines, des mois, et à la fin couronner de succès la patience du magnétiseur. D'autres fois où l'on espère beaucoup d'un état cataleptique et d'isolement complet, on attend en vain pendant des mois entiers sans obtenir plus au dernier jour qu'au premier. Pour nous, quand la cinquième magnétisation ne nous a rien donné d'apparent du côté du système nerveux, nous cessons d'espérer aucun phénomène; quand à la trentième un sommeil magnétique avec isolement n'est pas devenu somnambulisme, nous ne l'attendons plus. Une fois pourtant, nous avons eu une somnambule très lucide à la cinquantième séance.

Le mot somnambulisme était créé depuis longtemps avant le magnétisme, et une certaine analogie existant entre la

crise de la nature et la crise de l'art, on a donné à l'une le nom de l'autre. Le somnambule naturel diffère cependant beaucoup du somnambule magnétique. Dans le premier, en effet, la perception extérieure ne s'exerce que sur un seul ordre de choses, celui-là qui occupe la conscience de l'individu ; il n'a qu'un but, sa pensée n'en change que très difficilement, et il n'est en rapport qu'avec tout ce qui se rattache directement à son plan. Le somnambule magnétique, au contraire, est complètement libre de ses pensées, de son attention, et perçoit les choses dont il désire s'occuper ou qu'on le prie d'examiner. Dans les deux états, la perception ne s'opère plus dans les conditions physiologiques, les sens changent leur mode fonctionnel. Chez le somnambule naturel, la perversion physiologique n'a pas lieu pour tous les sens à la fois ; un seul paraît s'enrichir de la vitalité de tous les autres, qui demeurent plongés dans une inertie complète. L'intelligence n'applique ce surcroît de perfection qu'au seul objet sur lequel elle réfléchit, et elle s'y absorbe d'autant plus que la sensibilité étant éteinte, elle ne peut plus prendre un autre ordre de pensées. Toute sollicitation à ce changement est impossible, puisque la perception extérieure est interrompue par suite de la perturbation qui est survenue dans le système nerveux, et la spontanéité de l'âme ne peut agir non plus sur les autres parties du cerveau qui ont subi un arrêt ou au moins une modification de la circulation du fluide nerveux.

Ainsi un somnambule naturel lit à l'aide d'une bougie ; vous l'éteignez, il va la rallumer sans voir qu'il y en a d'autres près de lui ; il écrit, vous interposez un carton entre ses yeux et sa plume, il continue sa composition ; il oublie qu'il fait froid, ouvre sa fenêtre, y place sa chemise qu'il vient de laver ; il est nu et il ne sent pas qu'il gèle ; il croit se promener dans une salle, et il marche sur une gouttière.

Le somnambule magnétique n'agit pas ainsi, parce que la perversion des sens est générale. Leur expansion le met avec l'extérieur dans un rapport bien plus intime même que dans l'état de veille, et les rapports de son âme avec son cerveau ne sont pas plus limités; ils s'exercent seulement par l'intermédiaire d'un nouveau médiateur, qui résulte de la combinaison du fluide nerveux du magnétiseur avec celui du somnambule.

Lorsque le magnétisé, après un quart d'heure, une demi-heure ou davantage d'un sommeil profond, durant lequel il était isolé à tout bruit extérieur, n'entend que son magnétiseur, qu'il lui répond et qu'il n'a plus de souvenir à son réveil, c'est qu'il est somnambule.

La condition d'isolement n'est pas rigoureusement indispensable, car nous avons rencontré de très bons somnambules qui entendaient tout et dont l'ouïe était même devenue d'une finesse extraordinaire. Cette anomalie est épineuse et doit mettre le magnétiseur sur ses gardes. On doit toujours chercher à la détruire, et avec de la patience on y parvient après plusieurs séances.

Il en est de même de l'oubli au réveil, circonstance que nous considérons comme très importante : car, sans ces deux caractères, l'isolement à tout ce qui n'est pas le magnétisme et l'oubli au réveil, quelles garanties sérieuses peut-on avoir du somnambulisme?

On trouve à ce sujet, dans le n° 34 des archives du magnétisme, un fait très curieux et tout-à-fait exceptionnel; le voici : « Une femme de 40 ans, malade et mise en somnambulisme, restait un quart d'heure sans voir, puis tout-à-coup la clairvoyance survenait; mais lorsqu'on l'avait éveillée, elle conservait le souvenir très exact de tout ce qu'elle avait vu, dit et entendu pendant le sommeil magnétique, et de tout ce qu'elle avait observé dans l'intérieur

des malades pour lesquels on l'avait consultée ; ce souvenir, d'autant plus extraordinaire que la perfection du somnambulisme était très marquée et caractérisée par l'isolement absolu et les autres circonstances requises, ne nuisait en rien au libre exercice de ses facultés, et, chose bien étonnante, ne troublait en rien l'ordre des facultés propres à l'état de veille auquel elle était rendue. Ce souvenir se prolongeait à tel point que souvent elle rectifiait le lendemain de légères omissions dans le journal de son traitement. M<sup>me</sup>....., qui la magnétisait, voulut qu'elle oubliât ; elle réussit deux fois, mais il fallut chaque fois renouveler cette défense, autrement cette faculté singulière se montrait de nouveau. Il y a plus, non-seulement cette femme conservait, après avoir été éveillée, le souvenir de ce qui s'était passé pendant la séance magnétique, mais elle avait encore, pendant un quart d'heure ou davantage, la faculté de sentir sans pouvoir dire comment, l'état actuel des organes intérieurs, leur jeu, la circulation qui en dépendait, etc., dans tout malade avec lequel elle avait été précédemment mise en rapport. »

Le somnambule sent, avec plus de précision qu'éveillé, l'organe malade de son corps. Il le voit, et souvent il indique un remède convenable.

Cette vision anatomique est d'abord confuse, car ce n'est que peu à peu qu'il donne des détails précis. Parfois la première vision lui fait une telle frayeur qu'il a de la peine à se décider à regarder de nouveau. Nous en avons vu éprouver une telle secousse qu'ils se réveillaient.

A un degré plus élevé, le somnambule voit toute l'anatomie de son corps, et il étend cette faculté aux étrangers que l'on identifie avec lui par le même fluide magnétique.

C'est dans ce genre de l'application des facultés somnambuli-ques, qu'il est besoin d'une grande habitude pour ne

pas les embrouiller et pour obtenir des renseignements exacts, car leurs descriptions sont quelquefois si bizarres, les dénominations qu'ils donnent à ce qu'ils voient sont si étranges, qu'il faut être anatomiste et médecin pour s'y reconnaître et les diriger convenablement.

C'est dans le somnambulisme que les phénomènes d'attraction et d'insensibilité dont nous avons parlé, peuvent être produits avec le plus de facilité et d'intensité.

Les membres du somnambule peuvent être frappés d'insensibilité complète ou incomplète. Nous croyons qu'il convient de l'établir dans la période de sommeil qui précède le somnambulisme; cependant nous l'avons vue provoquée au milieu de la lucidité la plus parfaite.

La paralysie, ou l'abolition du mouvement dans les membres du somnambule, quoiqu'il fasse effort pour les mouvoir, est facile à produire. Nous la distinguons de la catalepsie, dans laquelle le membre reste immobile dans la position où ou le met, et l'on sent les muscles fortement contractés. Ces deux phénomènes peuvent être continués après le réveil, et ils disparaissent à volonté par l'effet de passes faites, de manière à dégager le membre du fluide qu'on y avait accumulé pour produire la catalepsie ou la paralysie.

Le docteur Lepelletier, du Mans, a fait connaître que la chaleur ou le froid appliqué sur le membre frappé de catalepsie détruisait subitement ce phénomène. Ce fut en approchant la flamme d'une bougie du bras d'un cataleptique magnétique que ce médecin découvrit ce phénomène.

La plupart des somnambules ressentent les douleurs des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Cette sensation est fugitive et ne laisse pas de traces au réveil si l'on a soin de bien rompre le rapport.

Si c'est le magnétiseur qui souffre, la sensation est des plus vives, et elle persiste souvent au réveil. Si l'on con-

tinue plusieurs jours à magnétiser dans cette disposition malade, on inocule à ces somnambules impressionnables la même maladie. On doit donc être très réservé sur ce point et étendre la prudence jusqu'aux affections de l'âme, car on ne saurait croire combien est terrible l'influence d'un esprit agité sur certains somnambules.

Cette identification des deux systèmes nerveux produit quelquefois le phénomène de l'imitation ; ainsi, que le magnétiseur se mouche, qu'il toussa, le somnambule répète ces actes ; s'il prend du tabac, il étourdit ; qu'on le pique, qu'on le brûle, le somnambule ressent aux mêmes endroits les mêmes douleurs.

A un degré encore plus élevé, le somnambule distingue dans l'obscurité ou à travers un corps opaque les objets qu'on lui présente ; il peut même lire et écrire.

Il voit aussi le fluide magnétique comme nous l'avons établi plus haut par des faits.

Le magnétiseur peut opérer sur un membre de son sujet une attraction semblable à celle de l'aimant sur le fer, avec cette différence que sa main est distante de plusieurs centimètres. Le corps même suit la direction, le somnambule se lève et se laisse aller tout d'une pièce vers le magnétiseur, avec une résistance dont la nature est toute particulière.

Nous devons compléter ce paragraphe en copiant un fragment d'une lettre que l'auteur d'un genre d'attraction fort extraordinaire nous a adressée.

« Reims, 3 septembre 1840.

« Je m'empresse de répondre à votre honorée du 31 expiré, et viens avec le plus grand plaisir satisfaire aux questions que vous m'adressez sur le sujet qui m'a présenté le phénomène d'attraction consigné par moi dans le *Journal du Magnétisme*.



» 1° J'ai encore ce sujet à ma disposition, et, huit fois sur dix, cette expérience réussit.

» 2° M'étant aperçu que ses membres suivaient, quand je le désirais, tous mes mouvements, je me suis avisé de les attirer; différents essais ayant réussi, je voulus voir si je pourrais opérer une ascension complète. Je plaçai ma main à deux ou trois pouces au-dessus de l'épigastre, et le corps entier perdit terre et demeura suspendu.

» 3° Jusqu'à présent je n'ai vu et produit ce fait sur aucun autre sujet. M. Théron, de Montauban, avec qui je suis lié et qui s'est occupé de magnétiser d'après mes conseils, m'a assuré avoir obtenu le même résultat sur une somnambule; je ne l'ai pas vu, mais je le connais trop homme d'honneur pour altérer la vérité.

» J'ajouterai que la personne que je magnétise ayant eu, il y a six semaines, une fluxion de poitrine, j'ai cessé, pour ne pas la fatiguer, de l'enlever horizontalement; je place maintenant ma main au-dessus de sa tête et lui fais perdre terre de manière à pouvoir passer plusieurs fois la main ou une canne sous ses pieds.

» Si vous désirez faire le voyage de Reims, je vous prierai de ne pas attendre au-delà du 20 septembre, car je dois partir le 25 pour un voyage. Vous adressant à moi sous les auspices de M. Guertz, je serais très-heureux que ma lettre vous fût de quelque utilité pour l'ouvrage que vous vous proposez de publier.

*Signé* BOURGUIGNON, négociant.

Le Journal du Magétisme de M. Ricard, consigne dans son numéro de novembre 1840, un fait analogue :

« M. Schmidt, médecin à Vienne (Autriche), vint se fixer en Russie avec sa fille, qu'il maria depuis à M. Pourrat (de Grenoble). Ce fut à Kiow que madame Pourrat, qui

était d'une mauvaise santé, fut magnétisée par son père. L'effet fut si puissant, qu'après avoir fait quelques passes, la malade, au grand étonnement des assistants, fut soulevée de son lit sur lequel elle était étendue de son long, de manière que l'on pouvait passer la main entre le lit et le corps sans toucher ni l'un ni l'autre. »

Si nous compulsions les annales de la vie des saints du christianisme, nous y trouverions de nombreux faits analogues à ceux que nous avons cités; mais nous serions entraîné trop loin, car il nous faudrait démontrer que le caractère d'analogie n'emporte pas celui d'identité absolue, et que des effets semblables peuvent naître de causes différentes. Ainsi les extases aériennes des saints, déterminées sous l'empire de conditions purement surnaturelles, et celles que certains magnétisés ont opérées sous l'influence de causes physiques, concourent à montrer que ce phénomène n'est pas incompatible avec les lois de la nature humaine. Les propriétés spirituelles accordées par le christianisme au corps régénéré par la résurrection, reçoivent donc une sanction d'un genre nouveau, qui pourra avoir une grande action sur les exigences de la raison humaine.

Parmi les caractères du somnambulisme, il y a encore le déplacement des sens. La vision, l'ouïe, le goût paraissent transportés à la nuque, à l'épigastre, aux pieds. D'autrefois, après le déplacement des sens, leur perversion est complète; ainsi la vue n'est plus localisée, elle est partout, elle a lieu à travers les corps opaques et malgré les distances; l'ouïe est exquise pour certains sons, même très lointains, et insensible pour les autres personnes; le goût trouve une saveur différente aux substances, selon la volonté du magnétiseur.

Arrêtons-nous un peu sur cette intéressante partie de la physiologie-psychologique du magnétisme.

La crise du somnambulisme tend à relâcher les liens qui enchaînent l'âme aux lois organiques du corps. Plus cette crise est parfaite, plus les sens perdent leur localisation. Chaque point de l'organisme peut recevoir la sensation aussi bien que l'appareil qui y présidait dans l'état ordinaire. Le fluide impondérable qui établit les rapports ordinaires entre la substance spirituelle et l'organisme, n'est plus ni concentré, ni retenu, ni modifié dans des appareils sensitifs; il circule uniforme dans tout l'organisme et à travers l'organisme, en sorte que l'âme peut être affectée par l'objet dont elle s'occupe, quelle que soit sa place dans l'espace, et sans qu'il soit besoin des conditions physiologiques ordinairement nécessaires pour l'exercice des sens.

Comme l'état nerveux magnétique, le somnambulisme a mille nuances, mille degrés, qui reflètent tous plus ou moins la somme des facultés de l'être simple et intelligent, selon que l'expansion nerveuse est plus ou moins exquise, selon que les centres de sensation sont plus ou moins abolis et devenus plus infinis. Le dernier terme de cet épanouissement nerveux serait la mort, parce que le fluide nerveux ayant perdu son mode habituel de circulation et de centralisation, il aurait dépassé les limites d'extension que peut atteindre l'organisme, et les centres nerveux ne pourraient plus reprendre leurs fonctions. L'extrême exaltation du somnambulisme peut donc avoir des dangers; nous en parlerons en traitant de l'extase.

Ces explications nous permettent de comprendre comment le somnambule peut prendre connaissance de toutes les qualités sensibles des corps, sans employer les organes des sens. Le cerveau, en effet, est le centre où aboutissent toutes les sensations que chaque appareil sensitif y transmet; mais si l'on suppose la partie nerveuse de l'organe qui préside à la vision prolongée au-dehors, non-seulement par

l'œil, mais par des ramifications à travers chaque point de corps, il est clair que la perception aura lieu partout; il en est de même pour les autres sens. Eh bien! cette supposition se réalise lorsque le fluide nerveux a rompu ses foyers; phénomène déterminé par la crise somnambulique. Un somnambule qui serait le plus lucide possible verrait ainsi; mais, comme nous le disions tout-à-l'heure, il est très difficile d'atteindre ce degré d'expansion vitale.

La perception, chez la plupart des sujets, s'opère aux endroits où les nerfs ont les principaux foyers d'action. Ainsi ce sera pour l'un seulement à travers les paupières, pour un autre à l'épigastre; pour un troisième, les différentes places de la moelle épinière. Pour celui qui ne voit pas à travers ses paupières, que l'on mette sur ses yeux mille bandeaux, cela n'arrêtera pas la vision, on le conçoit bien. Nous avons eu des somnambules qui voyaient dans une boîte, qui lisaient dans un livre fermé, qui entendaient ce qui se disait dans un lieu éloigné, et tous les magnétiseurs-praticiens ont des faits analogues.

Par suite de cette extension de la sensibilité, tous les corps ne sont pas également perceptibles; chacun affecte plus ou moins péniblement le sujet, et agit sur lui plus ou moins. Cela a lieu en vertu de la loi qui rapproche les êtres de même essence, et qui éloigne ceux qui sont dissemblables, ou plutôt qui sont très distants dans l'échelle ontologique. Ainsi, nous avons dit que les métaux étaient les corps qui affectaient le plus les somnambules, et que parmi eux l'or, le platine, l'argent, leur faisaient ordinairement éprouver du bien-être, tandis que les autres, en descendant jusqu'au fer et au cuivre, leur donnaient de la souffrance; nous avons dit aussi que les couleurs agissaient de même, le rouge d'abord et le violet en dernier, et avec agacement (V. p. 30-31). Eh bien! au point de vue de vision, ces actions seront les

mêmes, c'est-à-dire que sur quatre choses, dont une sera métallique, le somnambule verra presque toujours le métal le premier, parce que son fluide tend à se combiner avec celui du métal. Pour les couleurs, il verra mieux le rouge et le jaune que le violet et le rose, parce que la couleur n'est que la lumière décomposée, et que le fluide magnétique du somnambule, qui est la lumière, tend à se fondre avec la lumière colorée du corps, et qu'il a plus de sympathie pour telle ou telle nuance, de même que tel faisceau du prisme est plus électrique et agit plus chimiquement que tel autre rayon.

En traitant, dans le premier chapitre, de l'analogie de la lumière avec le fluide magnétique humain, nous avons cité des faits qui trouveraient également leur place ici.

Nous avons eu des somnambules qui, dans la plus profonde obscurité, distinguaient de suite les cartes de carreau et de cœur que nous amenions par-derrière sur leur tête, tandis qu'elles ne pouvaient nommer les autres couleurs.

Nous avons vu une fois une somnambule à qui une dame apportait un châle acheté du jour même, le repousser aussitôt qu'elle l'eut déployé sur ses genoux. « Otez-le, disait-elle, il me fatigue tant il y a de rouge ! » Nous étions dans une obscurité profonde, et après avoir allumé la chandelle, nous vîmes qu'en effet le châle était parsemé de palmes rouges.

Si on n'a pas saisi la loi physiologique qui motive ces contradictions, on ne les comprend pas, et les incrédules attribuent au hasard les réussites et nient le somnambulisme.

Pour le sens de l'ouïe, les modifications physiologiques sont de même nature. Tout son vers lequel l'intelligence du somnambule n'est pas dirigée, reste perdu. Le plus souvent il ne suffit pas d'appeler l'attention, il faut faire subir à l'air qui vibre la saturation magnétique; le son en effet

n'est plus une qualité des corps, ce n'est qu'un phénomène d'une action mixte du corps qui entre en mouvement et de l'air qui répète ces mouvements. Il n'y a pas là d'union possible entre le fluide magnétique du somnambule et le son. Il faut donner à l'air qui vibre assez d'affinité pour que le fluide nerveux puisse s'y mêler, et par conséquent continuer vers le *moi* le mode d'ondes sonores qui se produisent. Quelquefois cependant l'union des fluides est immédiate. Certains sons, certaines voix déterminent cette exception. Nous avons remarqué que la musique, et principalement celle des instruments métalliques, était entendue malgré un isolement parfait. Nous avons observé aussi que le chant était plus vite saisi que la parole ordinaire.

Il y a cependant des somnambules qui restent insensibles à tous les genres de sons, tant qu'on n'a pas établi de rapport. Ce phénomène de la modification de l'ouïe peut offrir des expériences très concluantes. Par exemple, une somnambule est dans un salon; je prie qu'on me désigne certaines touches d'un piano et je les magnétise; alors le jeu de la partie non magnétisée reste perdu pour la somnambule, qui n'entend que les sons sans suite des touches indiquées.

L'ouïe, comme les autres sens, se déplace et se manifeste aussi de préférence aux centres nerveux; c'est à l'épigastre qu'on l'a observé le plus souvent.

Quant au sens du goût, il offre les mêmes phénomènes d'extension et de déplacement. Le déplacement s'observe aussi plutôt chez les extatiques spontanés; ainsi on les voit poser à l'épigastre, aux pieds ou ailleurs, les mets qu'ils veulent manger; la bouche fait les mouvements de mastication, et ils accusent la véritable saveur.

Mais en raison des principes physiologiques que nous avons exposés, nous ne croyons nullement que la sensation

ait lieu dans les parties que le somnambule accuse comme des centres sensitifs. La sensation et sa perception s'opèrent dans les foyers cérébraux ordinaires, seulement la transmission s'effectue par une voie insolite. Les nerfs auditifs, optiques, linguels sont comme prolongés et confondus avec les nerfs de la périphérie par le fluide nerveux qui circule uniformément, sans subir l'action spéciale des appareils sensitifs.

On observe quelquefois des phénomènes encore plus curieux, dans lesquels la réalité de la substance est inutile pour que le somnambule perçoive la sensation. D'autres fois la qualité de la substance peut être pervertie et se changer en une autre factice. La volonté du magnétisme suffit pour produire ces effets psychologiques. Le magnétiseur crée et tient formée dans sa pensée cette qualité substantielle, et c'est là que l'âme du somnambule trouve cette fiction et s'en impressionne comme d'une réalité.

Ainsi, nous avons maintes fois donné à des somnambules la satisfaction de toucher et de sentir des fleurs, de caresser de jolis oiseaux, de boire des sirops agréables, tandis qu'il n'existait rien de ces choses, ou bien c'était de l'eau pure qu'elles buvaient.

Dans une expérience on avait voulu que l'eau fût du vin de Champagne. Le jeune homme qui était somnambule prit plaisir à en boire plusieurs verres, et arriva bientôt à un état d'exaltation très analogue à l'ivresse. Cette gaiété extraordinaire ne put se dissiper qu'au réveil.

Nous avons dit que l'oubli au réveil était un des effets les plus ordinaires du somnambulisme. Cependant un commandement ferme peut laisser au somnambule le souvenir de ce que l'on désire qu'il retienne dans son état ordinaire. Cette modification de la mémoire offre de grands avantages dans les traitements de la médecine et dans la philosophie.

du magnétisme ; car le malade consent à des médications désagréables, tandis qu'éveillé il est d'un avis bien différent.

La faculté de faire passer dans la vie ordinaire le souvenir de ce qui a lieu dans l'état somnambulique s'étend aux modifications que l'on opère sur les fonctions des sens. Ainsi, ayant présenté à des somnambules trois oranges, dont une seule avait été magnétisée et entourée d'une couche épaisse de fluide, avec l'intention qu'elle restât invisible ; cette orange le fut en effet lorsque ces somnambules furent rendues à leur état normal. En vain nous affirmions que le plateau portait trois oranges, elles riaient de nous et nous présentaient les deux oranges qu'elles saisissaient. Enfin, tâtonnant de la main, elles rencontrent un corps qu'elles prennent, le charme disparaît, et les trois oranges deviennent visibles.

Demandant à une autre somnambule si elle voit la petite table qui est au milieu de notre salon, elle répond oui. Alors, enveloppant tout le pied du fluide, elle s'étonne de voir un dessus de table suspendu. Au réveil, l'étonnement ne peut être décrit ; cette demoiselle presse de tous côtés cette table aérienne, elle la trouve solide, et s'en va fort inquiète sur notre compte.

Nous avons varié de mille façons ces expériences, que nous croyons très peu connues (1840), et nous avons toujours réussi lorsque nous avons affaire à un somnambule bien lucide.

Ce phénomène singulier, combiné à celui de la création d'objets fictifs, donne lieu aux expériences les plus étonnantes.

Ainsi, nous avons une carte dans notre poche, et il nous vint à l'idée de la changer en un petit portefeuille qui était chez nous, et que nous savions être bien envié de la somnambule auprès de laquelle nous étions.



Elle fut charmée du cadeau, et promit de le conserver précieusement. Nous voulûmes à cet effet que l'illusion persévérât au réveil, et pour cela nous devons dire qu'il nous fallait intimer notre volonté *verbalement*.

M<sup>lle</sup> Gabriel fut ravie éveillée, comme en somnambulisme, de posséder le portefeuille; elle le montrait à ses amies, qui, instruites du phénomène, se gardaient de la déromper. Cette erreur dura deux jours, et cessa parce qu'une personne s'obstina contre Gabriel pour lui prouver son illusion. Elle ne voulait pas y croire et accourut chez nous pour vérifier le fait; mais entrant dans le salon, elle vît sur la cheminée le véritable portefeuille et reconnut de suite qu'elle tenait à la main une carte!!

Nous entrons de plus en plus, comme on le voit, dans l'examen des phénomènes psychologiques du magnétisme, phénomènes qui ne s'observent qu'avec les somnambules privilégiés d'une grande lucidité.

La lucidité somnambulique présente bien des degrés qui se trouvent rarement réunis chez le même individu. Il est à remarquer que la fréquence des magnétisations la développe, mais aussi que l'abus fatigue le sujet et obscurcit ses facultés. On ne peut fixer de règle sur la répétition et la durée de l'état somnambulique; l'expérience doit servir de guide, et avec elle l'avis du somnambule.

L'entretien de la lucidité prolongée au-delà de ce que peut le système nerveux, compromet la santé d'une manière très grave, et nous regardons comme une faute morale de soutenir cette faculté par des moyens artificiels, comme la magnétisation répétée dix fois chaque jour, le sommeil magnétique prolongé quelquefois douze et vingt-quatre heures, des boissons stimulant le système nerveux, vin blanc choisi, café, etc., etc....

Parmi les facultés qu'on observe chez les somnambules

très lucides, il en est une qu'on peut appeler *prévision* ou *presentation organique*.

Ces somnambules voient en effet spontanément l'état dans lequel les mettra leur maladie, à une époque encore très éloignée. Il n'est pas de magnétiseurs qui n'aient rencontré de ces faits de prévision.

Exemple, pris dans le rapport de M. Husson, faisant partie de la commission chargée en 1826, par l'Académie de Médecine, d'examiner le magnétisme :

« La commission se réunit dans le cabinet de M. Bourdois, le 6 octobre, à midi, heure à laquelle Cazot y arriva. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi; il resta dans le salon, à l'insu de Cazot, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire, par une porte dérobée, que Cazot était assis sur un canapé éloigné de dix pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormît et l'éveillât à cette distance, lui restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

» A midi trente-sept minutes, pendant que Cazot est occupé de la conversation à laquelle nous nous livrons, ou qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac, placé dans la pièce voisine, commence à le magnétiser; nous remarquons qu'au bout de quatre minutes Cazot clignotte légèrement les yeux; qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en neuf minutes. M. Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des enfants, pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît? Réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un accès? Il répond que ce sera d'aujourd'hui en quatre semaines, le 3 novembre, à quatre heures cinq minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura un autre? Il répond, après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après celui qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à

neuf heures et demie du matin. Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M. Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avons voulu l'induire en erreur, et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la commission le rapporteur lut que le premier accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait fixé le samedi 3. Il le trompa également sur le second, et M. Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme, ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête, il apprit de lui que c'était le 3 et non le 4 qu'il devait avoir son accès, et il en avertit M. Itard le 1<sup>er</sup> novembre, croyant qu'il y avait eu erreur dans le procès-verbal, dont, cependant, M. Itard soutint la prétendue véracité.

» La commission prit de nouveau toutes les précautions convenables pour observer l'accès du 3 novembre; elle se rendit à quatre heures du soir chez M. Georges (1); elle apprit de lui, de sa femme, et d'un de ses ouvriers, que Cazot avait travaillé toute la matinée jusqu'à deux heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail, mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui, et s'était couché et endormi. Alors, MM. Bourdois, Fouquier et le rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot; M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras, sans pouvoir le réveiller; et à quatre heures six minutes, au milieu des tentatives faites

---

(1) Chapelier chez lequel Cazot était ouvrier.

par M. Georges pour le réveiller, Cazot fut saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avons observé sur lui précédemment.

» Le second accès annoncé pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, eut lieu à neuf heures et demie, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 3 novembre.

» Enfin, le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au 22 avril suivant, à midi cinq minutes, et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à cinq minutes près. Cet accès, remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant-bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, dura depuis trente-cinq minutes, lorsque M. Fois-sac, qui était présent, le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire place à l'état de somnambulisme magnétique, pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très fatigué; qu'il aurait encore deux accès, l'un de demain en neuf semaines, à six heures trois minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant, et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou; que sa folie durera trois jours pendant lesquels il sera si méchant, qu'il se battra avec tout le monde; qu'il maltraitera même sa femme et son enfant; qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août, et une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus, quelles que soient les circonstances qui arrivent.

» C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées, et deux jours après, le 24, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital, il mourut le 15 mai.

» Nous voyons, dans cette observation, un homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule; les symptômes de sa maladie s'améliorent, les accès diminuent de fréquence, les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du magnétisme; il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet la guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme et en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique, avec une rare précision, un ou deux mois d'avance, le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant, doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus, pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne prévoit pas que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

» Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup-d'œil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès; qu'elles se réduisent à la conscience des modifications organiques qui se préparent, et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions intérieures; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout-à-fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à divers symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'aura épileptica, qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il

étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, pussent prévoir leurs accès longtemps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé? C'est de cette manière que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétéc, dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvages qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue, qu'elle est conditionnelle, puisqu'en prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu; elle est toute organique, toute intérieure. Ainsi, nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un événement tout extérieur : savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux, qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui, dans un temps donné, doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne le décrit pas parce que la montre vient à être brisée. »

D'autrefois, un somnambule prédit, pour un terme plus ou moins lointain, une maladie qu'il détermine et dont il semble ne porter aucun germe, et cette prévision se réalise ponctuellement.

On en a vu, et nous en avons rencontré, qui fixaient le jour de leur mort, sans croire possible de détourner cet événement. Le jour prédit, il survenait en effet une crise terrible dans la maladie, tout semblait désespéré, et on croyait avoir la preuve funeste de la fatale prévision, quand, au milieu de son agonie, le malade, mis en somnambulisme par un reste d'espoir, annonçait qu'il allait vivre. C'était une syncope, une crise effrayante qu'il avait prise pour la mort, ne pou-

vant apprécier le secours que le dévouement de son magnétiseur devait apporter.

Dans de pareilles circonstances, il ne faut pas perdre courage, il faut lutter jusqu'à la fin, parce qu'il est possible que le somnambule ait pris pour la cessation complète de la vie une suspension momentanée du jeu des organes. Les auteurs n'ont pas constaté de fait bien authentique où une prévision de mort se soit réalisée; et pour notre part, celles que nous avons entendues ne se sont pas réalisées.

La prévision, en dehors de ce qui intéresse l'organisme, est beaucoup plus rare. Ce n'est plus en effet une appréciation calculée d'une crise dont les causes peuvent exister dans le mécanisme des organes; c'est un fait à venir dont les motifs semblent dépendre de ce qu'on appelle bien à tort le hasard. Ce genre de prévision est pour nous très réel; mais comme nous ne l'avons observé que dans des lucidités extraordinaires et pour ainsi dire survenant comme un éclair, nous remettons à en parler en traitant de l'extase.

Pour énumérer toutes les facultés que l'on peut trouver dans le somnambulisme lucide, il faudrait procéder par une classification des facultés de l'âme, car à mesure que la lucidité s'accroît, de nouveaux phénomènes apparaissent.

Disons quelque chose de la vue à distance.

Un soir, nous avons chez nous deux somnambules, et dans une maison voisine se donnait un bal. A peine l'orchestre eut-il préludé que l'une des deux s'agita, puis entendit le son des instruments. Nous avons dit plus haut que certains somnambules isolés étaient cependant sensibles à la musique. Bientôt la seconde somnambule entendit aussi, et elles comprirent que c'était un bal.

— Voulez-vous le voir? leur dis-je.

— Certainement.....

Et sur-le-champ voilà les deux jeunes filles riant et causant sur les poses des danseurs et les costumes des danseuses.

— Voyez donc ces demoiselles avec leurs robes bleues, comme elles dansent drôlement, et leur père qui balance avec la mariée... .. Ah! que cette dame est sans gêne; elle se plaint que son verre d'eau n'est pas assez sucré, et elle demande du sucre..... Oh! et ce petit bonhomme! quel singulier habit!... De notre vie nous n'avions vu spectacle plus agréable et plus instructif. Deux personnes présentes, doutant qu'il y eût vision réelle, se rendirent à la salle du bal et furent stupéfaites en voyant les demoiselles à robes bleues, le petit homme à habit rouge et le danseur de la mariée que les jeunes filles avaient nommé!.....

Cette vision avait été spontanée, mais elle avait été provoquée par un son qui avait établi un rapport physique entre les somnambules et le bal. Ce rapport, comme nous l'avons dit plus haut, s'opère par le fluide nerveux du somnambule, qui se dirige vers le point où il est attiré ou dirigé. Ainsi, ayant demandé à ces demoiselles comment elles avaient pu voir se trouvant loin des lieux, elles nous répondirent qu'aussitôt que nous leur avions proposé d'assister au bal, une vive lumière s'était prolongée de leurs yeux jusque dans la salle et l'avait rendue visible.

Une autre fois, une de nos somnambules désira, dans un de ses somnambulismes, aller voir sa sœur qui était à Blois. Elle connaissait la route et la suivit mentalement.

— Tiens! s'écria-t-elle, où va donc M. Jouanneau?

— Où êtes-vous donc?

— Je suis à Meung, vers les Mauves, et je rencontre M. Jouanneau tout endimanché, qui va sans doute dîner à quelque château.

Puis elle continua son voyage.



Or, la personne qui s'était offerte spontanément à la vue de la somnambule, était un habitant de Meung, connu des personnes présentes, et on lui écrivit de suite pour savoir de lui s'il était vraiment en promenade dans l'endroit désigné, à l'heure indiquée.

La réponse confirma minutieusement ce qu'avait dit mademoiselle Céline.

Que de réflexions! que d'études psychologiques dans ce fait si fortuitement produit! La vision de cette somnambule n'avait pas *bondi*, comme cela s'observe si souvent, à l'endroit désiré; elle avait parcouru toute la distance d'Orléans à Blois, et avait vu dans ce rapide voyage ce qui pouvait exciter son attention!

Ordinairement la *vision à distance* est confondue avec le phénomène de la *transmission de pensée*. Ainsi la plupart des expériences que l'on cite consistent à prier le somnambule d'aller chez vous, ou dans un endroit que vous connaissez. Vous êtes en rapport avec lui, et il vous décrit le plus souvent les lieux, les objets avec la précision la plus exacte. Eh bien! il n'y a pas là, *le plus souvent*, vision réelle; le somnambule voit dans votre pensée les images que vous y tracez. Plus vous serez attentif à le suivre et à le diriger dans ses descriptions, plus elles seront parfaites.

Quelques magnétiseurs ont cherché à utiliser la faculté de vision à distance pour découvrir des personnes perdues, et à ce sujet la découverte du corps de l'artiste Sixdenier, noyé dans la Seine, a fait sensation; pour trouver des trésors enfouis; pour mettre sur la trace des criminels inconnus. Mais nous n'hésiterons pas à recommander les plus grandes réserves sur ces sortes d'expériences; car, pour un fait positif et heureux, on en aura dix qui ne seront qu'illusoires et de vaines hallucinations du somnambu-

lisme. Celui qui se confie en aveugle aux prévisions des somnambules, se prépare des déceptions bien cruelles.

Il est un autre genre de vision à distance que l'on appelle avec justesse *vision rétrospective*.

Quelques exemples suffiront pour donner une idée de ce phénomène.

M<sup>lle</sup> A.... avait passé la journée dans un magasin à broder une pièce de dentelle. Le soir, elle roule son ouvrage, le met dans son caban avec d'autres objets, et revient chez elle; mais en retirant un à un les objets qu'elle vient d'apporter, elle ne trouve pas la dentelle. D'abord inquiète, elle espère l'avoir oubliée chez son amie; mais le lendemain matin, personne au magasin n'avait vu la dentelle. On crut qu'elle l'avait perdue en chemin la veille au soir.

Cette dentelle était de prix et appartenait à une étrangère. M<sup>lle</sup> A...., désolée de son malheur, vint dans la journée nous demander de l'endormir.

Dès qu'elle est entrée en somnambulisme, elle se recueille et se voit au moment où, roulant son ouvrage, elle s'arrête à causer avec quelqu'un qui entre, et elle pose le petit carré de dentelle à côté d'un gros livre, près d'un bord du comptoir; elle oublie qu'elle ne l'a pas mis dans sa boîte à ouvrage, et elle part.

La nuit passe et rien n'est dérangé. Le matin, *on fait le magasin*, et en rangeant le comptoir, on pousse le livre et le petit carré tombe à terre..... Il entre trois femmes: une c'est la laitière, l'autre une voisine, la troisième vient chercher le journal.... elle a des sabots, elle marche sur la dentelle qui se colle à la neige des pieds..... (2 février 1844). Cette femme descend le pas de la boutique et entraîne la dentelle. Les rues sont couvertes de neige.... La femme remonte la rue, traverse la rue Royale, entre dans une autre; elle a perdu la dentelle..... la neige l'a gardée quel-

ques heures , puis on l'entraîne..... elle ne la voit plus.....  
La femme sonne à la troisième porte de cette rue.....

Quand M<sup>lle</sup> A.... fut éveillée , nous lui racontâmes sa vision ; et quoiqu'elle n'eut pas eu un résultat heureux , nous voulûmes savoir si elle était réelle. Or , il était bien vrai que la troisième personne venue le matin était la domestique d'une personne demeurant dans la rue indiquée. Et ce qui rendait la vision plus évidente , c'est qu'il était possible que cette femme vint chercher le journal la dixième , comme elle était venue la troisième , car ce magasin est un cabinet de lecture , où chaque matin plusieurs abonnés envoient prendre tel ou tel journal.

Un autre fait :

Michel , somnambule du docteur Garcin , de Draguignan , par une vision rétrospective d'un fait accompli , se reporta en 1833 au départ d'une corvette dont on n'avait plus entendu parler , et dont le sort avait vivement préoccupé ceux qui étaient présents. Michel suit de Cherbourg le vaisseau jusqu'en Islande ; il le voit faire relâche sur une côte à cause du mauvais temps ; il en repart avec lui , puis le perd de vue ; il le retrouve tout-à-fait dans le nord ; c'est au mois de mai , quatre ans plus tard ; le froid est excessif ; les habitants ne se montrent pas , et il ne peut apprendre le nom de ce pays. La corvette part de nouveau ; il la suit , en décembre 1837 , dans un pays encore plus glacial ; il tremble de tous ses membres par le froid qu'il éprouve ; il est si mal qu'il ne peut détailler l'événement qui menace le navire ; il le voit enfin s'engloutir avec tous les hommes , et les chats même qu'il dit être dans le bâtiment.

Nous pourrions relater ici un grand nombre de faits analogues , mais nous dépasserions bien vite les bornes que comporte cet ouvrage.

*Somnambulisme déterminé par l'imagination.* — Nous

avons reconnu , en parlant du magnétisme humain appliqué aux corps inorganiques, que les objets saturés de fluide magnétique agissaient réellement par un effet physique sur les individus susceptibles d'être impressionnés par l'agent magnétique.

A l'aide d'objets magnétisés, tous les effets nerveux que la magnétisation détermine pour amener le somnambulisme, peuvent se développer loin du magnétiseur. Une fois cet état produit, la lucidité survient, mais chez beaucoup de sujets, elle est moins grande que sous l'action magnétique directe.

Ces phénomènes sont connus de tous les magnétiseurs qui voient généralement, en eux, la preuve la plus irrécusable de l'existence du fluide magnétique.

Quant à nous, si la démonstration de l'existence de l'agent magnétique ne nous était pas fournie par une autre série de preuves théoriques et de faits pratiques, nous serions loin d'accepter cet ordre de phénomènes dans le même sens que la plupart des magnétiseurs.

En effet, nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que le système nerveux de l'homme tendait, par une loi physiologique, à répéter périodiquement les sensations et les affections qui l'avaient frappé.

Or, dans ce phénomène physiologique se trouve la cause d'un grand nombre d'effets nerveux et de somnambulisme lucides qui naissent complètement en dehors de l'action des objets magnétisés ou de la magnétisation qui serait faite à distance.

Cette assertion, qu'on veuille bien y prendre garde, n'infirmé en rien la valeur de la magnétisation médiate; nous l'admettons, c'est un fait. Mais nous affirmons que bien souvent les phénomènes, développés déjà par la magnétisation, se renouvellent d'eux-mêmes et presque tou-

jours sous l'influence de la pensée de l'individu lui-même.

Les observateurs, les médecins surtout, qui ont reconnu cette cause des phénomènes somnambuliques, en ont tiré la conséquence, *très-illogique*, que tous les phénomènes qui constituent la science du magnétisme, ne relevaient pas d'une autre cause, et que l'émission du fluide, l'action de la volonté du magnétiseur, n'étaient que des erreurs. Les forces psychiques et le système nerveux maladif des sujets faisaient tout.

Les deux camps ont donc une part de la vérité, et nous pensons que les considérations que nous donnons favoriseront le rapprochement si nécessaire pour la science, des magnétiseurs et des physiologistes.

Nous nous sommes convaincu de ce que nous avançons par un grand nombre d'expériences qui parfois eurent lieu par hasard.

Ainsi, vous verrez le somnambulisme survivre quand même vous donnerez à l'individu un objet non magnétisé.

Vous trouverez votre sujet, à votre grand étonnement, dans le somnambulisme, quand vous n'avez nullement pensé à lui; et il vous dira que vous l'avez magnétisé de loin.

Vous le purgerez avec de l'eau qu'il croira magnétisée, tandis qu'il n'en est rien. Il faut pour cela que plusieurs fois auparavant vous vous soyez servi de ce moyen comme purgation.

A ces personnes, d'une puissance psychique sur elles-mêmes si remarquable, donnez une poudre inerte, du sucre, du réglisse, un peu d'eau, et qu'ils croient prendre un médicament actif, à effets généraux, purgatif ou émétique, ils éprouvent une série de troubles évidents dans leur état physiologique.

Nous avons vu des menstrues apparaître ou s'arrêter, des malaises, des vomissements, des frissons survivre sous

l'influence de ces substances inertes que nous donnions alors pour nous éclairer sur la vertu pathogénésique des médicaments homœopathiques.

Cet ordre de phénomènes que nous ne faisons qu'indiquer ici, nous réservant d'entrer dans des développements aussi curieux qu'importants, ouvre un champ nouveau à l'étude des physiologistes, des psychologues et des magnétiseurs.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### EXTASE.

L'extase magnétique se montre encore bien plus rarement que le somnambulisme ; à peine la rencontre-t-on une fois sur vingt cas de somnambulisme lucide, ce qui suppose presque deux cents sujets magnétisés, car nous croyons que bien souvent on a pris une haute lucidité pour l'extase.

Ce phénomène ne se manifeste que chez les somnambules très lucides, et principalement chez ceux qui sont portés à des sentiments d'une religion tendre et élevée ou qui sont animés d'un amour profond ; sur ces sujets, la crise s'opère spontanément ; sur les autres, elle peut être provoquée par l'art. Etudions d'abord l'extase déterminée par le magnétisme.

Il arrive qu'en magnétisant avec énergie un somnambule prédisposé à la crise dont nous parlons, il cesse tout-à-coup d'entendre son magnétiseur ; il pâlit, ses membres s'affaissent complètement, et si l'on ne sentait encore des battements au cœur, on croirait que la mort vient de frapper le somnambule. C'est que ce surcroît de fluide magnétique a comme rompu les centres où la circulation nerveuse se faisait, et que l'âme inondée de cette lumière se trouve sur le point de perdre ses rapports avec le corps. Elle est sur la limite du monde physique, attirée par le monde spirituel, qui est lumière pure. Alors, si l'on reste observateur, on voit le visage de l'extatique exprimer un sourire de bonheur, il demeure silencieux ordinairement, quelquefois il parle

seul et très bas ; ce que l'on peut saisir, ce sont des expressions d'amour, de béatitude, adressées à un être qui semble converser avec lui, ou bien ce sont des paroles de consolation, des conseils sur un événement d'avenir adressés à celui qui occupe les pensées de l'extatique; très rarement il pense pour lui; il a oublié la terre..... Après une demi-heure de durée, cette crise s'éteint, et le somnambulisme se remonte comme avant sans qu'il reste aucun souvenir de ce qui s'est passé dans l'extase.

Lorsque le magnétiseur voit ces phénomènes apparaître, il doit faire en sorte de conserver son rapport avec son sujet; avec de la patience, de la douceur, on y parvient, et cela a un avantage immense, car on empêche l'âme du magnétisé de s'attacher à des pensées qui lui font mépriser son corps et presque désirer la mort, ce qui donne une excitation dangereuse à son système nerveux. On utilise cette exaltation de la lucidité pour des renseignements précieux sur la maladie du sujet ou sur celle d'autres personnes, ou bien sur la marche d'un événement important, enfin sur un point qui puisse ramener constamment à la vie. L'extatique cède peu volontiers à ces sollicitations; il vous conjure au contraire de le laisser dans cet état de félicité qu'il ne peut dépeindre; il voudrait qu'il fût permis de l'aider à achever de briser les liens qui le retiennent encore parmi les hommes; on hâterait, dit-il, sa vie céleste; il pourrait être avec les anges qu'il contemple et avec lesquels vous l'entendez converser. La plupart en effet des extatiques qu'on laisse *libres* dans la crise disent voir un ange qui s'intéresse à eux et les conseille. Leur discours n'a nullement le caractère du rêve; d'ailleurs leur état est supérieur au somnambulisme, dans lequel on ne les accusait pas de rêver; pourquoi donc taxerait-on d'illusion ce qui se passe dans l'extase?



Les extatiques qui ont ces visions célestes et ces tendances d'abnégation personnelle sont toujours les jeunes personnes dont l'âge n'a pas encore permis au souffle des passions de ternir la candeur de l'âme, ou les individus dont la vie est remplie de vertus. Quelle que soit d'ailleurs leur religion, le caractère mystique est le même, amour, indifférence pour les affections terrestres, désir ardent du ciel, vision d'êtres spirituels. Cette assertion, que nous répétons d'après Deleuse, nous paraît fort contestable et demande, pour être admise, plus d'études comparatives en différents pays.

Nous avons dit que la fréquence des magnétisations favorisait la lucidité, mais fatiguait à la longue le magnétisé; cette loi doit être appliquée encore plus sévèrement à l'extase. Cette crise en effet relâche par elle-même les liens de l'âme et du corps, et la déterminer souvent, c'est détruire de plus en plus le mode de la vie terrestre, par conséquent approcher la mort ou du moins naturaliser un mode de vie incompatible avec la destinée humaine sur la terre.

Nous avons failli causer la mort d'une malade que nous avons amenée, par des somnambulisations répétées, à un état extatique parfait. Dans ces extases, elle était enivrée de joie de voir le jour de délivrance s'approcher; elle nous le cacha longtemps, parce qu'elle sentait que nous eussions changé notre système de traitement, et ce n'est qu'en voyant ces extases se renouveler plusieurs fois par jour et spontanément, ou seulement par notre présence dans la chambre, que nous soupçonnâmes que l'épuisement, qui augmentait chaque jour, provenait du relâchement du système nerveux. La somnambule avoua avec quelque peine que nous avions rencontré juste, et eut beaucoup de peine à renoncer à la mort, qu'elle voyait venir avec tant de délices.

Ce n'est guère que dans l'extase que l'on observe de ces vues à distance subites et sans qu'il existe aucun rapport entre les lieux et le sujet, ou de ces communications *intimes* des pensées, à tel point que l'extatique comprend une langue étrangère connue de la personne dont il s'occupe, ou bien encore qu'on le voit pris de la maladie d'un étranger en symptômes et en douleurs, et le malade subitement soulagé. Analysons ces caractères de l'extase.

Le don des langues a été regardé par les théologiens comme un signe de possession démoniaque, non pas chez les extatiques magnétiques, puisqu'au moment où l'Eglise observait ce phénomène il n'y avait pas de magnétisation réfléchie, mais elle le déclarait surnaturel pour les extatiques spontanés sur lesquels le phénomène était accompagné de convulsions. Nous ne nions pas la communication des extatiques de ces temps avec des êtres surnaturels, mais nous ne pouvons reconnaître la même cause pour les extatiques magnétiques, attendu qu'ils ne comprennent pas une question d'allemand, si celui qui l'adresse ne comprend pas ce qu'il dit; ce qui prouve que ce phénomène n'est qu'une extension de la perception des pensées, et que les mots n'étant que des sons, si la pensée ne leur donne un sens, l'âme de l'extatique ne trouve aucune valeur morale à ces sons, sans intelligence aucune pour la conscience de celui qui les prononce.

Quelquefois l'extatique parle sans qu'on lui adresse aucune question, soit en latin, soit en une autre langue qu'aucun des assistants ne connaît; mais si l'on prête attention, on entendra le latin rempli de fautes, et on n'y verra que la liaison des souvenirs des lectures que l'individu a faites dans sa vie, et qu'il rassemble en vertu de la prodigieuse mémoire dont il se trouve doué; il en est de même pour les autres langues; il a pu apprendre quelques mots,

quelques phrases, que sa mémoire dans l'état ordinaire avait oubliés, mais qu'elle se rappelle avec clarté dans ces moments. Il y a de nombreux exemples de ce que nous avançons, cités dans les ouvrages de médecine, car certaines affections du cerveau produisent sur l'organe de la mémoire les effets les plus singuliers.

Dans le somnambulisme magnétique, on peut faire aller l'esprit du sujet vers un endroit éloigné, et savoir par lui comment sont les lieux à ce moment; mais pour cela il faut que celui qui parle au somnambule connaisse les localités ou que lui les ait connues, car si je m'avise de demander à un somnambule la description du cabinet de l'empereur de Russie, assurément il ne m'en dira rien d'exact, parce que la lumière magnétique dont son âme dispose ne peut rayonner dans aucune direction certaine, puisqu'elle manque d'un moteur intelligent qui sache par où déterminer l'expansion nerveuse. Quant à l'extatique, il peut être transporté en un lieu inconnu de lui et de tous ceux qui l'environnent; il voit et entend ce qui s'y passe d'une manière exacte; mais cette vision est spontanée et ne peut être provoquée; en vain voudrait-on la solliciter, elle exigerait les conditions de la vision somnambulique; elle serait plus parfaite sans doute, mais elle nécessiterait un point de départ sur lequel l'esprit pût prendre direction. Quelquefois cependant la lucidité du somnambulisme est telle qu'il s'opère de ces visions à distance sans rapports aucuns.

En 1838, nous donnions des soins à une dame d'une lucidité très remarquable. Elle était sur le point de faire un voyage très lointain, et il était à craindre qu'elle ne fût dans l'impossibilité de l'entreprendre. Cependant elle trouva moyen de se rétablir assez promptement par une médication très énergique. Ce voyage l'occupait beaucoup dans ses somnambulismes, elle en parlait toujours. Un soir qu'elle

était magnétisée, reposant paisiblement près de son mari et de moi, son corps s'affaisse tout-à-coup et glisse du fauteuil; elle pâlit et semble agiter les lèvres. Au bout de quelques minutes, j'étais parvenu à me faire entendre, et elle nous faisait des remarques comme si nous eussions été avec elle dans les lieux qu'elle parcourait. L'extatique était dans un bateau à vapeur, parlait aux passagers, tremblait à cause de la rapidité du Rhône; lorsque le bateau passa sous un certain pont, elle nous étreignit avec force, tant elle avait frayeur de ce passage; puis elle admira les sites de la rive et l'affluence du peuple sur le port où le bateau s'arrêta; c'est Lyon, dit-elle... Tout-à-coup elle parle de prairies...; elle avait bondi au village où elle se rendait; elle riait des chapeaux des femmes, et n'entendait rien à leur langage; elle voyait des moutons dans les champs, des montagnes superbes.....; puis elle cesse de parler, s'agite, elle est redevenue somnambule, elle a tout oublié..... C'était une vision extatique.

Trois mois après elle était revenue réellement de ce voyage, et elle nous donna tous les détails que nous avions enregistrés. Elle avait vu à six cents kilomètres des localités dont elle ne connaissait lors de son extase que le nom, sans même savoir de quel côté elles étaient situées.

Parmi les extatiques religieux ou très affectueux, on en observe qui se font un bonheur de mettre à profit la faculté d'influence dont jouit tout somnambule lucide pour soutirer le principe morbide qui entretient une maladie dans une personne qu'ils ont prise en amitié. Ainsi, auprès d'eux le malade ne sent plus ses souffrances; ce soulagement continue plus ou moins longtemps; et si le rapport est souvent répété la guérison a lieu, tandis que l'extatique est pris de fièvre et de douleurs, et les mêmes organes présentent chez lui les mêmes symptômes de maladie. Cette absorption des maux a lieu sans qu'on s'en doute; l'extatique est concentrée; il

vous prend ordinairement la main comme d'amitié, et pendant que vous le contemplez et que vous donnez cours à mille réflexions, il aspire volontairement le mal qui vous détruit!... Nous avons lu peu de ces observations; elles doivent être rares en effet, car on trouve peu de dévouements aussi grands; mais nous avons été nous-même l'objet de cette charité toute céleste, et nous pouvons en parler.

Cet intéressant phénomène de l'extase pourrait nous engager dans de hautes méditations, mais ce serait anticiper sur ce que nous avons à dire en parlant de la philosophie du magnétisme; nous nous contenterons de noter que cette faculté d'influence, dont l'extatique fait usage pour le bien, pourrait être tournée vers le mal, s'il était possible à un ange d'en vouloir.

Nous devons affirmer en effet que le véritable extatique est toujours d'une charité et d'une moralité aussi parfaites que possible, qu'il fût ainsi dans sa vie ordinaire ou non; car dans ce cas, dès que l'extase est complète, ses sentiments changent tout-à-fait, et il devient opposé à ses idées de la veille. Dans le somnambulisme, au contraire, l'individu conserve le plus souvent ses penchants habituels, et ce n'est que dans cet état que l'on a pu observer la faculté d'influence dirigée vers le mal.

On a vu par exemple le somnambule, au cœur duquel le magnétiseur a laissé fermenter les passions de l'état de veille, employer sa puissance magnétique à troubler l'équilibre nerveux de celui qu'il a pris en haine, et causer incontinent des vertiges, des convulsions, des étouffements qui alarment plus du reste qu'ils ne valent réellement, car leur effet n'a pas de durée si l'on ne s'en frappe pas l'esprit. On doit comprendre que si le magnétiseur peut, sans geste, par sa seule volonté, actionner très fortement un individu qui soit près ou loin de lui, à plus forte raison le somnam-

bule qui a la connaissance des lois d'un organisme qu'il observe, peut agir sur cet organisme de manière à le troubler. On a étendu le fait que nous signalons à l'homme éveillé, et on a dit que par sa volonté l'homme pouvait faire du mal à un autre qui serait dans son état ordinaire. On a trouvé là l'explication des sortilèges pour lesquels les gens de campagne ont tant de frayeur; et les sorciers, dont nous ne prétendons pas, du reste, nier l'existence, ont été regardés comme des espèces de magnétiseurs. Ceci est une erreur, une envie de grossir le merveilleux, car l'action de l'homme sur son semblable a des bornes, et quand elle produit un effet, cet effet a lieu sur le système nerveux, tend à le paralyser, à amener le sommeil, ou s'il détermine une excitation et un trouble violent, c'est passager, et cela ne dure pas comme on prétend que durent les sorts donnés. Il faut se mettre en garde contre l'imagination et la crédulité, et s'en tenir, en magnétisme, à ce qui est bien prouvé; il a bien assez de merveilles sans chercher à le doter de rêveries.

L'extase comme le somnambulisme ne se développe que chez les individus prédisposés naturellement à cette crise, et de même qu'on magnétiserait en vain pour rendre somnambule celui dont l'organisation s'y opposerait, de même on surchargerait inutilement le somnambule dont le tempérament n'aurait pas les conditions indispensables pour arriver à l'extase. Au contraire, ceux qui tendent à cet état par leur nature, car il y a de ces êtres privilégiés, y arrivent par la moindre cause d'exaltation morale, et quelquefois par une excitation physique.

Comme il est constant que l'impressionnabilité est bien plus exquise dans le somnambulisme que dans un autre état, il faut se garder de donner au somnambule des émotions trop fortes, quel que soit leur genre, car il peut se manifester subitement un état de syncope profonde, qui

peut sans doute mener à l'extase, mais qui peut aussi frapper d'accidents terribles le sujet, surtout si le magnétiseur s'alarme et n'est pas familier avec cet épouvantable tableau de la mort qui survient tout-à-coup.

Voici un exemple de la puissance de l'exaltation morale sur le somnambule. C'est M. Chardel qui parle (1) :

« Un jour, en magnétisant une somnambule, je la fis passer à l'état supérieur; elle se promenait dans l'appartement avec une amie, et me pria de réciter une scène des tragédies de Racine. Je me livrai imprudemment aux sentiments que cet auteur exprime si bien, et je ne m'aperçus de l'émotion de ma somnambule qu'en la voyant tomber sans mouvement à nos pieds. Jamais privation de sentiment ne fut plus effrayante; le corps avait toute la souplesse de la mort; chaque membre que l'on soulevait retombait de son propre poids, la respiration s'était arrêtée, le pouls et les battements du cœur ne se faisaient plus sentir; les lèvres et les gencives se décolorèrent, et la peau, que la circulation n'animait plus, prit une teinte livide et jaunâtre.

» Heureusement je ne me troublai pas, et je me possédais trop pour ne pas sentir que je pouvais exercer une grande puissance sur ma somnambule. Je commençai par magnétiser les plexus, j'inspirai un souffle magnétique dans les narines, j'en fis autant sur la bouche et sur les oreilles, et peu à peu ma somnambule recouvra l'usage de la parole. J'appris que rien d'extraordinaire n'avait altéré sa santé, mais que son âme, dans son émotion, se séparait de son corps en entraînant la modification vitale qui lui obéit. Le contact avec l'affectibilité avait alors cessé, les circulations sanguine et nerveuse s'étaient arrêtées, et la

---

(1) Chardel. *Esquisse de la nature humaine*, expliquée par le magnétisme animal. 1826. 1 vol. in-8°. Page 278.

vie spiritualisée, prête à quitter l'organisation, retenait encore l'âme incertaine, en vacillant comme la flamme au-dessus de la lampe qui s'éteint.

» La circulation sanguine, lors de mes questions, avait déjà repris son cours; quant à la circulation nerveuse, elle n'était rétablie que dans la tête et la poitrine; du moins ma somnambule m'assura que le reste de l'organisation en était encore privé, en sorte qu'elle voyait son corps comme un objet étranger dont elle répugnait à se revêtir. Elle n'y consentit qu'en cédant à ma volonté, et me prévint que c'était ma vie spiritualisée (fluide magnétique) qui rétablissait chez elle le cours de la circulation nerveuse. »

Cette explication de l'extinction de la vie corporelle et de cette séparation apparente de l'âme qui considère son propre corps comme une machine étrangère, est d'une haute valeur métaphysique. Tous les extatiques chez lesquels ce phénomène physiologique se développe s'expriment de même.

Nous avons donné nos soins à une malade qui entra pendant la nuit dans l'extase, lorsqu'il était nécessaire de recevoir quelque lumière sur la marche de sa maladie. Voici comme elle nous rendait compte de ce qui se passait :

« J'entre, dit-elle, dans un état semblable à celui que le magnétisme me procure, puis peu à peu mon corps se dilate et je le vois très distinctement loin de moi, immobile, pâle et froid comme un mort; quant à moi, je me parais une vapeur lumineuse, je sens penser *séparée de mon corps*. Dans cet état je comprends et je vois bien plus de choses que dans le somnambulisme; tandis que, somnambule magnétique, je pense sans être séparée de mon corps. Après quelques minutes, un quart d'heure au plus, cette vapeur se rapproche de plus en plus de mon corps, je perds connaissance, et l'extase a cessé. »

Ce qui précède doit avoir fait comprendre que l'extase est le dernier terme d'expansion que puisse atteindre le



système nerveux, et qu'à ce degré l'homme spiritualisé, ou, si l'on aime mieux, fluidifié dans tout son être, jouit de toutes les facultés de ce qu'on appelle *esprit*. Or, comme entre l'homme et le minéral il y a une série d'êtres graduellement croissants en sensibilité et en intelligence, de même entre l'homme et Dieu il y a une série d'êtres intelligents et immatériels.

Bien entendu que nous ne prétendons pas confondre dans cette progression continue des natures essentiellement différentes, comme l'intelligence de l'animal avec l'âme humaine, ou l'archange avec Dieu. Il reste la différence de la matière à l'Esprit, et du créé à l'incréé.

L'homme en effet est la limite où finit le monde matériel et où commence le monde immatériel ; il participe des deux natures. Il a été créé pour être en rapport avec toute la chaîne des créatures ; mais l'observation générale constate qu'il n'a aujourd'hui qu'un seul des rapports ; il a perdu le sens par lequel il pouvait apprécier l'être spirituel. Nous croyons que ce sens lui est rendu, en partie, par l'état extatique. L'extatique, mais seulement l'extatique, peut donc communiquer avec le monde spirituel. Quand nous disons qu'il peut, nous entendons qu'il en a la faculté par la nature de l'état où il vient d'arriver ; mais la réalisation du fait n'en est pas plus à sa volonté ; il faut une cause qui la détermine, selon les desseins de Dieu.

On doit se rappeler que nous avons reconnu pour véritable extatique, d'accord avec tous les magnétiseurs qui ont approfondi cette question importante, l'individu dont la moralité se trouvait dans la crise, exempt de tache et de souillure, car l'observation a constamment montré que le retour à la vertu s'opérait chez celui même dont la vie ordinaire était loin d'être pure. Par conséquent, s'il y a communication surnaturelle, ce ne peut être que par la permission de Dieu et par l'intermédiaire d'un ange de lumière.

Du reste, il est essentiel de noter que les faits de cette nature sont extrêmement rares, et que la plupart de ceux qu'on a avancés n'étaient que des rêves somnambuliques; car dans le somnambulisme les hallucinations sont fréquentes, et revêtent un caractère si précis que les observateurs enthousiastes peuvent les prendre pour des visions réelles. Nous avons voulu donner acte de la possibilité de la communication de l'homme avec le monde spirituel dans l'état extatique, nous réservant la démonstration morale dans le chapitre de la *métaphysique du magnétisme*.

Pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, nous devons maintenant considérer les phénomènes du somnambulisme et de l'extase sous un tout autre point de vue que celui du magnétisme; c'est-à-dire qu'ayant posé en principe que les facultés acquises dans l'extase étaient l'apanage de notre nature, nous devons faire connaître que le magnétisme n'est pas le seul moyen de développer cet état singulier qui aide à nous faire entrevoir ce que pouvait être le mode primitif et si curieux de l'existence humaine dont parle la Genèse.

Les phénomènes extraordinaires de la lucidité somnambulique sont inhérents à la nature de l'âme et se sont toujours manifestés depuis que l'homme est créé, bien avant donc que le génie de l'observation ait trouvé que l'action réfléchie de la volonté pouvait les faire naître. Il y a là un mystère profond dont l'étude du magnétisme aurait donné la clé, si déjà la révélation chrétienne n'en avait expliqué le sens! Rappelons ici à notre mémoire ces nombreux rapports d'extases, de prophéties, de crises, de possédés, de ravissements, dont les histoires sacrées et profanes de l'antiquité sont remplies, et voyons si maintenant une lueur toute nouvelle ne brille pas à notre intelligence? Comprend-on que tant de peuples séparés par les lieux et les

mœurs, tant d'historiens de religions opposées eussent pu retracer les mêmes tableaux, s'ils n'eussent pas eu devant eux la réalité des faits? Comprend-on la sagesse de cette parole de Ch. Nodier :

« La nature de l'homme aurait-elle un besoin secret de se relever jusqu'au merveilleux, pour entrer en possession de quelque privilège qui lui a été ravi autrefois, et qui formait la plus belle partie de son essence? »

Les théogonies de tous les temps, de tous les pays ont consacré le dogme d'un état plus parfait que l'espèce humaine avait perdu. Mais qu'avait de puissant cette opinion de philosophie, de secte, pour l'esprit de l'homme sceptique par sa nature?..... La tradition! les dogmes chrétiens! Mais il ne veut pas y croire..... Il demande des choses palpables à ses sens et à sa raison. Eh bien! ces faits matériels sont venus! et aujourd'hui, par suite d'une synthèse toute historique, puis toute scientifique, nous pouvons, avec les phénomènes du magnétisme, comprendre les secrets d'anthropologie qu'il nous importait le plus de connaître; et frappé d'étonnement, nous trouver complètement d'accord avec le catholicisme sur l'origine de l'homme et sur sa déchéance.

Avant d'opérer, cette synthèse historique, il faut en poser les éléments; ainsi, dans l'étude des phénomènes magnétiques, nous avons montré que la cause occasionnelle des lucidités les plus extraordinaires avait toujours eu son action sur le système nerveux, et que ce n'était qu'une gradation de l'épanouissement de la centralisation nerveuse qui permettait à l'âme d'établir des rapports plus étendus. Eh bien! il en est de même lorsque les catalepsies, les convulsions, le somnambulisme, apparaissent spontanément; c'est le système nerveux qui se trouve actionné par une autre cause que celle d'une volonté étrangère. Toutes les

fois donc qu'un système nerveux est prédisposé à cette modification, il l'accomplit dès qu'une excitation quelconque lui survient, et cela du plus au moins, en raison de l'impressionnabilité de l'organisation.

Deux divisions peuvent être faites dans le genre des causes excitatrices de l'état extatique spontané; celles qui seront morales, c'est-à-dire dépendant de l'activité mentale de l'individu lui-même, et celles qui seront purement physiques et extérieures.

Parmi les causes physiques, il faut mettre au premier rang les maladies qui ont apporté un dérangement notable dans les fonctions du système nerveux. Ainsi, les spasmes, les convulsions, les épilepsies, l'excitation de certaines parties du cerveau, en pervertissant l'équilibre de la circulation nerveuse, suscitent des phénomènes nerveux analogues à divers effets du magnétisme, et les facultés de l'âme se trouvant, par suite, plus isolées des rapports extérieurs et concentrées sur elles-mêmes, acquièrent une activité d'autant plus grande. Alors, si les désordres nerveux sont sans réaction sur les organes splanchniques, et ne donnent pas une douleur trop forte, le *moi* révèle les pensées qui l'occupent, sans avoir conscience de ce qui l'entoure. La lucidité d'une extase naturelle se manifeste.

C'est à cet ordre de faits physiologiques que se rapportent le somnambulisme naturel, la catalepsie, la léthargie. Une fois la première crise nerveuse déterminée, qu'elle l'ait été par un travail organique ou par une impression de frayeur, de douleur, de plaisir, ou toute autre cause, elle tend à se renouveler périodiquement; ceci est une loi physiologique. Le plus souvent c'est par la répétition identique des mêmes circonstances que le système nerveux entre en action; car en occupant vivement l'individu à l'heure de la crise, on l'évite fréquemment, si toutefois, au lieu d'avoir sa cause

dans une action réelle et d'effet actuel, elle ne l'avait que dans la mémoire.

Cette répétition de la crise, sous l'influence de la préoccupation du sujet, a lieu aussi dans les crises magnétiques, qui tendent également, par suite de la loi que nous signalons, à se répéter d'elles-mêmes; mais celles-là peuvent être empêchées, parce qu'elles n'ont aucun mobile actif. Au contraire l'on chercherait en vain à distraire l'esprit de quelqu'un que l'on magnétiserait, même à son insu, en prétendant que les effets ressentis sont dus à son imagination; car l'esprit a beau ignorer ce qu'on fait, l'agent magnétique n'en pénètre pas moins l'organisme, et il doit le modifier bon gré malgré; c'est un effet physique qui peut seulement être retardé et troublé, mais jamais annulé, quand toutefois l'individu est bien magnétisable.

La distinction des causes des phénomènes nerveux que nous examinons est de la plus haute importance; c'est pour l'avoir méconnue que le docteur Bertrand et son école ont nié l'agent magnétique et ont attribué tous les genres d'extase à l'imagination; on conçoit quelle était la source de l'erreur.

Est-il bien philosophique aussi, de réunir sous le nom générique d'*extase*, tous les phénomènes d'insensibilité, de catalepsie, de visions diverses, de lucidité, que ces phénomènes soient spontanés, déterminés par la magnétisation ou bien par l'action d'intelligence surhumaine?

Bien que la signification absolue du mot *extase* (*de statu dejicio*, renversement de l'état ordinaire), semble légitimer cette manière de voir, nous pensons qu'il serait plus convenable de classer tous les phénomènes dont nous parlons dans le magnétisme qui, comme nous l'avons dit, présente des groupes bien tranchés, soit relativement aux espèces dans lesquelles on l'observe, soit par rapport aux causes

occasionnelles des phénomènes qui sont toujours spontanés ou volontaires. Nous conserverions l'extase pour la grande famille physiologique des phénomènes supérieurs à ceux de la lucidité somnambulique, et nous serions ainsi, nous croyons, d'accord avec le sens que généralement on attache au mot extase.

Pour justifier ce que nous venons de dire, il eût été rationnel d'établir notre travail d'après ce plan analytique, mais ce que nous avons écrit dans la première édition de cet ouvrage était coordonné différemment, quoiqu'avec les mêmes idées, et nous n'avons pas voulu refaire entièrement l'œuvre qui n'eût plus été reconnaissable, et que notre éditeur n'eût pas accepté.

Ceci dit, pour expliquer ce qui suit au chapitre de l'extase, nous continuons notre étude.

Les crises nerveuses naturelles présentent aussi *trois grandes classes*, celles qui n'offrent que les désordres nerveux, celles où l'intelligence agit sans dépasser les limites ordinaires, et celles où les phénomènes semblent incompatibles avec nos facultés habituelles.

Dans la *première*, se rangent toutes les névroses, parmi lesquelles peuvent être classés ces singuliers effets ressentis par certains individus, à l'aspect ou au contact de divers objets, ou bien à l'audition de certains sons. On sait que des personnes éprouvent un véritable malaise à la vue d'animaux aimés au contraire par d'autres, à la vue de fruits ou de fleurs. Le maréchal d'Albret s'évanouissait en voyant une tête de marcassin, et Olaüs Borichius, médecin Danois, rapporte qu'un gentilhomme se trouvait mal à la vue d'une anguille.

Quelques personnes sont fort mal au son d'un cor, à celui de l'orgue, au bruit d'un fruit que l'on coupe, au grincement d'un balai, à la voix même de tel individu; d'autres

éprouvent des sensations très désagréables en touchant tel ou tel métal, telle ou telle étoffe, ou tel animal, ou encore en s'approchant du rivage d'un fleuve, d'un marais, de la mer. Tout cela dépend de l'influence réciproque de chaque être de la nature, ou de leur magnétisme. Ceux qui sont constitués de façon à rester sans impressions sous l'action de ces diverses causes, rient de ces plaintes qu'on appelle *idées*, *vapeurs*, et à peine y donnent-ils quelque attention, quand ils voient survenir de véritables accidents, comme des convulsions, des évanouissements, une catalepsie, un somnambulisme, ce qui arrive à plusieurs personnes très nerveuses. Nous avons observé, ainsi que bien d'autres médecins favorisés par les circonstances, de ces accidents, tels que des douleurs et des paralysies, produites instantanément par le toucher d'une pièce d'or, des somnambulismes provoqués spontanément par des bains dans la mer, par la douleur d'une amputation ou toute autre cause excitatrice de la perturbation nerveuse.

Dans la *deuxième classe* des crises naturelles, nous citerons quelques somnambulismes naturels, des léthargies et des délires où l'instinct des remèdes surgit d'une manière très prononcée.

La léthargie est un phénomène nerveux, analogue à cette période de la magnétisation où le sujet dort insensible et immobile, mais avec cette différence que la vie organique participe à l'inaction de la vie de relation; ainsi, la circulation, la respiration, les sécrétions paraissent suspendues; sur la fin de cette crise, la pensée s'éveille et fonctionne bien longtemps avant que l'organisme ait repris son activité.

Quant aux délires qui surviennent chez quelques malades, et qui présentent des traces de clairvoyance instinctive, ils ne sont pas aussi rares qu'on se l'imagine, et une observation attentive des maladies mentales, des fièvres cé-

rébrales, les ferait rencontrer plus souvent. Le malade, au milieu de paroles incohérentes, demande un remède qu'il affirme devoir le guérir, ou il pronostique un événement dans la marche de sa maladie; souvent c'est sa mort; d'autres fois il voit un ami absent, donne de ses nouvelles, et tout cela examiné se trouve exact. Quelques médecins ont reconnu ce phénomène, et, ayant exécuté les désirs du malade dans ses prescriptions, s'en sont bien trouvés.

Cependant il faut une bien grande habitude du somnambulisme magnétique pour démêler le vrai de l'illusion dans ces délires; et le plus sûr serait de chercher à régulariser la crise par le magnétisme, ce qui souvent serait facile, et on aurait un somnambulisme lucide auquel on pourrait se fier.

Dans la catégorie des crises naturelles qui offrent un développement extraordinaire des facultés ordinaires, nous observerons certaines catalepsies, maladies où la vie de relation seule est interrompue, les perceptions des sens ne s'exécutent plus, les mouvements volontaires sont arrêtés, et si l'on imprime à un des membres quelque position, il la conserve comme s'il était de cire; le malade n'entend plus qu'il que ce soit, et cependant quelquefois il donne des détails très minutieux sur les actions et les pensées de diverses personnes présentes ou éloignées. Il chante assez souvent, tantôt des romances, tantôt des sons inintelligibles, et cela avec l'accent d'un sentiment si profond que les assistants en sont émus; les phénomènes de cette maladie nerveuse approchent beaucoup du somnambulisme magnétique le plus lucide, et quand on sait les diriger par les procédés du magnétisme, on obtient les phénomènes les plus merveilleux. Cette maladie est assez commune, les médecins de l'antiquité l'ont mal décrite; car sous l'influence des idées de l'époque, ils la regardaient souvent comme surnaturelle, et ce n'est guère qu'à Pétetin, médecin en 1760, qu'on en doit une



description scientifique (1). Depuis, beaucoup d'autres ont publié des relations sur cette maladie. Parmi ces savants, nous nous bornerons à citer le docteur Despine, qui, par sa position de médecin des eaux d'Aix, était à même d'observer un grand nombre de ces affections nerveuses.

Après avoir passé les mois de septembre et d'octobre à Aix. M<sup>me</sup> Schmitz, soignée aux eaux d'Aix pour une névrose, rentra à Genève, et voici, dit M. Despine, ce que m'en écrivait son père, en décembre 1838 :

« Un soir, elle était très souffrante, et me fait dire de ne pas m'aller coucher sans l'embrasser. — Papa, me dit-elle, va chercher le docteur Julliard, je veux lui montrer les phénomènes de ma maladie; il ne les connaît pas. — J'obéis à regret, car que de fois m'avait-il dit : « Monsieur, c'est inutile de me parler des merveilles de votre fille, je ne vous crois pas. »

» Montés chez moi, j'allume ma lampe, je remets à M. Julliard du papier, et je sors; il écrit et revient dans la chambre de la malade. Elle demande qu'on couvre sa tête d'un jupon, d'une robe et d'un manteau; il était deux heures du matin. Elle indique à chacun la place qu'il doit occuper, et, après une heure de souffrances, elle dit : « Voilà ma lumière. » — Alors, trempée de sueur, ma fille sort du lit; tout était dans la plus profonde obscurité; elle va s'asseoir sur une chaise longue, prend le papier de M. Julliard, le déploie sur le plancher, met ses deux pieds dessus et lit à haute voix ce que le docteur avait écrit... Lui, s'écrie : C'est bien cela! Cependant il doute encore; il suppose que c'est à l'aide du phosphore qu'elle a pu lire...

---

(1) Pététin. *Electricité animale*, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies. 1808. 1 vol. in-8°.

» Dans la nuit du 22, MM. Julliard et Chaponnière ont répété l'expérience et ont obtenu les mêmes résultats. Le 10 décembre, Jenny me prie d'aller chercher M. Julliard; je refuse net. Cette contrariété augmenta sa crise. Elle entend alors par la paume de la main droite et la plante des pieds. Le 11, M. Julliard vient à minuit avec les docteurs Coindet et Maunoir; ils commencent leurs essais par bander les yeux de ma fille. Ils lui parlent à la main aussi bas que possible; l'un d'eux, pendant ce temps, lui met les doigts dans les oreilles, les serrant à la faire crier. Néanmoins, elle a lu, elle a entendu et répondu, et ces messieurs ont avoué qu'ils étaient maintenant parfaitement convaincus de la réalité de ces phénomènes vraiment incroyables.

» Le jeudi, à la même heure de nuit, elle m'envoie chercher MM. Faidy et Martin, qui logent à l'étage inférieur de ma maison. J'objecte à mon enfant que ces messieurs dorment et qu'il ne faut pas les déranger. Aussitôt elle me répond. « M Faidy est couché, mais M. Martin dessine des petits amours dans un nuage; va les chercher, je veux leur montrer les phénomènes de ma triste maladie. » J'obéis, me souvenant de vos exhortations formelles de ne jamais la contrarier..... Je frappe à la porte de M. Martin, qui arrive sa lampe à la main..... « Mais, lui dis-je, vous n'êtes donc pas couché?..... Non; qu'y a-t-il à votre service? — Puis-je vous demander ce que vous faites? — Oui, je dessine, venez voir..... » J'entre, et je vois qu'il dessinait les petits amours que ma fille avait vus de son lit.

» Le 22, M. Bally était près de nous. Ma fille demande des gants et se fait bander les yeux. Puis, en riant, elle nous dit: Ah! si ces messieurs veulent me mettre des bas, je les attraperai bien, je lirai par le ventre.... M. Bally, ayant plié un billet en quatre, le lui remet; la lumière est emportée, et Jenny prie sa sœur de prendre sa guitare e t

moi de jouer une valse sur mon violon. Bientôt elle s'écrie : « Bravo, papa, j'aurai bientôt ma lumière; » et peu de minutes après elle lut le billet.

» Sa tante voyait Jenny pour la première fois en crise; elle fut aussi étonnée que les autres; mais elle le fut bien davantage quand sa nièce lui dit : Tu as écrit à M<sup>me</sup> Tissot... ta lettre n'est pas partie.... tu lui parles de moi.... Cette dame a une maladie incurable, mais on la soulagerait. »

Tel est le genre de facultés qu'acquiert le cataleptique ou l'extatique spontané.

Ici trouve place la relation de notre confrère le docteur Frappart, trop tôt enlevé pour la cause qu'il défendait avec tant de chaleur et de talent.

Il s'agit de la maladie de M<sup>me</sup> Comet, extatique spontanée.

« Paris, 6 décembre 1839.

» Mon bon ami (1),

» Encore du magnétisme! ou plutôt du somnambulisme; et cette fois, ils le trouveront, j'espère, de bon aloi, car il est *naturel*.

» Voici le fait :

» Au vu et au su de toute la Faculté, de toute l'Académie, de tout le monde médical, le docteur Comet a sa femme, sa propre femme, malade depuis treize mois. — La femme d'un médecin malade pendant longtemps, cela n'est pas fort curieux; mais ce qui l'est beaucoup plus, c'est qu'à dater du commencement de novembre dernier, M<sup>me</sup> Comet est chaque jour atteinte, à telle ou telle heure du soir, d'un accès de somnambulisme naturel et lucide. Ce qui s'est passé dans les premiers accès, je ne l'ai pas vu; et ce qu'on en

---

(1) Ces lettres étaient adressées à M. Bazile de Courquetaine, ami intime du docteur Frappart.

raconte? ma foi, pour les confrères qui n'ont, en général, tout au plus regardé des somnambules que par le trou d'une aiguille, ce doit être un conte des *Mille et une nuits*. Toutefois, M. Comet n'y est pas allé par quatre chemins, et après avoir présenté, le 26 novembre, à l'Académie, un rapport détaillé des merveilles en question, il vient de le publier dans l'*Hygie*. Pour ne point déflorer votre plaisir, je vais vous citer quelques-uns des passages les plus importants de ce rapport.

— » M<sup>me</sup> Comet lit, les yeux fermés, à travers des corps opaques, sans que les caractères reçoivent une lumière directe. Elle désigne le plus petit corps qu'on lui présente enfermé dans la main.... Bien plus, elle devine la pensée qui se rapporte à elle, et les actes improvisés qui se passent dans les appartements contigus au sien; elle indique avec précision l'heure où ses accès la prendront le lendemain, leur durée, actuellement variable chaque jour; prescrit la dose d'opium qui lui est nécessaire, la fait diminuer ou augmenter selon le besoin, et toujours avec bonheur. Enfin, au milieu des actes prodigieux de son âme clairvoyante, il y a un fait qui domine et qui doit servir à l'appréciation de la réalité de tous les autres : la malade a annoncé, à plusieurs reprises et dans des accès différents, le jour de la semaine, la date du mois où elle recouvrera la santé et où elle sera délivrée de ses crises. Cette époque n'est pas très éloignée.

» Eh bien! que dites-vous de cette description? Vraiment elle a dû coûter beaucoup à son auteur; car, naguère encore, il était un des plus fougueux opposants du magnétisme. Il ne le ménageait pas dans ses écrits, et à chaque instant il le déchirait à plaisir de son arme favorite, le ridicule.

» Je reviens au rapport de M. Comet, afin de continuer mes citations et mes commentaires.

» La malheureuse affection de ma femme porte avec elle une consolation, car elle fera juger souverainement une question qui a été l'objet de grandes discussions dans le sein de cette Académie, et dans la presse où j'ai pris une part active. Je veux parler de la lucidité et de la clairvoyance des somnambules, des prodiges qu'ils réalisent, et auxquels, il y a trois mois, je ne croyais pas, et qu'aujourd'hui je regrette d'avoir taxés publiquement de manœuvres frauduleuses, de jongleries intéressées.

» Bien, très-bien, M. Comet!... quoi que vous soyez, ou quoi qu'on dise de vous, car vous avez beaucoup d'ennemis, à commencer par moi, voilà des paroles telles qu'il n'en retentit pas fréquemment au sein des Académies; elles sont pleines de courage, et, qui plus est, du plus estimable des courages, de celui-là qui consiste à avouer publiquement une erreur et à signaler une vérité, même en présence de plus forts que soi. Je ne vous connais pas, Monsieur, mais je veux vous connaître; et la première fois que nous nous rejoindrons, nous nous donnerons, si vous y consentez, une poignée de mains qui vaudra mieux que nos anciens coups de griffes. A bientôt.

» Quant à l'espérance consolatrice que vous exprimez de voir dans peu la question du somnambulisme lucide *souverainement* jugée par l'Académie, oh! M. Comet, mon bon M. Comet, je ne vous croyais pas si candide. Tous les membres de cette compagnie célèbre, médecins, pharmaciens, droguistes, vétérinaires ou autres, quelle que soit l'importance qu'ils se supposent, ou que la plèbe scholastique leur attribue, sont fortement d'avis qu'ils ont quelque chose de beaucoup plus *profitable* à faire que de s'occuper d'une découverte qui enseigne à se passer de leur ministère, qui renverse de fond en comble leur science, qui obscurcit encore leur obscur grimoire. Exiger d'eux ce sacrifice, c'est exiger

qu'ils signent leur arrêt de mort ! Ils ne le signeront pas....

» Au surplus, toutes les Académies se sont prononcées en aveugles sur le magnétisme, et puisqu'elles ont été injustes, elles ne se rétracteront pas; car les Académies sont des puissances ! et toute puissance, scientifique ou autre, agit souvent comme si elle pensait que, quand elle a été une fois injuste, il n'est pour elle d'autre moyen d'effacer son injustice que d'y persister, d'autre secret de réparer ses torts que de les aggraver. Vous êtes loin de connaître les corps savants, Monsieur; en deux mots voici leur fait : *Ce sont des despotes qui ne cèdent que ce qu'on leur arrache, qui n'admettent que ce qu'on leur impose, qui n'avancent que quand on les entraîne, qui ne tombent que quand on les abat.*

» Cependant, direz-vous, les médecins, partisans du magnétisme; ceux, par exemple, qui ont vu le fait de M<sup>lle</sup> Pigeaire et qui l'ont certifié, ceux-là, au moins, élèveront la voix. Erreur ! cher confrère, erreur ! ces messieurs sont enrégimentés ; ce sont des soldats qui obéissent à leur consigne au lieu d'obéir à leur conscience; il faut qu'ils marchent au pas ou qu'ils désertent, et ils n'en ont ni l'envie ni le courage. D'ailleurs, chacun de ces partisans honteux du magnétisme, sauf quelques honorables exceptions que je me plais à reconnaître, n'a-t-il pas son petit motif de faire le couard ? Ainsi, l'un a peur de passer pour un niais, l'autre pour un visionnaire; celui-ci tient à la Faculté, celui-là vise à l'Institut; enfin, tous ont leurs affaires à faire, une position à défendre, une clientèle à conserver. Oui, voilà où ils en sont, et où ils doivent en être, et où nous en serions sans doute également si nous avions le haut honneur d'être des leurs; et ce, parce qu'aussi bien qu'eux nous sommes tout bonnement des hommes; parce que toute petite passion est éminemment contagieuse; parce qu'avec les

loups il faut hurler ou faire ; parce qu'en définitive les sociétés savantes sont bien plutôt organisées dans l'intérêt des savants que dans celui de la science. Rien de surprenant à cela, c'est même assez juste ; ce qui coûte cher ne doit-il pas rapporter beaucoup ? et un fauteuil académique coûte, dit-on, bien cher, horriblement cher !!! Ainsi, dans l'immense majorité des cas, ce ne peut être sans un but caché d'intérêt personnel que pour s'y asseoir on se décide à faire, devant de vieilles idoles que l'on voudrait cent fois briser, de profondes courbettes et de grands salamalecs, qu'on se résigne à se baisser, à s'abaisser, à s'effacer, à se rapetisser, à se plier en deux devant elles ; enfin, que l'on franchit sans façon les degrés qui mènent, en descendant, de l'adresse à la ruse, de la ruse à l'intrigue, de l'intrigue à la bassesse, et quelquefois plus loin !..... Attendu que dans l'âge d'or où nous vivons ces moyens sont tout aussi souvent les dignes auxiliaires du mérite que ceux de la nullité.....

» Mon bon ami,

» Ma dernière lettre a dû vous faire comprendre que j'avais un vif désir d'observer le fait de somnambulisme naturel annoncé par M. Comet à l'Académie, et aussi de connaître personnellement ce médecin. Je vous l'ai sans doute dit : c'est un écrivain terrible, qui partant est terriblement respecté des *illustres* de la rue de Poitiers ; et cette considération, sans compter celle du phénomène magnétique, me poussait à me rapprocher de lui ; M. Comet m'ayant envoyé son rapport, j'ai cru devoir l'en remercier par le billet suivant :

« Monsieur,

» Hier, vous avez eu la complaisance de m'adresser le numéro du journal dans lequel vous rendrez compte des

accès de somnambulisme naturel et lucide de M<sup>me</sup> Comet : je vous en remercie sincèrement; je l'ai lu avec plaisir. Les quelques mots d'amende honorable que j'y ai remarqués sont dignes; et quant aux sarcasmes à endurer, aux paroles pénibles à entendre, ne craignez rien, Monsieur, . . . *il y a des hommes que nul, le sot excepté, ne s'avise de prendre pour plastrons.*

» En retour de votre intéressante observation, permettez-moi de vous faire hommage d'une brochure qui est bien loin de contenir des phénomènes aussi extraordinaires que ceux par vous signalés; quoiqu'elle ait été écrite à l'occasion de M<sup>lle</sup> Pigeaire, il y est peu question de magnétisme; mais *en la publiant, mon but était moins de convaincre les incrédules que d'encourager les croyants, et surtout moins de changer la foi de certains savants que de mettre en évidence leur BONNE FOI (1).* »

« Cette petite lettre produisit l'effet que j'en attendais : une lettre est parfois un bon parlementaire! Deux heures après qu'il l'eut reçue, M. Comet vint me voir et m'apporter quelques exemplaires de son Mémoire. J'étais absent, mais hier je suis allé pour le remercier. Dans cette première entrevue, il me déroula toute l'histoire de la maladie de M<sup>me</sup> Comet, me raconta les démarches qu'il avait faites auprès de l'Académie, me dit qu'une commission avait été nommée, et que cette commission était venue deux fois visiter la malade. Je ne vous ferai pas ce récit. Seulement, j'ajouterai que ce confrère me dit en terminant : « Le 28 novembre dernier, ma femme a prédit, en présence des membres de la commission, que le 5 décembre elle serait

---

(1) *Lettres sur le magnétisme*, par le docteur Frapart. in-8°. Germer Baillière.



prise d'un point de côté, et que, sans avoir égard à l'époque de ses règles, il faudrait la saigner. En effet, depuis avant-hier, elle est atteinte d'une douleur profonde au côté gauche; dans son dernier sommeil elle a dit que cette douleur réside dans le poumon, que bientôt il y aura crachement de sang, et que demain, à neuf heures du matin, il faudra pratiquer une saignée de vingt onces. Comme aujourd'hui M<sup>me</sup> Comet doit se prescrire itérativement cette saignée que je ferai demain; je souhaite, afin que les faits soient appuyés de témoignages authentiques, que les commissaires de l'Académie viennent ce soir pour entendre la prescription et pour constater une fluxion de poitrine bien caractérisée, mais qui n'existait pas encore la dernière fois que ces messieurs sont venus. De plus, je souhaite que demain ils soient présents à la saignée, et que deux ou trois d'entre eux suivent journellement la marche de la maladie jusqu'à sa terminaison favorable ou funeste. Je les ai tous avertis ce matin, et je compte sur eux ce soir. Le fait intéresse assez la science et l'humanité pour qu'ils le constatent.

» — Aucun ne viendra, répondis-je aussitôt à M. Comet, ni ce soir, ni demain, ni plus tard, parce que l'homme évite avec soin la vérité qui le blesse, et que quand elle le suit il la fuit. J'ose donc soutenir que des gens qui ont usé leur jeunesse à étudier une science, qui ont mangé leur patrimoine pour acheter un titre au moyen duquel ils se procurent aisance, places, honneurs et considération; j'ose soutenir que ces gens-là, sauf quelques exceptions que l'on pourrait compter, ne consentiront jamais de plein gré à reconnaître et à proclamer *qu'une femme endormie est capable, mille fois plus sûrement qu'eux tous ensemble, de trouver son mal présent, de le décrire, de le guérir, et même de prévoir son mal futur!* Croire à un aussi grand sacrifice de leur part, c'est croire que la bonne foi court les rues; c'est

croire au désintéressement, à l'honneur, à la probité, à la force, au courage, à l'abnégation, à la vertu de tout le monde; en un mot, dans l'époque de démoralisation où nous sommes, c'est croire à l'impossible, à l'absurde.

» En effet, comme je l'avais deviné, aucun membre de la commission n'est venu.... Les bras en tombaient à M. Comet.

» Maintenant je vais vous raconter ce que j'ai déjà vu, et à mesure que je verrai du nouveau, je vous le raconterai.

» Après l'entretien que j'eus hier avec M. Comet, et dont plus haut je vous ai rendu compte, ce confrère eut la bonté de me présenter à sa dame, qui me permit de l'examiner médicalement, et de revenir quand je voudrais.

» La peau est chaude, légèrement halitueuse.

» Le pouls est plein, assez fréquent.

» La respiration est un peu courte.

» La malade accuse une douleur profonde en avant, en bas et à gauche de la poitrine; cette douleur paraît augmenter dans l'inspiration.

» Il y a de la toux, et je constate un crachat teint de sang.

» A la percussion, je ne trouve point de matité; mais à l'audition par le pectoriloque, je distingue aisément à la base du poumon gauche du râle crépitant, c'est-à-dire une respiration bruyante et embarrassée.

» Les autres fonctions n'offrent rien de remarquable; les facultés intellectuelles me semblent parfaites; la langue est pâle, le système musculaire flasque, et il est facile de voir, à l'aspect de la malade, que *leur* médecine a passé par là!

» Tel est le résultat de ma première visite; je passe à la seconde.

» Il ne s'agit plus ici, comme ce matin, de constater une simple fluxion de poitrine, mais bien d'observer un état

fort extraordinaire du système nerveux, ou plutôt une maladie étrange que je me contenterai de décrire sans essayer de lui donner un nom.

» L'accès devant débiter à neuf heures précises, et M. Comet m'ayant recommandé avec instance d'arriver au moins un quart d'heure auparavant, je n'y manque pas. La malade, que d'ailleurs je ne me permets pas d'examiner aussi scrupuleusement que dans la journée, me paraît avoir la respiration encore plus difficile, la peau plus baltueuse et le pouls plus plein; sa main droite est appliquée sur son côté gauche. Du reste, M<sup>me</sup> Comet parle de manière à prouver que son intelligence est intacte, et rien n'annonce encore que dans quelques instants des phénomènes extraordinaires vont se développer. Cependant, à neuf heures moins huit minutes, la malade se prend à bâiller une première fois, puis une seconde, ainsi de suite; à neuf heures moins quatre minutes, elle a une pandiculation suivie de plusieurs autres; bientôt elle semble éprouver du malaise; enfin, à neuf heures précises elle ferme les yeux. Alors M. Comet, qui vient de peser devant moi deux gros quarante-quatre grains de laudanum de Rousseau, mélangés avec à peu près autant d'eau pure, les administre sur-le-champ à sa dame; ensuite il lui fait boire, afin d'enlever la saveur dégoûtante de cette drogue, deux cuillerées de vin blanc.

» Il est superflu de vous dire que j'avais préalablement dégusté ce qu'on devait administrer à la pauvre patiente, pour m'assurer que c'était réellement du laudanum et du vin. Certes, dans des circonstances ordinaires, je ne suis pas si ombrageux; mais alors qu'il s'agit d'affirmer une vérité que les corps savants nient, il faut auparavant y regarder à deux fois et même à trois.

» A neuf heures une minute la malade tombe dans une

immobilité absolue; à neuf heures cinq la scène change : M<sup>me</sup> Comet, tout en laissant ses coudes appuyés sur le lit, soulève lentement ses mains qu'elle semble diriger vers le ciel comme pour invoquer Dieu; puis elle dit d'une voix faible à l'excès : « Je souffre beaucoup de mon côté; demain, à neuf heures du matin, il faudra me tirer une livre et un quart de sang. . . . . vingt onces fortes. Ma fluxion de poitrine est indépendante de mes crises. J'indiquerai dans un de mes prochains sommeils l'époque de la guérison de la première de ces maladies; quant à mes crises, si on suit exactement toutes mes prescriptions, j'en serai délivrée le samedi 28 de ce mois. Demain ma crise me prendra à huit heures et demie, et durera un quart-d'heure; on m'administrera six gouttes d'opium de plus qu'aujourd'hui. »

» Il est neuf heures seize minutes : la malade cesse de parler, soulève un peu la tête, semble se recueillir et prier, puis elle dit : *Oh! mon Dieu!* tout-à-coup ses mains et sa tête retombent et elle s'écrie d'un accent peiné : *Il est parti!* Dans cet instant elle porte la main droite sur son côté gauche et le frotte, l'état d'extase a cessé. On parle à M<sup>me</sup> Comet, elle répond naturellement; et sur une question qu'on lui fait, elle assure qu'elle voit son côté. A neuf heures vingt, silence. M. Comet m'apprend que sa dame est, dans ce moment même, cataleptique; en conséquence, je saisis avec deux doigts la manche de la camisole de M<sup>me</sup> Comet, je la porte en haut, et le bras entier suit en offrant aussi peu de résistance qu'en offrirait un cheveu qu'on soulèverait; je quitte la manche, le bras demeure en l'air; j'en fais autant avec le bras opposé, puis avec une jambe : même résultat, la patiente est une statue! je replace par pitié la jambe sur le lit, mais je ne touche point aux membres supérieurs; ils ne bougent pas. A neuf heures vingt-sept minutes, la malade ouvre les yeux : le regard est fixe, terne

et vide; à neuf heures vingt-neuf, les paupières clignent, les yeux s'animent; enfin, à neuf heures et demie sonnante, les bras faiblissent, baissent et tombent avant que le bruit du timbre ait cessé de se faire entendre. Dix secondes après **M<sup>me</sup> Comet** sourit à sa famille qui l'entoure, et revient sur-le-champ à son état normal.

» Tel est, mon ami, le spectacle merveilleux auquel j'ai assisté et que j'ai vainement tenté de vous dépeindre; mais aussi c'est un de ces spectacles que ni la plume, ni le pinceau, ni la parole ne sauraient reproduire, et que la nature semble s'être réservé de montrer seule à notre admiration, comme l'éruption du Vésuve, le lever du soleil, l'immensité des mers.

» Actuellement, je passe à ce qui s'est fait ce matin.

» Dès huit heures, je me rends chez **M. Comet**, car je veux tout voir et bien voir. Et d'abord nous déterminons d'avance ce qu'il faudra répandre de sang dans tel vase pour en tirer vingt onces, puis nous entrons chez la malade. Il est inutile de vous dire comment elle se trouve, il vous suffit de savoir que la fluxion de poitrine marche. Bref, à neuf heures **M. Comet** saigne sa femme, et quelques minutes après nous avons vingt onces de sang. Bientôt les symptômes semblent diminuer de gravité, sans que la malade paraisse plus abattue qu'à l'ordinaire; toutefois, comme elle est toujours couchée, il est difficile d'apprécier ses forces.

« Paris, 16 décembre 1859.

» Mon bon ami,

» Je reprends l'histoire de la maladie de **M<sup>me</sup> Comet** au moment où cette dame vient de perdre vingt onces de sang. C'était le 8 de ce mois. Depuis lors, tous les jours au soir, **M<sup>me</sup> Comet** a un accès de somnambulisme qui dure tantôt un quart d'heure, tantôt une demi-heure, et pendant le-

quel tout se passe comme dans celui que je vous ai décrit ; c'est-à-dire qu'il offre deux états successifs bien distincts, l'un d'extase, l'autre de catalepsie. Dans celui-ci la malade *paraît* ne rien entendre, ne rien voir, ne rien sentir, ne rien comprendre ; ne parle pas, ne bouge pas, respire à peine, garde immobilement toutes les positions qu'on lui donne, et, j'ose à peine le dire, *semble* avoir perdu portion de la pesanteur de ses membres (1). Dans celui-là, ce sont d'autres merveilles ! la malade se trouve, je veux dire a *l'air* de se trouver en communication avec un être que personne ne voit, que personne n'entend, que personne ne touche, et auquel cependant, s'il est permis à un homme grave de raconter de telles impressions, on serait presque tenté de *croire* qu'elle parle et qu'elle répond. Le premier de ces faits est extraordinaire ! Le second est abasourdissant ! C'est dans cet état d'extase que M<sup>me</sup> Comet parle de son mal, dit où il est, *comment* il ira, *quand* il finira, ordonne le traitement qui convient à la fluxion de poitrine dont elle est atteinte, n'oublie pas le régime, prescrit la dose d'opium qu'on devra lui administrer, prédit l'heure et la durée de son accès du lendemain, précise enfin le jour où elle n'aura plus d'accès.

» A chaque séance, c'est la même chose, avec quelques variations qui dépendent sans doute de la marche de la maladie, et que je vais indiquer en courant. Ainsi, pendant la crise du 8, M<sup>me</sup> Comet assure que les vingt onces de sang qu'on lui a tirées le matin sont faibles tandis qu'elles devaient être fortes, et qu'il faudra lui en soustraire de nouveau une livre le surlendemain. Nous pesons le sang tiré et nous vérifions en effet qu'on n'a pas obtenu la bonne me-

---

(1) Voir à ce sujet ce qui est dit pages 74-75 sur la soustraction du corps aux lois de la pesanteur.

sure prescrite. Si c'est pour cela qu'il faut recommencer, c'est assez désagréable et même un peu alarmant, car la maladie est si vieille et la malade si faible que bientôt d'un côté il n'y aura plus de combattant. D'ailleurs, en supprimant la prescription infallible, comment se préserver de tout manquement, de toute méprise, de toute omission en l'exécutant? Cela me paraît bien difficile : dans la pratique de notre art, ce n'est jamais que par exception que même les plus habiles atteignent juste et droit au but. En définitive, M<sup>me</sup> Comet se trouve dans une mauvaise passe, et quelque savant que soit son médecin, quelques dévoués que soient ses garde-malades, j'ai des inquiétudes sur le résultat; je crois qu'il sera malaisé d'arriver au port sans encombre. Toutefois, comme dans l'espèce, nous n'avons pas à nous défier des ordonnances du médecin, on les exécute à la lettre. En conséquence, le 10, après toutes précautions prises d'avance, M. Comet tire à la malade près de dix-sept onces de sang. Au moins cette fois nous ne pêchons pas par défaut! le fait est que dans la journée, les symptômes de la fluxion de poitrine diminuent, et que dans l'accès extatique du soir, M<sup>me</sup> Comet nous assure que tout va mieux, que tout va bien, que tout a réussi. Le lendemain, même langage de sa part, même sécurité de la nôtre. Mais il n'y a qu'heur et malheur en ce monde : le 12, la malade annonce qu'il lui faudra encore une saignée pour détruire entièrement la phlegmasie pulmonaire; que cette saignée ne se fera ni le 13, ni le 14, mais le dimanche 15; qu'on hésitera pour la lui faire, et qu'elle ne peut pas en déterminer la quantité. Une telle prédiction nous met aux champs : M. Comet n'est pas tellement façonné à l'obéissance passive qu'il puisse se décider aisément à marcher les yeux fermés; et, quant à moi, quoiqu'un peu plus souple, je suis presque prêt à douter et à me regimber. Mais tout-

à-coup, me rappelant ma longue expérience, — *qui m'a appris que jamais un somnambule, quand il se prescrit quoi que ce soit ne se le prescrit mal à propos, puisque toujours on le sauve quand on suit exactement toutes ses prescriptions*, — et ma profonde ignorance des secrets de la nature, je baisse la tête en engageant M. Comet à faire de même. Enfin, lui aussi se résigne!....

» Le 14, au soir, M<sup>me</sup> Comet, qui sans doute jusque-là n'avait pas voulu nous effrayer, nous annonce qu'il faudra lui enlever le lendemain *vingt-quatre onces fortes* de ce précieux liquide qui nous conserve la vie, et que même, si elle se trouve faible, on ne devra pas suspendre la saignée, *car il faut une syncope* : sans cela ce serait à n'en jamais finir, ou plutôt à en finir bientôt.

» M. Comet chancelle, il y a de quoi ! Sa pauvre patiente est depuis si longtemps malade, elle est si faible, si pâle, si exsangue, si abîmée, si mourante, qu'en vérité il faut avoir en partage une foi stupide ou une conviction enracinée pour oser aller de l'avant sur une route qui paraît tant semée d'écueils. Cependant, pour moi, mon parti est pris : il est vrai que ce n'est pas ma femme que j'ai à *juguler* ainsi.....; et encore, quand ce serait ma femme? puisque je suis vaincu, je ne reculerais pas. Jamais somnambule ne s'est suicidé. Au milieu d'un ciel noir, n'avons-nous pas une étoile qui nous dirige, et qui ne disparaîtra que quand nous n'en aurons plus besoin? Mais si cette étoile venait à nous manquer avant le temps? O obscurité! obscurité!..... alors autant mourir seul dans les catacombes.

» Quoi qu'il en soit des espérances et des craintes qui nous agitent, après avoir pris toutes nos dimensions pour ne passer ni à droite ni à gauche du but, pour ne point rester en-deçà ni aller au-delà, hier, à neuf heures du matin, M. Comet pratique une large saignée dont le sang



s'échappe tout à son aise, une de ces saignées parfaites et telles que je les chérissais dans mon bon temps. Près de vingt-cinq onces de sang sont tirées ! et nous ne voyons point venir la syncope. On bande le bras, mais à peine le bandage est-il appliqué que les accidents paraissent. On s'en inquiète ! Néanmoins ils finissent par s'apaiser ; je quitte la malade. Vingt minutes après, de nouveaux accidents surgissent, on craint, on se trouble, on s'effraie, on pleure, on crie, on accourt chez moi...., comme si j'y pouvais quelque chose !

» Cependant la journée se passe dans des angoisses ; le soir la crise ne se manifeste pas, comme toujours, à l'heure où elle doit avoir lieu ; il y a des efforts cruels de vomissement ; on hésite pour donner les *deux gros et demi d'opium* ; il n'y a qu'un moment pour l'administration opportune de ce dégoutant breuvage ! Bref, l'accès n'arrive pas, l'étoile ne brille plus, nous sommes désorientés. Je m'arme de courage et me réfugie dans ma conscience. Cependant, ô bonheur ! l'accès n'est que retardé, le voilà. « Tout s'est bien passé, nous dit la malade dans son sommeil d'extase ; la saignée n'a pas été trop forte. Donnez-moi de suite la dose d'opium que je devais boire. Demain le point de côté s'affaiblira, et mercredi prochain j'en serai entièrement délivrée, Quant à mes accès, leur disparition est toujours pour le 28 de ce mois. Je suis bien faible et le serai longtemps ; ma convalescence sera pénible ; il faut commencer à me bien nourrir pour que mes forces reviennent peu à peu. Les aliments que j'indiquerai ne me feront aucun mal. Demain à huit heures et demie mon accès arrivera et durera quinze minutes. On m'administrera autant de laudanum qu'aujourd'hui..... Merci ! mon Dieu !... il est parti ! » Ensuite survient l'état cataleptique, qui ne tarde pas à être suivi du réveil. Et moi aussi je me réveille, et bien m'en prend, car

j'avais le cauchemar ; la vie d'une femme pesait sur ma poitrine !

« Paris, le 1<sup>er</sup> février 1841.

» Mon bon ami,

» Nous étions au 15 décembre, et M<sup>me</sup> Comet venait de subir une troisième saignée, c'est-à-dire de perdre en huit jours sa quatrième livre de sang ; puis, dans son sommeil extatique, elle avait prédit la guérison de sa phlegmasie pulmonaire pour le mercredi 18. En effet, dès le lendemain les symptômes s'amoindrirent à vue d'œil, et le soir du jour indiqué par elle, la malade assura ne pas ressentir le moindre vestige de sa douleur au côté. Pour nous, nous ne découvrîmes plus rien d'anormal ni dans la respiration, ni dans la circulation, ni dans aucune autre fonction.

» Ainsi, en quatorze jours, et *seulement sous la direction d'une somnambule*, l'inflammation d'un des viscères les plus importants de l'organisme a été complètement enlevée sur une personne atteinte d'une ancienne maladie, abattue par d'incessantes douleurs, torturée par une longue médication. En quelques mots, tel est le fait. Quant aux réflexions qu'il inspire, elles sont nombreuses et de plus d'une espèce ; mais je n'en ferai qu'une, et je la présenterai sous la forme d'une interrogation que j'adresserai *seulement* aux médecins de science ou de conscience ; parmi les guérisseurs de tous les pays et de tous les temps, y en a-t-il beaucoup qui auraient mieux fait que cette somnambule ? y en a-t-il plusieurs ? y en a-t-il seulement trois, deux, un ? — Non, il n'y en a point, il ne peut y en avoir, parce que le mieux ne peut être dépassé. — Mais y en a-t-il qui auraient fait aussi bien ? peut-être point ; dans tous les cas, fort peu. — La plupart auraient donc fait plus mal ? — Assurément oui ; et soutenir le contraire, c'est se tromper grossièrement, ou tromper effrontément.

» A cela qu'ajouter? c'est que si réellement les médecins ne font jamais mieux qu'un bon somnambule, s'ils font rarement aussi bien, et souvent pis, à quoi servent-ils donc? je le laisse à deviner; je me borne à dire que les médecins qui, de bonne foi, traitent les partisans du magnétisme de jongleurs ou de dupes, sont bien à plaindre, et que ceux qui savent ce que le magnétisme recèle et qui le taisent, sont bien coupables! oui, coupables au premier chef, car ils tuent, car ils laissent tuer.

» Actuellement que j'ai fini avec la fluxion de poitrine de M<sup>me</sup> Comet, il ne me reste, pour terminer entièrement l'histoire pathologique de cette dame, que peu de choses à ajouter sur son affection du système nerveux.

» Ainsi que la patiente l'avait prévu, tous les jours au soir, jusqu'au 27 décembre inclusivement, elle a eu un accès d'extase et de catalepsie presque en tout semblable à celui dont ma seconde lettre contient la description. Dans l'accès du 26, la malade a de nouveau affirmé qu'elle n'en aurait pas le 28 ni le 29, et qu'elle en éprouverait un le 30, pendant lequel on l'avertirait de la marche qu'il y aurait sub-séquemment à suivre. En effet, rien le 28 ni le 29, mais le 30 au soir, accès. Dans ce dernier, M<sup>me</sup> Comet nous en pronostique un autre pour le 15 janvier, et nous assure que dans le cas où d'ici là on serait embarrassé de savoir que faire, elle aurait à temps et vers midi, n'importe quel jour, un sommeil d'une demi-heure, durant lequel les moyens d'aplanir les obstacles lui seraient révélés. Le fait est que le 6 et le 11 janvier, à midi, elle s'endort et nous signale ce qu'on doit faire ou ne pas faire. Enfin, le 15 au soir, l'accès extatique arrive et n'offre rien de remarquable, si ce n'est la prédiction, pour le dernier jour du mois, d'un autre accès; car, dit la malade, j'ai besoin d'en avoir de temps en temps pour me diriger. Le 31, tout vient encore à point.

Du reste, M<sup>me</sup> Comet se prescrit toujours de l'opium, mais à des doses fractionnées de moins en moins considérables.

» Voilà, mon ami, où nous en sommes et où j'en resterai, car il faut en finir, même avec les choses qui nous intéressent le plus. Toutefois, je ne m'arrêterai pas sans poser auparavant et sans résoudre la question suivante : Que conclure de tous les faits divers que j'ai observés sur M<sup>me</sup> Comet depuis le 7 septembre jusqu'aujourd'hui 1<sup>er</sup> février, c'est-à-dire pendant sa fluxion de poitrine et ses accès extatiques ? Si, pour qu'une saignée devienne salutaire, il faut qu'elle soit pratiquée à telle heure plutôt qu'à telle autre, et qu'elle soit de telle quantité et non de telle autre, on doit *au moins* conclure qu'il est extrêmement embarrassant de faire à propos une saignée, et partant de la rendre utile. De plus, si pour guérir il faut avoir *scrupuleusement* égard à la nature, à la quantité et à la qualité du remède qu'on administre, à l'heure, au moment de son administration, etc., etc., en d'autres termes, si toutes les exigences des somnambules sont respectables et à respecter, on doit, ce me semble, conclure en outre qu'il n'y a pour eux de bonne médecine que la leur, et de bons médecins qu'eux-mêmes.

« FRAPART, D. M. P. »

Ces observations sont d'une valeur inappréciable pour démontrer la vérité de l'assertion que nous avons avancée, savoir, que *la nature humaine tend à entrer d'elle-même dans un état différent de celui que nous appelons normal*, état qui lui est supérieur par les facultés qu'on y observe.

Les observations de Pétetin, en effet, qui étaient bien antérieures à la découverte du somnambulisme magnétique, présentent les mêmes phénomènes que nos extatiques artificiels; celles toutes récentes des docteurs Despine et Comet ont aussi démontré que le magnétisme humain n'est qu'une

*des causes* qui favorisent la modification du mode d'être de notre vie physiologique pour amener le développement de l'extase psychique.

L'étude à laquelle nous venons de nous livrer a dû, si l'on n'a pas perdu le sens des études précédentes, faire entrevoir l'immense chaîne qui lie toute la création, et qui établit entre chacune de ses parties une solidarité et des rapports tels qu'il en résulte ces lois d'influences réciproques qui constituent la science du *magnétisme universel*.

Maintenant donc que nous avons examiné toutes les causes qui, agissant sur des organisations prédisposées, déterminent l'état extatique, que ces causes aient eu leur principe dans la volonté de l'homme ou qu'elles y aient été complètement étrangères, considération que la dernière partie de ce chapitre a établie, il nous reste à dérouler la synthèse historique qui groupe l'apparition des *extases* dans tous les âges du monde. Alors sera terminé l'étude des lois physiologiques du magnétisme, que nous avons considéré dans toutes ses manières d'être et dans la plus grande extension de sa définition.

---



---

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### UNIVERSALITÉ DES PHÉNOMÈNES MAGNÉTIQUES.

Si les phénomènes que nous venons d'examiner ont pour cause de développement une exaltation morale, une excitation physique ou une volonté étrangère, il est indubitable que l'on doit en retrouver d'analogues dans les âges qui ont précédé le siècle qui a coordonné ces faits épars d'anthropologie, et qui a établi des règles pour les produire.

De la synthèse historique que nous allons présenter ressortira la preuve d'un état supérieur en facultés de tout genre à celui qui constitue l'homme tel qu'il est connu ;

La preuve encore qu'il est possible d'entrer dans cet état d'une manière toujours incomplète, selon diverses circonstances ; et enfin celle de la connaissance de l'action de la volonté et des pratiques magnétiques par certains peuples de l'antiquité.

Quant au caractère naturel et physique de chacune des modifications de la crise extatique, nous pensons l'avoir établi dans les chapitres précédents ; d'ailleurs, l'analogie des phénomènes que nous allons relater, leur nombre, leur apparition parmi des peuples divers, à des époques différentes et surtout sur des individus de religions opposées, achèveront de rendre évident le lien commun qui lie ces phénomènes à ceux du magnétisme, et de ce groupe de faits si curieux naîtront de nouvelles lumières sur l'homme physique et moral.

La religion judaïque est la seule qui ait montré sans hési-

tation, et avec l'autorité de la vérité, la Genèse de l'homme, bien qu'au jour où parut son législateur la nation juive sembla peu propre à la prétention de se faire la souche de l'humanité. Car alors elle était perdue au sein de l'Égypte, dont la civilisation était déjà prodigieuse, et d'un autre côté l'Inde s'élevait orgueilleuse de ses traditions, défigurant la vérité dans un panthéisme allégorique.

Si pour jouir d'une plus grande liberté d'examen on voulait, pour un moment, regarder comme indifférent la connaissance du peuple duquel sont sorties les races si nombreuses et si variées de l'espèce humaine, on ne trouverait pas ailleurs que dans la Bible l'affirmation claire et précise d'un état particulier, supérieur à celui dans lequel nous sommes, qui aurait été l'apanage de la première famille de notre espèce.

Cet état n'est pas décrit avec détails; mais quand on voit ce que dit ce grand livre de la communication directe qui existait entre l'homme et les *intelligences pures*, de sa domination sur tout animal, de la connaissance des plantes bonnes et mauvaises, car sans cette connaissance il eût pu se faire mal et mourir, et d'ailleurs il eût été inférieur aux animaux qui sont doués de l'instinct, quand on voit, disons-nous, toutes ces prérogatives dont la nature humaine était dotée, et dont il reste si peu de vestiges qu'on les nie aussitôt que l'on se place au-dehors de la religion chrétienne, on est naturellement porté à croire qu'il existe une certaine analogie entre elles et les merveilleuses facultés que l'homme acquiert dans quelques circonstances. Avec les facultés de l'extase que nous connaissons, on pourrait peut-être faire, en psychologie transcendante, ce que Cuvier fit avec un débris du squelette d'une espèce perdue, et ici encore la science viendrait prêter son éclat à la révélation.

Pour aider à admettre notre assertion, il faudrait dé-

montrer que les facultés qui se manifestent dans le somnambulisme et dans l'extase, soit spontanés, soit magnétiques, peuvent passer quelquefois à l'état chronique, et se combiner ainsi à l'état de veille sans qu'on saisisse un changement notable dans la vie de relation ordinaire.

Ces phénomènes se réalisent, heureusement, très rarement, car nous les croyons, à ce degré et sous cette forme, très nuisibles pour la santé.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, qui est du domaine de la métaphysique du magnétisme.

Nous voulons montrer ici dans tous les temps et chez tous les peuples, le même genre de phénomènes s'est constamment manifesté, sous l'action de causes différentes et même de nature opposée.

D'abord, sous l'action immédiate et directe de Dieu, les prophètes sacrés ont produit chez les Hébreux des miracles de toute sorte. La nature et le mode de production de beaucoup de ces faits sont tels qu'ils ne peuvent être classés dans l'ordre naturel. Ils révèlent la faculté générique dont nous nous occupons, mais la sollicitation de son développement est une cause surnaturelle.

A côté des prophètes sacrés s'élevaient ceux des religions idolâtres, et sous beaucoup de rapports leurs facultés étaient les mêmes, quoiqu'évidemment produites, dans la plupart des cas, par une cause diamétralement opposée : le génie du mal.

Ce fait de causes surnaturelles, de nature opposée, dans les extases, nous semble suffisamment établi par l'Écriture-Sainte, par la doctrine de l'Église et par les Saints Pères, pour que nous cherchions à le légitimer par l'étude des lois anthropologiques.

Mais si ce fait était réel, il ne devrait pas être général, et parmi les extatiques de l'antiquité, tous n'ont pas dû être



amenés à cet état par l'influence de causes surnaturelles. Il faut nécessairement faire la part des organisations prédisposées à la crise nerveuse, et par cela même à tous les phénomènes magnétiques.

Un peuple qui, par sa position politique, eût pu se livrer à l'étude des sciences, n'eût pas manqué de reconnaître que la faculté extatique pourrait recevoir diverses applications, suivant la direction qu'on lui imprimerait. Il en fut ainsi dans l'Égypte, dont les prêtres, préposés à tout ce qui était religion, sciences et arts, avaient acquis, sur la question que nous traitons, des notions presque aussi complètes que celles que l'étude du magnétisme nous a données.

Les premières personnes qu'une cause physique, une maladie ou toute autre excitation nerveuse, ont amenées à la crise extatique, ont certainement paru entrer en communication avec des êtres surnaturels, et comme l'instant de l'union mystérieuse n'arrivait que dans la crise, on devait attendre cette heure avec anxiété et respect, car on était loin de soupçonner qu'il fût possible de la provoquer. Mais les extatiques ont dû tôt ou tard révéler des moyens excitateurs et régulateurs, semblables du reste aux somnambules magnétiques. Les Égyptiens ont connu ces moyens; ont-ils continué à croire aux communications supérieures? Nous le croyons; mais ce qui est certain, c'est qu'ils ont dirigé les facultés extatiques dans tous les sens possibles. Ils les ont utilisées pour les traitements des maladies, se servant comme nous de somnambules étrangers et du magnétisme comme agent curatif.

Les Égyptiens avaient l'habitude de représenter par des figures tout ce qui avait quelque importance. Les monuments, les temples étaient les dépositaires de cette histoire dont le langage appartenait seulement aux castes nobles et sacerdotales.

Le temple d'Isis, consacré à la nature, contenait des hiéroglyphes, dont la traduction n'est que la science du magnétisme. Des vases sacrés retraçaient les signes mystérieux par lesquels on opérail la communication avec la divinité. Ce sont des mains faisant le geste magnétique que l'on y voit sculptées.

La table sacrée portait, gravée, une divinité passant la main sur un individu couché, tandis qu'une autre, placée à la tête, semble la charger magnétiquement.

Au zodiaque qui était à la voûte du temple de Denderah se trouve l'allégorie suivante : Isis tient d'une main un enfant, et passe devant lui l'autre main dans la position que l'on prend ordinairement en magnétisant ainsi. Cette figure prend un caractère significatif par sa place sous le signe de la revivification, le signe du lion ; cet accord de l'hiéroglyphe et du signe astronomique ne laisse aucun doute. Ces dessins sont reproduits dans les ouvrages historiques de l'Égypte, et le sens que nous leur assignons ne paraîtra plus forcé quand nous aurons cité certains passages des écrivains contemporains. Nous nous contenterons de quelques citations ; voici ce qu'on trouve dans Diodore de Sicile : « Les prêtres égyptiens prétendent que du sein de son immortalité Isis se plaît à manifester aux hommes, pendant leur sommeil, des moyens de guérison ; elle indique à ceux qui souffrent les remèdes propres à leurs maux ; l'observation fidèle de ses avis a sauvé, d'une manière surprenante, des malades abandonnés des médecins. »

Prosper Alpinus, dans son *Traité de la médecine des Égyptiens*, dit « que les frictions médicales et les frictions mystérieuses étaient les remèdes secrets dont les prêtres se servaient pour les maladies incurables. Après de nombreuses cérémonies, les malades, enveloppés de peaux de bélier, étaient portés dans le sanctuaire du temple où le dieu leur

apparaissait en songe et leur révélait les remèdes qui devaient les guérir. Lorsque les malades ne recevaient pas les communications divines, des prêtres, appelés *onéiropoles*, s'endormaient pour eux, et le dieu ne leur refusait pas le bienfait demandé. »

— Dans l'Inde, nous retrouvons des phénomènes analogues. Sa mythologie représente le dieu Vichnou, une main levée, ayant au bout des doigts une flamme qui, d'après les Indiens, s'élance des cieux suivant la volonté du dieu. L'autre main fait le même geste que nous avons vu consacré en Egypte; les mages l'appellent *abeaston*, c'est-à-dire ayez foi.

Les Brame, selon un auteur du temps d'Alexandre, et d'après les voyageurs de nos jours qui ont visité ces contrées, obtiennent une espèce de nouvelle vie par certains procédés. Ils promènent leurs mains depuis l'épigastre jusqu'à la tête, et ils prétendent transporter l'âme au cerveau et s'unir alors à la divinité.

Cette extase est le produit de l'art et de la volonté; mais on en observe fréquemment qui sont déterminées par l'exaltation de l'esprit sous une impression de douleur physique. On se rappelle que nous avons signalé cette cause comme une des plus puissantes dans les extases naturelles. Ainsi, parmi les nombreuses victimes que le bûcher fait périr dans l'Inde, on en trouve plusieurs qui entrent dans un état nerveux qui produit soit l'insensibilité, soit une sorte de somnambulisme. Cicéron rapporte qu'Alexandre ayant condamné un Indien à être brûlé, ce prince assistait à l'exécution. Calamus, monté sur le bûcher, s'écria avec enthousiasme : « Oh ! le beau départ de la vie ! Mon corps, détruit par les flammes, va laisser mon âme s'élever librement au séjour de la lumière ! » Alexandre lui demanda ironiquement s'il avait encore à parler. — « Oni, c'est que

je te verrai bientôt. » Quelques jours après Alexandre mourait à Babylone.

Le fait suivant, extrait d'un journal de Malaca, démontre que les prêtres de la Chine savaient, comme ceux de Brama, provoquer une espèce d'extase : « On a découvert, dit ce journal de 1820, une bande de voleurs d'enfants. C'est un tisserand qui, se promenant aux environs de Canton, reconnut l'enfant de son maître qui avait disparu depuis quelque temps. L'enfant ne le reconnut pas, il restait stupide ; ramené chez son père, il ne le vit pas mieux, et le charme stupéfiant ne disparut que par les cérémonies des prêtres de Budha.

» On fit des recherches et on trouva le lieu de retraite où étaient six hommes et trois femmes qui faisaient ce métier depuis bien des années. Il restait là dix enfants, tous sous l'influence du charme stupéfiant, qui disparut aussi par les cérémonies des prêtres. »

— La Grèce nous montre avec autant de précision que l'Égypte les mêmes phénomènes magnétiques. On sait que le temple d'Esculape était spécialement destiné aux souffrances des humains, et qu'il était desservi par la famille des Asclépiades, descendants d'Esculape, lesquels conservaient parmi eux les secrets de la science. Avant d'être introduits dans le sanctuaire, les malades étaient soumis par les prêtres inférieurs à certaines cérémonies ; alors le dieu leur apparaissait ou une voix leur indiquait les remèdes nécessaires.

Plaute a écrit des passages qui paraissent ridicules, si l'on ne les interprète à l'aide du magnétisme. Aristophane encore, après avoir détaillé les mystères du temple, avec l'ironie du sceptique qui ne comprenait pas le sens de ce qui s'était passé, fait ainsi parler Carion, l'esclave de Plutus : « Nous avons mené Plutus aveugle se baigner, puis

nous sommes revenus au temple du dieu , où nous avons consacré les pains et fait brûler la fleur de farine ; après, nous avons fait coucher Plutus sur un petit lit , selon la coutume. Il y avait avec nous un nommé Néoctide qui était aveugle , et bien d'autres atteints de diverses maladies. Après que le sacrificateur eut éteint les lampes , il nous a commandé de dormir et de ne dire mot si quelqu'un entendait du bruit. Pour moi je ne pus dormir..... J'ai eu peur quand j'ai vu Esculape arriver , et je me suis enfoncé dans le lit , voyant tout à travers mon manteau.

» Le dieu s'est assis auprès de Plutus et lui a d'abord touché la tête , ensuite il lui a essuyé les yeux ; il a sifflé , et deux serpents sont sortis du sanctuaire ; je crois qu'ils ont sucé les yeux de Plutus , car il a recouvert la vue..... Moi , j'ai battu des mains de joie et me suis mis à réveiller notre maître. »

Hippocrate , de la famille des Asclépiades , élevé parmi eux et instruit des mystères de la science dans la Grèce , alla s'initier à ceux de l'Égypte. Ce fut lui qui ouvrit à l'esprit de l'homme la voie expérimentale de l'observation , et qui , sans le vouloir , fit oublier la médecine naturelle. Car , en rassemblant et formulant avec ordre les préceptes et les pratiques des extatiques , il donna une nouvelle direction à l'art médical. On perdit peu à peu la trace de l'origine de ses *aphorismes* , et le champ conjectural des opinions fut ouvert (1).

Les prescriptions des extatiques étaient toujours transcrites et suspendues en tablettes aux murailles des temples. Quelques-unes des inscriptions des temples d'Héliopolis et

---

(1) M. Aubin Gauthier , dans son *Traité du Magnétisme* , a bien établi d'après les textes qu'Hippocrate croyait aux facultés somnambuliques.

de Memphis sont parvenues jusqu'à nous. Sprengel, dans son histoire de la médecine, en cite cinq traduites. Ce fut donc là le premier livre de la médecine, livre à jamais rouvert par Mesmer et Puysegur (1).

Tous les temples de la Grèce ont eu leurs oracles, que l'on crut inspirés, tant leurs révélations paraissaient incompatibles avec les facultés humaines.

Diodore de Sicile dit que « l'oracle de Delphes fut découvert par des chèvres qui, s'étant approchées d'une ouverture pratiquée dans la terre, firent des bonds si extraordinaires, que le pâtre, ayant regardé au-dessus de ce trou d'où s'exhalaient des vapeurs, fut saisi de délire et prophétisa. Les personnes qui voulaient respirer trop souvent cette vapeur prophétique, périssaient. Enfin un collège de prêtres s'empara de cet endroit et confia l'oracle à une femme. On la faisait asseoir sur un trépied suspendu au-dessus de cette espèce de gouffre, et elle entrait bientôt dans la torpeur, puis dans un délire prophétique. »

On voit que la cause de l'état extatique était un excitant du système nerveux, qui déterminait la crise sur les individus prédisposés (2).

(1) Le docteur Auguste Gauthier, de Lyon, est d'une opinion contraire à celle que nous exprimons sur la médecine magnétique et somnambulique chez les Egyptiens. Nous croyons que l'étude sérieuse des auteurs anciens ne peut laisser de doute à cet égard. (Voyez *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples chez les peuples de l'antiquité*, etc. Lyon, 1844. 1 vol. gr. in-18.)

(2) Ce gouffre, d'où s'exhalaient les vapeurs enivrantes, nous rappelle une expérience qui, à la stupéfaction des personnes qui furent présentes, renouvelèrent presque les prodiges de l'oracle de Delphes. Un soir, que nous avions à magnétiser en divers lieux trois somnambules, ce qui ne pouvait être, attendu les distances, et le temps que chacune exigeait personnellement, nous imaginâmes un moyen pour nous suppléer auprès de l'une de ces somnambules.

« La pythie, dit Plutarque, ne le cède à personne pour la pureté de la conduite et des mœurs. Elevée chez de pauvres paysans, d'où elle n'apporte ni art, ni expérience, ni talent, elle vient à Delphes pour servir d'interprète au dieu. On la consulte sur les maladies et sur toute autre chose..... Nous retirons beaucoup d'avantages de cette faveur accordée aux sibylles; celles de Grèce ont rendu les plus grands services soit publics, soit privés. C'est une chose si bien connue de tout le monde qu'elle n'a pas besoin de preuves. » (*Plut. in Phædro.*)

Mart. Capella pensait que les sibylles apportaient en naissant la faculté de prévoir l'avenir. — Varron disait : « Je ne souffrirai pas que l'on conteste à la pythie d'avoir donné aux hommes d'utiles conseils. »

Nous sommes arrivé aux Romains, et déjà l'on s'aperçoit qu'ils avaient observé les phénomènes magnétiques, mais toujours sous le voile de la superstition.

Tacite rapporte que Tibère, instruit par Trasylle des secrets des Chaldéens, pouvait prédire l'avenir. Un soir qu'il était avec Galba sur une haute tour, il lui dit : « Et toi aussi, Galba, tu goûteras de l'empire, mais ton règne sera bien court. » (*Tacite an. L. 6.*)

Le même historien raconte encore les guérisons extraor-

Dans la journée, nous nous rendimes à la maison où le soir la malade devait se trouver. Nous demandâmes un vase au fond duquel nous mîmes un peu d'eau que nous magnétisâmes. Puis nous recommandâmes de poser la malade dans un fauteuil et de lui apporter ce vase, où elle devait boire un peu d'eau. Nous revînmes à neuf heures, et nous trouvâmes deux somnambules au lieu d'une; de plus chacune des personnes qui assistaient allaient à l'envi se mettre au-dessus de ce vase magique et aspirer sa vapeur; aussitôt en effet les somnambules les entendaient. C'était l'une des deux qui avait engagé à aller respirer la vapeur, qu'elle voyait tourner dans le vase, et qui établissait le rapport magnétique.

dinaires qu'opéra Vespasien sur un aveugle et sur un boiteux d'Alexandrie.

Tacite, Pline et plusieurs autres écrivains nous font connaître que les Romains, lors de leur entrée dans les Gaules et dans la Germanie, trouvèrent des exemples de prévision et de guérison analogues à ceux que leur patrie, la Grèce et l'Égypte, avaient regardés comme dépendant de certaines facultés occultes.

— Les Germains appelaient leurs oracles *Alironies*, c'est-à-dire *Fées*, ou *femmes inspirées*. Les Gaulois les nommaient *druides*. Chez ces derniers, les druides étaient formées à leur ministère dans une île isolée, près de la Bretagne; quand elles étaient parvenues au degré de prophétie, on les nommait druides en titre. Elles exerçaient alors la divination et la médecine. Les Romains s'empressaient de les interroger; plusieurs de ces consultations ont été conservées par les historiens contemporains. Nous ne rapporterons que celle qui fut donnée à Dioclétien. La druide de Tongres lui dit : « Tu seras empereur quand tu auras tué le sanglier. *Imperator eris, cum aprum occideris.* »

Dioclétien se mit à chasser les sangliers et en tua beaucoup. Mais il vit régner Aurélien, Probus, Tacite, Carus, et il disait : « Je tue toujours les sangliers, et toujours un autre les mange. » Enfin l'empereur Numérien venait d'être poignardé par Arius Aper, quand Dioclétien s'élança sur le meurtrier et s'écria en l'égorgeant : « Voilà l'assassin ! et j'ai tué le fatal sanglier ! *Aprum occidi !* » Le peuple le proclama empereur.

Tous ces phénomènes extraordinaires se montraient encore çà et là lors des premiers temps du christianisme; mais ils étaient obscurcis par la superstition et la supercherie du paganisme. Parmi les chrétiens, les uns les attribuaient à l'œuvre des démons, les autres les croyaient naturels.



Saint Athanagore s'exprimait ainsi : « Quant à cette faculté de prédire l'avenir et de guérir, elle est étrangère aux démons, et elle est propre à l'âme. L'âme, attendu sa qualité d'immortelle, peut, par elle-même et par sa propre vertu, percer dans l'avenir et guérir les infirmités et les maladies. Pourquoi donc en attribuer la gloire aux démons? »

Saint Jérôme et saint Julien étaient du même avis et ajoutaient « que les sibylles avaient reçu de Dieu le don de prophétie en récompense de leur virginité. »

Cependant plusieurs personnes, confondant des faits analogues, mais bien différents par leurs causes et leurs résultats, crurent pouvoir expliquer aussi naturellement les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, et se séparèrent ainsi de l'Eglise.

Le célèbre Tertullien succomba un instant devant les merveilles que présenta l'hérésiarque Montan avec ses disciples. « Ces phénomènes consistaient en extases, visions, révélations, connaissance des maladies, des remèdes, et dans la faculté de prédire l'avenir. (*Tertull., de anim.*)

Marc, hérésiarque du II<sup>e</sup> siècle, avait, selon saint Irénée, un démon qui l'assistait; par son aide, il prophétisait et faisait prophétiser les femmes auxquelles il voulait accorder cette grâce. Marc, pour procurer cette faculté aux personnes qu'il choisissait, pratiquait sur elle des invocations, et quand leur imagination était assez montée, il leur ordonnait de prophétiser. Alors, dans une espèce de délire, elles disaient mille choses et se croyaient des prophétesses. »

Cette division d'opinions dans l'Eglise, dont la puissance s'accroissait chaque jour, amena des luttes et des persécutions. La rigueur irrita les esprits, et des sociétés mystérieuses se formèrent pour perpétuer des secrets qui prirent, parmi le plus grand nombre, un caractère véritablement

pervers et impie. Les bûchers furent dressés, et des victimes y furent traînées, accusées de magie ou de rapports avec les démons. Beaucoup avouèrent qu'ils recevaient leurs merveilleuses facultés de cette source, par le moyen de certaines initiations. Les procédures constatèrent l'authenticité de faits qui semblaient au-dessus de la puissance humaine, et les condamnations parurent légitimes.

Boissier et Saint-André rapportent un nombre considérable de ces jugements, qui furent plus tard rendus par les parlements eux-mêmes.

L'étude approfondie de cette partie de l'histoire du moyen-âge dans le monde catholique, serait du plus haut intérêt. Mais cette tâche difficile est au-dessus de nos forces, car nous reconnaissons qu'il faudrait pouvoir joindre à nos qualités de physiologiste et de médecin, celle de théologien. Sans cette triple concordance de sciences spéciales, il est impossible d'établir les épurations qui sont indispensables pour distinguer, dans cette quantité de faits extraordinaires, ce qui appartient à la nature propre de l'homme de ce qui tient à l'action surnaturelle du démon.

Parmi les inculpés de sortilèges, il est certain, quand même il n'y aurait pas eu action démoniaque, que beaucoup étaient coupables de sacrilège, car ils croyaient réellement obtenir une communication avec les démons. C'était à l'aide de moyens perturbateurs du système nerveux que les individus prédisposés à la crise extatique par leur nature, entraient dans cet état dont ils acquéraient les facultés. Ainsi les vues à distance, qui furent reconnues avoir lieu entre plusieurs sorciers, ne s'expliquaient qu'en admettant que leurs esprits se réunissaient à l'assemblée d'Hérodiade (sabbat), pendant que leurs corps restaient insensibles aux douleurs qu'on essayait sur eux pour établir la preuve de l'intervention diabolique.

Quelques individus pourtant embarrassaient les juges, car ils n'avaient fait usage de leur mystérieuse puissance que pour le bien, et leur vie paraissait sans reproche. Mais on restait encore incertain, puisque le démon peut se transformer en ange de lumière. Ainsi, en 1606, un sieur Beaumont objectait vainement au parlement de Saumur qu'il ne se servait de ses secrets que pour lever les maladies.

Le parlement de Normandie condamnait en 1700 Marie Buccaille, que beaucoup de personnes regardaient comme sainte. Le curé du village de cette femme rapporte que Marie tombait dans des extases qui duraient trois et quatre heures. Voulant éprouver si elle avait connaissance de ce qu'on lui demandait en s'adressant à son ange gardien, il se leva un matin à cinq heures, commanda en lui-même à Marie de venir chez lui, priant l'ange gardien de Marie de le lui faire savoir. Environ une heure après il la vit arriver. Etonné, il lui demanda où elle allait. J'obéis à vos ordres, répondit Marie; vous m'avez commandé ce matin de venir ici.

Le même témoin rapporte qu'un jour, étant entré dans la chambre du sieur Golleville, et ayant commandé mentalement à Marie d'y venir, celle-ci, qui était à la cuisine, s'écria : « On m'appelle là-haut, j'y cours. »

Une autre fois Marie était en extase; le curé lui mit dans la main une lettre qu'un ami lui écrivait au sujet de sa femme très malade. De suite, Marie se mit à prier pour cette malade qu'elle nomma. (*Archives du magnétisme.*)

— A peu près dans le même temps, des merveilles presque semblables se passaient dans les Cévennes. L'édit de Nantes révoqué avait fait deux camps ennemis des catholiques et des protestants, et la persécution qui fut dirigée contre les protestants fut la cause de l'extension que prirent quelques extases survenues sur des paysans. Ils furent re-

gardés comme des prophètes envoyés de Dieu dans les circonstances difficiles où les protestants se trouvaient. Cette pensée devint dominante, et les crisiaques n'en eurent pas d'autre; toutes leurs facultés se tournèrent dans ce sens, et on les entendit, dans leurs extases, annoncer à de très grandes distances les soldats qui s'avançaient contre eux; ils prédirent beaucoup de choses, se rendirent insensibles aux épreuves de douleurs, chantèrent des cantiques improvisés, et entretenirent ainsi très longtemps le fanatisme chez leurs coreligionnaires. A ce sujet, nous renvoyons à l'ouvrage de Bertrand, où l'on trouvera les détails les plus curieux sur cette histoire. Ce médecin fait remarquer que la plupart des prophètes, dits les *trembleurs* des Cévennes, étaient des hommes, et que les crisiaques ne conservaient aucun souvenir à leur réveil, analogie frappante avec nos somnambules.

La même cause, c'est-à-dire divergence des croyances religieuses, et la lutte engagée, détermina les convulsions, prophéties et miracles de saint Médard.

En 1731, une foule de malades se rassemblaient autour de la tombe du diacre Pâris, révééré comme saint par les jansénistes. D'où était parti le premier cri de guérison obtenu sur ce tombeau? on ne sait; mais il fallut peu de temps pour qu'il se passât, dans cette réunion d'infirmités, les choses les plus singulières. L'archevêque de Paris, à l'instigation des jésuites, interdit le culte du diacre Pâris; le gouvernement fit défendre l'entrée du cimetière, et plusieurs convulsionnaires furent emprisonnés. Ces moyens violents exaltèrent les croyants, qui se réunirent dans des maisons particulières, et l'on vit se renouveler les miracles obtenus par l'intercession du saint prétendu.

L'effet le plus marquant de la prière exaucée était les convulsions qui saisissaient le malade; dès lors, suivant les or-

ganisations individuelles d'après nous, et selon les desseins de Dieu d'après les jansénites, apparaissaient différentes facultés. C'était la perte totale de la sensibilité, le perfectionnement du langage, qui devenait pur et élégant chez des personnes très ignorantes; c'était encore l'appréciation des maladies, l'instinct des remèdes.

Il existe sur cet épisode de l'histoire des miracles de nombreux écrits; les seuls qui offrent une justification satisfaisante des faits sont de Carré de Montégron. Cet auteur rapporte les choses les plus étranges qu'il a vu se passer parmi les convulsionnaires, et sans les connaissances que l'étude des phénomènes magnétiques nous a données, nous serions certainement tombé dans un des deux partis qui divisaient les témoins des faits; nous les aurions attribués à Dieu ou au diable. Mais l'analogie des effets et des causes fait rentrer ces singuliers phénomènes du système nerveux dans la grande loi des propriétés magnétiques des êtres organisés, sauf, bien entendu, les cas exceptionnels où l'intervention surnaturelle pouvait survenir, en raison des dispositions individuelles.

Comme exemple d'insensibilité, j'extrais les passages suivants de Carré de Montégron :

« La Sonnet s'exposait au supplice du feu; on commençait par l'envelopper dans un drap; elle gardait un corset, un jupon et des bas. Ainsi emmaillotée, deux frères la portaient sur deux tabourets placés de chaque côté de la cheminée, au-dessus d'un bon feu. La convulsionnaire restait ainsi exposée au feu le temps nécessaire pour faire rôtir une pièce de mouton, et souvent elle paraissait dormir. »

D'autres, non contents de figurer le supplice de la croix, voulurent l'éprouver et se firent attacher à une croix, où ils restaient les pieds et les mains fixés sur le bois par des clous de cinq pouces de longueur qui les traversaient de

part en part. Dans cette situation, ils conversaient tranquillement. Ils se faisaient aussi percer la langue et enfoncer des épées dans différentes parties du corps. (*V. Hist. de Paris* par Dulaure, tome VII.)

Comme exemple d'instinct médical, on peut citer la jeune Durand, enfant de douze à treize ans. Mise en état de crise, elle exécuta sur elle-même, à plusieurs reprises, des opérations pour se débarrasser d'une tumeur carcinomateuse dans la bouche, dont les plus habiles chirurgiens, entre autres Ledran, n'avaient pas voulu tenter l'extirpation. Dans l'état d'insensibilité où se trouvait l'enfant, elle put hacher sa tumeur avec des ciseaux et même en arracher les dernières parties avec ses ongles, sans qu'il arrivât aucun mal, et elle se guérit radicalement.

« Une autre fille, Charlotte Turpin, de 29 ans, dit encore Carré de Montégron, était horriblement contrefaite et affligée de deux bosses, l'une à l'épaule droite, l'autre au-dessus de la hanche gauche. Avec quelques coups de bûche et de pierre administrés sur les parties proéminentes, on vit les bosses s'aplatir et la fille se redresser. Il est vrai que les coups de bûche et de pierre ne furent pas les seuls moyens, car la petite naine, *étant en convulsions*, s'avisait de se faire attacher par le cou avec une forte lisière, et faisait lier les deux bouts de deux autres lisières à chaque pied. Elle engageait ensuite deux des spectateurs à tirer avec toute la violence possible, et pour qu'ils le fissent avec plus de force, elle les pria de passer ces deux lisières en forme de ceinture et de s'appuyer les pieds contre une grosse pièce de bois placée à cet effet. Par ce moyen, est-il dit dans une requête présentée au parlement pour l'engager à constater le miracle, « le cou de cette jeune fille, qui était rentré dans la poitrine, s'est dégagé et s'est extrêmement allongé; ses épaules, qui remontaient jusqu'à ses oreilles, se

sont abaissées; elle porte la tête droite et élevée..... » Le parlement recula devant la crainte de produire trop d'impression sur des esprits déjà disposés au fanatisme, par la proclamation de faits aussi singuliers (1). »

A la lecture de semblables récits, le scepticisme se croit autorisé à proclamer une dénégation formelle; mais si, toujours fidèle à notre marche, on n'a pas perdu de vue la synthèse que nous cherchions à former, on se trouvera ramené malgré soi à ne plus nier d'abord, puis à ne plus douter même, quand à côté de ces faits, étonnants d'instinct médical, de prévision et surtout d'insensibilité, l'école des magnétiseurs actuels vient grouper des merveilles analogues et produites par le magnétisme. Car il n'est plus besoin d'un mobile aussi suspect que pouvait l'être pour certains esprits celui qui, dans les siècles passés, suscitait les phénomènes des crises extatiques; le caractère mystique et si puissant toutefois des idées et des controverses religieuses, a perdu son influence, comme cause excitatrice, et les espèces d'épidémies extatiques qui en résultaient ne peuvent plus reparaître sous le même aspect. Mais c'est isolément, en dehors de toute préoccupation de systèmes, indépendamment de l'imagination, que les magnétiseurs renouvellent aujourd'hui un grand nombre des phénomènes que l'Égypte, la Grèce, la Germanie, la Gaule, Loudun, Paris à Saint-Médard, avaient vus naître.

Quelle différence trouver en effet entre les convulsionnaires et nos somnambules devenus insensibles? Ne connaît-on pas les opérations de M. J. Cloquet sur un sein cancéré; celles de M. de Beaumont sur une cuisse, et celles de bien

(1) Bertrand. *Du Magnétisme animal en France, etc.*, suivi de considérations sur l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques. 1826. 1 vol in-8°.

d'autres dans des amputations et opérations de tout genre? Ne sait-on pas aussi que le somnambule, dans certaines dispositions, tombe de manière à se briser s'il était éveillé, et qu'il n'éprouve aucune marque des chutes et des coups?

Mais nous n'avons pas achevé de parcourir les documents que l'histoire met entre nos mains, relativement à l'existence des phénomènes extatiques, avant que l'art eût appris à les produire.

Le grand Bossuet était mort, lors de l'affaire du diacre Pâris; mais dans sa vie, ce Père de l'Eglise se trouva à même d'observer des faits de nature à l'embarrasser sur leur caractère. C'était encore sous l'influence de questions religieuses que M<sup>me</sup> Guyon, d'une piété toute d'affection et d'un mysticisme très élevé, se trouva ravie en extase. Les facultés extatiques de cette dame se développèrent dans une maladie par l'influence, non calculée, mais cependant toute magnétique de son confesseur.

« Extrêmement malade, dit M<sup>me</sup> Guyon dans ses mémoires, on fit venir le P. Lacombe pour me confesser. Sitôt qu'il entra dans la maison, sans que je le susse, mes douleurs s'apaisèrent, et lorsque entré dans ma chambre, il m'eut bénie en m'appuyant les mains sur la tête, je fus guérie parfaitement et en état d'aller à la messe. Les médecins en furent si fort étonnés qu'ils ne savaient à quoi attribuer ma guérison, car, étant protestants, ils n'avaient pas envie de croire au miracle.

» Un jour que l'on n'attendait plus que ma mort, vous inspirâtes, ô mon Dieu! au père Lacombe de mettre la main sur la couverture, à l'endroit de mon cœur, et avec une voix forte qui fut ouïe de ceux qui n'étaient pas dans la chambre, il dit à la mort de ne pas passer outre. Elle obéit à cette voix, et mon cœur reprit la vie.

» J'étais encore sérieusement malade vers le carême. Le



bon père, sans faire attention qu'il devait prêcher, me voyant si mal, dit à Notre-Seigneur de me soulager et qu'il porterait une partie de mon mal; je fus mieux, et lui tomba malade. Comme j'appris qu'il était si mal que le lundi gras on crut qu'il mourrait, je m'offris à Notre-Seigneur pour être plus malade et qu'il lui rendit la santé. Notre-Seigneur m'exauça, et le père Lacombe monta en chaire le mercredi des cendres. »

Bientôt une confiance sans bornes passa dans l'âme de M<sup>me</sup> Guyon, et elle eut une partie de cette puissance qu'elle reconnaissait au père Lacombe.

« Une fille était si malade qu'un jour elle avait reçu Notre-Seigneur avec une telle faiblesse qu'elle ne pouvait plus avaler la sainte hostie; j'eus un fort mouvement de lui dire : Levez-vous et ne soyez plus malade. Elle se leva et fut guérie.

» Un frère quêteur avait les jambes enflées de façon à ne plus pouvoir continuer sa quête. Il me confia son mal; je lui dis : « Soyez guéri, » et il le fut à l'instant.

» Il y avait aussi une fille qui était tourmentée depuis longtemps d'un violent mal de tête; je la lui touchai, et elle fut aussitôt guérie.

» Page 140. Ce fut alors, mon Seigneur, que vous m'appriés peu à peu qu'il y avait une autre manière que la parole pour converser avec les créatures qui sont toutes à vous. Je compris que Dieu voulait me faire connaître que les hommes pouvaient, dès cette vie, apprendre le langage des anges. Peu après je fus réduite à ne parler au père Lacombe qu'en silence. Ce fut là que nous nous entendions en Dieu d'une manière ineffable et toute divine. Nos cœurs se parlaient et se communiquaient une grâce qui ne peut se dire. Nous passions les heures dans ce profond silence, toujours communicatif, sans pouvoir dire une parole. »

Bossuet, consulté sur ces merveilleuses choses, hésitait à se prononcer sur leur caractère, et ne comprenant pas l'état extatique sans être purement surnaturel, il écrivait à M<sup>me</sup> Guyon, qu'il n'osait appeler sainte : « Qu'est-ce que ces communications de grâces que vous comparez à la communication qu'ont entre eux les saints anges, et quand vous marquez en vous une plénitude que vous appelez infinie pour toutes les âmes? »

Cette dame jouissait, comme on a dû le comprendre, des facultés extatiques, développées en elle par une prédisposition organique; et l'ardente foi qu'excitait dans son âme la fervente piété dont elle était animée portait vers Dieu toutes ses pensées; de là les phénomènes que nous avons cités; de là aussi la possibilité d'une communication réelle avec les êtres spirituels; car de même que pour parvenir aux facultés extatiques il est besoin de conditions, de dispositions organiques, de certaines causes et de certaines circonstances spéciales, de même, pour obtenir la vision et l'intelligence du monde spirituel, il est besoin de certaines conditions. Ces conditions sont d'abord d'arriver à un degré d'extase supérieure, et d'être doué d'une foi et d'une piété évangéliques. Tel est le sens de cette parole de Swedenborg, philosophe suédois, à la doctrine duquel beaucoup de magnétiseurs du nord, protestants du reste, se sont soumis :

« L'homme peut être élevé à la lumière céleste, même en ce monde, si ses sens corporels se trouvent ensevelis dans un sommeil léthargique, parce que dans cet état l'influence céleste peut agir sans obstacle sur l'homme intérieur. »

— Vers 1772, une partie de l'Allemagne était étonnée des prodiges qu'un homme sage y opérait. Ce sage était Gasner, curé de Ratisbonne.

Après quelques années d'exercice de ses modestes fonctions, le bruit se répandit qu'il guérissait toutes sortes de maladies par l'imposition des mains, sans aucun remède ni rétribution.

Les malades accoururent de toutes parts, d'abord par centaines et bientôt par cinq et six cents. Ce début extraordinaire ne fut que le prélude des guérisons sans nombre qu'il opéra par la suite. Sa réputation augmentant de jour en jour, et le pays montagnoux qu'il habitait étant de difficile accès pour le public, il obtint de son évêque la permission de s'absenter quelque temps de sa cure.

Il parcourut plusieurs villes, toujours entouré de malades qu'il exorcisait et guérissait par milliers. Le cardinal-évêque de Constance, soupçonnant la fraude ou l'illusion, fit examiner Gasner, en 1774, par le directeur du séminaire. Gasner fit la profession de foi la plus orthodoxe; il soutint qu'il ne faisait qu'user du pouvoir conféré par l'ordination à tous les prêtres de chasser les diables, qui, disait-il, sont plus souvent la cause de nos maladies.

Gasner exorcisait en imposant les mains. Il commençait par faire ce qu'il appelait un exorcisme probatoire. Si le malade n'éprouvait pas de fortes convulsions ou de violentes crises, la maladie était déclarée naturelle; dans le cas contraire, il procédait à une conjuration définitive, et, après avoir calmé le malade, il le renvoyait guéri ou réputé tel.

Il faut dire que beaucoup de ses malades guéris retombaient peu de temps après; ce qui tend à prouver qu'il usait d'une faculté magnétique qui lui était naturelle.

— Les mêmes phénomènes s'étaient passés en Angleterre vers 1660. Grètreakes, simple gentilhomme d'Irlande, guérissait par l'imposition des mains, se croyant inspiré du ciel. En vain saint Evremont écrivit contre lui, en affec-

tant l'incrédulité; les faits étaient notoires. Cependant il est à remarquer qu'appelé à la cour, Gretreakes produisit peu de guérisons, tandis que dans Londres ses succès continuaient. Tant il est vrai que les regards scrutateurs d'esprits incrédules et peu portés pour le magnétiseur, paralysent ses facultés! Cet effet s'opère tant par l'émotion que le magnétiseur éprouve que par le rayonnement magnétique des spectateurs.

L'Écosse, ce pays au ciel gris, au sol montagneux et sombre de forêts, devait favoriser le développement des mystérieuses puissances de l'âme; aussi est-il peu de contrées qui possèdent autant de ces chroniques fantastiques auxquelles nous jetons le sourire d'une docte pitié, et que pourtant nous aimons à entendre, car ce frisson qu'elles nous donnent nous fait passer un éclair de doute!

« Si l'évidence, dit W. Scott, pouvait nous autoriser à croire des faits qui contrarient les lois générales de la nature, on pourrait appuyer de nombreuses preuves la croyance à la seconde vue. On l'appelle *Taishitarangh* dans la langue gallique (de *Taisch*, apparence fantastique). Ceux qui sont doués de cette faculté, de ce sens prophétique, sont nommés *Taishatun*, qu'on pourrait traduire par le mot visionnaire.

» La seconde vue est une faculté singulière de voir un objet, d'ailleurs invisible, sans préparation préalable.

» La vision fait une impression si vive sur les devins, qu'ils ne voient que cette vision et ne sont distraits par aucune autre pensée tant qu'elle continue. A l'approche d'une vision, les paupières se contractent et se lèvent; les yeux demeurent fixes jusqu'à ce que l'objet s'évanouisse. A ces particularités on pourrait ajouter d'innombrables exemples, tous attestés par des auteurs graves comme Bacon, Martin, Johnson. (W. Scott.) »

S. Johnson, dans son voyage aux îles Hébrides, rapporte que leurs habitants et ceux des montagnes de l'Écosse éprouvent, au moment où ils s'y attendent le moins, une impression singulière à laquelle ils ont donné le nom de *seconde vue*, parce qu'elle leur fait voir ce qui se passe dans un lieu éloigné. Ceux qui éprouvent ces sortes de visions n'en tirent pas vanité et n'y trouvent aucun profit, car ils ne sont pas maîtres de les avoir. (*Johnson.*)

Un officier anglais fut envoyé en garnison, vers le milieu du siècle dernier, dans le voisinage d'un gentilhomme écossais qu'on disait doué de la seconde vue.

Ce gentilhomme étant un jour retenu au lit, l'officier lui fit la lecture. C'était par un nuit d'orage; le bateau de pêche était à la mer. Le vieux gentleman, après avoir témoigné à plusieurs reprises beaucoup d'inquiétude pour ses gens, s'écria tout-à-coup : Le bateau est perdu!... — Comment le savez-vous, lui demanda l'officier? — Je vois deux bateliers qui en portent un troisième noyé; il ruissèle d'eau; ils le placent sur votre chaise..... Dans la nuit, les mariniers revinrent avec un des leurs noyé.

M. Brière de Boismont, qui cite aussi ce fait dans son *Traité des Hallucinations*, explique la seconde vue par le fait d'une hallucination (1). Abercrombie dit que ce sont des réminiscences de rêves oubliés. Fériar, dans la famille duquel le fait que nous rapportons s'est passé, en fait aussi une hallucination. C'est le hasard qui a fait concorder les circonstances!

Nous répondrons à ces Messieurs ce que Frappart disait à quelqu'un qui expliquait aussi par le hasard la vision

---

(1) Brière de Boismont. *Des Hallucinations*, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1845. 1 vol. in-8°. Page 262.

du somnambule Calixte, malgré l'interposition de corps opaques :

« Il faudrait admettre qu'en jetant à la fois et pêle-mêle, du haut des tours de Notre-Dame, toute l'imprimerie de Didot, qu'il fût possible, qu'une fois arrivés en bas, les caractères de cette imprimerie composassent à volonté l'Iliade, l'Enéïde ou la Bible. »

Nous terminerons ici la synthèse historique que nous avons promise au commencement de ce chapitre. Nous savons parfaitement les détails dans lesquels il eût fallu entrer pour la rendre complète, mais nous répéterons ici, ce que nous avons déjà dit : l'espace nous limite.

Nous engageons donc nos lecteurs à se reporter, pour achever leur étude historique, à l'ouvrage de notre ami l'abbé Loubert, auquel nous avons fourni plusieurs pages (1).

Ce que nous venons de dire suffit pour établir péremptoirement l'analogie des phénomènes magnétiques de nos jours avec ceux que nous avons extraits des annales de l'antiquité.

---

(1) *Le Magnétisme et le Somnambulisme* devant les Corps savants, la Cour de Rome et les Théologiens. 1844. 1 vol. in-8°. 705 pages.



---

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### MÉDECINE DU MAGNÉTISME.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### MÉDECINE MAGNÉTIQUE.

« Ils étaient bien peu médecins, peu physiologistes ceux qui ont nié que le magnétisme déterminait des changements dans l'organisation, et qu'il ne pouvait jouir de quelque puissance dans la cure des maladies. »

ROSTAN.

En étudiant l'histoire des doctrines médicales, on est frappé de l'importance que la doctrine du vitalisme a toujours conservée; car, bien qu'elle apparût sous des formes diverses à des époques différentes, c'était la même idée qui se continuait et qui subjuguait, avec la puissance d'une grande vérité, les génies les plus élevés.

Le philosophe qui comprenait que la matière était inerte par elle-même, et qui la voyait s'organiser, fonctionner et accomplir les actes les plus transcendants de la vie, devait nécessairement admettre un moteur dont l'activité et le mouvement fût l'essence. L'existence des fluides impondérables fut pressentie par le génie avant d'être démontrée et acceptée par la science.

Or, si la création a son moteur, son fluide vivificateur, l'homme, pensaient les anciens philosophes, doit aussi posséder une force distincte de son organisme.

Remonter à l'origine de cette doctrine est chose impossible, car avant Platon, qui a traité avec toute la lucidité du génie de son médiateur plastique, Anaxagore, chef de l'École Ionienne, avait créé un système de physique générale dans lequel il distinguait une cause motrice différente de la matière, mais inhérente à elle. Hippocrate aussi a parlé de cette même force élémentaire, qu'il appelait le *Cubis*; et avant tous les philosophes, Moïse s'exprimait d'une manière précise dans la Genèse, relativement à la lumière qui fut la première force créée.

Toute doctrine qui s'est élevée sur l'existence de cette entité positive, admise comme principe des phénomènes de l'organisme humain, appartient évidemment au vitalisme; peu important ensuite les modifications que telle ou telle école a pu apporter au principe fondamental, la dualité de l'organisme vivant était consacrée.

Si nous devons nous appesantir sur l'étude du vitalisme considéré comme dogme philosophique, nous aurions à nous arrêter sur les plus hautes questions d'ontologie et de métaphysique. On conçoit, en effet, d'après ce que nous avons dit, combien il est facile de confondre la dualité physique, dont nous venons de constater l'existence dans la doctrine vitaliste, avec la dualité psychique et physique dont la philosophie spiritualiste et catholique reconnaît l'homme composé.

Les controverses les plus sérieuses ont plus d'une fois montré que beaucoup de philosophes et de médecins vitalistes, par erreur assurément, considéraient comme étant l'âme, la force motrice qu'ils posaient comme entité réelle et distincte de l'agrégat humain.

Dans les premiers siècles du christianisme, et de temps à autre plus tard, on voit les théologiens qui, comme on sait, s'appliquaient alors à l'étude de toutes les sciences; on voit



ces savants chrétiens discuter ces questions de physiologie transcendante, et distinguer, comme éléments positifs de la dualité humaine : l'âme, entité spirituelle, et la chair, entité multiple décomposable en matière inerte et matière impondérable.

Tel est le sens évident de la formule de saint Thomas : *Anima rationalis et caro unus est homo*; de celle du concile de Vienne (1311), qui dit : *Anima rationalis, seu intellectiva, forma corporis*; et enfin, de celle de l'apôtre saint Paul qui, comme s'il eût prévu la confusion qu'amènerait l'étude de l'entité multiple matérielle, dit nettement : que tout ce qui est en vous, l'âme, l'esprit et le corps, se conserve sans tache. (Ep. aux Thess.)

Pour les médecins qui s'étaient rangés sous la bannière du vitalisme, le problème de la curation des maladies et de la prolongation de la vie paraissait simple, et consistait à trouver le moyen de préserver l'élément vital de toute altération, d'augmenter son énergie ou de la diminuer, suivant le cas.

Un semblable raisonnement était évidemment paradoxal et dénotait une appréciation incomplète des différents éléments qui composent l'homme, et une fausse idée de la nature de la maladie. Une maladie, en effet, loin d'être un fait simple, est un phénomène complexe qui constitue un triple rapport dont les termes sont la cause morbigène, l'organe affecté et la résistance vitale.

En considérant l'un des trois termes, la résistance vitale produite par l'impondérable, qui vivifie l'organisme comme base unique de la maladie, c'était commettre une faute, et c'est en cela que le vitalisme exclusif ne pouvait et ne pourra jamais satisfaire aux exigences de l'observation pratique.

C'est par ces causes qu'ont disparu, comme des météores brillants, les systèmes des Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Wirdig, qui proclamaient toute-puissante l'action du

principe dont ils animaient l'organisme, et qui appelaient *maladies* les désordres causés par l'altération essentielle ou relative de principe vital. Ainsi Stahl, qui, reprenant ces idées d'un point de vue plus élevé et tout métaphysique, voulait que les éléments matériels du corps fussent passifs et sous l'empire réfléchi de l'âme.

Mais ces doctrines de vitalisme exclusif eurent toutefois l'avantage de continuer, au milieu d'un chaos bien obscur, sans doute, le dogme fondamental de la doctrine mère, et d'apporter aux génies des Bordeu, des Barthez, des Mesmer, les éléments d'un vitalisme plus rationnel, assis sur l'observation et sur les découvertes des sciences physiques. Barthez qui, par la méditation du passé, jugeait parfaitement des erreurs dans lesquelles la médecine pouvait être entraînée par le fait de l'admission d'un être substantiel reconnu comme force dynamisant l'organisme, s'attacha à ruiner la créance absolue à cet être comme indépendant de l'organisme, cherchant au contraire à établir que sa solidarité était liée à l'ensemble de l'organisation humaine et en était comme nécessaire. Souvent il semble parler de cet élément dynamique comme d'une force abstraite, et ne lui donner le nom de *principe vital* que pour exprimer un phénomène plutôt qu'une réalité. C'était là une transition nécessaire qui devait permettre la fusion du vitalisme ancien avec le vitalisme moderne. Mais il ne saurait y avoir de doute sur la manière de penser de Barthez, quand on lit à la fin de ses *Eléments de la science de l'homme* : Lorsque l'homme meurt, son corps est rendu aux éléments matériels, son *principe vital* se réunit à celui de l'univers; son âme retourne à Dieu qui l'a donnée et qui lui assure l'immortalité.

Dans la première partie de cet ouvrage que nous avons appelée *Physiologie du Magnétisme*, nous avons largement étudié ce principe vital dont nous parlons, nous avons vu

sa génération, sa nature, ses analogies avec les autres impondérables, et nous avons conclu que tout en étant le principe dynamique de l'organisme, il n'en pouvait être isolé, et qu'il lui était congénital.

Nous avons également reconnu que ce fluide avait une puissance particulière sur l'organisation dont il modifiait le mode d'être normal suivant certaines lois; or, ici il nous reste à examiner si cet agent jouit d'une puissance thérapeutique quelconque, et s'il peut justifier, jusqu'à un certain point, les prétentions que les anciens avaient à cet égard.

Mesmer, dominé par les idées d'une physiologie transcendante dont les bases se trouvaient dans tous les écrits des philosophes mystiques et vitalistes, rassembla ces éléments de la doctrine des Van Helmont, Maxwel, Wirdig, et formula un système de physiologie générale qui reposait sur la doctrine du fluide universel.

Pour bien juger le système de Mesmer qui résume toutes les prétentions des doctrines vitalistes antérieures à lui, il est indispensable de mettre sous les yeux une partie du mémoire qu'il fit paraître pour exposer ses principes.

*Extrait du Mémoire sur la découverte du Magnétisme, publié en 1779 (1).*

« 1°. Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.

» 2°. Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

---

(1) Mesmer. *Mémoires et Aphorismes*, suivis des procédés de d'Eslon: Nouvelle édition. 1846. 1 vol. gr. in-18. Page 42.

» 3°. Cette action réciproque est soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent.

» 4°. Il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux et reflux.

» 5°. Ce flux et reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

» 6°. C'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre), que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives.

» 7°. Les propriétés de la matière et des corps organisés, dépendent de cette opération.

» 8°. Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement.

» 10°. La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'entourent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *Magnétisme animal*.

» 11°. L'action et la vertu du magnétisme animal, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés. Les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

» 13°. On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité.

» 14°. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

» 17°. Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée et transportée.

» 18°. J'ai dit que les corps animés n'en étaient pas éga-

lement susceptibles ; il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce magnétisme dans les autres corps.

» 20°. L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du *magnétisme animal*, et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un, ni dans l'autre cas, son action sur le fer et l'aiguille souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme diffère essentiellement de celui du minéral.

» 23°. On reconnaîtra, par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, et médiatement les autres.

» 24°. Qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments ; qu'il perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre maître.

» 25°. En communiquant ma méthode, je démontrerai, par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

» 26°. Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliqués ; il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe.

» 27°. Cette doctrine, enfin, mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection.

» Les médecins, comme dépositaires de la confiance publique, sur ce qui touche de plus près la conservation et le

bonheur des hommes, sont seuls capables, par les connaissances essentielles à leur état, de bien juger de l'importance de la découverte que je viens d'annoncer, et d'en présenter les suites. »

Dans son système, Mesmer admet donc :

L'existence du fluide universel qui détermine les influences diverses de tous les corps animés de la nature. Cette opinion est vraie dans son principe et fautive dans ses conséquences.

Nous avons bien dit plus haut que la science moderne avait reconnu, par l'analyse expérimentale, plusieurs fluides impondérables qu'elle considère comme distincts les uns des autres, quoique l'analogie conduise à regarder ces divers agents comme des modifications d'un même fluide; et en cela, on est arrivé aux mêmes principes que les anciens, par des voies différentes. Mais si la science actuelle est d'accord avec les philosophes anciens sur le fait de l'existence de forces actives qui vivifient la nature, elle ne l'est plus avec Mesmer, quand ce savant prétend que la même force vivifie tous les corps, et que, par son influence ils peuvent réagir les uns sur les autres.

C'est une erreur, en effet, de dire que l'homme est vivifié par le même fluide que les végétaux et les corps célestes; s'il en était ainsi, son action sur ces êtres de la création serait réelle et possible, et alors de quels désordres la nature ne serait-elle pas agitée?

L'homme est vivifié par un impondérable particulier : c'est le fluide nerveux. Ce fluide, comme la lumière, le calorique, l'électricité, est une modification du fluide éthéré, mais ce n'est plus ce fluide; et, par suite de sa nature spéciale, il n'a plus que des rapports d'analogie avec cet impondérable et les autres. Ces rapports peuvent permettre certaines influences, mais qui sont loin de constituer les

phénomènes généraux et constants qui résulteraient de la réalité de la doctrine de Mesmer.

Mesmer, admettant que l'organisme humain était vivifié par le fluide universel, et que par des procédés particuliers il était possible d'agir sur cet agent, pensa avoir découvert le véritable moyen de rétablir l'harmonie détruite par la maladie, et pouvoir même conjurer tout état anormal du corps. Rien, en effet, ne semblait plus rationnel; c'était agir sur la vitalité à l'aide de la vie elle-même, et cette doctrine nous paraît bien autrement sublime que celle de Hahnemann, qui, pour arriver au même but, cherche ses mobiles d'action dans des forces hétérogènes à celles de l'homme. Mesmer avait donc pour lui l'apparence au moins d'une vérité mère, d'un principe élémentaire.

Comme Hahnemann, et comme tous les vitalistes, la doctrine du magnétisme admet que les symptômes d'une maladie ne doivent pas être comprimés dans leur manifestation, mais qu'ils doivent être aidés au contraire, opinion qui a dicté à Mesmer les aphorismes suivants :

*Apho. 333.* Une maladie ne peut être guérie sans crise; la crise est un effort de la nature contre la maladie, tendant, par une augmentation de mouvement d'action du fluide magnétique, à dissiper les obstacles qui se rencontrent dans la circulation, à dissoudre et évacuer les molécules qui les formaient, et à rétablir l'harmonie et l'équilibre dans toutes les parties du corps.

*Apho. 334.* Les crises sont plus ou moins évidentes, plus ou moins salutaires, naturelles ou occasionnées.

*Apho. 335.* Les crises naturelles ne doivent être imputées qu'à la nature qui agit efficacement sur la cause de la maladie, et s'en débarrasse par différentes excréctions, comme dans les fièvres où la nature triomphe seule de ce qui lui nuisait et l'expulse par le vomissement spontané,

le dévoitement, les sueurs, les urines, le flux hémorrhoidal, etc.

*Apho.* 337. Quand la nature est insuffisante à l'établissement des crises, on l'aide par le magnétisme qui, étant mis en action par les moyens indiqués, opère conjointement avec elle la révolution désirée. Elle est salutaire, lorsqu'après l'avoir éprouvée, le malade ressent un bien et un soulagement sensibles, et principalement quand elle est suivie d'évacuations avantageuses.

Cette consécration de la valeur des crises ne constituait cependant pas, pour Mesmer, un principe absolu, car, à l'exemple des vitalistes qui prennent pour guide l'observation de la nature elle-même, Mesmer admettait qu'il y a certains symptômes que le médecin doit combattre, et des crises qui sont nuisibles. Voici comme il s'exprime :

*Apho.* 341. Dans un état d'éréthisme, d'irritabilité et de trop grande susceptibilité, il est dangereux de provoquer et de maintenir de trop fortes crises, parce qu'on augmente le trouble que ces dispositions annoncent dans l'économie animale. On donne de l'intention où il faut apporter de la rémission; on accroît la tendance à l'inflammation, on suspend, on supprime les évacuations qui doivent opérer la curation, et on s'oppose diamétralement aux vues et aux efforts de la nature.

*Apho.* 343. On voit l'avantage et la nécessité des crises, et de l'autre l'abus qu'on peut en faire.

Presque trois siècles avant Mesmer, Maxwel avait dit : « Celui qui peut agir sur l'esprit vital de chaque individu peut le guérir, à quelque distance que ce soit, en appelant à son aide l'esprit universel..... C'est perdre son temps que de chercher cet esprit salutaire ailleurs que sur le sommet des monts les plus élevés. »

Mesmer crut, d'après des observations pratiques, qu'il



était en la puissance de l'homme d'agir sur son semblable par la transmission de son propre fluide vital, qui n'était pour lui que le principe universel *modifié par le moule matrice* (*Apho.* 154); et de plus de concentrer l'Esprit universel sur des corps organiques. De là, toute une doctrine, tout un système, tout un art.

Mesmer inventa des procédés de magnétisation, et imagina des réservoirs pour accumuler le fluide universel.

Les résultats obtenus et la force des effets ressentis par les magnétisés, étaient vraiment bien extraordinaires, car si on les compare aux traitements opérés aujourd'hui, on y remarque une différence notable. Il est vrai que les procédés de magnétisation étaient bien éloignés des nôtres, et nous sommes convaincu qu'ils avaient une grande puissance.

En effet, Mesmer et ses disciples employaient comme auxiliaire de la magnétisation un réservoir de nature quelconque, autour duquel se rangeaient plus ou moins de malades, se tenant par la main ou par des cordons qui les faisaient communiquer avec le réservoir. Ordinairement ce réservoir était une espèce de baquet rempli de bouteilles d'eau superposées et placées d'une manière régulière; les vides étaient comblés par du sable, de la limaille de fer ou du verre pilé. Au centre de cet appareil s'élevait une tige de fer de laquelle partaient d'autres conducteurs. Chaque pièce était magnétisée, et leur ensemble formait le grand appareil.

Eh bien ! c'est autour de cette machine que la commission de 1784 fit les observations que le gouvernement avait demandées, et son rapporteur, Bailly, eut l'inconséquence de mettre dans un rapport entièrement hostile le passage suivant :

« Rien n'est plus étonnant que le spectacle des convul-

sions; quand on ne l'a pas vu, on ne peut s'en faire une idée; et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres, des accidents variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Cette puissance du magnétiseur, nous la concevons bien; mais celle de l'appareil, quelle était sa valeur? Les relations des traitements nous apprennent que, sans le magnétisme, les malades en communication avec le réservoir éprouvaient également des crises très-fortes. L'appareil n'agissait-il qu'en vertu du fluide magnétique dont on l'avait saturé, ou bien par une puissance intrinsèque, dépendante de sa composition hétérogène? N'y avait-il pas développement d'électro-magnétisme et combinaison de cette électricité dynamique avec le fluide magnétique? Nous sommes porté à adopter cette opinion par les analogies que présentent les phénomènes de l'électro-magnétisme, de la machine de Clarke, des métaux soumis à l'examen des somnambules, et des expériences de la baguette divinatoire.

Nous rappellerons en effet que la crise somnambulique se produit parfois sous l'influence de certains métaux, d'une décharge électrique, et qu'une somnambule, soumise à la machine de Clarke, nous disait que nous pourrions l'endormir avec cet appareil, ce que nous avons fait plus tard sur un jeune homme épileptique.

Nous rappellerons encore que la marche sur un sol qui couvre un courant d'eau ou une mine métallique, développe dans certains systèmes nerveux des signes constants d'électricité positive ou négative. Pourquoi dès lors la combinaison symétrique de corps inorganiques et hétérogènes,

et leur réunion avec des corps animés et diversement malades, ne déterminerait-elle pas le développement d'une électricité particulière, non pas identique à celle des appareils physiques, puisqu'elle ne se trahit pas à l'électromètre, mais analogue et pouvant sans doute se révéler à l'aide d'un instrument encore inconnu, mais que nous pressentons devoir approcher de la nature du galvanomètre? et si nous osions, nous dirions qu'on en est bien près quand on connaît les phénomènes de la baguette divinatoire.

Ou bien faudrait-il plutôt attribuer une grande partie des effets nerveux observés auprès des baquets de Mesmer, à la *fièvre imitative* qui saisit toujours une réunion de personnes dont les systèmes nerveux se trouvent élevés au même degré de tension, par l'influence de causes qui agissent sur tous en même temps?

Bailly, Lavoisier, Franklin et six autres, qui, en 1784, examinèrent le magnétisme en qualité de commissaires du Roi, expliquèrent les phénomènes nerveux qu'ils observèrent par l'influence de l'imitation, et ne crurent dès-lors à l'action d'aucun fluide. Mais quel est le véritable mode d'action de l'imitation? On cherche à expliquer, à l'aide de ce mot, beaucoup de phénomènes nerveux, sans que l'on soit fixé sur la cause physiologique de cet élément de causalité. Deux cordes tendues à l'unisson vibrent ensemble, quand l'une d'elles est mise en mouvement; voilà la grande comparaison sur laquelle on établit le mode d'action de l'imitation. Mais sans un milieu, ces cordes ne vibreraient pas simultanément, et dans le vide, elles perdent cette solidarité vibratile. Il en est de même pour les systèmes nerveux, qui ne sont sympathiques que parce qu'il existe en eux et autour d'eux un fluide de même nature, qui communique à l'un ce que l'autre éprouve.

Nous avons démontré l'existence du fluide nerveux dans

l'organisme humain; nous avons dit aussi que tous les corps plongeant dans une atmosphère formée par l'impondérable que la physique appelle l'*électricité naturelle*, quelques savants l'*éther*, d'autres *fluide luminescible*; nous avons encore prouvé que l'homme, par ses forces psychiques, jouissait de la faculté de rayonner hors de lui l'impondérable qui le dynamise; or, nous comprenons très-bien, par suite de la réaction de ces forces, le mode physiologique de l'imitation et de l'imagination.

Les phénomènes que les baquets magnétiques présentaient à l'observation, étaient du reste de nature à ne pouvoir être tous expliqués par l'imitation et l'imagination. Des hommes graves, sérieux, des savants du premier ordre ne se seraient pas laissé subjuguier seulement par des spasmes et des convulsions; et Jussieu, commissaire avec les savants que nous avons nommés, n'eût pas trouvé là des motifs suffisants pour se mettre en opposition avec ses confrères et faire un rapport où il reconnaissait une grande partie des prétentions des magnétiseurs mesmériens.

Quoi qu'il en ait été de la cause dynamique des effets éprouvés par les magnétisés des élèves de Mesmer, nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur cette époque de l'histoire du magnétisme. Ces effets restent comme type de la médecine magnétique et peuvent être considérés comme une transition entre le magnétisme du moyen-âge et celui de notre époque habituelle.

La magnétisation opérée pour le soulagement d'une souffrance est toute différente par son but, ses moyens et ses effets, de celle qui tend seulement à obtenir une modification dans le magnétisé.

Dans le dernier cas, en effet, peu importent les procédés; il suffit que la circulation nerveuse soit envahie par un fluide étranger, et les phénomènes physiologiques ou

psychologiques apparaissent; mais dans une maladie, ce n'est plus seulement la modification nerveuse qu'on doit provoquer, il faut que l'action soit calculée, réfléchie et dirigée suivant les besoins du corps désharmonisé. Ainsi, qu'on ait à traiter une maladie aiguë ou une maladie chronique, cela demandera de la part du magnétiseur des connaissances bien arrêtées sur le mode d'agir de l'action magnétique.

Le fluide magnétique, comme tous les autres fluides, est dynamique, c'est la force vitale; l'accumuler dans le système nerveux, c'est donc augmenter les puissances de la vitalité. Par conséquent, si cette excitation vitale est faite sans discernement, et qu'un organe déjà surexcité reçoive un accroissement d'irritabilité, assurément c'est favoriser sa désorganisation. Mais si, après avoir reconnu l'organe qui concentre l'irritation, on fait usage de la faculté qu'a le magnétiseur d'établir des courants magnétiques, soit sur l'électricité qui se développe au foyer organique, soit sur celle qu'il émet de lui, alors le danger est évité et le soulagement accompli.

La douleur est le cri de l'organe lésé; le point où l'action doit être dirigée est donc toujours facile à reconnaître, et si l'on doute du siège de la maladie, qu'on magnétise alors à grands courants, on évitera ainsi toute concentration d'action, et l'on finira par ramener l'équilibre de l'électricité dans tous les centres nerveux et ensuite dans tout l'organisme.

On ne saurait croire combien est salutaire l'influence sédative des passes à grands courants; ces passes calment toujours l'organisme nerveux et la surexcitation du système sanguin.

L'appréciation des battements de l'artère est le signe le plus certain qui puisse guider; en effet, après une magnétisation plus ou moins longue, opérée comme nous le di-

sons, dans l'affection la plus aiguë, on trouve un ralentissement notable dans la circulation.

Les annales des anciens traitements magnétiques rapportent beaucoup de faits de ce genre, car dans ces temps on n'hésitait pas à appliquer le magnétisme dans les maladies aiguës, et les plus heureux succès couronnaient les tentatives. Pour nous, nous avons magnétisé dans des cas que l'on regardait comme devant être aggravés par le magnétisme; nous avons guéri quelquefois, souvent soulagé, et nous n'avons jamais nuï. Ainsi, dans plusieurs fièvres cérébrales, nous avons constamment détruit la céphalalgie; arrêté le délire, et sur une personne déjà somnambule, attaquée d'une fièvre cérébrale, nous avons pu vérifier, par ses ordonnances, la justesse de ce que nous avons dit sur la manière de magnétiser. Cette somnambule nous faisait établir des courants des épaules aux pieds, puis après chaque passe dégager la tête, d'où elle voyait sortir, par l'action de nos mains, des traînées *de feu* qui tourbillonnaient autour de sa cervelle.

Les mêmes procédés doivent s'appliquer aux aliénations mentales, maladies qui, dans leur commencement, sont très favorablement impressionnées par le magnétisme; et si les essais opérés à la Salpêtrière, sous la direction d'Esquirol, n'ont pas réussi, c'est au mode de magnétisation employé qu'il faut s'en prendre. Nous avons guéri une folie qui commençait à se déclarer sous forme intermittente, et nous sommes convaincu qu'elle fût devenue permanente si l'on eût eu recours à la médecine ordinaire. La malade était somnambule; elle fut guérie après avoir subi trois magnétisations, à des heures qu'elle avait fixées elle-même, et par des applications de rôties de pain vinaigré sur le front et la poitrine, plus une saignée de 750 grammes, opérée à un jour déterminé.

Dans les pneumonies avec crachement de sang, nous avons vu des somnambules prescrire comme remède le plus actif le magnétisme, de préférence aux émissions sanguines; mais, disaient-ils, ne passez pas devant les poumons, vous les irriteriez; commencez par de grandes passes depuis les dernières côtes et baissez jusqu'aux pieds. Nous avons vu une somnambule magnétiser elle-même dans une hémoptisie que les saignées, les sangsues et autres médications n'avaient pu arrêter; elle assura y mettre fin immédiatement par la combinaison de ses passes; et en effet le crachement de sang, qui depuis plusieurs semaines arrivait matin et soir, ne revint plus. Le malade, du reste, sentit peu d'effets magnétiques. Cette somnambule prescrivit le même mode de magnétisation pendant neuf jours, pour consolider la guérison, qui fut parfaite.

Il y a certains genres de maladies aiguës du tube digestif, qui attaquent profondément la vitalité et plongent le malade dans une faiblesse extrême; les fièvres typhoïdes sont de cette espèce. Nous avons obtenu dans ces cas des succès constants. A chaque magnétisation, les forces vitales sortent de la torpeur qui les oppresse, et jamais les symptômes inflammatoires ne sont augmentés.

Dans une fièvre adynamique, où l'on avait épuisé les traitements ordinaires, sans avoir pu entraver la marche progressive de la maladie, nous fûmes appelé. Quand nous arrivâmes, la garde nous dit que le malade était mort; en effet, il était froid, pâle; le cœur ne donnait aucun battement. Cet état durait depuis deux heures; heureusement, nous ne crûmes qu'à une de ces lipothymies, si fréquentes dans ces maladies où le système nerveux est toujours compromis; et dans le but d'exciter la circulation nerveuse, et par suite celle du sang qui était suspendue, nous magnétisâmes avec force le cerveau et le cœur. En peu de minutes,

l'effet était obtenu, et nous n'eûmes plus qu'à répartir l'activité vitale que nous venions de donner. Au bout de peu de jours, en effet, toute médication active étant cessée, le malade fut sauvé.

Les syncopes sont fréquemment observées, c'est pour cela que l'on appelle rarement un médecin, lorsque cet accident survient. La science aurait pourtant beaucoup à gagner dans l'étude des phénomènes qui peuvent se produire dans les syncopes. Leurs causes sont diverses, mais il en est dont tout le travail producteur se passe dans le système nerveux.

Dans ce genre de syncope, les moyens excitants employés ordinairement pour ramener le jeu des organes, sont impuissants; la crise dure plus ou moins de temps et se termine d'elle-même; mais si on a recours à l'action magnétique, portée principalement sur les régions cardiaque et épigastrique, on est étonné de l'effet qui a lieu. En effet, ou l'individu reprend ses sens, ou, sans que l'état léthargique cesse, la circulation et la respiration se rétablissent, et le plus souvent l'individu vous entend et vous répond, sans entrer en relation avec d'autres personnes.

En méconnaissant ce genre de syncope, et en forçant, par toutes sortes de moyens, la crise à se terminer, on peut causer des désordres qui ne disparaissent pas complètement et donnent les éléments de certaines névroses.

M<sup>lle</sup> Bar\*\* était sujette à de fréquents évanouissements: l'un d'eux, venant à durer plus longtemps que les autres, et résistant à tout ce qu'on avait fait, on alla chercher un médecin qui s'empressa d'asperger la figure et le cou de la jeune fille avec de l'eau froide. L'effet fut prompt; elle reprit ses sens, mais resta malade; la nuit et le jour suivant elle fut en délire. On ne fit pas attention à ces accidents qui, du reste, ne laissèrent aucune trace au bout de deux jours,



Mais quand les évanouissements revenaient, ils étaient plus rebelles. Peu à peu le cœur devint malade, et la jeune fille perdit sa fraîcheur. Cependant, ce trouble de la santé n'alarmait pas. Dans un évanouissement, nous fûmes appelé, et loin d'essayer à le faire cesser brusquement, nous magnétisâmes le cœur et l'épigastre. Au bout de quelques minutes, nous avions une cataleptique lucide, et chaque fois que les mêmes accidents se renouvelèrent, nous fîmes la même chose avec le même succès. Si nous ne pouvions être auprès de cette demoiselle, lorsqu'elle s'évanouissait, quelqu'un de sa famille faisait comme nous et laissait la crise se terminer seule. Ces accidents sont devenus de plus en plus rares et se sont guéris parfaitement d'après les conseils de la malade en état de crise somnambulique.

Le docteur Despine d'Aix rapporte des faits analogues dans ses *Observations pratiques*, et qui sont du plus haut intérêt.

Dans des coliques violentes et subites, les entérites aiguës, les entéralgies, il arrive souvent que la douleur épuise la sensibilité, ou bien qu'une congestion s'opère vers le cœur et qu'une syncope se manifeste; dans ces cas, magnétisant le cœur surtout par l'insufflation, nous avons très promptement ranimé ses battements et conséquemment la vitalité. Il est à remarquer que plusieurs fois nous avons eu à agir après l'emploi des moyens excitateurs ordinaires, et que nous avons toujours réussi à rappeler la vitalité.

Il en est de même dans les asphyxies par immersion ou par un gaz; l'action magnétique, dirigée comme nous l'enseignons, est plus puissante que tout autre moyen. L'insufflation magnétique convient bien mieux que celle d'un air qui, pour agir sur l'économie, doit être modifié par l'appareil pulmonaire, qui se trouve paralysé, tandis que le souffle magnétique apporte avec lui le principe vital, l'ex-

citateur du système nerveux. Il reste encore à combattre les accidents ; mais le principal, c'est de faire cesser l'état de syncope, d'asphyxie, qui, prolongé un peu plus, amène infailliblement la mort. Le magnétisme est donc l'agent le plus capable d'atteindre ce premier but ; après, la médecine doit employer ses ressources.

Nous avons eu occasion d'opérer dans un rhumatisme articulaire aigu, à son douzième jour ; il est inutile de rappeler l'acuité des souffrances et leur permanence pendant cinq ou six septenaires. Peu de jours de magnétisation à grands courants, vu le genre et le siège de la maladie, amenèrent un soulagement satisfaisant, qui n'eût pas tardé à devenir complet si nous-même nous n'eussions été pris des symptômes de cette maladie. Cet accident nous apprit la valeur de la recommandation des magnétiseurs, qui donnent le précepte de se *démagnétiser* après avoir opéré sur certaines maladies. Nous avons eu, comme bien d'autres, à souffrir trop souvent de cette négligence.

Les douleurs rhumatismales récentes cèdent promptement au magnétisme ; nous l'avons expérimenté bien souvent, et les magnétiseurs sont unanimes sur ce point.

Si l'on nous a compris, on a dû voir que le magnétisme, appliqué dans ce qu'on nomme maladie aiguë, peut être d'un secours majeur ; seulement il est de toute nécessité d'être à même de savoir le but qu'on doit imprimer à l'action, et cela ne peut être fait que par l'homme que ses études ont mis à même de connaître l'anatomie des organes, leurs fonctions et les caractères de leurs maladies. En dehors de ces conditions, nous doutons qu'on puisse recourir avec avantage au magnétisme dans des cas graves, car on risque d'accroître le mal, de refuser à tort un médicament indispensable, ou de prendre une exarcebation des désordres pour une crise salutaire, ou bien encore de

voir dans un effort de la nature, suscitée par le magnétisme, un danger que l'on arrêtera quand il faudrait soutenir cet effet critique.

L'action magnétique pouvant être, comme nous venons de le dire, sédative, calmante, tonique ou excitante, suivant les qualités du magnétiseur et selon les moyens qu'il emploie, il n'est plus douteux aujourd'hui que l'application du magnétisme puisse être nuisible quelquefois pour celui qui s'y soumet.

Nous avons connu une personne affectée d'une névralgie générale compliquée d'un rhumatisme articulaire chronique. Le magnétisme semblait devoir combattre avantageusement cet état morbide, et pourtant la malade s'en trouva fort mal. Il y avait somnambulisme, et la lucidité, peu développée du reste, rejetait le magnétisme comme un agent trop excitant. En vain nous employâmes les procédés les plus calmants, il survint une aggravation tellement intense qu'il fallut renoncer à cette médication.

Nous avons soigné une jeune femme pour une céphalalgie violente dont les caractères faisaient croire à une névralgie, et nous la guérîmes en quelques jours.

Nous avons succédé à un magnétiseur qui, à chaque magnétisation, déterminait des secousses convulsives, un accroissement des douleurs, et qui laissait la malade dans une fatigue générale insupportable. Il est certain que la maladie était entretenue par des magnétisations beaucoup trop énergiques pour la malade.

Quand l'irritabilité d'un organe n'a pas été vivement sollicitée, mais qu'elle l'a été fréquemment, les symptômes de l'irritation ne se trahissent d'abord que vaguement. Cette permanence d'activité lente, trouble peu à peu les fonctions normales, et finit par opérer, dans la constitution organique de l'appareil malade, des désordres graves et

profonds. Cette marche de la maladie n'a pas tout d'abord compromis la vie de l'individu; son état n'est devenu alarmant qu'après un temps plus ou moins long. Une maladie chronique s'est établie.

D'autres fois, après une perturbation violente, et qui a menacé les jours d'un malade, la période d'accroissement s'arrête; celle que la pathologie appelle *période d'état* s'améliore aussi; mais malgré tout la santé ne se rétablit pas parfaitement, l'organe si vivement affecté conserve du trouble dans ses fonctions, et il souffre encore. Les forces médicatrices de la nature et de l'art n'ont pu mener à terme les diverses modifications que l'organisme avait à subir pour rentrer dans son équilibre. — La maladie a passé encore à l'état chronique.

Dans le premier mode de désharmonie, les maladies aiguës, nous avons montré combien il fallait être sur ses gardes pour modérer et diriger l'action vitale que le magnétisme développait; dans les maladies chroniques, les précautions sont d'un autre genre. En effet, dans une maladie ancienne, on doit tendre surtout à augmenter les forces médicatrices de la nature, qui font sans cesse effort pour opérer les crises nécessaires au rétablissement de l'équilibre. Il faut bien encore ici certaines connaissances d'anatomie et de physiologie; mais on n'a pas à craindre d'augmenter la maladie, à moins toutefois qu'il n'y ait désorganisation prononcée, car alors le surcroît de vitalité que le magnétisme apporterait hâterait singulièrement le travail de désagrégation moléculaire et celui d'élimination.

Ce qui arrive ordinairement dans les traitements des affections chroniques par le magnétisme, c'est une diminution rapide des symptômes qui existaient au commencement, et l'augmentation de certains autres qui n'apparaissent que de loin en loin, et qui étaient dus à la nature pour la

guérison. Cette distinction est la garantie du succès ; car si l'on se méprend et qu'on veuille troubler la marche de l'action , on s'expose à de graves désordres.

Les symptômes critiques portent d'abord sur certaines douleurs qui s'accroissent quelquefois d'une manière épouvantable , puis sur un travail d'élimination ; ainsi , il survient des vomissements , des diarrhées , des sueurs , des hémorrhagies , des attaques de nerfs , des délires. Ces effets varient naturellement , selon les idiosyncrasies individuelles ; mais enfin , comme l'a dit Mesmer dans un aphorisme : « Aucune maladie ne guérit sans crise. » Cette opinion du reste a été celle de la plupart des médecins de l'antique école , et elle est encore celle des médecins vitalistes. Avec de l'habitude , on distingue bien vite ce qui vient de la maladie ou du magnétisme.

Nous avons observé des crises salutaires bien effrayantes , et toujours , quand les malades nous ont laissé les conduire jusqu'au bout , nous les avons vues amener la guérison.

Nous avons magnétisé un malade paralysé presque complètement du côté droit , ayant eu dans le même côté de la face des douleurs névralgiques si fortes que l'œil s'était perdu ; ces souffrances s'étendaient sur le crâne et dans le cerveau. Cela durait depuis neuf ans et avait augmenté graduellement. Le diagnostic de la médecine avait été une névralgie du nerf facial , de l'ophtalmique , et une paralysie du nerf optique. Le diagnostic somnambulique , obtenu par un autre que le malade , avait indiqué un abcès de grosseur d'un petit œuf dans l'hémisphère gauche du cerveau. Les médicaments ordonnés par le somnambule n'agirent nullement.

Nous eûmes recours au magnétisme ; le malade ne s'endormit jamais ; mais à chaque séance il éprouvait l'envie de vomir , une augmentation de la paralysie et une diminution

des douleurs. Après la quinzième magnétisation, il survint une fièvre très grande, du délire et des élancements si violents dans la tête, que l'on crut à la mort prochaine de cet homme. Cet état dura vingt heures sans que l'on vint nous en parler et sans qu'on cherchât à soulager ce malade qui demeurait à la campagne. Alors il survint des vomissements fréquents et une diarrhée abondante. Ces nouveaux phénomènes persistèrent douze heures avec violence, puis le malade tomba dans une grande faiblesse et dans un sommeil calme et d'où il sortit parfaitement guéri.

N'est-ce pas cela qu'un bon médecin eût cherché à provoquer? La sympathie de l'estomac avec le cerveau est reconnue, et dans les affections du dernier organe, c'est souvent sur l'autre que le médecin dirige ses moyens. Ici le magnétisme a déterminé la crise d'absorption et celle de révulsion, et avec plus de puissance qu'eussent pu le faire les agents de la matière médicale.

Dans une méningite chronique, qui avait pour symptômes une monomanie et des convulsions très caractéristiques par leurs formes, nous avons obtenu, sans qu'il y ait eu sommeil, des crises nerveuses bien autrement fortes que celles d'habitude, et à chacune la malade sentait sa tête débarrassée. Après un mois environ la guérison eut lieu.

Lorsque l'on traite une épilepsie sans que l'individu devienne somnambule, ce n'est que par l'arrivée de ces crises extraordinaires du système nerveux que l'on peut être certain d'avoir la guérison. Les exemples de cures de cette maladie sont très nombreux; on prétend aussi en avoir guéri même sans crise apparente; mais dans ce cas il faut un temps bien long et qui dépasse malheureusement les moyens du praticien.

Voici une observation relative à cette maladie, que nous extrayons de nos notes.

Jusqu'à vingt-quatre ans environ, M<sup>me</sup> R\*\*\* n'avait éprouvé aucun des funestes accidents de l'épilepsie. Elevée dans la campagne, son tempérament avait acquis un développement robuste; cependant, sans cause capable de rendre une raison satisfaisante des attaques dont elle fut tout-à-coup frappée, elle eut des vertiges, des pertes de sentiment pendant lesquelles de violents mouvements du corps, le râlement et la bave écumeuse firent reconnaître l'épilepsie. Malgré les médications employées, les attaques devinrent fréquentes au point de forcer la malade à ne plus oser quitter sa maison, et après neuf années de souffrances, nous fûmes appelé pour la traiter par le magnétisme. M<sup>me</sup> R\*\*\* à cette époque, juin 1842, avait chaque jour une ou plusieurs attaques. Presque toujours elle en était prévenue par une douleur qui s'élevait de l'orteil du pied droit jusque par toute la jambe; ce membre s'agitait plus ou moins violemment, puis c'était le corps entier; la tête devenait étourdie, la malade tombait et l'accès suivait sa marche pendant un quart-d'heure ou une heure; à la fin la figure congestionnée exprimait l'hébétéude, et il fallait quelques minutes pour que la malade reprît ses idées et son état normal. Elle était du reste toujours mal à l'aise; la jambe droite était péniblement traînée, la tête était pesante, la poitrine oppressée, crachant souvent un peu de sang; l'intelligence était devenue obtuse, le caractère ombrageux et morne.

A la première magnétisation, il survint des effets tels que nous crûmes pouvoir espérer la guérison en persévérant. La magnétisée ne tarda pas à entrer dans un état de demi-crise somnambulique, qui trois fois arriva à une lucidité fugace. Dans ces moments, trop rares pour nos désirs, la malade assurait qu'elle guérirait; qu'il n'y avait absolument que le magnétisme à lui administrer, et à lui faire enve-

lopper chaque fois son pied droit d'une grande compresse de linge imbibée d'eau de mauves très chaude. — Elle avait le souvenir, après la crise, de ce qu'elle avait dit, et donnait pour raison de ses paroles, qu'elle était poussée à dire ce qu'elle semblait entendre en elle.

Les magnétisations déterminèrent des accès qui différaient de ceux ordinaires par leur genre et leur grande violence, mais ce fut bien vite à l'avantage de la malade, car elle n'eut plus d'accès à perdre connaissance. Elle avait prédit le dernier qui devait venir dans l'état de veille; il arriva au jour fixé plusieurs semaines d'avance : il fut très fort et très long; il dura près de douze heures, mais il fut le dernier.

Le pied et la jambe restèrent, au bout de quarante jours d'un traitement quotidien, d'une heure chaque fois, le siège de secousses convulsives. La malade, en état magnétique, ne prévoyait pas le terme de la guérison des nerfs de sa jambe; mais elle affirmait qu'elle arriverait; du reste, il n'y avait plus aucun moment de lucidité.

La tête et la poitrine se trouvaient débarrassées, la figure avait changé d'expression, l'intelligence reprenait son ressort, et la femme recluse commençait à sortir.

Nous remarquâmes que dans les crises produites par le magnétisme, le cerveau devenait le siège d'un travail puissant. Les muscles se contractaient pour jeter la tête en avant, et la force avec laquelle la malade repliée sur elle-même poussait sa tête en avant était telle, que des hommes avaient peine à opposer une résistance capable d'empêcher le corps de tomber la face contre terre. Après une vingtaine de minutes de cette crise cérébrale, qui semblait être dans le côté gauche, car la malade y portait ses mains, et c'était surtout le bras droit et la jambe droite qui étaient pris de convulsions, il survenait un relâchement complet dans les



muscles, et bientôt les membres infirmes, surtout le droit, étaient pris de contorsions capables de les luxer dans l'état ordinaire; souvent tout le corps entraînait en convulsions effrayantes : nos forces étaient impuissantes pour retenir la malade sur son siège; elle roulait à terre, frappant le plancher de ses pieds avec une incroyable vitesse; par instants, le corps se dressait en arc, les pieds et la tête formant les points d'appui; dans d'autres, la tête se frappait contre les carreaux, guidée dans ces mouvements par les deux mains qui serraient comme un puissant étau.

Des motifs de santé nous forcèrent à cesser de soigner cette malade, que nous avions amenée à une amélioration assez notable sans doute, mais qui était loin d'être une guérison, puisque l'affection reprenait sa force dès qu'on laissait s'écouler plusieurs jours sans appliquer le magnétisme. Nous fûmes remplacé par un magnétiseur doué d'une grande énergie, et qui eut la patience de donner ses soins, tout désintéressés, pendant trois ou quatre mois. Au bout de ce long temps, la maladie était considérablement atténuée, mais elle ne pouvait cependant être regardée comme guérie.

Nous avons magnétisé plusieurs autres épileptiques, et nous avons obtenu sur le plus grand nombre des effets magnétiques notables; malgré cela, nous n'avons eu aucun résultat positivement avantageux.

Les magnétiseurs, comme nous l'avons dit, ont beaucoup vanté le magnétisme dans cette affreuse maladie; il est donc probable que nous n'avons pas été heureux dans les essais que nous avons tentés.

En effet, il ne faut pas perdre de vue, qu'en magnétisme, les conditions de succès tiennent à des circonstances indéterminables. L'énergie physique et morale du magnétiseur, la nature du tempérament du sujet, les circonstances dans

lesquelles on opère, sont autant de causes de succès comme d'insuccès.

L'élément principal est, en effet, tout dynamique, et encore il n'entre en action que sous l'influence de l'agent moral; on doit donc facilement comprendre les énormes différences que les expériences de magnétisme doivent donner. Les mêmes choses ont lieu, du reste, dans la médecine ordinaire, et c'est à ces causes qu'il faut attribuer le peu de stabilité et la chétive efficacité qu'a réellement sa thérapeutique. Étant données deux séries de malade formant dans leur ensemble deux maladies semblables en apparence, il est impossible et absurde de les traiter toutes de la même manière. Le corps vivant ne peut être assimilé à un corps inorganique, car, indépendamment des réactions qui l'entourent, il a en lui-même des puissances insaisissables qui modifient subitement son état. La médication qui réussit à tel malade, sera donc meurtrière pour celui-là, et bien plus, ce qui a guéri une fois peut être nuisible une autre fois, pour le même individu, quoique la maladie paraisse la même.

Dans le mois d'octobre 1839, nous avons été pris d'une pleuro-pneumonie aiguë qui, après des soins convenables, s'était guérie, mais en laissant un poumon fort malade. Trois mois après, nous ne savons par quelle cause directe, nous nous sentîmes étouffer, puis nous crachâmes, sans presque tousser, quelques cuillerées de sang pur. Cet accident se renouvela pendant plusieurs jours, accompagné de fièvre, d'oppressions et d'ardeurs dans la poitrine. Les remèdes que nous y apportâmes firent disparaître l'hémorrhagie, et nous luttâmes encore quelques mois contre l'irritation que nous sentions toujours dans la poitrine. Au mois de mai, les chaleurs rappelèrent la fièvre et l'hémorrhagie. La médecine y fit ce qu'elle put, sans modifier en bien notre état. Nous avons conçu de réelles inquiétudes,

car nous sentions nos forces diminuer considérablement. Chaque matin, nous expectorions des crachats de sang mêlés de mucosités puriformes, et les soirs des gorgées de sang pur et coagulé.

Cette maladie nous paraissait si bien connue en médecine, qu'il ne nous était pas venu la pensée de recourir au magnétisme, d'ailleurs nous savions que nous n'en éprouvions habituellement aucun effet. Cependant, un de nos amis nous magnétisa, en suivant des procédés particuliers. A la première séance, qui dura comme les suivantes, une vingtaine de minutes, nous éprouvâmes dans la poitrine, et surtout dans le poumon droit, la sensation que nous avons lorsque nous devons cracher du sang, mais avec cette différence que cette espèce de gargouillement se faisait en descendant au lieu de se produire en remontant. A part un brisement général, nous n'éprouvâmes rien autre chose. Le soir, nous ne crachions pas de sang; le lendemain matin, pas davantage. On nous magnétisa ce soir-là, et nous éprouvâmes à-peu-près les mêmes effets que la veille. Le lendemain se passa sans crachats, même sanguinolents. On continua dix jours, et depuis cette époque nous n'avons plus eu d'hémorrhagie. Nous sommes donc très convaincu que c'est le magnétisme seul qui, par les procédés employés, a rompu le *raptus* qui s'opérait toujours vers les poumons, et que la dérivation nerveuse qui s'est opérée d'abord, déterminant ensuite celle du sang, a eu lieu plus efficacement par ce moyen que par tous les dérivatifs que la médecine ordinaire nous dictait.

En décembre 1845, M<sup>me</sup> L...., âgée de 35 ans environ, avait eu une affection aiguë de l'estomac, assez grave, dont elle s'était remise avec peine. Cette maladie, d'après les renseignements que me donna M<sup>me</sup> L...., avait été caractérisée par des douleurs épigastriques fort intenses, des vomissements fréquents de mucosités, une inopptence insurmon-

table, et une faiblesse générale accompagnée d'une somnolence continuelle. On l'avait traitée par les émissions sanguines d'abord, puis l'aggravation des accidents avait fait changer le traitement, et ils s'étaient considérablement amendés sous l'influence des ferrugineux. Il avait fallu, du reste plus de trois mois pour que la santé se rétablît d'une manière convenable.

En avril 1846, les mêmes accidents reparurent, moins toutefois les vomissements; les douleurs d'estomac étaient plus fortes et s'irradiaient dans la poitrine et dans le ventre. La malade avait autant de répugnance pour les boissons que pour les aliments solides.

Au bout d'un mois, M<sup>me</sup> L.... vint nous demander à être magnétisée, ne voulant plus entendre parler de médicaments. Elle était très pâle, essoufflée et en sueur dès qu'elle avait un peu marché. Nous ne doutâmes pas que l'affection fût une gastralgie qui eût certainement cédé à un traitement bien dirigé, mais on ne voulait que le magnétisme.

Dès la première magnétisation, la malade s'endormit, mais sans aucune espèce d'isolement, et elle se réveilla dès que nous lui adressâmes la parole; par instants, ses bras étaient agités par de très légers mouvements nerveux. A son réveil, elle se sentait plus forte et n'avait plus de douleurs d'estomac.

La seconde et la troisième séances n'offrirent rien de plus tranché dans les phénomènes, mais le mieux était sensible; il se prolongeait dans les intervalles des magnétisations. Le désir d'aliments était revenu; M<sup>me</sup> L.... mangea des potages sans en être incommodée.

Dans cinq séances qui suivirent, le sommeil devint plus complet. Les mouvements convulsifs des bras s'opéraient sous l'influence de la volonté, à l'approche des doigts, et la main obéissait légèrement à l'attraction. Le mieux s'est ré-

tabli parfaitement à la suite d'une purgation énergique survenue spontanément après la huitième magnétisation.

Lorsque l'organisation est sensible au magnétisme, il est très fréquent de voir survenir des effets critiques qui jugent la maladie. Il est facile de concevoir ces effets; puisque le magnétisme est la vitalité sollicitant la vitalité même, il en résulte que lorsque le magnétisme agit bien, l'organisme tend, par une puissance énergique, à rentrer dans l'harmonie de ses fonctions, ce qui s'opère bien plus naturellement que par les agents de la matière médicale, attendu la difficulté où l'on est de les appliquer au temps que réclame l'état de l'organisation, et de les doser dans le rapport nécessaire pour déterminer la réaction convenable.

Nous serions emporté trop loin si nous examinions toutes les maladies qui guérissent par l'action magnétique simple. Qu'on se rappelle seulement que toujours le magnétisme doit soulager, lorsqu'on observe des effets magnétiques d'une certaine intensité, et que les conseils que nous avons donnés sont scrupuleusement gardés. Il ne faut pas oublier non plus que, suivant la susceptibilité magnétique du malade, l'affection guérit plus ou moins radicalement; la guérison est d'autant plus certaine et plus prompte qu'il survient de véritables crises, et on ne doit pas les arrêter, quelle que soit alors leur gravité. Si ces conseils étaient suivis et que les malades recourussent plus tôt à la médecine magnétique qu'à celle du somnambulisme, les guérisons seraient plus nombreuses, plus parfaites et plus promptes. Il n'est pas en effet nécessaire d'être somnambule ou de faire des remèdes prescrits par un autre pour guérir. Le somnambulisme n'est qu'une crise affectée à tel individu, à telle maladie; elle n'est ni générale ni indispensable, et une autre crise arrive au même but. Sans doute, quand le somnambulisme a lieu, tout est plus clair; sans-

doute, quand on a su d'un somnambule étranger le genre de désordres qui existent, on est plus à même de traiter; mais ceci ne peut le plus souvent dispenser de la magnétisation.

On doit seulement ne pas employer le magnétisme seul chez les individus dont on a constaté par plusieurs essais l'insensibilité à son action; pour eux alors il faut s'aider de la médecine somnambulique ou de la médecine ordinaire.

Le magnétisme jouit d'une action si positive, qu'il n'est pas de somnambule qui ne réclame le magnétisme pour aider les remèdes qu'il s'ordonne.

Une demoiselle présentait pour symptômes maladifs la pâleur, la bouffissure générale, de l'oppression, de la toux, des battements sourds et tumultueux du cœur, de vives douleurs à l'épigastre et entre les deux épaules, une suppression des règles depuis huit mois, arrivée par suite de l'accroissement de toutes ses souffrances. N'ayant trouvé aucun soulagement dans la médecine, elle essaya du magnétisme. Trois séances l'amènèrent au somnambulisme; mais elle ne fut jamais assez lucide pour préciser anatomiquement la cause de sa maladie. Nous bornâmes donc au magnétisme, qui, en trois semaines, avait procuré un état de santé déjà satisfaisant; les règles avaient reparu.

Ayant eu occasion de consulter une somnambule lucide, celle-ci indiqua une inflammation du cœur même, des plèvres et de l'estomac. Elle prescrivit une médication que nous suivîmes exactement, et nous laissâmes le magnétisme. Mais après un mois du traitement somnambulique, le mieux n'était pas plus marqué. Nous rendormîmes la malade, qui nous reprocha de l'avoir abandonnée. « Croyez-vous donc, nous dit-elle, que le magnétisme ne soit rien par lui-même? Les remèdes sans lui ne me guériraient jamais. Continuez donc à me magnétiser, et je guérirai bien plus vite. »

On doit avoir compris par ce que nous venons d'écrire combien nous sommes loin de généraliser l'influence du magnétisme. Parce qu'à l'aide du magnétisme, nous avons guéri des fièvres cérébrales, des pneumonies, des anévrismes, des hystéries, des hémorrhagies et bien d'autres maladies graves, nous ne prétendons nullement guérir de même tous les individus qui seraient atteints des mêmes maladies.

Le magnétisme nous paraît un agent capable de modifier, quelquefois puissamment, l'organisme malade; le médecin doit donc avoir à sa disposition ce moyen, et l'essayer. S'il a affaire à ces tempéraments exceptionnels, dont nous avons parlé, il les guérira dès lors par le magnétisme beaucoup mieux que par la méthode ordinaire.

Nous trouvons donc tout-à-fait contraire à la vérité et à la science, que des ouvrages de magnétisme, traitant de la thérapeutique du magnétisme, posent en principe que l'emploi de ce moyen soit convenable dans toutes les maladies dont ils établissent la liste. D'abord, parmi ces maladies, il y en a qu'il serait absurde de traiter par le magnétisme, et d'autres qu'il serait dangereux, en ce sens qu'une confiance illégitime éloignerait des remèdes vraiment plus actifs. Ensuite, en indiquant dogmatiquement les procédés à employer dans les maladies qu'on énumère, on donne à des personnes inexpérimentées l'espérance de guérir avec plus ou moins de temps, tous les malades qui seront atteints de l'affection qu'on aura classée à la pathologie magnétique. Or, c'est là une grave erreur, qu'on comprend du reste de la part des magnétiseurs qui ne sont pas médecins. Toutes les maladies ne guérissent pas par le magnétisme sans somnambulisme; il n'y a qu'un très-petit nombre de malades qui peuvent être soulagés ou guéris par le magnétisme seul. M. A. Gauthier, dans son *Traité pratique du Magnétisme*

et du *Somnambulisme*, dit (1) : « La cataracte se traite par la magnétisation opérée de telle et telle manière ! Ne donnons pas au magnétisme un pouvoir sans bornes ! Où sont donc des faits constatés par des hommes qui sachent vraiment reconnaître une cataracte ? On n'a que ce passage de Deleuze à citer : « J'ai vu une femme dont on attribuait la cécité complète à une cataracte guérie en quinze jours. » Deleuze n'a pas vu la malade avant la guérison ; aussi, il n'ose prendre sur lui de dire : La cécité était une cataracte ; il dit seulement : On l'attribuait à une cataracte ; et ce n'est pas la même chose.

On vous dit encore de magnétiser dans l'apoplexie, en frictionnant longitudinalement la poitrine, le creux de l'estomac, le bas-ventre, et en attirant vers les extrémités. Puis, à l'aide de la chaîne (2), et on cite le fait suivant : « Le comte de Puységur commandait son régiment, lorsqu'au mot : *Marche*, un de ses officiers tombe sans connaissance sur le pavé. M. de Puységur fait faire la chaîne, et en quelques instants le malade est en état de retourner chez lui. » Ce fait d'abord ne prouve rien pour ce qu'on doit entendre par apoplexie. Cet officier avait eu une congestion cérébrale et non pas une hémorrhagie. L'une peut disparaître promptement, l'autre laisse toujours le malade

(1) Gauthier (Aubin). *Traité pratique du Magnétisme et du Somnambulisme*, ou résumé de tous les principes et procédés du magnétisme. Paris, 1845. 1 fort vol. in-8°. Page 378.

(2) « Si vous avez auprès de vous plusieurs personnes en bonne santé, qui ont confiance au magnétisme, qui prennent intérêt au malade, et qui veulent vous aider pour coopérer à sa guérison, rangez-les en cercle ; qu'elles se tiennent par la main, en se prenant réciproquement les pouces, de manière que celle qui est à droite du malade le touche de la main gauche, et celle qui est à gauche de la main droite. » (Deleuze. *Instruction pratique*.)



plus ou moins paralysé. La résorption du sang épanché dans le tissu cérébral ne peut être instantanée.

La distinction entre la congestion et l'hémorrhagie cérébrale est donc un fait capital pour asseoir la valeur thérapeutique du magnétisme dans le genre morbide, *apoplexie*. Or, dans les relations qu'on trouve dans les mémoires des magnétiseurs, on manque de renseignements exacts, même dans ceux qui ont été écrits par des médecins, parce qu'il y a peu de temps encore qu'on confondait, sous le mot générique *apoplexie*, des états morbides bien différents. C'est donc induire dans une erreur qui peut être funeste, que de conseiller à des personnes qui sont étrangères à la médecine, l'emploi du magnétisme dans l'apoplexie. Il faut joindre aux conseils donnés la condition impérative d'agir seulement en attendant le médecin, que rien, suivant nous, ne peut remplacer, à moins que l'on sache que l'individu est *ordinairement somnambule magnétique*, car alors l'action du magnétisme ne serait pas aussi illusoire.

Nous nous permettrons encore d'appeler l'attention sur le magnétisme appliqué à la grossesse (même ouvrage).

A ce mot, on lit : *Pléthore* : Magnétisations à grands courants, frictions et passes sur les bras et le tronc jusqu'aux reins ; ne pas étendre l'action aux membres inférieurs.

M. Gauthier (1) s'appuie sur ce passage de Delcuze : « L'état de grossesse ne doit jamais mettre obstacle à l'emploi du magnétisme ; c'est même dans cet état qu'il peut rendre les plus grands services ; on l'a souvent vu remédier à des accidents graves et qui faisaient craindre une fausse couche. On l'a vu aussi faciliter le travail de la nature dans l'accouchement ; et cela est tout simple, puisqu'il augmente les forces et qu'il calme les douleurs et les crises nerveuses.

---

(1) *Loco citato*. Page 394.

» *Je crois* que dans l'état de grossesse, et surtout dans les premiers mois, on ne doit pas faire de passes sur les cuisses et sur les jambes. Elles pourraient imprimer au sang un mouvement qu'il est essentiel d'éviter. » (*Instruction pratique.*)

Ces conseils, malgré leur réticence, nous semblent dangereux. Nous avons vu le magnétisme, appliqué par deux magnétiseurs non médecins sur deux femmes enceintes, et toutes les deux ont accouché avant terme. Nous avons fait un des accouchements. Le fœtus n'avait que cinq mois; il vivait, et rien ne pouvait faire supposer, de la part de la mère ou de l'enfant, une cause qui eût déterminé l'avortement.

Nous n'oublions pas que l'on recommande de ne pas magnétiser vers les extrémités, et nous ne savons, si dans les cas que nous citons, on avait pris ces précautions; mais nous défendrons, par suite de craintes bien fondées, l'application du magnétisme répété sur une femme enceinte qui ne serait pas somnambule, car celle-ci pourrait alors guider sur l'opportunité du magnétisme, et encore dans ce cas nous sommes très réservé, attendu l'influence qu'éprouve le fœtus, influence qui a les plus grands effets sur sa constitution nerveuse.

Pour la pléthore, si fréquente chez les femmes enceintes, nous ne croyons nullement à l'efficacité du magnétisme, parce que la pléthore, ici, est causée par une augmentation des principes constituant du sang; que ce fluide est, en outre, fort gêné dans sa circulation, et que dans les cas où les signes de la pléthore sont bien évidents, il y a urgence de tirer par la saignée une certaine quantité de ce liquide. En s'en abstenant, par l'espérance que le magnétisme dissipera le malaise de la femme, on s'expose à des accidents, comme hémorrhagie placentaire ou utérine.

Si l'on suivait chaque article de la nosologie magnétique, établie par M. Gauthier, on pourrait trouver d'autres reproches à faire. Nous avons signalé des erreurs dans lesquelles il était si naturel de tomber, pour un magnétiseur peu familier avec la partie pratique de la médecine, persuadé que ces critiques consciencieuses ne blesseront point un homme aussi profondément érudit que M. Gauthier. Du reste, M. Gauthier dit quelque part que le magnétiseur, pour réunir tout ce que la science a droit de faire espérer, doit être médecin, mais médecin savant, philosophe et bien instruit de tout ce que renferme la science du magnétisme.

Cet écrivain pense comme nous relativement à l'exercice du magnétisme, et il dit au médecin..... « Mesmer a dit de vous, dès le premier jour, que vous étiez seul capable de mettre sa méthode en pratique. L'expérience justifie l'exactitude de sa proposition..... Vous êtes le témoin vivant des efforts que nous avons faits pour vous transmettre les enseignements les plus précis sur la manière d'employer la méthode mesmérénne. Nous y sommes enfin parvenus; mais la loi ne permettant qu'au médecin d'exercer l'art de guérir, nous sommes prêts à nous en défendre la pratique, aussitôt que vous aurez annoncé votre intention de réunir le magnétisme à la médecine ordinaire. »

Il est vraiment incompréhensible de voir les persévérants refus de l'Académie de Médecine pour accepter ce que les magnétiseurs leur offrent si noblement. Les négations des faits qui constituent le principe de la question, et les allégations de jongleries, sont aujourd'hui trop ridicules pour être vraiment la cause de cette conduite fâcheuse. On ne peut supposer rationnellement, comme motifs d'opposition, que cette aversion qu'a l'esprit humain pour admettre ce qu'il a renié antérieurement.

On dit : La doctrine que les magnétiseurs nous présentent

est un chaos de rêveries, dont l'expérience des siècles a fait justice, et c'est quitter la voie de la raison et la méthode d'observation positive que d'entrer dans ces pratiques presque mystiques de l'illuminisme du moyen âge.

Qu'on ait écrit, sur les phénomènes du magnétisme, des théories qui vous semblent imaginaires et ridicules, cela ne peut en rien infirmer l'existence du phénomène; qu'à grand tort, les magnétistes aient la conviction de pouvoir remplacer la méthode de l'observation en médecine, et l'administration des médicaments par une méthode naturelle qui serait le magnétisme avec ses procédés et ses moyens auxiliaires, cette prétention ne saurait détruire la réalité de l'action thérapeutique du magnétisme sur certains individus; ni l'utilité des prescriptions médicales de quelques somnambules.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### MÉDECINE SOMNAMBULIQUE.

« Je crois qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules consultés pour eux-mêmes. »

GEORGET.

Nous allons parler de la médecine somnambulique, et si la raison comprend que le fluide magnétique, transmis dans une organisation, peut y apporter des modifications, elle demeure impuissante à se rendre compte de l'instinct intelligent du somnambule, pour connaître le mal et trouver son remède.

Il faut constater le fait, le croire, et dire : C'est une faculté donnée à l'homme par la divinité; l'âme dans cet état est en communication avec toute la nature, et comme Dieu voyait l'avenir malheureux de la destinée humaine, qu'il ne pouvait empêcher sans annihiler le droit de liberté, l'essence de l'être, il a dû, dans sa bonté, créer un remède à tout mal. Si, dès que nous souffrons, nous ne voyons pas ce remède, il faut croire que nous avons perdu l'état où nous pouvions en recevoir la sympathie, et qu'une fois cet état reproduit, ses propriétés renaissent plus ou moins complètes, selon que lui-même est plus ou moins parfaitement rétabli.

Et d'ailleurs, cette faculté sensitive des médicaments ne serait-elle refusée qu'à l'homme? Qui a appris à l'animal à choisir les plantes dont il peut se nourrir, et laisser celles qui lui seraient nuisibles? Quand il est malade, cet animal

ne cherche-t-il pas alors des plantes particulières, ne se soumet-il pas à un véritable régime? Pourquoi admettre ce genre d'instinct chez la brute et le refuser, celui-là seul au moins, à l'âme humaine?

Avant d'entrer en matière, nous dirons, à quiconque croirait pouvoir nous taxer d'imposture ou de folie : quand vous opérerez vous-mêmes sur des malades avec la volonté et la persévérance nécessaires, vous obtiendrez ce que nous avons obtenu ; alors ce que vous verrez renversera et écrasera les systèmes précoces que vous aviez adoptés sur la nature de l'homme et l'exercice de ses facultés. Mettez-vous à l'œuvre, sinon nous vous déniions le droit de nous juger ; ce que l'on croit absurde ne l'est souvent que par l'incapacité de l'intelligence qui veut comprendre ce qu'elle ignore.

Soyez donc prudent, vous qu'une prévention, involontaire peut-être, porte à rejeter la possibilité des phénomènes du somnambulisme magnétique, vous ne connaissez pas l'homme dans son entier. Les hautes études et les profondes méditations dans lesquelles vous avez absorbé tant d'années, en agrandissant votre science sur la nature et sur l'homme physique, ont émoussé, peut-être même éteint, le sens par lequel nous pouvons croire à une autre nature et percevoir un nouvel homme immatériel. Croyez-le-bien, le dernier mot des êtres et de leurs facultés n'est pas tout entier dans l'organisme qui n'a plus aujourd'hui de secret pour nous. Il y a autre chose que les philosophes ont soupçonné, qu'une religion pose d'autorité, et qu'à l'aide du somnambulisme vous pourrez comprendre.

C'est à ce point de doctrine que se trouve la barrière qui sépare le médecin des études de la science magnétologique. La physiologie scolastique ne peut en effet admettre aujourd'hui des facultés plus étendues que les organes n'en

peuvent produire, et l'exercice de facultés sans la fonction sensoriale.

Nous lisons en effet, dans un ouvrage classique qui est entre les mains de tous les étudiants en médecine, cette phrase qu'une philosophie étroite a pu seule dicter : « On ne peut croire au somnambulisme magnétique. Une foi semblable amènerait après elle la foi dans les miracles, les sortilèges, etc... »

Le somnambulisme a donc un côté psychique, qui, en attirant vers son étude certains esprits, en éloignera toujours un plus grand nombre.

Ce caractère psychique sera aussi la cause de controverses éternelles, en raison des anomalies et des aberrations qui viendront neutraliser, aux yeux d'observateurs superficiels, les traits de lucidité que l'on obtiendra des somnambules. Car la mobilité de la pensée humaine, les mille causes qui l'influencent seront toujours des obstacles à la manifestation régulière et égale de la clairvoyance somnambulique. C'est en vain que l'enthousiasme prétendrait infirmer notre assertion, l'expérience nous a suffisamment éclairé sur ce point capital de la médecine magnétique. Aussi nous ne craignons pas d'affirmer que le magnétisme ne pourra jamais faire une méthode générale de thérapeutique. Les prétentions qui tendraient à le faire aspirer à ce degré de certitude, bien qu'appuyées sur les faits les plus probants, ne seront qu'éphémères et s'éteindront comme tout ce qui est exagéré. Mais le somnambulisme rendra d'éminents services à l'homme malade, et c'est comme un mode d'une thérapeutique spéciale que nous le recommandons si instamment aux médecins et aux hommes prudents et instruits.

Nous posons donc ce principe, que nous espérons démontrer :

*Certains somnambules magnétiques voient leurs organes malades et ont l'instinct des remèdes qui leur conviennent.*

C'était en 1837, nos études médicales n'étaient pas achevées complètement, et nous venions de faire une somnambule. Nous avons beaucoup lu d'ouvrages sur le magnétisme, et notre confiance était sans bornes dans l'avenir de cette science.

Un malade, fatigué du peu de soulagement que plusieurs médecins, consultés par lui, apportaient à ses souffrances qui dataient de plusieurs années et augmentaient toujours, nous pria de lui donner des soins. Cet homme ne quittait pas le lit depuis quelques jours. Il s'y roulait par la violence des douleurs qu'il ressentait dans la région épigastrique. Cette partie était gonflée, pâteuse, sensible au toucher. A chaque instant il y avait une évacuation de rots très forts; ils étaient par fois accompagnés de mucosités qui venaient de l'estomac. Il était impossible que le malade gardât quelques cuillerées de liquide. Le teint était pâle, le pouls presque ordinaire, un peu faible pourtant.

Cet état était venu à ce degré grave en quelques semaines; il était la suite de l'état chronique de la maladie d'estomac, pour laquelle on soignait M. Lebreton depuis si longtemps.

Le magnétisme était inconnu dans cette maison, et nous prîmes, sous un prétexte quelconque, une mèche de cheveux de ce malade, sans rien dire de ce que nous voulions faire.

Nous allâmes magnétiser notre somnambule, et nous lui donnâmes les cheveux que nous venions de couper.

Jamais elle n'avait consulté de malades, et, pour elle comme pour nous, c'était la première fois que nous tentions mystérieusement une épreuve qui nous semblait si incompréhensible.



Quatre minutes n'étaient pas écoulées que Constance s'écrie, presque effrayée, qu'elle voit un homme jaune, bien malade.... puis ses intestins lui apparaissent.... ils sont tout rétrécis, pelotonnés... l'estomac aussi, il est épaissi, et entre ses membranes il y a une couche d'un liquide épais, noirâtre.... puis ce sont des taches jaunâtres qui parsèment cette poche!

Pourquoi donc mettre des sangsues à cet homme? mais c'est le tuer....

La veille, nous nous étions trouvé en consultation avec un médecin qui, croyant comme nous à une récrudescence aiguë d'une gastrite chronique, nous conseilla de faire appliquer vingt sangsues, et d'insister ensuite sur des topiques émollients laudanisés. Aucune espèce de mieux n'étant survenu, vingt-quatre heures après nous avons recouru au somnambulisme.

— Mais que faire dans une inflammation si intense?

— Ce n'est pas le sang! Tenez, vous remettrez cet homme sur pied, et il vivra vieux s'il suit un bon régime.

Allez de suite lui mettre un large vésicatoire à la place de vos sangsues.

Et demain faites lui prendre un petit purgatif pour forcer cette matière jaune-noire à quitter l'estomac....

— Comment purger, avec de si violentes douleurs d'estomac, des vomissements répétés?

— Donnez quelque chose de bien doux d'abord, comme une demi-once de manne et quatre cuillerées à bouche de sirop de fleurs de pêcher... plus tard on donnera plus fort...

Nous fîmes exécuter cette prescription; et, aidée de plusieurs autres qui consistèrent en purgatifs de plus en plus énergiques, en boissons diverses, elle réussit à guérir en quelques semaines cet homme qui faisait le désespoir de trois médecins.

Des faits analogues se renouvelèrent, et achevèrent de nous faire croire à la supériorité de la médecine des somnambules sur celle des médecins. Nous agissions dans l'ombre, on ignorait comment nous trouvions nos moyens de traitement, et nous, jeune médecin inexpérimenté, nous guérissions souvent par des médications opposées à celles que la science nous enseignait, nous guérissions des malades que des hommes à réputation laissaient comme incurables.

Ce fut sous l'impression de ces idées que nous composions les notes qui, quelques années plus tard, servirent à faire la première édition de ce chapitre.

Voici ce que nous disions :

On pense encore aujourd'hui que l'expérience seule fait le bon médecin. — C'est dire que de longues années offrant au praticien une immense quantité de faits, il peut les soumettre à des observations comparatives, et acquérir par là une supériorité d'autant plus marquée dans le traitement des maladies, que sa carrière est plus longue.

La médecine, considérée sous ce point de vue, est assurément un art difficile, un art imperfectible, car à la mort d'un doyen, commence le tour d'un débutant qui doit recommencer pour son compte les études dont les jalons ne sont que posés par les écrits de ses devanciers. Cependant cette manière d'envisager la médecine classique est juste, car dans notre vie actuelle, pour connaître il faut apprendre, comparer et juger ; or, le jeune médecin, quelle que soit sa méthode, ne peut, dans des faits toujours pratiques, juger s'il n'a pu comparer.

Mais s'il était un moyen de faire voir à nu, sur le malade encore vivant, l'état des organes affectés, le problème si difficile des diagnostics ne serait-il pas résolu ? et l'échafaudage des systèmes de toutes les intelligences les plus

éclairées ne serait-il pas détruit et rendu chétif? Eh bien! ce moyen de connaître sans erreur l'affection d'un malade existe!..... Il existe en dehors des produits des travaux de l'esprit humain, il existe pour le jeune médecin comme pour le docteur séculaire. C'est un merveilleux prodige de l'âme, auquel l'antique Egypte et tout l'Orient avaient consacré des temples, car alors la médecine était un sacerdoce; on croyait aux révélations des dieux. Mais quand l'amour d'une philosophie analytique eut complètement envahi les esprits, l'école d'Hippocrate voulut refaire la médecine; des systèmes naquirent, et les maladies furent classées méthodiquement, en sorte qu'il devint facile d'apprendre cette espèce de nomenclature. La voie tracée, des hommes de génie ne tardèrent pas à faire pour l'art de guérir ce que Linné, Jussieu, Cuvier avaient fait pour l'histoire naturelle. Broussais eut une grande part à ce progrès vraiment satisfaisant pour l'esprit et simplificateur pour l'étude. Nous savons bien que beaucoup de médecins, reconnaissant l'incertitude de l'art et le danger d'un système, ont cherché une base qui pût rationaliser leurs principes, et cette base leur est commune; c'est l'anatomie pathologique. C'est assurément, nous l'avouons, la seule sur laquelle puisse s'asseoir notre faible raison; mais malgré les résultats positifs qu'elle offre à l'examen du cadavre, elle laisse encore incertain au lit du malade. Car quelque nombreuses qu'aient été les ouvertures faites par un médecin, il ne peut savoir si le malade qui le consulte est dans le même cas que le mort de la veille; il compare, juge plus ou moins juste, mais il ne voit pas. D'ailleurs, les désordres que l'on trouve sur le mort sont bien différents de ce qu'ils sont lorsque l'individu vit; en effet, les fonctions de tous les organes sont suspendues, le degré et le genre de leurs sympathies ne peuvent plus être appréciés; c'est un chaos sans action

qui ne révèle que le point le plus désorganisé, et qui parfois encore ne montre rien. Combien d'autopsies laissent à chercher une cause plausible de la mort!

Quelle précieuse ressource, si le médecin connaissait avec précision la cause des souffrances de celui qui vient réclamer son secours! S'il pouvait découvrir le foyer d'où partent les désordres qu'il veut combattre! et s'il voyait le jeu de l'organisme dans son activité! Que de symptômes en effet sont communs à diverses affections; qu'ils sont variables dans une même maladie, suivant la constitution individuelle! Et de combien de manières peuvent être dérangées les fonctions d'un organe! Quel médecin n'a pas entendu son malade lui dire : « Que ne pouvez-vous ouvrir ma tête, ma poitrine, et voir ce qui est là? » On sourit à ces paroles, tandis qu'avec moins d'orgueil on pourrait prêter l'oreille aux leçons du somnambulisme, et rentrer ainsi dans une des sphères de l'intelligence dont l'homme s'est banni. Dans cette voie, le médecin sait ce qu'il fait; il n'est plus à tâtonner et à craindre l'effet d'un médicament; il n'est pas à hésiter à chaque nouvelle phase de la maladie; il peut hardiment soutenir la confiance du malade, et s'il le perd ou ne le guérit pas, il le savait d'avance; il peut donc rester sans remords comme sans reproche. Tels sont les résultats que promet le magnétisme, telle est l'esquisse de la révolution qu'il prépare à l'art de guérir.

Six années ont passé depuis la publication de ces idées, et quand nous nous demandons si aujourd'hui elles sont les mêmes, nous trouvons qu'elles ont subi certaines modifications et qu'elles sont moins exclusives.

Pendant tout ce temps, nous avons beaucoup pratiqué, beaucoup observé, et de cette expérience est résultée pour nous la certitude que les indications du somnambulisme, soit comme élément de diagnostic, soit comme élément de

thérapeutique, ne sauraient constituer une doctrine médicale qui remplaçât avantageusement, *d'une manière exclusive*, la méthode rationnelle par laquelle s'opère la médecine hipocratique.

Précédemment nous avons étudié le somnambulisme comme un phénomène physiologique, et nous avons examiné avec quelqu'attention les facultés extraordinaires que l'homme acquiert dans cet état si singulier. Mais ici, nous avons à rechercher de quelle ressource le développement des facultés que l'homme acquiert dans le somnambulisme magnétique peut être pour la curation des maladies.

Nous ne porterons pas nos investigations dans l'antiquité, nous en avons assez dit sur ce sujet dans la *première partie* de ce traité, pour qu'il paraisse évident que le somnambulisme avait été connu dans l'Égypte et dans la Grèce, et qu'il avait quelquefois servi à pratiquer la médecine dans les temples.

Depuis ces temps reculés jusqu'à Mesmer, il est impossible d'en retrouver des traces certaines qui indiquent que ce phénomène ait continué à servir de base à une espèce de doctrine de médecine occulte. Les faits épars que l'histoire nous transmet, sortent de la sphère dans laquelle on voit que la haute antiquité avait classé le somnambulisme magnétique, et ces faits, assez nombreux dans le moyen-âge, revêtent un tout autre caractère que celui d'une doctrine scientifique.

Mesmer avait jugé à propos de ne pas parler du phénomène du somnambulisme qu'il connaissait parfaitement. Ce silence a dû avoir une cause d'un intérêt majeur; et pourtant, comme s'il prévoyait que, tôt ou tard, les facultés qui se développent dans ce sommeil qu'il avait montré à produire, apparaîtraient dans leur éclat, Mesmer

semble avoir voulu prouver à la postérité qu'il connaissait ce qu'il avait cru prématuré de divulguer.

Nous allons citer quelques-uns de ses aphorismes, qui devaient assurément paraître bien obscurs avant que M. de Puysegur ne fit connaître le somnambulisme.

*Aph. 254.* — Qu'eussent produit les génies de Descartes, Galilée, Newton, Kepler, Buffon; sans l'extension de l'organe de la vue? peut-être de grandes choses; mais l'astronomie et l'histoire naturelle seraient encore au point où ils les ont trouvées.

*Aph. 255.* — Si l'extension d'un sens a pu produire une révolution dans nos connaissances, quel champ plus vaste encore va s'ouvrir à notre observation, si, comme je le pense, l'extension des facultés de chaque sens, de chaque organe peut être portée aussi loin et même plus loin que les lunettes n'ont porté l'extension de la vue; si cette extension peut nous mettre à portée d'apprécier une multitude d'impressions qui nous restaient inconnues, de comparer ces impressions, de les combiner, et par là de parvenir à une connaissance intime et particulière des objets qui les produisent.

*Aph. 256.* — Ce qu'il y a de fâcheux pour la commodité de notre instruction, c'est que les personnes sujettes aux crises, perdent presque toujours la mémoire de leurs impressions en revenant dans l'état ordinaire; sans cela, elles nous feraient elles-mêmes toutes les observations que je vous propose, avec plus de facilité que moi; mais ce que ces personnes ne peuvent nous retracer en l'état ordinaire, ne pouvons-nous pas nous en informer d'elles-mêmes, quand elles sont en état de crise?

*Aph. 257.* — Je pense donc qu'il est possible, en étudiant les personnes sujettes aux crises, de se faire rendre par elles-mêmes un compte exact des sensations qu'elles

éprouvent. Je dis plus, c'est qu'avec du soin et de la constance, on peut, en exerçant en elles cette faculté, perfectionner leur manière d'apprécier ces nouvelles sensations, et pour ainsi dire faire leur éducation pour cet état. C'est avec ces sujets, ainsi dressés, qu'il est satisfaisant de travailler à s'instruire de tous les phénomènes qui résultent de l'irritation exagérée des sens.

*Aph.* 264. — J'en parlerai plus en détail dans un autre temps.

Malgré ces paroles, dont le sens paraît si clair aujourd'hui, le somnambulisme resta un secret, on peut dire, pour tous les élèves de Mesmer, car on ne connaît que le docteur Aubry qui ait alors observé les somnambules de Mesmer. Ce ne fut donc que quelques années plus tard que le hasard fit découvrir à M. de Puységur cet intéressant phénomène, qui devait bientôt concentrer sur lui seul toute l'attention, au détriment de la doctrine mère, le magnétisme en lui-même.

Au point de vue médical, le somnambule est celui qui voit ses organes malades et qui a l'instinct des remèdes convenables. Par extension, le somnambule magnétique applique à autrui cette faculté.

Dans l'application du somnambulisme à la médecine, l'important, c'est de constater une lucidité qui soit infailible; on pourra la croire telle toutes les fois que le malade enseignera spontanément un moyen curatif, ou bien qu'étant interrogé il demandera les remèdes qu'il dit *voir* ou *entendre* dictés par une voix étrangère.

Ces formes de l'instinct médical sont toujours certaines quand on a affaire à un somnambule nouveau; car nous ne parlons pas ici des somnambules consultés pour d'autres. Ce n'est pas qu'un somnambule qui raisonne le traitement qu'il veut s'appliquer, ne doive pas être ponctuellement

écouté, nous disons seulement qu'un somnambule, entrant dans la sphère de la réflexion et du raisonnement, nous inspire plus de doute que celui qui reste dans celle de l'instinctivité.

La confiance dans la lucidité est tellement indispensable au magnétiseur, que sans elle il peut compromettre la vie du malade; car s'il veut modifier les prescriptions du somnambule, il déränge complètement leur effet. On ne saurait donc trop chercher les caractères du somnambulisme lucide.

Une fois la confiance acquise, il faut irrévocablement se rendre esclave des volontés du somnambule qui prescrit un traitement. Nous savons combien on se trouve parfois embarrassé; car dans des maladies graves les somnambules demandent souvent une médication tout opposée aux connaissances de la médecine classique, et qui, selon ses règles, devrait inévitablement causer la mort. Il n'y a pas de transaction possible; c'est à vous de consulter vos forces morales, avant d'entreprendre un traitement somnambulique, et de vous assurer de la lucidité du malade.

Nous pourrions citer des faits nombreux de cette opposition de la médecine somnambulique avec la médecine ordinaire; mais l'espace nous limite, et nous devons être bref.

Nous avons magnétisé, pour ce qu'on appelle une gastrite, une dame qui, dans son somnambulisme, avait déclaré que l'inflammation de l'estomac était produite par des eaux âcres et nullement par le sang, ce qui avait aussitôt mis notre traitement en contradiction avec le sien. Six mois après la guérison, elle fut prise d'une hémorrhagie utérine qui, malgré les soins les mieux dirigés, l'amena en quinze jours à un état alarmant.

La faiblesse était grande, l'estomac redevint malade, et la perte de sang continuait avec abondance. Nous mêmes



cette dame en somnambulisme; elle nous pria de l'y laisser trois heures sans lui parler. Après ce temps, elle nous dit d'écrire ce qu'elle allait dicter.

« Demain, trois lavements à la pariétaire (6 juillet).

» Le 7, à quatre heures du matin, une cuillerée à bouche de vin blanc, dans lequel on mettra deux grains d'émétique.

» Le 8, à quatre heures, me purger avec du jalap et du séné, de manière à provoquer une dizaine d'évacuations.

» Le 9, même chose que le 8, la dose un tiers plus forte.

» Me laisser en repos le 10; et le 11, me donner le vomitif du 7.

» Le 12, me purger comme le 8; alors le sang sera arrêté. »

A ce traitement nous bondîmes de frayeur, et nous objectâmes la faiblesse, l'irritation intestinale; mais nous eûmes beau dire, la somnambule nous ordonna de l'éveiller et de faire ce qu'elle avait prescrit. Nous obéîmes à tout; mais comment rendre ce que nous éprouvâmes en voyant la malade trois heures après la crise de l'émétique? Nous frémîmes devant ce corps livide et crispé par les atroces coliques et la fréquence des vomissements. Le mari nous accusait presque d'avoir empoisonné sa femme; pour nous, nous le craignîmes un instant..... Le soir, quand elle fut calmée, nous la magnétisâmes vite, et ce fut pour voir le sourire d'une somnambule qui se moquait de son médecin! « Continuez, nous dit-elle, et ne vous faites plus tant de mal. » Nous continuâmes, et le 14 elle était parfaitement rétablie.

Parlerons-nous aussi d'une jeune fille, qui était atteinte d'hydropisie au cœur, au ventre, infiltrée aux extrémités inférieures, par suite d'une inflammation chronique du péricarde, avec exhalation de sang autour de cette membrane,

désordres qu'elle reconnut seule, contre l'avis des médecins, et qu'elle signala dans son somnambulisme. Elle demanda une diète complète pendant dix-huit jours, une saignée de presque un litre, et de la glace sur le cœur, sur la dixième côte et sur les tempes.

Evidemment, selon les données de la médecine, une pareille médication devait accroître le mal et hâter la mort. Eh bien! ce traitement fut exactement suivi, et la malade, si faible, si épuisée, reprit une santé parfaite au bout de quarante jours!.....

Mon Dieu, que sommes-nous donc avec nos prétentieux systèmes? Quel médecin ne nous eût écrasé, en nous voyant saigner cette hydrotique presque sans pouls?

Soyons donc fermes et sans hésitation quand un somnambule que nous reconnaissons comme lucide, indique *pour lui-même* un traitement qui semble meurtrier ou irrationnel. Laissons l'instinct parler, et ne proposons jamais un médicament; ce serait alors donner au somnambule une impulsion dans un sens, et cela ne doit pas être. La médecine naturelle doit être dégagée de nos idées et de nos systèmes. Les homœopathes ont donc tort en disant qu'un somnambule parcourt la route où on le place; c'est précisément ce qu'il faut éviter, sous peine de rendre bientôt les somnambules aussi imparfaits que nous.

Pour donner une idée aussi juste que possible de la valeur thérapeutique dont la médecine somnambulique peut jouir entre les mains d'un magnétiseur expérimenté, nous allons consigner ici quelques observations qui nous sont propres.

*Cérébro-méningite aiguë (fièvre cérébrale).* — En mars 1842, M<sup>lle</sup> Fanny Chauffour devint malade. Elle avait la tête lourde, douloureuse; son sommeil était agité. Bientôt la santé s'altéra plus profondément; il survint des mou-

vements convulsifs dans la face, dans les bras et les jambes. Nous fûmes alors appelé.

Pensant d'abord à quelque névrose, opinion que l'âge et la probabilité d'un travail pour la menstruation semblait légitimer, nous conseillâmes des antispasmodiques et des bains. Le lendemain, la céphalalgie était excessive, la fièvre intense, les yeux brillants; alors nous reconnûmes une encéphalite et changeâmes le traitement. Malgré des émissions sanguines et des dérivatifs puissants, la maladie prit un caractère grave; le délire de la nuit devint permanent et furieux : par moments les mouvements convulsifs étaient extraordinaires et caractéristiques; dans d'autres, la langue était paralysée pendant trois et cinq heures ainsi que le bras droit. La jeune fille méconnaissait ses parents, frappait, insultait, brisait et déchirait tout ce qui lui résistait. Il était impossible de la soumettre à aucune médication. Le péril était imminent : nous essayâmes le magnétisme au milieu d'une folie furieuse, et après de grandes peines nous amenâmes un sommeil complet. A peine dix minutes sont-elles passées que la jeune fille s'écrie : « Ah! ce sang qui vient dans ma cervelle..... mettez vite douze sangsues aux tempes, de la glace toujours, toujours.....; demain un bain d'eau toute froide....., et subitement les yeux s'ouvrent; Fanny est redevenue folle.

Cependant il y eut moins d'agitation; on put tenir la tête couverte de glace et poser les sangsues. Le soir nous magnétisons de nouveau; le somnambulisme se montre bientôt, et nous nous entretenons avec la malade de ce qu'elle dit voir dans sa tête. Elle nous prédit les accès de furie qu'elle aurait la nuit, redemande le bain froid, ne tenant aucun compte des craintes que ce moyen violent nous suggérait, et après une demi-heure d'un somnambulisme très calme, elle s'éveille seule et subitement. Elle demeura très bien en-

viron une heure. — La nuit, le nombre d'accès prédit arriva; — mais ils furent tellement violents que le désespoir s'empara de tous. La malade est en effet fort changée : le pouls est très fréquent, mais petit et dur; la figure pâle avec une expression qu'il est impossible de rendre. — Depuis le matin le délire furieux est continu. Nous déterminons le somnambulisme et nous objectons à la somnambule que le bain ne peut lui convenir; que nous allons la saigner. Elle se fâche, nous assure que nous la tuons si nous la saignons sans avoir donné un bain froid qui va enlever la surexcitation de ses nerfs. Il sera de dix minutes, et à la sortie on lui appliquera des sinapismes aux pieds et nous la magnétiserons. Nous fîmes exécuter tout sous nos yeux. La température du bain était de plus de 10 degrés, température très sensiblement froide, surtout au sortir du lit et au milieu d'une fièvre brûlante.

Le reste de la journée fut sans folie; il y eut du repos; mais dans le somnambulisme du soir, Fanny nous annonça que ce mieux allait s'évanouir et les mêmes accidents reparaitre. Il n'y a rien de mieux à me faire, dit-elle, que de me magnétiser et de suivre ce que je demande, suivant la nécessité du moment. Il y aura quinze jours terribles, surtout deux où je serai furieuse à tuer qui voudra me tenir, pourtant qu'on prenne garde de m'attacher, car ce serait ma mort, attendu que l'excès de mes forces ne pourrait se dépenser et se concentrerait sur moi. Ce soir-là, comme elle était plus calme, son somnambulisme se prolongeait, et elle put nous dire ce qu'elle voyait : « Ce qui me fait voir, c'est un brouillard lumineux qui entoure ma cervelle. Je distingue une peau qui passe dessus et autour; cette peau est tellement rouge, qu'on la dirait trempée de sang. Elle s'enfonce dans la cervelle et la sépare par moitié; c'est sur la partie gauche en dessus et juste à l'endroit où la peau entre

dans le cerveau qu'il y a un caillot de sang gros comme une noisette. La peau va se percer, et quand le sang touchera le cerveau, je serai trois jours tellement mal qu'il est possible que je meure si vous ne parvenez pas à me magnétiser dans cet état. Les yeux, la langue, les bras seront paralysés. » Réveil en sursaut.

Les jours suivants, il y eut un amendement notable. Dans l'état magnétique, Fanny donnait toujours des détails précis sur l'état des méninges, du cerveau et des veines de la dure mère. Le 23, il n'y eut pas une demi-heure de bon sens; Fanny, tantôt furieuse, tantôt loquace, tantôt immobile, donna les inquiétudes les plus vives. Le soir, mise dans le somnambulisme, elle annonce une nuit incomparablement plus terrible que la journée. Le 25, Fanny nous avertit que la membrane qui séparait encore le caillot de sang de la cervelle se déchirerait, et qu'elle aurait des accès de folie et de rage tels qu'elle ne savait si ses forces pourraient les supporter; qu'il était à craindre que la cervelle ne se déchirât aussi dans un accès, et que la mort n'arrivât subitement.

Pressée de trouver quelque moyen pour obvier à ces dangers, elle rejetait toute médication : « Mais un seul moyen peut me sauver, dit-elle; il vous coûtera beaucoup, mais je vivrai..... Il faudrait me tenir toute la nuit dans le sommeil du magnétisme, ne pas vous éloigner de la chambre, et je n'aurai aucun accès, je dormirai calme, et ces huit heures d'un repos aussi complet feront le plus grand bien à ma tête. »

Nous restâmes depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain sept heures, et Fanny dormit comme en santé. Cette trêve donnée à la maladie eut évidemment une action puissante sur son issue. Les symptômes s'amendèrent graduellement. Fanny, dans ses somnambulismes, voyait le travail qui

s'opérait pour isoler le caillot par un kyste qui s'organisait; elle comptait avec une inconcevable intelligence les phases par lesquelles l'absorption et la formation de la cicatrice devaient passer.

Elle cherchait parfois à comprendre comment elle voyait, car ses yeux n'y étaient pour rien, et elle ne trouvait rien autre chose à dire que sa cervelle était lumineuse, que cette lumière se déplaçait et descendait de la tête vers l'estomac où elle disparaissait lorsque le réveil avait lieu (1).

Nous eûmes à observer dans cette maladie tout ce qui avait été annoncé : paralysie des yeux, de la langue, du bras avec contracture : le mieux, le pire et les rechutes. Enfin, Fanny demanda, pour consolider sa convalescence qui serait fort longue, un séjour à la campagne, un régime lacté, et surtout qu'on lui évitât soigneusement toute espèce de contrariété.

Dans une rechute occasionnée par une contrariété, il fallut faire deux fortes saignées. Enfin, après deux mois de maladie, la convalescence se déclara et Fanny alla habiter la campagne. Par moments, elle y fut prise encore de légers accès de folie; ils étaient toujours occasionnés par ces contrariétés qu'il était impossible d'éviter.

Fanny, dans ses somnambulismes, avait annoncé que son cerveau serait un an à reprendre sa stabilité, et que, durant tout ce temps, elle aurait besoin des plus grands ménagements. Au mois de juillet suivant, Fanny reprit ses occupations ordinaires avec une parfaite intelligence; et sans l'inexpérience de la jeunesse qui ne veut jamais prendre de précautions, elle fut arrivée au terme nécessaire

---

(1) Ces remarquables réflexions de cette jeune somnambule méritent de fixer l'attention. Elles renferment de profondes révélations sur la physiologie de l'état somnambulique.

pour sa complète guérison, sans souvenir de sa cruelle maladie. Aujourd'hui, ce terme est passé depuis longtemps, et il ne reste à cette jeune fille, actuellement femme et mère, aucune de ces terribles traces que laissent ordinairement les maladies aiguës de l'encéphale.

*Hypertrophie du cœur et hydropéricardite.* — (*Anévrisme et hydropisie du cœur.*) — Adèle, femme de confiance chez un négociant, est âgée de 32 ans; elle souffre depuis douze ans. Elle a suivi les traitements de plusieurs médecins, aucun n'a pu entraver la marche de la maladie que tous ont reconnu avoir son siège dans le cœur. Aujourd'hui, mai 1842, l'état de la malade est des plus graves. Elle ne peut marcher par suite de la faiblesse, des palpitations, de l'oppression qu'elle éprouve et de la douleur qu'elle ressent dans la région du cœur; la tête ne peut se soutenir sans appui, à cause de la grande douleur, des vertiges et des battements dont elle est le siège. Une toux sèche, presque continue, amenant des mucosités teintées de sang, fatigue jour et nuit la malade, dont l'aspect exprime l'abattement. Sa figure offre une pâleur bleuâtre qui tranche sur une bouffissure très prononcée. Il est impossible qu'elle prenne même de légers potages sans qu'il y ait augmentation de l'étouffement, de la toux et de la fièvre. Le peu de sommeil qui survient est interrompu par des rêves pénibles, qui provoquent un réveil en sursaut et une anxiété douloureuse. — A la percussion, la région moyenne du cœur donne de la matité; à l'auscultation les bruits du cœur sont sourds en bas, plus clairs et secs en haut; les côtes sont fortement soulevées, les carotides battent très vivement; tout le système veineux du cou et de la face est engorgé.

Ce fut dans cet état de maladie qu'Adèle fut magnétisée par le simple fait de la curiosité. Elle devint lucide, expli-

qua les causes qui entretenaient sa maladie, et demanda comme un remède très urgent une saignée de 100 grammes. L'omission de sa prescription devait, suivant la somnambule, laisser développer en quelques jours des accidents funestes du côté de la poitrine, car le cœur deviendrait plus malade, et elle cracherait abondamment le sang. Le magnétiseur n'étant pas médecin, fit ce qu'il put pour porter les assistants à faire exécuter ce qu'Adèle venait de demander; mais on n'en tint pas compte. Cependant on raconta cette histoire au médecin traitant, qui se récria sur le danger d'une émission sanguine dans un cas semblable, faisant ressortir l'absurdité d'une confiance à ce que pouvait débiter, dans un sommeil simulé, une femme ignorante en médecine. Quelques jours passèrent, et les symptômes annoncés apparurent. L'alarme réveilla la conscience; on douta, et en présence de la mort, on appela ce magnétisme que la veille on avait conspué..... On chercha un médecin pour magnétiser; nous fûmes choisi.

Près de la malade, nous observâmes ce que nous avons décrit, et l'ayant de suite magnétisée, elle devint somnambule lucide, car elle satisfait à toutes les épreuves que nous crûmes devoir lui faire subir pour éclairer notre conviction. Son attention ayant été dirigée sur sa maladie, elle nous décrivit son cœur (1) :

« Il était plus gros qu'il ne devait; son tissu était gorgé

---

(1) On se tromperait si l'on croyait que les somnambules décrivent un organe comme un anatomiste. Les médecins qui se récrient en entendant le diagnostic d'un somnambule, oublient que la connaissance qu'ils ont en anatomie est le résultat de plusieurs années d'étude; et qu'au premier jour où, sans avoir rien lu préalablement, ils ont vu un cadavre ouvert, ils auraient été fort embarrassés de décrire le cœur, les poumons et autres organes, et cependant ils les voyaient et les touchaient.



de sang ; l'enveloppe contenait de l'eau rousse ; la cavité supérieure droite était plus large que les autres. — Les poumons et les vaisseaux de la tête, gorgés de sang. — L'estomac et les intestins fortement enflammés ; ils étaient d'un rouge vif et foncé par place. »

La somnambule se voyait très-mal, regrettant le temps perdu sans la saignée qu'elle avait demandée ; elle la voulait de suite de 500 grammes, pour être soulagée de l'étouffement ; mais elle ne pouvait juger si elle survivrait à quelques mois. — Nous suivimes la prescription. — Le lendemain, la somnambule se mit à une diète complète et la continua durant vingt jours ; elle ordonna pour boisson une infusion de fleurs de guimauve avec du sirop d'orgeat, et douze sangsues au bas du cœur. — Deux jours après, elle fit poser sur le cœur un vésicatoire de la grandeur de la main.

Les battements du cœur avaient diminué de violence ; l'oppression était disparue, mais la tête était toujours très douloureuse et la faiblesse telle, qu'on avait peine à entendre la voix de la malade. — Les nuits se passaient pendant trois à quatre heures dans le sommeil magnétique, sans cela l'excitation nerveuse qui était très grande chez cette malade, aurait éloigné le sommeil et exaspéré la maladie. — Six jours après la cicatrisation du vésicatoire qui fut maintenu trois jours, Adèle s'ordonna six ventouses scarifiées autour du cœur. Il fallait en pratiquer deux un matin et les autres le lendemain ; il fallait aussi que cette douloureuse opération eût lieu dans l'état de veille, pour que l'émotion et la douleur, en agissant sur le cœur, favorisassent l'effet du remède. Tout fut ponctuellement exécuté. Chaque ventouse donna environ 15 grammes de sang. Le lendemain, la malade était évidemment mieux. Pendant quelques jours l'on se borna au magnétisme que la malade

réclamait instamment comme le moyen qui calmait le mieux la fièvre et l'irritation des organes, en même temps qu'il activait puissamment la résolution de l'engorgement du tissu du cœur et des membranes intestinales qui restaient encore fortement injectés de sang.

Le 2 juin, Adèle, en somnambulisme, demanda une saignée de 500 grammes. Elle annonça que vers la fin de l'exécution elle aurait une syncope dont il ne faudrait la tirer qu'après un quart-d'heure, et cela en lui jetant subitement un demi-litre d'eau froide sur le front. Nous exécutâmes fidèlement la prescription ; mais après être revenue à elle, Adèle était tellement faible, que nous nous hâtâmes de la mettre dans l'état magnétique. Alors elle nous rassura : elle voyait le cœur revenu à son volume normal, l'épanchement résorbé, l'estomac et les intestins moins enflammés, mais l'oreillette restait plus ouverte encore que l'autre ; ce vice, disait la somnambule, ne guérira jamais complètement, mais il ne causera d'autres désordres que des douleurs de tête, et on prévendra tout accident en pratiquant tous les quatre mois une saignée.

Pour détourner du cerveau l'engorgement et l'irritation que le sang y entretient depuis fort longtemps, la magnétisée ordonne, quatre jours après la saignée, un grand bain à 29 degrés, d'une durée de trois-quarts d'heure. Après qu'elle y sera restée cinq minutes, on lui versera, pendant dix minutes, de l'eau froide sur la tête à hauteur de trois mètres, et malgré l'évanouissement qui surviendra, il ne faudra pas la retirer de l'eau avant le temps fixé.

Cette opération était grave, en raison de l'épuisement où était arrivée la malade ; cependant il n'y avait pas à transiger ; nous obéîmes donc encore à l'instinct somnambulique, et bien que pendant et après l'opération nous eûmes quelque frayeur, nous fûmes pleinement rassuré le soir lorsque la

malade fut dans l'état magnétique. Elle s'ordonna, pour achever de remettre sa tête, qui avait déliré une partie de la journée, neuf fumigations, avec sureau, tabac, belladonne et camphre, et trois lavements au séné.

Les jours suivants, Adèle put prendre du bouillon de veau, du lait, de l'échaudé. Le 11 juin, la magnétisée se fit faire la troisième saignée. Cette saignée fut faite dans l'état magnétique, et nous constatâmes que, contrairement à son habitude de l'état de veille, Adèle se laissa faire comme si elle ignorait ce qui se passait. Elle nous fit arrêter le sang à 250 grammes environ. Dès-lors, la convalescence s'établit; Adèle vaqua peu à peu à ses occupations journalières, sans ressentir ses palpitations, ses étouffements et ses douleurs de côté.

Tout allait au mieux, lorsque, le 20 juin, Adèle se plaint d'une ardeur dans la poitrine; elle tousse beaucoup, elle a la fièvre. Mise en somnambulisme, elle reconnaît que les poumons et l'estomac vont être pris d'une très grande inflammation. La cause de l'inflammation de la poitrine tient, suivant la malade, à l'air brûlant qu'elle a respiré depuis la veille (la chambre était située sur les bords de la Loire, exposée au midi, et le soleil de juin était brûlant); quant à l'estomac, il est redevenu malade, parce qu'au lieu de boire du bouillon de veau elle a pris depuis deux jours du bouillon ordinaire. — Pour parer aux accidents qui s'annoncent comme devant être graves, la magnétisée prescrit d'être laissée dans le sommeil magnétique pendant trente heures, de fermer toutes les ouvertures de la chambre de manière à ce que la lumière n'y pénètre pas, d'avoir devant et derrière la poitrine un cataplasme composé de feuilles de mauves, de vervaine, de romarin, de farine de lin, et arrosé de laudanum. Ce topique sera changé trois fois. Elle aura près d'elle pour boisson de l'eau avec du sirop d'orgeat, et un

bouillon préparé avec du bœuf, des amandes, du cresson et du sucre. Les vases de tisane étant magnétisés, elle boira suivant qu'il sera nécessaire.

Durant les vingt-quatre premières heures, l'état de la malade fut pitoyable, en raison de l'étouffement qu'elle éprouvait et de la fréquence de la toux. Enfin, après le temps fixé, tout s'améliora, mais il fallut, quelques jours après, céder aux instances réitérées de la somnambule, et pratiquer une autre saignée qui fut de 375 grammes. Ce fut la dernière, et à l'aide d'une scrupuleuse attention, on parvint à déterminer une convalescence solide. Pour abrégger cette convalescence que contrariait la situation de l'habitation, Adèle demanda à aller, pendant une quinzaine, dans une campagne loin de la Loire; elle y tiendrait un régime lacté et boirait une tisane faite avec une plante qu'elle trouverait dans un bois de ce pays. Son maître voulut bien céder à cette dernière demande, et nous la conduisimes en Sologne. Nous magnétisâmes Adèle dans un bois de *La Ferté*, et dès qu'elle fut clairvoyante, elle se leva, avança dans le bois, cherchant parmi les feuillages du sol; elle en arracha des feuilles rampantes que nous reconnûmes pour celles qu'elle avait indiquées à Orléans.

Rien ne s'étant plus opposé à remplir les derniers avis de la somnambule, le succès le plus complet vint couronner nos fatigues, le dévouement de la famille et les bienveillantes sollicitudes des personnes qui avaient contribué à l'exécution de ce long traitement.

*Squirrhe et névralgie de l'estomac.* — Des médecins de Paris, après avoir soigné M<sup>me</sup> H\*\*\* pendant plusieurs années pour une maladie de l'estomac selon les uns, et du foie selon les autres, l'avaient engagé à quitter Paris, espérant que le changement de lieu modifierait avantageusement les souffrances de cette dame. M<sup>me</sup> H\*\*\* vint se fixer à Orléans,

dans une belle habitation, près de la Loire, mais elle n'éprouva aucun soulagement.

Demandé pour être son médecin, nous nous enquîmes soigneusement de tout ce qui concernait sa maladie. Cette dame, âgée de 58 ans, d'une constitution assez forte, mais détériorée, ne digérait qu'avec beaucoup de peine et en choisissant les aliments qui fatiguaient le moins son estomac. Elle ressentait continuellement, dans la région épigastrique, une gêne douloureuse qui s'irradiait dans le flanc droit. Ces parties étaient gonflées, peu sensibles à la pression. Tous les cinq ou huit jours, le malaise habituel augmentait, la région épigastrique devenait extrêmement douloureuse, des vomissements de mucus s'établissaient après cinq ou six heures d'atroces suffocations, et presque habituellement ils amenaient les aliments pris la veille. Alors il survenait du soulagement, mais il restait encore, pendant dix à douze heures, des tiraillements, des serremments et des élancements si violents, que la malade se tortait et jetait les hauts cris. Ensuite les douleurs se calmaient, la fièvre devenait intense, et après deux jours, la crise passée laissait reparaitre l'état mixte de souffrance. Le teint habituel était jaune-paille; la face et tout le corps étaient manifestement infiltrés; il y avait de la constipation.

Cette maladie datait de neuf années; elle avait graduellement augmenté. On l'avait traitée en province et à Paris de diverses manières. Les uns avaient diagnostiqué une maladie du foie et des voies biliaires, d'autres une affection nerveuse, d'autres une inflammation franche, d'autres un cancer. Chaque traitement, spécialement affectible, avait été sans résultat avantageux.

Nous soignâmes d'abord cette maladie par la médecine ordinaire : nous ne fûmes pas plus heureux que les hommes distingués qui nous avaient précédé. M<sup>me</sup> H\*\*\* nous pria de

recourir au magnétisme. Nous voulûmes bien y consentir, quoique nous doutions beaucoup de son efficacité dans le cas présent. Cependant nous fûmes très étonné en voyant la malade présenter les phénomènes nerveux qui indiquent une grande sensibilité à l'action du magnétisme. A la troisième magnétisation, elle devint somnambule et dit voir son estomac. « Cette poche est d'un jaune sale; elle est si épaisse qu'elle ressemble à une couenne de porc... Mon foie n'est pas malade; certains nerfs de la poitrine, de l'estomac et du ventre sont malades.... Oh! que l'on m'a fait de mal avec les sangsues, les bains.... Pas de sang! des humeurs qui ont engorgé la membrane de l'estomac, et on les a aidées à rester et à arriver là!... »

La magnétisée était affectée de ce qu'elle voyait, son somnambulisme était agité; elle voulut être réveillée. Le lendemain, la lucidité reparut, la malade s'occupa des remèdes à apporter à son état. Elle demanda le magnétisme tous les soirs pendant trois quarts-d'heure, et avertit qu'elle dirait le lendemain les médicaments qui devaient entrer dans un cataplasme dont elle aurait besoin. Ces médicaments seraient vus par elle cette nuit en songe, mais elle ne se les rappellerait que dans le sommeil magnétique (1). Dans la journée, questionnée sur le sommeil de la nuit, M<sup>me</sup> H\*\*\* n'y trouvait rien à remarquer; mais, dans l'état somnambulique, elle se souvint de ce qu'elle avait *songé*, et dit qu'il fallait appliquer, pendant dix jours, sur son

---

(1) La vision en songe, par quelques malades, des remèdes qui leur conviennent, a été admise par un grand nombre de médecins : Hippocrate, traité des songes, — des humeurs; Aristote, divination dans le sommeil; Gallien, opusc. sur les songes, — commentaire sur le pronostic; Aretée, des causes des maladies; Bacon, de l'accroissement des sciences; Sauvages; Bordeu, et quelques contemporains.

estomac, des cataplasmes composés de son, de racine de patience, d'ognons de lis et de graisse de mouton; le tout cuit ensemble. — Boire trois fois par jour d'une infusion de pariétaire avec du sirop de chicorée. — Après huit cataplasmes, se purger avec de l'huile de ricin.

Selon la somnambule, ce traitement si simple devait la guérir parfaitement. On le suivit exactement. Après les dix jours, la magnétisée fit graduellement éloigner les magnétisations; elle se purgea encore deux fois avec un mélange de manne et d'huile de ricin, et se prescrivit un régime alimentaire à suivre pendant quelques semaines.

Or, à notre grand étonnement, dès les premiers jours de ces singuliers remèdes, nous vîmes la maladie s'amender notablement. L'empâtement, la tension, et les douleurs de la région épigastrique s'effacèrent, les vomissements ne reparurent plus, et les digestions devinrent faciles. Le visage perdit sa bouffissure et son teint jaunâtre; enfin, nous ne pûmes nous refuser à l'évidence : M<sup>me</sup> H\*\*\* s'était elle-même conseillé, dans le sommeil que nous avons déterminé, des moyens qui avaient triomphé d'une maladie restée pendant longtemps rebelle à la médecine ordinaire.

Nous ne voudrions pas, par des citations trop nombreuses, fatiguer nos lecteurs; cependant, nous ne pouvons résister au désir de leur communiquer celle qui suit, car son étude peut jeter de vives lumières sur la physiologie et la thérapeutique de certaines affections nerveuses.

*Hystérie convulsive.* — Toute enfant, M<sup>lle</sup> Louise P\*\*\* présenta les signes d'un système nerveux malade. Toujours irascible, toujours souffrante, elle traduisait ses ennuis, ses douleurs par des cris, par des espèces de convulsions que l'on chercha longtemps à réprimer par la force, les attribuant à un mauvais caractère. Mais dès l'âge de 11 ans, il fut impossible de ne pas reconnaître que cette exaltation

générale, ces malaises et ces attaques de nerfs constituaient une véritable maladie. La médecine combattit durant huit années consécutives ces désordres qui s'accroissaient avec le temps d'une manière terrible. En 1840, en effet, M<sup>lle</sup> Louise ne pouvait plus sortir; chaque pas occasionnait de trop vives douleurs dans le ventre; elle ne mangeait presque plus, souffrant aussitôt que les aliments se digéraient. Elle était faible, abattue, maigre, très pâle, sans repos le jour ni la nuit. Chaque jour, elle était prise cinq à six fois d'accès convulsifs plus ou moins violents: alors elle jetait des cris perçants, tombait à terre en se débattant, et se roulait dans les contorsions les plus effrayantes. Tout ce qu'elle heurtait était frappé, dérangé ou brisé, et ses forces, dans ces crises, étaient prodigieuses. Par intervalle, il survenait de la rémission dans les mouvements convulsifs; alors le ventre se ballonnait, s'élevait et s'abaissant avec une vitesse extrême, et la malade poussait des sanglots étouffés. Les crises duraient d'une demi-heure à deux heures.

Les médecins consultés finirent par dire que tout cela était nerveux, et que l'âge guérirait cette maladie.

L'âge était venu; la menstruation régulière, mais toujours pénible, s'était établie, et le mal avait augmenté. De plus, l'appareil digestif était gravement compromis. La confiance en la médecine, qui luttait depuis neuf années avec un désavantage manifeste, s'éteignit, et la famille recourut à la médecine magnétique.

Nous magnétisâmes quinze jours M<sup>lle</sup> L. P<sup>\*\*\*</sup>, sans obtenir d'effets sensibles; il fallut donc renoncer au magnétisme. Mais trois semaines plus tard, encouragé par des essais de procédés nouveaux, que nous avons tentés sur d'autres personnes, nous recommençâmes à magnétiser la malade, et nous obtînmes un effet spontané. Peu à peu, le somnambulisme se développa. Quand il fut devenu ce qu'il



pouvait être chez cette malade, nous obtînmes, sur la cause de la maladie, des renseignements qui peuvent se traduire ainsi : « C'est la puissance vitale, accumulée dans tous les nerfs du ventre, qui, passant par intervalles dans les autres nerfs, excite des convulsions et un délire furieux.

» Les calmants que l'on m'a toujours donnés ont accru le mal, en empêchant l'équilibre de se rétablir; il serait revenu par quelques crises prolongées, mais on les arrêtait.

» Il faut donc maintenant des crises très violentes. Pendant leur durée, cette force qui brûle et excite les nerfs du ventre se répartira dans les autres parties du système nerveux, et la guérison viendra.

» Pour cela, il n'y a d'autre remède que le magnétisme, augmenté ou ralenti, suivant que je le demanderai. »

Le diagnostic de la somnambule était un enseignement de haute physiologie; les médecins le comprendront, surtout s'ils rappellent à leur mémoire les travaux récents de certains pathologistes sur les maladies nerveuses et l'hystérie en particulier.

Les moyens thérapeutiques conseillés par la somnambule, sans nous paraître certains, ne pouvaient être rejetés par nous, qui n'avions pour les remplacer que ce qui avait déjà été employé. Nous suivîmes donc les avis de la malade en crise.

Pendant quatre mois, ce fut une tâche épouvantable. Chaque soir, il nous fallut rester de deux à trois heures à endormir, à entendre crier, à voir souffrir, rouler, se tordre, et à soutenir la malheureuse jeune fille. Plus d'une fois, les assistants reculèrent de frayeur, et nous fûmes prêt souvent à faire cesser ces affreuses convulsions. Mais alors, la malade en crise nous disait de n'en rien faire, « car vous ne me guéririez pas. »

Nous ne pouvons rapporter ici les mille épisodes qui survinrent dans ce traitement. Tous les médecins qui croient

aux écrits de leurs confrères, sur les phénomènes que peut présenter certaines maladies nerveuses, ne liraient qu'une répétition de ce qu'ont publié les anciens, Petetin, Frank, Despine et bien d'autres.

Au mois de mai 1840, le cinquième du traitement, il ne survenait plus, dans l'état de veille, aucune espèce d'attaque; la santé avait reparu. En sommeil magnétique, M<sup>lle</sup> Louise nous dit que la guérison était presque achevée mais qu'elle ne serait stable et parfaite qu'en empêchant l'équilibre nerveux de se rompre de nouveau. Pour cela, il fallait que toute éveillée, et sans qu'elle en fût prévenue, elle fût mise de force dans un bain d'eau glacée, et qu'elle fût maintenue dans ce bain douze minutes, malgré sa résistance et le fâcheux état où elle serait; qu'après ce temps, on la retirerait de l'eau, que nous l'endormirions, et qu'elle nous dirait ce qui serait à faire.

Après avoir pris toutes les précautions qu'un médecin doit prendre dans une circonstance pareille, nous nous décidâmes à l'exécuter de concert avec la famille. Nous avions lutté pendant huit jours avec la somnambule, cherchant à lui faire comprendre les terribles conséquences qui pouvaient résulter d'un moyen semblable, mais ce fut en vain; elle parut tellement certaine du succès, que nous nous décidâmes à suivre sa prescription.

M<sup>lle</sup> Louise croyait prendre un bain ordinaire, la baignoire était couverte d'un drap, l'eau marquait 0 au thermomètre. Dans un appartement contigu, caché avec un aide vigoureux, nous entrâmes subitement lorsque la mère prononça un signal convenu. Alors saisissant la jeune fille toute effrayée, nous la plongeâmes dans l'eau de glace avec une peine très-grande, car on doit se figurer le degré et le genre de résistance qu'une femme de 20 ans, saisie à l'improviste et jetée dans de la glace, devait apporter.

A peine tout le corps fut-il entièrement plongé dans l'eau, qu'une sorte de tétanos s'empara de la patiente, tous ses muscles furent contractés, le visage se décomposa et devint bleu, la bouche resta ouverte, les yeux s'enfoncèrent dans l'orbite, la langue se refoula.... ce fut terrible. Par moment, il venait une secousse générale, un cri aigu, un mot.... Douze minutes passèrent!! Nous retirâmes alors notre pauvre victime dans un état presque cadavérique, on la posa sur le lit, et l'ayant laissée avec sa mère, nous rentrâmes au bout de quelques minutes.

M<sup>lle</sup> Louise était dans un fauteuil, frissonnant encore de tout le corps. Nous la fîmes entrer dans le sommeil magnétique bien plus difficilement que d'habitude, mais dès qu'il fut bien établi, le frisson cessa, le pouls devint calme, la réaction que nous redoutions n'eut pas lieu! Enfin la somnambule parla; elle nous dit en riant qu'elle était très-bien, que dans un quart-d'heure elle dînerait, puis qu'elle devait faire immédiatement, en voiture non suspendue, une promenade pendant une heure. On exécuta ce qu'elle demandait, et nous restâmes ébahis et confus de voir que M<sup>lle</sup> Louise se portait beaucoup mieux que nous.

Depuis, il ne survint plus rien de fâcheux, et pour fortifier son tempérament que les habitudes de la maison, la situation du logement contrariaient, cette jeune personne demanda, dans les sommeils qui suivirent, un séjour de quatre mois à une petite ville située sur les bords de la Loire. Sa famille consentit à cette dernière prescription. Aujourd'hui il y a plus de cinq ans que la joie est rentrée dans cette intéressante famille, car leur fille aînée possède la plus brillante santé.

Ce traitement est un des plus intéressants parmi ceux que nous ayons eu occasion d'entreprendre à l'aide du magnétisme. Le médecin qui se borne à prescrire des antispas-

modiques contre des attaques hystériques, et à faire mettre la camisole de force quand les convulsions s'accompagnent d'un délire furieux, ne saurait se faire une idée des émotions et des fatigues que l'on éprouve quand il faut suivre tous les accès d'une hystérique furieuse, pour les diriger au lieu de les maîtriser par une force brutale.

Ces paroles de la malade dont il s'agit sont admirables d'enseignement. C'est la puissance vitale qui est accumulée dans certains nerfs ! il faut, pour qu'elle s'irradie dans tout l'organisme, des commotions violentes ! N'est-ce pas comme l'électricité condensée qui doit éclater pour se recomposer à l'état naturel ? Et arrêter l'explosion de mes crises, disait la jeune fille, c'est augmenter mon mal ; tous les calmants m'ont nui. Développez mes crises, respectez-les quand elles auront atteint leur summum d'intensité, elles diminueront de violence et de fréquence !

Où trouver une définition de l'hystérie et des maladies nerveuses en général, qui soit aussi lumineuse ? Sans doute la somnambule n'a fait que nous livrer l'idée de ce que nous exposons, mais quel médecin eût dit aussi bien, et surtout qui eût trouvé un pareil traitement et l'eût su conduire à bien ? Car nous savons qu'on pourra conseiller les bains froids, la surprise, le magnétisme même, mais tout cela échouera la plupart du temps s'il n'y a pas le somnambulisme. Heureusement cet état nerveux est facilement obtenu dans les maladies hystériques à formes graves, autrement le magnétisme seul serait peut-être aussi impuissant que les médicaments. Nous pensons de même à l'égard des autres maladies nerveuses, comme les aliénations mentales, l'épilepsie, et nous oserions ajouter l'hydrophobie. Si dans ces affections vous n'obtenez pas le somnambulisme, renoncez, parce que pour ramener l'équilibre dans ce système nerveux si profondément perverti, il faut que la puissance morale du sujet soit en harmonie avec la vôtre pour vouloir la cure et

la croire certaine. Or, on ne peut obtenir l'adhésion de la volonté du malade, et surtout lui donner une confiance absolue dans sa guérison, que dans l'état de somnambulisme, où les facultés de l'âme acquièrent une si grande puissance sur le corps.

Nous avons parlé de l'hydrophobie parce que nous sommes convaincu que si quelque malheureux atteint de cette maladie cruelle, avait les dispositions naturelles à devenir somnambule lucide, il serait guéri par tout magnétiseur qui connaîtrait bien sa puissance.

Pour donner une idée de ce que peut le magnétiseur qui sait vouloir, sur les maladies nerveuses, nous citerons le fait suivant, que nous empruntons au livre publié par le docteur Pigeaire (1).

C'est M. Meijer, médecin à Amsterdam, qui parle : « Au mois d'août, le sieur Crooswijck, de Rotterdam, âgé de vingt ans, fut atteint d'accès épileptiques. Ces accès se renouvelèrent fréquemment et prirent un tel degré de gravité, qu'au mois d'octobre suivant ce jeune homme passa à l'état de frénésie et de fureur. Quatre hommes robustes purent à peine le contenir. Placé par précaution dans une alcôve, il brisa de ses mains seules un solide lit de camp ; les portes de l'alcôve, bien qu'elles fussent renforcées par de forts appuis, tombèrent en éclats sous ses coups violens ; on fut obligé de les reconstruire jusqu'à trois fois.

» Pendant les mois de janvier et de février il y eut un peu de calme, mais le 1<sup>er</sup> mars la fureur se manifesta de nouveau, et le malade brisa et démolit tout ce qu'il put atteindre.

» Après avoir épuisé, sans succès, tous les moyens de l'art médical, le dernier médecin qu'on avait consulté, le savant

---

(1) Pigeaire. *Puissance de l'électricité animale*, ou du magnétisme vital, et de ses rapports avec la physique, la physiologie et la médecine. 1839. 1 vol. in-8°. Page 253.

M. Sander, profita de quelques moments de calme pour décider le malade à se faire magnétiser. Je fus appelé. A ma première visite, quoique j'eusse été informé des circonstances précédentes, je fus frappé d'étonnement et d'effroi en voyant l'état furieux de ce jeune homme et les dégâts qu'il avait faits. Je faillis reculer devant l'idée de risquer ma propre existence dans la tentative de sauver cet infortuné, tentative d'ailleurs désespérée selon toutes les apparences. Je parvins cependant à calmer toutes mes émotions devant les personnes qui assistèrent à cette visite, et je me décidai. Le sentiment de mes devoirs envers l'humanité, le désir de rendre un jeune homme malheureux à sa famille éplorée, l'ambition de revendiquer l'honneur de mon art, me portèrent à la résolution de mépriser tout danger personnel, et de me vouer à la destinée du patient.

» Le lendemain, j'entrepris ma première opération. Par l'effet de la magnétisation, le malade, passant au sommeil magnétique, devint calme, mais il éprouvait des tiraillements et des mouvements convulsifs dans les bras et les jambes, joints à des trémoussements dans tout le corps. La langue sortait de la bouche, et quoiqu'il conservât ses facultés intellectuelles, ce dont je m'aperçus par les signes qu'il me fit pour répondre aux questions que je lui adressai, il était entièrement privé de la parole. Craignant l'explosion de sa fureur, dont j'avais constamment devant les yeux le terrible effet, je calmai tantôt le mouvement des nerfs, tantôt je lui laissai son libre cours, en le conduisant lentement à son terme.

» Après avoir dormi du sommeil magnétique pendant une heure, le patient s'éveilla, et étendit fortement ses membres jusqu'à trois reprises. Il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, mais il se sentait soulagé et conforté. Lorsque je le quittai, il se trouvait en assez bon état.

» De deux jours l'un je continuai à le magnétiser. Le sommeil magnétique, qui se développait peu à peu, était interrompu par des accès de rage, au point que le malade déchirait ses vêtements, son linge, le lit, etc. Je le laissai aller jusqu'à un certain point, et, interrompant alors brusquement les accès, j'exerçai sur lui cette grande force magnétique en lui soufflant mon haleine. Généralement il se réveillait, après un sommeil magnétique d'une heure, soulagé et tranquille. L'effet de la magnétisation et du somnambulisme s'accrut de jour en jour. Le nombre des personnes qui venaient assister au traitement augmenta journellement. Déjà on se réjouissait de voir le calme succéder aux violents accès. Cette joie était bien prématurée. Bientôt la fureur du malade devint tellement alarmante, que non seulement pour moi, mais pour tous ceux qui devaient s'approcher de lui, l'entreprise était éminemment dangereuse. Ma force magnétique conservait cependant son pouvoir sur le patient. Après six opérations, je parvins à le faire passer à l'état complet de somnambulisme; c'est alors qu'il me déclara ne pouvoir être guéri que par le magnétisme, et m'annonça d'avance, avec la plus parfaite justesse, les heures et les minutes où auraient lieu ses accès. J'obtins, de cette manière, la connaissance de tout le danger que j'aurais à courir, mais aussi celle des moyens pour m'y bien préparer.

» Après huit ou neuf magnétisations, le moment critique pour le malade et pour moi approchait décidément. Il me prédit qu'au bout de trois jours il aurait un accès de rage qui durerait deux heures et demie.

» Cette rage, me dit-il, sera tellement violente que je ne saurais répondre du danger que vous avez à courir. C'est une grande tâche pour vous d'entreprendre ma cure. Quand la fureur commencera à se manifester, il faudra la laisser aller pendant vingt minutes, elle sera alors excessive; mais

après avoir fait enfoncer les portes, il faut brusquement vous jeter sur moi et interrompre mon accès. Je n'ose vous promettre que ce grand effort vous réussira ; mais si vous ne l'entreprenez, il n'y a plus pour moi aucun espoir, je dois infailliblement périr. Le seul moyen qui me reste, je vous l'ai dit : mais songez-y bien, dans aucun cas vous n'en sortirez sans casser des œufs.

» Il se tut un instant, puis, les larmes aux yeux, il me demanda : « Osez-vous l'entreprendre ? » Je fus ému au fond de l'âme ; j'eus à soutenir la lutte de mille impressions diverses qui déchirèrent tour-à-tour mon cœur affligé. Je pris ma résolution. Au nom de Dieu, soit ! m'écriai-je. Le pauvre homme saisit ma main, la baisa avec transport, me témoigna sa reconnaissance, et me recommanda de ne lui rien dire à son réveil de ce qui s'était passé dans son sommeil magnétique.

» Le jour redouté parut ; dès cinq heures du matin, je me rendis chez M. Crooswijck accompagné du digne chirurgien Van-Wageninge, qui, dans toutes ces circonstances pénibles, m'a fidèlement prêté aide et assistance.

» Quoique mon cœur fût oppressé, j'arrêtai mon plan de conduite. J'ôtai ma cravate que je remplaçai par une bande de carton noir, afin de n'être pas étranglé ; je pris un cordial, et me préparai à l'attaque. A six heures, moment prédit par le malade en somnambulisme, l'accès commença. Le furieux poussa un hurlement affreux ; il se démenait avec violence, déchira les draps, les couvertures de son lit et sa chemise. Les vingt minutes étaient près de s'écouler. Nous ôtames les poutres et les solives qui barricadaient les portes de la chambre, et tout le monde autour de moi prit la fuite. Je restai seul, la porte de l'appartement fut refermée sur moi ; de loin je contemplai, non sans horreur, l'effrayante figure du frénétique. Semblable à une bête féroce, sa langue



pendait hors de sa bouche, et les mains se tendirent vers moi comme les griffes d'un tigre; son aspect était épouvantable!... Le moment fatal est arrivé, le combat doit commencer. En rassemblant toutes mes forces, je m'élançai sur le malheureux, et je le saisis par les omoplates. Nous voilà postés, l'un et l'autre, comme deux ennemis irrités; lui-même me prit par les épaules, et la lutte s'engagea. La terre semblait s'affaisser sous mes pieds, mes cheveux se dressaient sur ma tête; je ranimai mon courage, je soufflai sur le furieux mon haleine avec toute l'intensité possible, sachant, par expérience, que ce moyen me donnait sur lui le plus de pouvoir. J'eus le bonheur de triompher. Cette lutte, que j'esquisse à peine, n'avait duré que cinq à six minutes, lorsque le patient tomba par terre comme raide mort; il était dans le sommeil magnétique. Je tombai moi-même tout épuisé à ses côtés. Mes habits étaient en lambeaux, tout déchirés.

» Reposez-vous un peu, me dit le somnambule, deux accès, plus violents encore, vont suivre; je vous en avertirai en faisant ce signe de la main...» M. le docteur Wageninge et le frère aîné du malheureux entrèrent. A peine étais-je revenu de mon épuisement, que le malade fit le signe fatal. Ces deux messieurs devaient me soutenir par les reins; le patient, dans sa démence, faisait tous ses efforts pour me saisir à la gorge; ce ne fut que par toute l'intensité de mon souffle que je parvins à le tenir assez éloigné de moi pour qu'il ne pût assouvir sa rage. Qu'on se figure ma position; j'étais sur le point de succomber, lorsque tout-à-coup cet accès s'arrêta et le calme survint. Après quelques minutes de repos, le troisième accès se manifesta sous des formes bien plus épouvantables encore. Je passai de nouveau par des épreuves terribles, mais je sortis vainqueur du combat.

» On croyait avoir surmonté le mal, déjà on répandait des larmes de joie; le patient lui-même couvrait mes mains de baisers ardents pour me témoigner sa gratitude. Hélas! nous n'avions conjuré que la plus petite partie de l'orage. Dans la magnétisation ordinaire, et le même jour, à onze heures avant midi, heure à laquelle je le magnétisai, le somnambule me prédit, que, pendant trois jours de suite, il serait atteint de rage et d'hydrophobie; que le troisième jour, le mal serait au comble; que si ce jour là, avant quatre heures de relevée, il n'avait pas bu trois fois de l'eau, sa perte était inévitable. Les deux premiers jours se passèrent sous des circonstances affreuses. Le fou enragé était plus dangereux que jamais; il brisa de ses mains les meubles les plus solides, démolit la cheminée et les croisées, au risque de faire écrouler la muraille d'appui. La terreur du troisième jour est au-dessus de toute conception; le frénétique a demandé, une troisième fois, à boire; je prends la coupe, mais il la renverse en tombant sur moi pour me déchirer avec les dents. L'heure fatale allait sonner, tout était perdu. Le malheureux fou continuait ses démolitions toujours sans se blesser les mains, ses seuls instruments. Il va même briser la porte, nous sommes tous sur le point de fuir dans la persuasion d'avoir fait, pour le sauver, tout ce qui était humainement possible. Quatre heures vont sonner.... Mais la voix tonnante du malheureux criait trois fois à boire! à boire! à boire! Je cours vers lui, je lui présente la coupe, il hésite, il refuse; j'épuise sur lui toute ma force magnétique, et il boit.

» Rien n'était fait encore; dans le cours des magnétisations ultérieures, quelques jours après les dernières épreuves, il me prédit trois autres accès, plus terribles encore, qui auraient lieu à différentes époques plus ou moins éloignées.

» Il en serait sauvé pour peu que je pusse continuer sur lui le même traitement.

» Ces trois crises ont eu effectivement lieu, et dans une progression effrayante. Le malheureux a été ceinturé par une bande de cuivre à laquelle on avait scellé une chaîne en fer, qu'on a attachée par de forts crampons à un pieu fixé en terre. Dans la première de ces crises, il a démoli tout ce que la longueur de la chaîne lui permettait d'atteindre.

» Avant la deuxième, on l'a placé, avec le consentement de la régence, dans une maison qui était en démolition. Rien n'a pu lui résister. Plus de deux cents personnes sont venues pour être témoins de ce délire épouvantable.

» La veille du jour où la troisième crise devait avoir lieu, le malade a été transporté à Schicdam, dans un château inhabité, et là, attaché à une longue chaîne fixée à un solide pilotage, il a pu assouvir sa rage aux murs épais et aux pierres de taille.

» . . . . Les trois dernières crises ont été surmontées comme les précédentes.

» Ramené chez lui, le malade a éprouvé encore quelques accès nouveaux que calmait vite la magnétisation, et petit à petit les accès ont été en diminuant et n'ont plus reparu.

» Ce jeune homme intéressant jouit d'une santé parfaite, et joint à un esprit calme toutes les facultés intellectuelles. »

L'observation que nous venons de rapporter est certainement unique dans les annales de la médecine. On pourrait y joindre cependant, comme analogue, celle que l'on trouve consignée dans l'*Exposé des cures du magnétisme* (1), au mot *Folie*; mais c'est encore le résultat du magnétisme, car

---

(1) Mialle. *Exposé des cures opérées par le magnétisme*, depuis Mesmer jusqu'à nos jours. 1826. 2 vol. in-8°.

il n'est aucun médecin qui n'avoue l'impuissance de notre art à conduire une semblable maladie à la guérison, à travers toutes les phases que parcourent les folies furieuses.

Dans le cas dont il s'agit, la maladie se compliqua de rage. Ce phénomène morbide s'observe bien rarement. On le distingue de la rage virulente, en ce sens qu'on n'est pas encore d'accord sur la possibilité de sa transmission de l'homme à son semblable. Cet accident est une névrose qu'on appelle *rage spontanée*, et son issue n'est pas nécessairement mortelle comme dans la rage communiquée et développée. Mais ses symptômes sont les mêmes, et les dangers que courent les personnes qui approchent ces malheureux hydrophobes sont très grands.

Malgré la sublime puissance et les heureux résultats que le magnétisme a obtenus dans ces cas extrêmes, il faut avouer qu'on est contristé en pensant que ce n'est encore qu'un moyen bien exceptionnel, et qui serait loin de procurer les mêmes bienfaits sur beaucoup de ces folies furieuses, et de ces épilepsies compliquées comme on en rencontre si souvent.

Toutefois, pourquoi ne pas essayer la seule chance de salut qui reste, quand on est convaincu qu'en médecine il n'y a à attendre que l'incurabilité et les douleurs d'un séjour perpétuel à l'hôpital? Assurément on aurait quelques succès, et sur le nombre si grand des aliénés, des épileptiques de tous les genres, il s'en trouverait quelques-uns qu'un traitement par le magnétisme rendrait à la vie normale.

En voyant les succès étonnants que les somnambules lucides obtiennent sur eux-mêmes en se prescrivant bien souvent des remèdes énergiques, et qui semblent contraires à leur maladie, nous nous demandons si, dans ce phénomène, il n'y aurait pas une autre cause qui dominerait l'ac-

tion du médicament? Cette cause ne serait-elle pas la *force psychique* de l'âme qui croit à tel effet, sur son corps, d'une médication qu'elle ordonne et exige? Si cette cause n'est pas toute puissante, elle se joint certainement à l'action des remèdes. Elle serait évidemment annihilée, si la vertu de la médication dépassait la capacité de la résistance vitale.

Nous nous occuperons plus tard de cette question capitale, qui n'a pas encore fixé l'attention des magnétiseurs.

Nous avons à présent à pénétrer plus avant dans l'application des facultés somnambuliques au traitement des maladies.

SOMNAMBULISME AVEC SYMPATHISME OU AVEC LUCIDITÉ  
ÉTENDUE A D'AUTRES MALADES.

Georget, physiologiste bien connu, a dit un des premiers d'entre les médecins français :

« Il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules, en ce qui les concerne, et *il est possible d'utiliser pour les autres leur admirable instinct.* »

Georget, disent les médecins, a changé d'opinion. Non, car au lit de mort, il écrivait : « Le somnambulisme ne me permet plus de doutes sur l'existence en nous et hors de nous d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles. Il y a chez moi une conviction profonde fondée sur des faits que je crois inébranlables. »

Voici ce que croient tous les magnétiseurs, au sujet des somnambules consultés pour un malade.

C'est Deleuze qui parle pour tous :

« Il n'y a pas de doute qu'il existe des somnambules doués d'une telle lucidité, que, lorsqu'on les a mis en rapport avec un malade, ils expliquent clairement l'origine, la cause et la nature de la maladie, et prescrivent les

remèdes les plus convenables en indiquant l'effet qu'ils doivent produire et les crises auxquelles on doit s'attendre. Ils annoncent une maladie qui doit se développer dans quelques mois, et les précautions qu'il faudra prendre lorsqu'on en apercevra les premiers symptômes; ils voient même l'état moral du malade, pénètrent sa pensée et lui donnent des conseils en conséquence; mais ces somnambules sont rares; et ceux même qui ont donné des preuves de cette inconcevable clairvoyance ne la conservent pas toujours, et ne la possèdent que dans certains moments (1). »

Ces somnambules sont rares! Retenez bien cette déclaration, et comparez avec le grand nombre d'individus que l'on présente comme somnambules capables de consulter un malade. N'aura-t-on pas la certitude que beaucoup sont imparfaits et inhabiles à remplir la tâche qu'on veut qu'ils remplissent?

Toutefois, ici encore, comme pour le somnambulisme individuel, le fait existe et mérite la plus sérieuse attention.

Si une personne malade est mise en rapport avec un somnambule suffisamment lucide, il se passe l'un de ces deux phénomènes.

Le somnambule voit les parties malades et les décrit avec plus ou moins de perfection, se servant d'expressions toujours figurées, s'il ne connaît pas d'avance les noms de ce qu'il voit.

Ou bien il sent, souvent très vivement, les mêmes souffrances que le malade, et indique ainsi le siège du mal et toutes ses sympathies.

---

(1) Deleuze. *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, 2<sup>e</sup> édit. 1846. Page 264.

Dans ce cas, la vision peut ne point se manifester, ou survenir après la sensation.

La vision n'a nulle espèce d'inconvénient : A part l'émotion et le dégoût que le somnambule éprouve naturellement les premières fois qu'il exerce cette faculté, il s'y habitue bientôt, et rien ne vient plus troubler les expériences que l'on tente.

Il n'en est pas de même quand le somnambule ressent les douleurs du consultant, car on observe souvent des accidents qui inquiètent beaucoup, mais qui ne laissent pourtant rien de fâcheux, quand le magnétiseur sait bien conduire son somnambule.

Puységur, cet habile observateur, qui a presque tout dit sur le somnambulisme, écrit dans ses Mémoires ce passage remarquable :

« La susceptibilité qu'ont les malades en crises magnétiques de gagner avec promptitude certaines maladies, m'a été plusieurs fois démontrée. Le danger que courent les somnambules en touchant certains malades, ne doit cependant pas effrayer au point de ne plus les consulter sur les maladies des autres, mais il faut le faire avec précaution... tous les somnambules magnétiques ne sont pas, je crois, aussi susceptibles les uns que les autres. J'ai consulté un jour Viélet sur les espèces de maladies qui pouvaient se communiquer le plus aisément aux somnambules; lui-même en avait fait deux ou trois fois la triste expérience. La réponse, qu'il me fit par écrit et que je conserve, fut que les plus dangereuses étaient l'épilepsie, le scorbut, la diarrhée, la paralysie froide, la goutte sciatique, la gale, les humeurs froides, et tous les maux vénériens. »

On observe en effet quelquefois les somnambules, dont la faculté est seulement le sympathisme sans la vision ou même avec elle, éprouver par fois toutes les douleurs d'un malade,

et c'est presque toujours lorsqu'on l'a mis en rapport avec une affection nerveuse grave. Nous avons constaté ce fait plusieurs fois pour l'épilepsie ; quant aux autres maladies dont parle Puységur, nous croyons qu'il se trompe.

A ce sujet il cite le fait suivant :

« Agnès Rémont, lorsque pour son malheur, et plus encore pour le mien, j'eus l'imprudence, ou plutôt l'ignorance de lui donner à toucher une jeune malade qui tom-  
bait d'épilepsie et qui était presque entièrement paraly-  
tique... Au bout de sept à huit minutes employées à toucher  
cette petite fille, quelle fut ma surprise de voir Agnès  
retirer précipitamment ses mains et me dire, après un cri  
d'effroi qui ne peut se rendre, qu'elle venait d'attraper du  
mal. Dans le même moment elle est prise de maux de nerfs  
et s'écrie : Je suis perdue. Je la fais porter sur un lit, il  
fallait deux hommes pour la contenir ; elle reste ainsi plus  
d'une heure et demie avant de se tranquilliser ; il était alors  
sept heures et demie du soir : enfin elle annonce qu'elle va  
être tranquille un quart d'heure, mais au bout de ce temps  
les convulsions reprendront avec la même force, pour se  
renouveler de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à  
quatre heures du matin ; qu'alors elle verra clair sur son  
sort et pourra me dire ce qui résultera de sa maladie.

» Le besoin de secours que l'état de cette femme récla-  
mait me fit néanmoins m'étourdir sur moi-même, pour ne  
songer qu'à elle ; il me restait d'ailleurs encore un peu  
d'espérance d'apprendre d'elle-même à quatre heures du  
matin des nouvelles plus satisfaisantes de son état ; en con-  
séquence, je ne la quittai pas et la veillai toute la nuit. De  
quart d'heure en quart d'heure ses convulsions se manifes-  
taient ; j'avais Ribault et Clément pour me seconder ; nous  
espérions être dédommés de nos peines lorsque, pour  
surcroît de malheur, à quatre heures du matin, cette femme



se mit à pleurer, ce qu'elle n'avait pas encore fait, et au lieu de nous tranquilliser, elle nous dit qu'il n'y avait pas de guérison possible. Cela ne se peut pas, m'écriai-je tout alarmé.—Non, vous ne pouvez pas me guérir, je vois mon état... il faudrait trop de temps; vous allez partir, et je ne puis pas être guérie avant votre départ. Enfin, après bien des larmes et des sanglots, elle m'annonce qu'il faut qu'elle soit magnétisée pendant deux mois et demi; qu'à défaut de cela elle restera épileptique; que tout son côté gauche se paralysera, et qu'enfin elle périra misérablement. »

Il est inutile de dire que Puysegur se dévoua pour sauver Agnès Rémont qui recouvra une santé parfaite.

Le docteur Bertrand a publié deux traités qui préparaient de grandes lumières dans la science du magnétisme, et il consacre sans restriction le phénomène de la lucidité somnambulique appliquée à d'autres malades que le somnambule pour lui. — Celui-là s'est rétracté publiquement, dira-t-on. Non encore, Bertrand n'a nullement infirmé les faits qu'il a publiés, il a seulement proclamé que le somnambulisme se produisait par l'action de l'imagination du sujet sur son système nerveux, au lieu d'être le résultat d'un agent émané d'un système nerveux étranger. La théorie seule, et non les phénomènes, a été reniée par Bertrand, qui, maintenant, serait fort embarrassé pour soutenir son opinion exclusive.

Voici une observation que nous lui empruntons pour achever de faire comprendre ce que nous entendons par somnambulisme avec sympathie :

« J'observais une somnambule qu'on m'avait dit avoir la faculté de reconnaître les maladies; je l'avais même vue plusieurs fois donner des consultations à quelques malades qui avaient paru surpris de la voir indiquer tous les maux dont ils étaient affectés. Je ne me contentai pas de ce qu'on

m'en rapportait, et je voulus éprouver la somnambule sur une malade dont l'état me fût connu d'avance. Je la mis en rapport avec une demoiselle dont la principale maladie était des accès d'asthme. Quand la malade arriva, la somnambule était endormie, et j'étais sûr qu'elle ne pouvait connaître la personne que je lui amenais. Cependant, après quelques minutes de contact, elle parut respirer difficilement, et bientôt elle éprouva tous les symptômes qui accompagnent une forte révolution d'asthme. Sa voix s'éteignit, et elle nous dit que la malade était sujette au genre d'oppression qu'elle venait d'éprouver. Elle ne se borna pas là, et elle ajouta le détail d'un grand nombre d'accidents et de douleurs partielles auxquelles la malade était sujette, et qu'elle reconnut avec la plus grande précision; mais ce qui manifesta d'une manière incontestable la faculté qu'avait la somnambule, ce fut la découverte qu'elle fit d'une affection dartreuse dont la malade était affectée aux parties génitales. Personne de nous n'en avait connaissance, et la malade seule put nous apprendre combien elle avait rencontré juste. »

Ces inconvénients, on peut même dire ces dangers, que peuvent courir les somnambules en consultant pour d'autres personnes, ont dicté à M. Gauthier une méthode qui paraît fort prudente, mais qui enlève une grande garantie sur le degré de lucidité du somnambule.

M. Aubin Gauthier dit : « A tout malade qui demande à consulter un somnambule, ou à la personne qui se présente pour lui, vous devez adresser cette question : Pour quelle nature de maladie voulez-vous consulter (1)? Si l'on est venu chez vous, continue M. Gauthier, c'est que vous êtes connu comme médecin magnétiseur ou comme magnétiseur instruit en médecine magnétique; on vous a choisi sur votre

---

(1) *Revue magnétique*. Juin 1845.

réputation et celle de votre somnambule ; alors que signifie cette réticence à votre égard ? Quand on va chez un médecin pour lui demander ses conseils, on ne lui donne rien à deviner ; on lui expose tout à découvert. Il faut qu'il en soit de même ; sinon on vous méconnaît, et alors vous devez faire respecter votre caractère. »

Ces paroles paraissent très justes ; mais on ne pourrait aujourd'hui encore agir ainsi avec beaucoup de personnes ; la confiance dans le magnétisme n'est pas assez grande : toutefois ce serait la moindre considération s'il n'en était une de plus haute valeur qui intéresse davantage le magnétisme.

Deleuze et tous ceux qui ont étudié consciencieusement le magnétisme, et qui l'ont pratiqué longtemps et sur une échelle un peu large, reconnaissent que la lucidité des meilleurs somnambules est variable ; que les somnambules capables de consulter les autres sont rares, et que presque tous sont enclins à l'amour-propre, pouvant dire par conséquent qu'ils voient quand il n'en est rien.

Or le magnétiseur le plus expérimenté peut être dupe de ses somnambules, si, plein de confiance en leur lucidité, il leur dit : Examinez la tête, la poitrine ou toute autre partie.

Le magnétiseur, dit M. Gauthier, ne révélera rien au somnambule ; c'est pour lui seul que la confiance de la maladie aura été faite. A quoi bon alors ? Pour éviter ce rapport, si l'on veut consulter pour une maladie que vous craignez devoir impressionner trop douloureusement votre somnambule ? Mais ce somnambule est connu par vous, comme ayant la faculté de vision ou celle de sensation. S'il a la première faculté, vous pouvez toujours le mettre en rapport ; il ne présentera le sympathisme physique que bien rarement et à un degré fort peu intense, et que vous arrêterez du reste immédiatement.

S'il a la faculté de sensation, c'est plus désagréable; mais alors vous saurez de lui les maladies qu'il ne doit point consulter, et avec un somnambule pareil vous poserez au consultant la question en termes plus généraux; vous lui demanderez, par exemple: Est-ce pour l'épilepsie, la folie, la paralysie, que vous venez me consulter? car, dans ces cas, je ne pourrais mettre mon somnambule en rapport qu'après l'avoir prévenu.

En règle générale, nous préférons que le somnambule et le magnétiseur ignorent ce dont il s'agit, parce qu'aux inconvénients signalés, il faut ajouter que le magnétiseur, par ses questions, peut mettre sur la voie de ce qui est à dire, un somnambule adroit qui ne verrait pas et qui, commençant par des renseignements généraux, se ferait facilement mettre en bon chemin par quelqu'un trop confiant. Nous avons vu très souvent des magnétiseurs confiants aider, sans le penser, des somnambules qui ne voyaient vraiment pas, aussi nous engageons chacun à prendre tous les moyens propres à s'assurer de la lucidité des somnambules.

La lucidité somnambulique étendue à un autre malade par un somnambule a été constatée par les docteurs Bourdois de la Motte, Fouquier, Guéneau de Mussy, Guersent, Husson; Itard, Leroux, Marc et Tillaye, réunis en commission lors de l'examen du magnétisme, en 1830, par l'Académie de Médecine.

Voici comme s'exprime le rapport lu, le 28 juin 1831, à l'Académie (1) :

« Nous venons de vous offrir deux exemples remarquables de l'intuition, de cette faculté développée pendant le

---

(1) Foissac. *Rapports et discussions de l'Académie Royale de Médecine sur le magnétisme animal*, avec des notes explicatives. Paris. 1833. 1 vol. in-8°. Page 189.

somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints, indiquaient le traitement par lequel on devait la combattre, en annonçant le terme, en prévoyant les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. *Ici le magnétisé, plongé dans le somnambulisme, juge la maladie des personnes avec lesquelles il se met en rapport; il en détermine la nature et en indique le remède.*

» ..... Le 21 février 1827 (1), le rapporteur alla chercher M. Foissac et M<sup>lle</sup> Céline, et il les conduisit dans une maison, sans leur dire ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

» La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi M<sup>lle</sup> Céline, et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin, en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant dans tous les sens, mais seulement en appliquant légèrement la main à plusieurs reprises sur le ventre, la poitrine, le dos et la tête.

» Interrogée pour savoir ce qu'elle avait observé, elle répondit que tout le ventre était malade; qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate; que les intestins étaient très gonflés; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf, dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts; que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait

---

(1) Foissac. *Loco citato*. Page 192 et suivantes.

nuire à la digestion ; que la maladie était ancienne.....

» Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent nitrée, de 5 onces de suc de pariétaire pris chaque matin, et de très peu de mercure pris dans du lait. Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on froterait d'onguent mercuriel une demi-heure avant de la traire, conviendrait mieux ; elle prescrivit en outre des cataplasmes de fleurs de sureau, des frictions sur le ventre avec de l'huile de laurier, un lavement avec une décoction de kina coupée avec décoction émolliente.....

» Ce traitement n'a pas été suivi..... La malade mourut un an après ; l'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier dans tous ses détails ce qu'avait dit la somnambule. »

Mais voici ce que disait le rapport, avant la citation que nous venons d'en extraire :

« M<sup>lle</sup> de N... était atteinte, depuis deux ans environ, d'une hydropisie ascite, accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques-unes du volume d'une tête d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le côté gauche du ventre.....

M. Dupuytren avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide..... »

A côté des hommes distingués dont nous avons cité les expériences et l'opinion, nous pourrions faire paraître des noms de savants étrangers, car le Nord s'occupe du magnétisme d'une manière sérieuse et scientifique depuis déjà longtemps, et il nous serait facile et bien agréable de pouvoir faire connaître les travaux des Passavent, des Wolfart, des Frank et de tant d'autres médecins haut placés dans la science, mais c'est assez de ce que nous venons de dire pour avoir donné une idée exacte du somnambulisme

magnétique et du parti que la médecine peut en tirer.

Cette extension extraordinaire de la faculté inhérente au malade somnambule procure de grands bienfaits, mais elle est plus sujette à mettre dans l'erreur. Il n'y aurait aucun danger si l'on possédait les affections du somnambule, ou si l'on était certain de sa moralité, car il dit alors quand il ne voit pas le mal et quand il ne trouve pas le remède. Mais si vous lui êtes inconnu, si une consultation n'est pour lui qu'une spéculation ou une affaire d'argent, alors vous courez des dangers; il peut bien dire en effet ce que l'habitude et le raisonnement lui suggèrent quand l'instinct ne lui apporte rien.

Lorsqu'un médecin peut conserver des somnambules qu'il a formés, qu'il a reconnus lucides, et qu'il les emploie pour ses clients, les inconvénients s'évanouissent, parce qu'il faut supposer que le magnétiseur n'utiliserait pas un sujet dont il ne connaîtrait pas la lucidité; quand la lucidité de son somnambule manque, ce qui arrive par mille causes, il le déclare et ajourne la consultation. S'il faisait autrement, le blâme retomberait sur lui.

La faculté de consulter pour les autres se conserve même en bonne santé. L'habitude du somnambulisme naturalise en quelque sorte cet état, et si l'on n'en abuse pas, on peut rester lucide pendant des années. Le somnambulisme répété une à deux fois par semaine ne fatigue pas, mais s'il a lieu chaque jour et même plusieurs fois dans la journée, il ne tarde pas à épuiser les forces et à rendre sujet à des affections nerveuses. Nous doutons donc que certains somnambules de profession, qui sont consultés du matin au soir, soient réellement en somnambulisme, ou au moins soient lucides.

Dès qu'on est bien sûr de la lucidité d'un somnambule consulté pour un autre, il faut lui obéir aussi aveuglément que s'il parlait pour lui-même.

Nous en étions à notre début lorsque nous eûmes à soigner, après la médecine ordinaire, une jeune femme qui, à la suite de ses couches, avait été prise d'une fièvre puerpérale. C'était le cinquantième jour de la maladie. Les médecins traitants avaient laissé la malade à trois petites cuillerées de lait d'ânesse par jour ; cela parfois était rejeté, et l'espérance avait déserté tous les cœurs.

Ayant vainement magnétisé cette dame, nous mêmes en somnambulisme son amie, que nous avons déjà soignée. Elle nous détailla ce qu'elle disait voir dans l'intérieur de son amie, et ordonna des lavements d'eau magnétisée, deux tasses de bouillon de bœuf par jour ; à jeun, pendant deux jours, deux cuillerées à bouche d'un sirop que je ferais avec deux onces de manne, deux morceaux de jalap gros comme le doigt, et un morceau de racine de turbith gros comme le pouce. Ce sirop devait faire évacuer des matières durcies et du sang coagulé. La malade devait être guérie dans un mois, à l'aide d'un régime qu'elle indiquerait plus tard.

Etourdi par ce qui venait de se passer, troublé par les conversations des assistants, par les plaintes de la mourante, nous ne réfléchîmes pas de suite à ce que la somnambule nous avait dit. Quand nous nous disposâmes à faire préparer le sirop, nous nous aperçûmes qu'il fallait donner à chaque dose une once de manne, une demi-once de jalap, et un gros de turbith..... Et on donne au plus vingt-quatre grains de jalap !.... C'était à la vérité en décoction, mais c'était énorme pour une maladie d'un caractère pareil !.... La malade ne peut pas supporter du lait d'ânesse, et il faut lui faire avaler du bouillon de bœuf et un purgatif des plus drastiques !..... Nous reculâmes.... nous ne mêmes que la moitié des quantités indiquées, et nous tremblions encore bien fort..... Cependant, il n'y eut que des



coliques très supportables et quelques déjections sanguinolentes; mais elles ne furent pas telles que la somnambule l'avait annoncé....., et le bouillon avait bien passé!.....

Le lendemain nous consultâmes la somnambule, et avant que nous eussions eu le temps de poser une question, elle nous dit d'un ton piqué :

— « Il est inutile de m'endormir maintenant, puisque vous n'avez pas confiance en moi; vous n'avez donné que la moitié de ce que je voulais; aussi, au lieu d'un mois, elle en sera deux à guérir, et il faut recommencer. »

Nous fûmes comme pétrifié! notre pensée avait été dévoilée!! Nous crûmes alors! Nous ne nous sommes plus écarté des conseils de la somnambule, et dès lors les choses s'accomplirent comme elle l'avait prédit.

Les consultations somnambuliques offrent donc de grands avantages. Quant à nous, nous avons obtenu par ce moyen des guérisons très remarquables; mais nous regardons comme difficile de mener à fin heureuse une entreprise de cette nature. Car aux inconvénients que nous avons signalés quelques pages plus haut, il faut joindre celui de ne pouvoir disposer à jour et à heure fixes des somnambules, et plus encore, de ne pas être certain de l'exactitude qu'apportent les malades à exécuter les prescriptions. Une fois partis, en effet, la plupart dirigent seuls leur traitement, parce que la consultation a été donnée soit par une somnambule sans magnétiseur, soit par celle d'un magnétiseur qui n'est pas médecin et que l'on ne revoit que longtemps après; ou bien encore parce que vous n'êtes pas le médecin de la personne, et qu'elle ne peut vous laisser suivre la marche de la maladie, par suite de divers motifs. Toutes ces causes sont préjudiciables au magnétisme, parce qu'elles rendent les guérisons complètes plus rares qu'elles ne pourraient l'être.

Comme démonstrations des réflexions qui précèdent nous allons citer quelques faits.

*Néuralgie faciale.* — M<sup>me</sup> Ch. \*\*\* souffrant depuis quelque temps du côté gauche de la mâchoire, et ne pouvant plus supporter cette douleur, se fit extraire la dent que l'on pensait être la cause du mal. Cela n'y fit rien, et le mal s'aggrava. Toute la moitié de la figure fut prise de douleurs lancinantes qui se concentraient avec une violence intolérable dans la tempe et dans la branche de la mâchoire inférieure. La malade traçait le trajet de la douleur, et ce trajet était celui du canal dentaire. En quinze jours l'insomnie, les cris, les douleurs, la fièvre, avaient déterminé une altération de la santé qui devenait inquiétante, et malgré tous les médicaments que purent conseiller deux médecins consultés à cet effet, il fallut encore passer huit jours dans cet état si douloureux.

Lorsque nous arrivâmes, M<sup>me</sup> Ch. était dans un état déplorable; incapable de manger; ne voulant pas entrer dans le lit tant elle avait horreur des nuits; sans répit d'une seule heure dans un jour, et ce qui était pis, craignant avec raison de garder cette atroce souffrance pendant un temps indéterminé, puisque les remèdes n'y avaient rien fait. Nous n'espérions plus que dans le magnétisme, et nous la magnétisâmes elle-même; mais loin de calmer la douleur, comme nous nous y attendions, notre main, en passant devant la tempe et la joue, produisait la sensation d'un fer rouge, bien qu'elle fût assez éloignée. Cette action sur les nerfs malades fut telle que la malade s'élança du fauteuil comme si nous eussions lacéré ses nerfs. Quelques minutes après cette crise les gencives, devenues le siège d'élançements brûlants, rendirent un peu de sang, puis le calme vint. Pendant la nuit qui suivit, la malade dormit quelques heures, ce qui n'avait pas eu lieu depuis bien des jours.

Le remède avait agi avec bénéfice, mais il avait été si douloureux que nous ne pûmes décider la malade à s'y soumettre de nouveau. Elle se retirait au moindre sentiment d'action. Nous résolûmes alors de consulter une jeune femme qui lui était dévouée et qui avait un somnambulisme très clairvoyant.

Dès que cette somnambule eut pris la main de M<sup>me</sup> Ch., elle porta la sienne à sa figure, suivit du doigt le nerf dentaire, et remonta à la tempe et à la mâchoire; puis elle dit : « Ce nerf (le dentaire) est accouplé à un vaisseau de sang (l'artère dentaire); il en est de même ici (à la tempe). Eh bien ! ces vaisseaux sont tellement gonflés par le sang, et leur tissu tellement enflammé, qu'ils compriment les nerfs et les irritent. C'est eux qu'il faut guérir.

» Il faut magnétiser de la tête aux pieds et ne pas s'arrêter à la partie malade (1).

» Prendre des bains de pieds, appliquer la nuit des cataplasmes de fleurs de sureau, et dans deux jours faire une forte saignée au bras droit. »

Le troisième jour après la saignée il y eut un calme inconnu jusqu'à ce moment. Les accidents ne reparurent pas et la guérison fut parfaite dès ce jour.

Cette observation mérite l'attention du médecin, car en la réunissant à celle que nous consignerons plus bas, relativement à la section de l'artère temporale pour une névralgie de cette région, et à d'autres que nous ne rapporterons pas ici puisqu'elles sont analogues, il en résulte que dans certains cas la névralgie n'est ni primitive ni essentielle, qu'elle est au contraire la conséquence et l'effet d'une

---

(1) On voit l'influence de la manière de magnétiser. On peut faire du mal avec le magnétisme quand on le dirige à contre sens. La pratique et les études physiologiques peuvent seules former le magnétiseur.

inflammation des parties qui avoisinent les nerfs. Cette distinction est de la plus haute importance pour le traitement, comme on vient de le voir.

Avec quelques somnambules très lucides le rapport du malade peut être établi par des cheveux, plus rarement à l'aide d'objets portés par le malade. Ce mode de communication peut être très certain ; pourtant il est encore cause de beaucoup de demi-succès. Il faut en effet, pour que ce moyen réussisse, qu'il y ait une bien grande lucidité et que les cheveux ou objets n'aient reçu aucune émanation étrangère, ce qui est plus difficile à éviter qu'on ne se l'imagine. Nous préférons donc le rapport immédiat.

Cependant ce genre de consultation, conduit avec toutes les précautions nécessaires, peut avoir un double avantage, celui de porter la conviction dans l'esprit des consultants, et celui de guérir des maladies de la plus haute gravité. Ainsi, le magnétiseur ayant reconnu une *lucidité suffisante* dans son somnambule, ne recevra, de la part de la personne qui lui apporte les cheveux d'un malade, aucun renseignement sur la maladie ; il doit, selon nous, tout ignorer. Alors, remettant les cheveux au somnambule, celui-ci signalera les parties malades, avec la description anatomique des désordres qui y existent, ou sentira les mêmes douleurs que le malade. A cette description, il nous semble que la bonne foi et la justice reconnaîtront la vérité des magnétiseurs, la précieuse faculté des somnambules, et que, ayant confiance à la possibilité de *voir et de sentir le mal*, l'homme sensé et impartial croira de même à l'*instinct des remèdes* ; l'un n'est pas plus extraordinaire que l'autre, quoique l'existence d'une des deux facultés n'emporte pas nécessairement celle de l'autre.

*Observation.* — La force des battements du cœur, leur fréquence par le moindre mouvement et d'autres signes,

avaient fait regarder comme une hypertrophie du cœur, avec commencement d'anévrisme, l'affection dont Henri Blot, jeune homme de 18 ans, était atteint.

La carrière de ce jeune homme se trouva brisée ; il fallut vivre languissant loin des lieux où sa famille l'avait placé pour ses affaires. Les médecins de Paris le renvoyèrent à Orléans, où il suivit les traitements conseillés, mais sans en éprouver rien d'avantageux, car, à la troisième année, son état était devenu alarmant.

On fit alors ce qu'on fera encore longtemps : on eut recours au magnétisme... toujours les incurables de la médecine !...

Ayant magnétisé Henri sans obtenir aucun effet appréciable, nous eûmes recours, au moyen d'une mèche de cheveux, à un autre somnambule.

Voici son diagnostic :

« Le cœur n'est ni plus gros ni plus dilaté qu'à l'ordinaire ; mais les vaisseaux qui rampent dessus sont très gonflés par le sang. Le sac qui enveloppe le cœur est excessivement rouge ; cette membrane est épaissie... ; c'est elle qui irrite le cœur et le fait battre si fort. »

Nous avons donc à traiter une péricardite, avec un état pléthorique des vaisseaux du cœur ; mais ce n'était pas la fibre charnue de l'organe qui était hypertrophiée, et les cavités étaient dans leur état normal.

Le traitement fut énergique et complètement prescrit par le somnambule. Il se composa de cataplasmes de plantes résolutives et de sangsues sur la région du cœur, de bains aromatiques pris jusqu'à l'estomac, puis quelques purgations, une saignée de pied et des lavements composés. Toute cette médication fut précisée dans son mode et dans ses temps d'administration ; elle fut exactement suivie sous notre direction, pendant trois mois. A cette époque, nous

demandâmes au somnambule, toujours avec des cheveux, où en était la maladie.

« La membrane a changé d'aspect : elle est rose, mais elle est encore trop gonflée. Continuez quelques semaines le traitement, et tout sera fini. »

La fraîcheur et la santé revinrent en effet; le sentiment de gêne et d'anxiété qui oppressait continuellement disparut complètement avec les palpitations, et aujourd'hui nous comptons plusieurs années depuis la guérison.

*Autre fait.* — Ce fut à la suite de l'usage des eaux d'Enghien, ordonnées avec succès pour une surdité, que M. A. de Saumery se trouva pris d'une vive inflammation de l'estomac et des intestins. Les traitements les mieux dirigés ne purent empêcher la maladie de passer à l'état chronique, et de mettre ce jeune homme dans le marasme le plus grand.

En 1838, lorsque nous le vîmes, il était réduit à ne pouvoir prendre, pour tout aliment dans sa journée, que quelques tasses de lait. Rien, absolument rien autre chose ne se digérait. La consommation extrême était accompagnée d'une fièvre lente, de douleurs sourdes dans tout l'abdomen, et le malade, à 20 ans, pouvait à peine traîner son squelette dans ses appartements.

Ayant soumis à une somnambule une mèche de cheveux du malade, elle vit :

« L'estomac très rouge, une *barre* de sang partant des fausses côtes et s'étendant sur l'estomac; les intestins très *gonflés*, tachetés d'un sang noir. »

Son traitement s'accommoda du reste avec les données de la médecine. Il se composa de demi-bains émolliens, suivis de l'application sur le ventre de cataplasmes composés de certaines plantes, puis de tisanes de cresson avec un sirop laxatif, et du lichen dans la journée. Les boissons devaient

être magnétisées (1); les jours, les heures de remèdes furent aussi fixés.

— Pour le dire en passant, c'est à cette ponctualité minutieuse, et qui semble ridicule, que les somnambules attribuent leurs succès. Les remèdes qu'ils indiquent, exécutés aux doses et aux heures prescrites, jouissent d'une action toute particulière, car l'organisme, disent-ils, et surtout l'organisme malade, est soumis à des variations très complexes dans l'intervalle de toutes les vingt-quatre heures; si donc on ne saisit pas et si on n'apprécie pas ces rapports et ces dérangements du système nerveux, on ne peut soigner aucun malade avec précision et certitude de succès.

*Observation.* — M. l'abbé \*\*\* avait l'apparence d'une très bonne santé, cependant il était affligé d'un asthme dont les attaques plus ou moins rapprochées le fatiguaient beaucoup. Les accès consistaient dans une grande dyspnée qui forçait le malade à se lever, car ce n'était jamais que la nuit qu'ils survenaient; une toux sèche, convulsive, remplaçait l'étouffement, et l'accès se terminait par l'expectoration d'un mucus très clair. L'automne était la saison où les accidents étaient les plus fréquents. Le commencement de cette maladie datait de l'âge de 15 ans, et à l'époque à laquelle M. l'abbé nous consulta, il avait à peu près 43 ans, c'était en 1839.

Une somnambule fut consultée par l'intermédiaire d'une mère de cheveux.

(1) La saturation de l'eau par le fluide magnétique rend ce liquide très propre à faire un grand bien dans certaines maladies. L'agent vital se trouve en effet directement porté dans les viscères. Les anciens magnétiseurs employaient ce puissant auxiliaire bien plus souvent que nous, et nous croyons qu'ils avaient grandement raison.

*Diagnostic.* — « Les toiles qui enveloppent les poumons sont resserrées sur elles-mêmes, et par moment elles doivent l'être bien plus encore. Celles qui sont vers le dos sont rouges. »

Cette somnambule offrait plutôt le phénomène de la vision que celui du sympathisme.

*Traitement.* — « Pendant huit nuits mettre devant et derrière la poitrine un cataplasme avec des feuilles de ciguë, armoise et verveine. »

Huit jours après, seconde consultation sur les mêmes cheveux.

« Pendant six mois on prendra chaque jour trois petites tasses d'une infusion de fleurs de guimauve et de lierre terrestre, adoucie avec du sirop de gomme.

» Tous les vingt jours, pendant six mois, on se purgera.

» Après ce temps, on se reposera deux mois, puis on reprendra quatre purgations, à un mois de distance.

» On sera guéri d'une maladie qui fût devenue fort grave. »

Nous avons transcrit ponctuellement les paroles de la somnambule, et nous sommes bien certain que cette femme, d'une éducation moins qu'ordinaire, ignorait, avant comme après ses sommeils magnétiques, l'art de combiner un traitement aussi rationnel.

M. l'abbé \*\*\*, plein de confiance dans le somnambulisme, suivit avec exactitude ce qui lui avait été prescrit, et il fut délivré de son asthme, comme on le lui avait promis. Depuis six ans, il n'en a ressenti aucune atteinte.

*Observation.* — Lettres de M. le curé de \*\*\*.

« 19 juillet 1844.

» Monsieur le docteur,

» Je me suis procuré l'an passé votre excellente *Physio-*



*logie du Magnétisme* (1). Ayant moi-même étudié et pratiqué cette science, j'ai pu me convaincre que vous possédiez votre sujet à fond.

» Je viens donc, monsieur le docteur, en qualité d'ancien adepte, et comme malade, recourir à votre bienveillante charité. En conséquence, je vous propose cette question, ou plutôt ces questions : Auriez-vous quelques somnambules sur la lucidité desquels on pourrait absolument compter ? Pourraient-ils consulter avec certitude au moyen d'une mèche de cheveux ?

» Je désirerais avoir recours à ce moyen, n'ayant jamais pu obtenir de guérison par les voies ordinaires. Vous me direz peut-être, mais puisque vous avez pratiqué le magnétisme, pourquoi n'y avez-vous pas recours ? Ma réponse est simple : je n'ai jamais pratiqué *ex professo* ; mon état (je suis prêtre) et les préventions du jour me l'interdisaient. Ce que j'ai fait n'a donc eu lieu que pour des cas isolés, pour l'unique soulagement des malades.

» Je désire bien vivement, monsieur le docteur, que vous soyez assez bon pour me répondre. Dans le cas où la réponse serait favorable, je me rendrais à Orléans, ou je vous enverrais d'abord une mèche de cheveux, si vous n'aimez mieux faire une tentative avec ma lettre.

» Vous trouverez peut-être étonnant qu'en ma qualité de prêtre je vous fasse une pareille demande. A cela, je réponds que je ne partage pas les préventions de la plupart de mes confrères ; qu'ayant moi-même consulté Rome, l'an passé, sur ce qu'ont annoncé les journaux de la condamnation faite par l'Inquisition, du magnétisme animal, il m'a été répondu qu'on n'avait point condamné le magnétisme *in se*, mais *pro ut exponitur*.

---

(1) C'était notre première édition de 1841.

» J'ai magnétisé ma lettre, afin que vous puissiez vous en servir, pour faire une tentative. Je vous transmettrai fidèlement mon état, comparé avec la consultation somnambulique.

» Votre très humble, etc. »

« 26 juillet 1844.

« Monsieur le docteur,

» Votre somnambule a parfaitement diagnostiqué. L'estomac, la tête et les intestins sont effectivement le siège de l'état morbide dont je me plains.

» Qu'il y ait gastrite à l'estomac, c'est ce que j'ai toujours soupçonné, et cela, comme le dit votre somnambule, depuis longtemps; j'ai été même réduit, pendant six ans, à ne pouvoir boire de vin. La liqueur, l'eau-de-vie surtout me faisaient horreur, et le café me donne des insomnies cruelles, encore maintenant.

» J'ai pareillement soupçonné que ma pauvre tête, constamment fatiguée, et qui n'est pas une seconde sans me faire mal depuis bien longtemps, devait aussi reconnaître pour cause de ses souffrances l'irritation de l'estomac, car celui-ci, en effet, fonctionne très mal. Je n'ai pas une bonne digestion, et à peine les aliments sont-ils ingérés, que le mal de tête augmente et ne diminue que vers la fin de la digestion, qui est presque toujours accompagnée d'une grande quantité de rots. J'ai même remarqué que les aliments échauffants en produisaient en abondance.

» Quant au gonflement d'intestins et à leur légère irritation, c'est la troisième souffrance que j'accuse également. Le jour j'y fais peu d'attention, mais c'est autre chose la nuit. Souvent j'ai mille peines à m'endormir, tant le malaise en question me gêne. Je suis obligé de me frotter le ventre à force de bras, et ce n'est qu'après cette opération que je

parviens à fermer l'œil. Si je juge de la congestion cérébrale par la pesanteur de tête que j'éprouve, par les chaleurs que j'y ressens, de moments à autres, et par les bluettes qui me passent souvent devant les yeux, il sera également vrai que votre somnambule aura bien diagnostiqué sur ce point comme sur le reste.

» Vous dire combien de médecins j'ai consultés, et entre autres MM. Recamier, Dubois et Roux, professeurs de la Faculté de Paris; vous dire combien de contradictions j'ai rencontrées parmi tous ces hauts bonnets de la science, serait chose superflue, et qui ne vous étonnerait pas plus que la grande quantité de remèdes et de prescriptions auxquels j'ai été soumis, y compris ceux et celles de l'homéopathie.

» Je passe donc à un sujet plus intéressant pour vous et pour moi; et puisqu'il est certain que, sur une simple lettre, votre somnambule a bien saisi l'état général de mes indispositions, il doit paraître incontestable qu'avec une mèche de cheveux on pourra perfectionner son diagnostic. Je vous en retourne donc une ci-incluse.

» Ce moyen me dispensera du voyage que je me propose de faire plus tard, quand les bateaux à vapeur auront repris leur course interrompue, je crois, depuis avant-hier. Voici donc les choses pour lesquelles je vous prie d'appeler l'attention de votre somnambule :

» 1°. Examiner l'état du cerveau; 2°. celui des quatre sens : l'odorat, le goût, la vue et l'ouïe; 3°. de l'intelligence et de la mémoire. Les réponses qu'elle pourra donner sur ces différents points ne serviront qu'à éclairer davantage son diagnostic; 4°. savoir d'elle si, vu l'état de chronicité, il y a lieu d'espérer guérison; si même, pour plus de sûreté, il est nécessaire de se mettre en rapport immédiat avec elle; enfin, quel est le traitement qu'il faut suivre.

» Si vous avez eu connaissance de l'exposé fait à Rome, vous avez dû voir que le *pro ut exponitur* ne dit rien de plus sévère que ce que vous me rappelez dans la dernière phrase de votre lettre. Rome, par conséquent, tant de fois sollicitée pour la condamnation du magnétisme, a donc fait preuve d'une grande sagesse, en condamnant l'abus, sans toucher à la science même. Dans l'état où en sont les choses, je crois que c'est le parti le plus sage et le plus prudent. Le clergé, du reste, qui avait été égaré par les journaux, et qui ne raisonnait que par la Faculté de Médecine, commence à revenir des premières préventions. J'en suis d'autant plus certain, que je suis consulté à chaque instant par des confrères qui ne sont nullement hostiles. Notre évêque lui-même n'en dit rien, et ne blâme pas l'usage qu'il sait qu'en ont fait certains confrères.

» Recevez, etc. »

La lettre que l'on vient de lire justifie suffisamment la justesse du diagnostic de la somnambule.

Les cheveux qui nous furent envoyés par cette seconde lettre furent remis à une autre somnambule. Quelques minutes après le contact, elle se plaignit de douleurs de tête, principalement vers l'occiput. Puis elle cessa de nous entendre; elle était sourde par suite d'un bourdonnement qu'elle éprouvait dans les oreilles, et plus dans l'une que dans l'autre.

Nous lui enlevâmes aussitôt la mèche de cheveux, pour atténuer les effets du sympathisme qui s'était développé, et les accidents cessèrent.

Le diagnostic avait été plus parfait dans cette consultation que dans la première; car aux désordres pathologiques déjà connus, nous avons à ajouter la particularité de l'affection de l'ouïe. Par une lettre subséquente, M. le curé

de \*\*\* nous répondit que la somnambule avait encore parfaitement indiqué sa véritable infirmité.

Quant au traitement qui fut conseillé, il consista en vésicatoires et en purgatifs; mais il ne fut donné que comme palliatif.

*Observation.* — En juin 1844, M. Leclère vint nous prier de remettre à une somnambule une mèche de cheveux qu'il nous présenta. C'était pour un de ses amis malade, habitant ailleurs qu'à Orléans. — Le somnambulisme étant produit, la somnambule prit les cheveux, et après quelques instants de concentration, elle déclara voir.

« La poitrine est malade, dit-elle; les poumons sont rouges; mais entre eux et leur enveloppe il y a un liquide épais.

» L'estomac et les intestins sont très enflammés.

» Le cœur est un peu plus gros qu'il ne doit être. *Sa poche* est rouge et remplie de liquide.

» Les jambes et le ventre sont infiltrés d'eau. Ces désordres, suivant la somnambule, ne permettaient de donner qu'un très faible soulagement au malade qui ne pourrait pas vivre longtemps. »

Cependant, elle conseilla :

« Tisane de fleurs de pariétaire avec 4 grammes de sel de nitre par verre, trois fois par jour.

» Un vésicatoire sur la région du cœur et un à chaque jambe. »

Or, quel était l'état du malade, d'après les consultations de trois médecins? consultations dont M. Leclère nous fit part après l'expérience.

Hydropéricardite, avec ascite et œdème consécutif des extrémités. Le traitement conseillé le matin de notre consultation avait pour base des vésicatoires.

Cette somnambule, d'une lucidité si remarquable, n'était

pourtant pas toujours infallible. Ainsi M. C\*\*\*\*, homme d'une haute capacité, avait voulu mettre à l'épreuve l'instinct somnambulique, en consultant sur des cheveux pour son père alors très malade d'un cancer d'estomac.

La vision et le diagnostic de la maladie avaient été d'une merveilleuse précision. Le traitement très rationnel devait, suivant la somnambule, prolonger la vie du malade, ce qui n'eut d'exactitude que pour quelques semaines.

M. C\*\*\*\*, frappé de l'immense portée que pouvait avoir cet étonnant phénomène, revint quelques jours après soumettre d'autres cheveux à la même somnambule. Elle nous décrivit une série de désordres et de souffrances qui n'avaient nul rapport avec ce qu'elle devait voir.

Ces inconvénients sont graves et ils sont fréquents. Le seraient-ils moins si le médecin pouvait avoir des somnambules dont la vie serait mise, autant que possible, à l'abri des inquiétudes de toutes sortes qui préoccupent si souvent les individus dont la position sociale est toujours précaire et soumise à mille soucis? Nous croyons être fondé à répondre affirmativement.

*Observation.* — En octobre 1844, M<sup>me</sup> de R\*\*\* nous envoie dans une lettre une mèche de cheveux. Nous la remettons à une somnambule, et en quelques minutes le sympathisme s'établit sans vision. Elle est prise de frissons dans les membres, d'une petite toux, d'une douleur très violente dans l'hypocondre droit, avec sensation du foie gonflé; elle éprouve une forte contraction de l'estomac et elle sent qu'il ne peut y avoir de sommeil durant la nuit.

Questionnée sur les moyens à prendre pour remédier à ces accidents, elle répond que la malade est trop compromise dans tout son organisme pour pouvoir guérir; mais que pour lui procurer du soulagement, il faudrait diminuer le gonflement et l'inflammation du foie, et calmer la con-

traction de l'estomac; que pour la toux, elle n'est que secondaire.

Elle insista sur des lavements purgatifs et pour un mélange de sirops de quinquina et de chicorée donnés à petites doses.

La réponse de M<sup>me</sup> de R<sup>\*\*\*</sup> confirmait avec enthousiasme tout ce que la somnambule avait dit.

*Observation.* — Nous reçûmes de Bourges une lettre dans laquelle étaient des cheveux coupés de manière à laisser ignorer s'ils étaient d'une femme ou d'un homme. Mis entre les mains de la même somnambule, elle sympathisa bientôt et dit : Que la tête est douloureuse de manière à compromettre les yeux; que le ventre l'est aussi; que les intestins de ce côté sont enflammés; qu'il y a dans *tous les membres un malaise particulier*; que cette personne est une jeune fille qui n'a pas douze ans.

Le traitement que nous ne détaillons pas consista en sangsues aux oreilles, cataplasmes de ciguë et graine de lin sur le ventre, lavements et bains émollients, tisane de chicorée à jeun, et de guimauve, riz, laitue et gomme.

Cette consultation avait été donnée à des personnes inconnues, et nous ignorâmes sa valeur pendant six mois, époque à laquelle une dame vint nous consulter personnellement pour sa demoiselle. Cette dame nous dit que devant nous était la petite malade que nous avions si bien traitée de loin, et que les renseignements de la somnambule avaient été très exacts et très fructueux; qu'il restait toujours cependant à sa fille ce malaise particulier dont la somnambule n'avait pu préciser la nature, et qui était des mouvements nerveux.

Les résultats merveilleux que nous venons de rapporter sont certainement de nature à faire naître, pour le somnambulisme, une confiance et des espérances plus grandes que pour la médecine ordinaire, surtout quand on consi-

dère que tous les cas de maladies que nous avons cités avaient résisté aux traitements classiques, et avaient un caractère de gravité bien constaté. Aussi ne trouve-t-on pas un seul écrit des magnétiseurs qui n'exalte la supériorité, l'infaillibilité même des somnambules dans le traitement des maladies. Nous-même nous avons longtemps partagé cette croyance, mais une expérience laborieuse et consciencieuse est venue modifier ces prétentions véritablement exagérées.

Nous avons constaté, et nous l'avons dit plus haut, que le somnambule consulté pour lui-même n'ordonnait pas toujours les meilleurs moyens possibles pour se guérir, parce que les somnambules n'arrivent pas tous au degré de lucidité nécessaire. L'homme inexpérimenté ou trop confiant peut donc tomber dans des fautes préjudiciables.

Or, ici qu'il s'agit de la lucidité appliquée à un sujet autre que le somnambule, et aussi par l'intermédiaire de cheveux, nous déclarons que les résultats de la lucidité somnambulique sont souvent sans corrélation avec le mal, et qu'ils ne s'y appliquent pas toujours entièrement.

Dans l'application du somnambulisme à d'autres que le somnambule, on a trois grandes difficultés à vaincre : Premièrement, le somnambule, par des motifs qui prennent leur cause dans ses dispositions morales, peut dire qu'il voit, qu'il sent sans que cela soit ; alors ce qu'il ordonne ne signifie rien, quand ce n'est pas mauvais.

Secondement, le somnambule voyant réellement ou entrant dans un état complet de sympathie avec le malade, n'éprouve pas toujours l'intuition des substances médicamenteuses, et il ordonne ce que son jugement trouve de plus convenable. Il n'y a plus dès-lors dans sa médication d'autre bénéfice que celui qu'un médecin eût pu procurer, sauf toutefois le diagnostic de la maladie.

Enfin, le somnambule qui a donné des preuves de sym-



pathisme et d'instinct médical, n'est pas constamment au même état de lucidité.

A notre avis, il ressort de ces nombreux inconvénients que les facultés du somnambulisme ne peuvent être utilisées d'une manière évidemment fructueuse que dans un petit nombre de circonstances, et encore faut-il que l'application en soit faite par quelqu'un profondément expérimenté dans l'art si difficile du magnétisme pratique. Interrogez la plupart des magnétiseurs. Chacun vous dira qu'il a des somnambules d'une rare lucidité, qui consultent avec justesse et guérissent toujours les malades..... Eh bien! leur langage est fort exagéré, car sur dix somnambules consultants, on en comptera un qui jouira réellement des facultés nécessaires; les autres le plus souvent raisonnent, mais n'ont pas le sens intuitif des remèdes.

L'impuissance et l'absurdité de la thérapeutique de certains somnambules ont frappé plus d'une fois des hommes de science qui, désireux de trouver la vérité, étaient venus examiner le somnambulisme dans sa faculté médicale, et malgré toute bonne volonté, il leur était impossible de voir le caractère d'une faculté excentrique dans ces diagnostics de généralité et dans ces prescriptions polypharmques de remèdes ou insignifiants, ou en opposition dans leur assemblage. Assurément la faculté existe et peut donner d'étonnants résultats; mais pour s'en convaincre et s'en servir sans mécomptes, il faut la développer soi-même, et pouvoir choisir parmi un assez grand nombre de somnambules, celui qui la possède réellement; or, nous le répétons, nul ne peut faire ce choix difficile qu'un médecin magnétiseur, ou un magnétiseur haut placé dans la pratique du magnétisme. Le médecin, à son début, est trop soupçonneux; il écarte de bons somnambules. Le magnétiseur nouveau est au contraire trop crédule; il accepte tout.

Le docteur Koreff, dans *sa lettre* à Deleuze, exprime ses craintes sur le peu de certitude que l'on peut trouver chez les somnambules à consultation, et il dit à ce sujet : « Je ne nie point, et je l'ai vu bien des fois, que les somnambules de profession n'aient souvent des aperçus très justes et très surprenants, qu'ils n'opèrent des guérisons extraordinaires; mais je persiste dans l'opinion qu'une longue observation m'a fait adopter, qu'on trouve chez plusieurs d'entre eux un mélange inextricable d'aperçus justes, inspirés par une intuition instinctive, avec des réminiscences et même avec des illusions provoquées par une singulière vanité inhérente à cet état, et que, sur cet océan obscur, on manque tellement de boussole, qu'il est du devoir de se confier plutôt aux conjectures rationnelles de la science qu'aux incertitudes incalculables d'un instinct si facilement égaré par l'usage arbitraire qu'on en fait. »

Les somnambules que l'on peut consulter longtemps et pour beaucoup de malades, sont donc très rares. Cependant il s'en rencontre; et ceux même qui sont à un degré inférieur, peuvent certainement rendre des services utiles à celui qui sait distinguer et diriger leur genre de lucidité. Ainsi, un somnambule peut voir très nettement l'état organique d'un malade et n'enseigner que des remèdes sans rapport avec le mal, tandis que tel autre peut indiquer des moyens efficaces sans voir l'organisme.

Que le praticien mette donc tous ses efforts à classer ces anomalies, à les diriger et à les utiliser chacune dans sa sphère. Certes, nous ne dissimulerons pas que cette tentative est des plus difficiles; car, encore une fois, la clairvoyance des somnambules brille par étincelles capricieuses. Nous n'hésions donc pas à prédire au magnétiseur sans étude et sans expérience, que, plongé dans un océan ténébreux, il prendra souvent la trompeuse image de l'ombre pour la réalité.

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### CHIRURGIE.

On s'étonnera un jour que la chirurgie française soit restée si longtemps sans mettre à profit l'insensibilité magnétique (1844).

Tout ce qui entre dans le domaine de la chirurgie est moins sujet à erreur et à contradiction que les principes de la clinique médicale. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la petite proportion des cas de chirurgie qui ont déserté la science habituelle pour le magnétisme.

Cette partie de l'art de guérir pourrait pourtant recevoir de grandes améliorations, en prenant quelquefois le magnétisme pour auxiliaire.

Il y a en effet dans les plaies, externes ou internes, dans les affections du système osseux, déviations, carie ou nécrose, dans les luxations, les fractures même, et dans d'autres maladies rangées dans la chirurgie, certains modes de traitement que l'on regarde comme très fixes et invariables, et qui échouent cependant complètement, ou qui prennent un temps extrêmement long pour amener la guérison.

Or, cette insuffisance de l'art dans des cas où le traitement est si bien connu et si peu sujet à controverse, tient à des causes individuelles qui font que la vitalité est impuissante à réparer les désordres apportés dans les tissus malades.

Il paraît donc rationnel, d'après ce que nous savons de la nature et du mode d'agir du magnétisme, que ce moyen

appliqué comme agent auxiliaire soit, dans certains cas de maladies chirurgicales; d'un immense avantage. Nous n'avons pas besoin de répéter que cet effet sera relatif à la constitution de l'individu; c'est un principe établi plus haut.

Dans les lésions graves, les sympathies organiques sont mises plus ou moins en jeu; la réaction fébrile, les spasmes nerveux, sont encore plus ou moins excités, et selon l'intensité de ces complications, la vie du malade, la marche de la guérison, le succès des opérations sont aussi plus ou moins compromis.

N'est-il pas certain que l'influence du magnétisme dirigé suivant l'urgence, serait de la plus salutaire utilité contre ces désordres secondaires? N'aborderait-on pas avec plus de chances une opération, lorsque l'on aurait détourné ou amendé les désordres généraux qui accompagnent si souvent une blessure grave?

Bien que l'agent magnétique jouisse par sa nature de propriétés dynamiques, il peut devenir sédatif par suite du mode de magnétisation et servir dès-lors efficacement à modérer les phénomènes réactionnels d'une lésion dont l'intensité est une nouvelle cause de souffrances. Nous verrons bientôt en effet que le magnétiseur peut, par une direction convenable de sa volonté, imprimer au magnétisme un degré de puissance plus ou moins énergique, soit en modifiant essentiellement la propriété du fluide nerveux par une réaction psychique, soit en opérant sur les foyers d'électricité vitale et en y déterminant des soustractions ou des courants dérivatifs.

Dans plus d'un cas la magnétisation, qui n'est dirigée que sur des désordres secondaires et compliquant l'affection principale, peut, en faisant disparaître ces désordres, guérir par cela même la lésion qui était la maladie.

Ainsi, une hernie s'est produite, elle est irréductible, les symptômes de coliques, de fièvre, de spasmes se prononcent de plus en plus et à mesure que les tentatives de réduction échouent. Vous magnétisez trois quarts-d'heures, une heure, et le malade est assez impressionnable pour qu'un léger engourdissement envahisse tout son corps; son état d'anxiété s'apaise, ses coliques se calment, une sorte de détente s'est opérée dans les forces vitales surexcitées, et la hernie rentre d'elle-même ou à la première application de la main.

Une luxation du fémur existait chez une dame, à la suite de rhumatismes qui avaient déterminé une telle rétraction des muscles de la partie interne de la cuisse en même temps que celle des muscles fessiers, qu'après d'atroces douleurs une luxation du fémur s'était opérée et persistait après la diminution des douleurs. La malade marchait un peu avec des béquilles, appuyant la pointe du pied sur le sol, la jambe étant plus courte que l'autre.

Nous avons soumis cette personne à un traitement magnétique pour son affection rhumatismale, et le sommeil avec somnambulisme était survenu. Nous ne nous étions pendant longtemps préoccupé que de l'affection générale, sans faire une attention particulière à cette luxation. Mais en étant venu à vouloir obtenir l'écartement des cuisses qui étaient tellement rapprochées que les genoux étaient déformés par la force de la pression, et que toute force possible ne pouvait les écarter d'une ligne, nous fûmes étonné, agissant pendant le sommeil de la somnambule, d'écarter les genoux de manière à pouvoir passer le poing. Nous dirigeâmes notre action dans ce sens pendant quelques jours, et nous obtînmes la réduction du fémur.

Dans ce traitement, nous avons pu nous convaincre de l'importance de la direction des passes, car la malade som-

nambule, comme nous l'avons dit, nous indiquait celles qui agissaient pour vaincre la contraction musculaire; ces passes variaient suivant l'état où se trouvaient amenées les couches de muscles par suite des magnétisations. La somnambule nous avertissait des passes qui agissaient en sens contraire de la circulation nerveuse dans les parties affectées; ces passes, continuées de la même manière, auraient, suivant elle, paralysé le membre luxé.

Nous sommes donc persuadé, d'après ce fait, que pour les individus qui seraient susceptibles du somnambulisme magnétique, la réduction des luxations serait extrêmement facile. La magnétisation chez ces sujets trop rares à la vérité, abolit la contractilité musculaire, et la sensibilité pour beaucoup, ce qui enlève de suite le plus grand obstacle à la réussite des manœuvres du chirurgien.

Aujourd'hui, que l'éther a envahi le domaine de la médecine opératoire, les lignes que nous avons écrites n'ont d'autre mérite que d'avoir paru il y a presque sept ans. A cette époque, l'abolition de la contractilité musculaire paraissait un sophisme ridicule, et pourtant le magnétisme possédait cette propriété stupéfiante dont plus tard le monde médical devait admettre la possibilité.

Nous avons vu réduire par l'éthérisation plusieurs luxations, et particulièrement celles du fémur, et nous avons reconnu avec plaisir la réalisation, pour le bien de l'humanité, de ce que nous savions exister depuis longtemps par l'action d'un autre agent.

Tous les traités de magnétisme ont consigné plusieurs cures de plaies compliquées de nécrose; opérées par le magnétisme seul, après les traitements de l'art classique employés pendant plusieurs années.

Une des plus remarquables est celle que fit le chevalier Brice sur une dame dont les os du crâne s'étaient exfoliés à

la suite d'un ulcère qui s'était établi à la tête depuis six ans, et avait résisté aux moyens ordinaires. Durant le traitement, cinq esquilles, dont l'une était comme une pièce de cinq francs, sortirent de la plaie qui fournissait toujours une suppuration abondante. Après quatre mois de l'usage non interrompu du magnétisme et de l'eau magnétisée, la guérison fut complète.

On a consigné encore des guérisons d'ulcères chroniques aux jambes, de caries en divers endroits.

Parmi les guérisons de caries osseuses, une des plus remarquables est celle opérée par Puységur sur un militaire condamné à l'amputation de la jambe par Larrey.

A la lecture de ces observations qui sont très nombreuses, ceux qui n'ont pas une idée juste et complète du magnétisme, sont naturellement portés à récuser la véracité des narrateurs, ou à les accuser d'ignorance en ce qu'ils auront, par suite de préventions, attribué à l'action du magnétisme ce qui était simplement l'œuvre de la nature.

Mais dans tous les cas où la vitalité réagit avec peine soit par la nature de l'affection elle-même, soit par suite d'une complication diathésique ou cachectique, soit enfin par le propre du tempérament du sujet, il est indubitable que le magnétisme, appliqué comme puissance dynamique, s'ajoute aux forces vitales et sollicite leur réaction d'une manière fructueuse et positive.

Pour un observateur éclairé, il est impossible de ne pas reconnaître, dans un cas donné, l'action d'un agent auxiliaire qui vient imprimer à la maladie une marche plus active et qui accélère la guérison. C'est ainsi que dans les plaies chroniques dégénérées en ulcères, et dont le traitement est quelquefois interminable, on voit, après quelques jours de magnétisation convenable, la plaie s'animer, la suppuration changer de nature, et la cicatrisation com-

mencer. L'effet du magnétisme dans les nécroses, dans le rachitisme, s'explique de la même manière. *Les forces médicatrices* sont augmentées par une force qui leur est homogène, et reprennent dès-lors le dessus sur la cause de la désorganisation.

On comprend, par ce que nous venons de dire, que l'action du magnétisme doit être longue avant de produire un résultat majeur, et que son degré d'efficacité ne peut être apprécié que par l'apparition de quelques épiphénomènes incidents, qui, seuls, doivent légitimer la continuation de l'emploi de ce moyen.

Il arrive souvent en magnétisme ce qui arrive aussi en médecine ordinaire, c'est que, dans une affection incurable, on voit, après quelque temps de magnétisation sur un sujet impressionnable, les symptômes s'amender, et le malade se trouver mieux, en sorte que l'on espère par la continuation du traitement obtenir une guérison radicale, tandis qu'il n'en est rien; on a seulement pallié le mal, dissipé quelques complications, et la maladie reprend bientôt une marche inévitablement funeste.

C'est toujours un grand bienfait pour celui qui souffre que de pouvoir trouver un soulagement à ses douleurs. Or, nous sommes certain que nul moyen ne pourrait, mieux que le magnétisme, satisfaire à ce but que l'on désire atteindre, savoir, de conduire l'homme à la mort avec le moins de souffrance possible.

Comme exemple de ce que peut le magnétisme pour dissiper des phénomènes morbides, accessoires d'une affection principale, nous citerons le passage suivant d'une lettre que nous écrivait le docteur Despine :

« J'ai conduit une malade à Montpellier pour statuer sur la nature d'un mal singulier, survenu à l'index de la main droite, à la suite de la dégénérescence d'un nævus, et pour



que, si l'opération paraissait praticable, on pût la faire dans l'insensibilité magnétique. Le sujet, jeune fille de 22 ans, qui semblait nerveuse et lymphatique, n'a pu être endormie complètement. L'opération a été jugée impraticable à cause du développement varicoso-anévrismatique qui a envahi tout le bras droit, et s'est étendu depuis le nævus jusqu'à la sous-clavière et la jugulaire externe.

» Nous avons soumis la jeune fille aux plus forts magnétiseurs, pour lui procurer au moins un peu de soulagement. Quoiqu'on n'ait pu la plonger dans un véritable sommeil magnétique, en est parvenu toutefois à calmer toute douleur.

» M. de Guibert a pu le faire de loin comme de près, aussitôt qu'il a eu établi un rapport suffisant. Il agissait en quelques secondes, quand moi et d'autres n'obtenions le même effet qu'en trente et cinquante minutes (1). »

Dans la note ci-dessous, on voit un chiffre de sept glandes du sein et du cou guéries. Il est impossible de rien conclure de ces succès, car on n'a point différencié le siège qu'occupait les glandes. Ensuite, on n'a rien de certain sur le caractère de la maladie, chose extrêmement importante, comme nous allons le faire comprendre.

(1) M. le marquis de Guibert a établi, dans sa propriété de Fontchâteau, commune de Tarascon, un traitement auquel 3315 malades se sont rendus depuis 1834 jusqu'en 1840.

Sur ce nombre il y eut 1194 hommes, dont 424 somnambulés, 663 guéris, 180 soulagés, 171 résultat inconnu, 180 effets nuls.

2121 femmes, dont 1259 somnambulées, 1285 guéries, 195 soulagées, 317 résultat inconnu, 324 effets nuls.

Dans un tableau M. de Guibert détaille chaque maladie. On trouve en maladies chirurgicales : 14 contractures des membres, dont 7 guéries.

25 glandes au cou et au sein, dont 20 guéries. — Ulcères cutanés 12, dont 5 guéris. — Tumeur blanche 1 guérie.

Tous les traités de magnétisme proclament l'efficacité du magnétisme pour la résolution des glandes du sein, et on a de nombreux cas de réussite à enregistrer. Mais il faudrait, pour pouvoir statuer sur la valeur réelle du magnétisme appliqué à cette maladie, que l'on eût indiqué si ces glandes étaient de nature squirrheuse ou adipeuse, si elles faisaient un corps étranger ou si elles étaient formées par la glande mammaire elle-même hypertrophiée. Ce diagnostic différentiel une fois établi, on eût pu savoir si vraiment le magnétisme guérissait une glande cancéreuse, car c'est dans ce cas seulement que la certitude de l'incurabilité en dehors des moyens chirurgicaux est permise; dans les autres, bien que la glande, surtout si elle est de nature graisseuse, puisse rester et augmenter de volume, la santé et la vie ne sont presque jamais compromises, et la résolution s'obtient quelquefois par un changement dans la constitution, et par les progrès de l'âge.

Jusqu'à preuve du contraire, nous admettons donc que le magnétisme peut guérir des engorgements glandulaires de toute autre nature que le squirrhe.

Nous avons soigné par le magnétisme deux femmes atteintes de glandes au sein de nature squirrheuse. Chez l'une, aucune espèce de modification ne s'est manifestée; cette personne n'était nullement influencée par l'action magnétique.

Chez l'autre, un sommeil magnétique très profond se déclara et persista sans autre phénomène pendant cinquante jours, au bout desquels un somnambulisme lucide survint.

Lorsque nous commençâmes le traitement, le sein était empâté, plus gros que l'autre; on y sentait une glande en dehors de la glande mammaire. Cette glande, de grosseur d'une moitié d'œuf de poule, était un peu mobile et bosselée

en divers endroits. Elle était le siège de douleurs lancinantes qui s'irradiaient dans l'aisselle et dans le bras correspondants.

Au bout de deux mois, à la suite des procédés indiqués pour ces sortes de maladies (*voir page 295, Magnétisation fondante*), la glande était réduite à la grosseur d'une amande; elle était devenue très mobile et restait bosselée en un seul point.

La somnambule déclara toujours que l'action du magnétisme était arrivée à son summum d'intensité, et qu'il faudrait *un fluide plus fort* pour résoudre ce noyau de la glande. Nous essayâmes de l'électricité sous toutes les formes, mais sans obtenir de mieux.

Le soulagement marqué que nous avons obtenu avait été précédé par de véritables crises, qui consistèrent surtout en purgations naturelles portées jusqu'à donner des matières purement séreuses.

Lorsque dans un traitement d'une affection chirurgicale, le somnambulisme vient à se manifester, il peut devenir la source de lumières précieuses, et favoriser, à l'aide de médications particulières, la guérison.

Ainsi, rien n'est plus curieux que la relation du traitement de M<sup>me</sup> Perrier, affectée de plusieurs fistules au rectum avec rétrécissement de cet intestin. Cette malade, traitée pendant très longtemps par Sabatier, Dubois, Boyer, n'avait pu trouver de soulagement dans les moyens employés par ces chirurgiens célèbres. Son état était tellement empiré qu'elle était forcée de garder le lit quand son mari la magnétisa. Devenue somnambule, elle dirigea seule le traitement de sa maladie, et se guérit parfaitement à la suite de médications diverses et exemptes de moyens chirurgicaux.

Les indications des malades somnambules ont été quelquefois en opposition avec celles des médecins, et quelque-

fois de la façon la plus singulière. Ainsi, le docteur Koreff cite le fait suivant :

« Pendant un voyage qu'une malade fit loin de moi, elle se luxa le fémur, et à son retour, l'ayant mise en somnambulisme, elle m'assura qu'elle se l'était remis elle-même dans un accès de somnambulisme qui avait été rappelé par la douleur qu'elle avait éprouvée. Quand je la vis, je lui trouvai la cuisse immobile par la douleur de la partie supérieure, la hanche tuméfiée, luisante, rouge et brûlante. On ne pouvait imprimer le moindre mouvement à ces parties sans lui arracher des cris; mais, dans le somnambulisme, je la voyais se lever, marcher avec la plus grande facilité, exécuter sans peine des mouvements rotatoires; et, pendant ce violent exercice, le gonflement, la dureté, la rougeur et la chaleur de la hanche disparaissaient pour se reproduire aussitôt la cessation du somnambulisme. Elle rendait raison des mouvements auxquels elle se livrait, et disait que c'était pour ne pas laisser solidifier les humeurs dans la capsule et pour empêcher qu'il ne se formât une ankylose. Elle dirigea seule son traitement et se guérit parfaitement. »

Ce que nous avons dit sera peut-être difficilement admis, et pourtant nous n'avons pas encore parlé de l'insensibilité aux opérations chirurgicales.

Il faut cependant le faire connaître ce bienfait inappréciable, auquel peuvent prétendre quelques malades privilégiés! Perdre une dent, un doigt, un sein, une cuisse, et ne pas le sentir! c'est incroyable, sans doute, mais qu'y faire? *cela est!*

L'insensibilité magnétique est aujourd'hui un fait acquis à la science. Les premières expériences ont tellement étonné et ont semblé si peu en rapport avec les lois de la physiologie, qu'on peut comprendre, jusqu'à un certain point, les oppositions et les tentatives barbares que quelques méde-

cins ont cru et croient encore pouvoir se permettre pour constater cette étrange prétention des magnétiseurs.

On sait que, lors des expériences faites sur le magnétisme dans les hôpitaux de Paris, des moxas, des sinapismes et d'autres genres de supplices furent appliqués aux somnambules de Dupotet, de Robouam, de Georget, de Foissac, pour constater l'insensibilité, et qu'elle fut invincible.

Les hommes d'un esprit élevé et d'un caractère indépendant n'hésitent pas à reconnaître le fait en lui-même. Ainsi, M. Malgaigne, dans son *Manuel de médecine opératoire*, mentionne comme moyen de diminuer la douleur dans les opérations, le magnétisme qui, dit-il, a réussi une fois chez une femme amputée du sein par M. Jules Cloquet.

En effet, le 12 avril 1829, M. J. Cloquet, professeur à la Faculté de Paris, opéra une dame Plantain d'un cancer ulcéré du sein droit. L'opération fut longue à cause de plusieurs ganglions malades qu'il fallut disséquer dans le voisinage de l'artère axillaire. La malade magnétisée par le docteur Chapelain ne donna aucun signe de sensibilité, et s'entretint tranquillement avec l'opérateur. Il y avait somnambulisme.

« J'affirme, dit M. Andral (1), que, sous l'influence de certaines manœuvres magnétiques, par lesquelles un individu devient somnambule, il perd toute sensibilité. »

Bien d'autres médecins d'un rang très distingué admettent l'insensibilité magnétique, et on serait aujourd'hui par trop entêté ou par trop ignorant, si on voulait la nier encore.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que tous les somnambules magnétiques ne peuvent pas être frappés d'insen-

---

(1) Andral. *Cours de pathologie interne*, professé à la Faculté de Médecine de Paris, recueilli et publié par M. le docteur A. Latour. 2<sup>e</sup> édition. 1848. 3 vol. in-8°. Tome III, page 178.

sibilité, et que par conséquent ce phénomène n'est pas un résultat absolument nécessaire de la production du somnambulisme.

Nous croyons que l'insensibilité ne s'obtient que sur les individus disposés au somnambulisme magnétique. Elle peut être produite soit avant le développement du somnambulisme, soit pendant, et quelquefois dans l'état de veille.

Quelques magnétiseurs ayant observé le phénomène d'insensibilité établie sur des individus éveillés, en ont conclu, le docteur Viancin entr'autres, qu'il était facile d'obtenir l'insensibilité sur presque tout le monde, en chargeant fortement de fluide nerveux la partie désignée. Mais, comme nous venons de le dire, nous pensons que, dans ces cas, on a affaire à des organisations susceptibles d'un envahissement complet par le fluide magnétique.

Le phénomène de l'insensibilité n'est donc pas, suivant nous, facile à produire. D'abord ce n'est jamais, ou du moins très rarement, dès la première magnétisation que l'insensibilité s'établit; ensuite, il est certains sujets sur lesquels on ne peut l'obtenir que dans la période de sommeil; c'est-à-dire qu'aussitôt le développement de la lucidité ils perçoivent, malgré tout, les sensations.

Avant d'exécuter une opération, il faut bien s'assurer que l'insensibilité qu'on a tenté d'établir est complète, car on risquerait d'épouvantables désordres. S'il y a somnambulisme, il faut consulter l'individu et s'entendre avec lui sur tous les points nécessaires.

Il y a d'autres somnambules sur lesquels il est impossible d'annihiler la sensibilité; quelques-uns même l'ont très exaltée. Mais quand on n'aurait qu'un succès sur cent essais, ce serait toujours un bienfait pour l'humanité et une découverte physiologique très intéressante pour la science.

Nous avons eu besoin d'obtenir l'insensibilité dans neuf

circonstances, sur des somnambules, pour des opérations d'importance graduée, et nous l'avons obtenue sept fois. Dans ces sept cas, il y en eut deux sérieux par la douleur qui devait se produire; les autres n'ont présenté qu'une valeur relative.

Le premier cas fut une dent molaire, très solide, qui fut extraite à une somnambule sans qu'elle ressentit la moindre douleur. Durant l'opération, elle avait été maintenue à l'état cataleptique et dans un sommeil profond.

Le deuxième, fut la section de l'artère temporale avec celle des nerfs qui l'avoisinent. Le sujet était une demoiselle de 26 ans, souffrant de douleurs névralgiques dans la tempe et la mâchoire supérieure, du côté gauche. Ces douleurs persistèrent un mois, avec une grande violence, malgré les moyens que, comme médecin, nous pensâmes devoir employer. La malade, somnambulisée, prétendait que ces moyens étaient inefficaces parce qu'ils s'adressaient aux nerfs et que le principe du mal était dans l'artère qui, enflammé, comprimait et irritait le nerf.

Il était donc, suivant elle, urgent de couper l'artère pour amener la guérison.

Malgré l'opposition de ces assertions avec la physiologie, nous nous rendîmes, et l'ayant magnétisée fortement dans son somnambulisme, nous la maintînmes à un état cataleptique, pendant qu'un confrère, ayant incisé la peau, passait le bistouri sous l'artère et le nerf, et en opérait la section complète.

Nous n'aperçûmes pas le plus léger signe de sensibilité, et nous étions bien certain, d'ailleurs, qu'on ne se rendissait pas contre une douleur qu'on n'avait nul intérêt à dissimuler.

Dans ces circonstances, en effet, la position sociale et les antécédents des personnes sont des gages aussi puissants de

la réalité de l'insensibilité, que l'apparence de cette insensibilité même.

Le résultat de cette opération fut une guérison instantanée et permanente.

Les cinq autres cas d'insensibilité n'ont eu lieu que pour des saignées du bras.

Sans doute, cela paraît léger; mais que les médecins se rappellent combien de femmes ont de peine à se laisser piquer la veine! Comme elles sont impressionnées, comme elles crient quand on approche l'instrument! Eh bien! nous le demandons, si ces femmes, dont la sincérité est bien connue, se laissaient ouvrir la veine dans un sommeil sans hésiter, sans remuer, sans contracter le visage, pourrait-on douter que ce sommeil ne fût réel, et qu'il n'eût profondément engourdi la sensibilité?

Dans une autre occasion, il s'agissait d'extraire une dent molaire de la mâchoire supérieure. Nous savions que la personne n'était pas insensible lorsqu'elle était somnambule; nous voulûmes néanmoins lui faire cette opération dans cet état. Elle apporta autant d'hésitation que dans l'état ordinaire; enfin elle se décida, et cria très fort; mais, éveillée, elle ne se rappela rien, et crut ne pas avoir souffert.

La proportion est donc assez grande, puisque sur neuf cas nous pouvons en compter sept. Mais nous rappellerons ici que les personnes qui ont été le sujet de ces observations étaient déjà somnambules, et que pour toutes les autres qui ont réclamé de nous le sommeil insensible, nous n'avons rien obtenu.

Depuis que nous avons eu connaissance des expériences du docteur Viacini (1), qui prétend que, sans somnam-

---

(1) V. *Revue d'Anthropologie catholique*. 1847, n° 4.



bulisme, sans sommeil magnétique, sans isolement général et en très peu de temps, on peut rendre insensibles un grand nombre d'individus par une magnétisation partielle, nous avons tenté sur quatre personnes, dont trois n'avaient jamais été magnétisées, la magnétisation locale pour la rendre insensible, et nous avons réussi trois fois. Il s'agissait d'extraction de dents molaires. Après huit minutes de magnétisation exclusivement bornée au côté de la face où se trouvait la dent, l'insensibilité fut établie, de manière à ne laisser sentir que l'ébranlement, toujours pénible quand il n'y a pas insensibilité complète, qui est communiquée à la tête par la manœuvre de l'extraction.

Malgré cette apparence de succès, nous n'osons croire encore à la valeur de cette extension que recevrait l'application du magnétisme aux opérations de la chirurgie, et nous persistons à penser que dans les cas où l'insensibilité a été complète, ce qui n'a pas eu lieu pour nous, que dans ces cas, disons-nous, on s'adressait à des organisations susceptibles de somnambulisme et de catalepsie magnétiques.

Si l'expérience venait sanctionner ces prétentions, le magnétisme pourrait peut-être reconquérir son droit de primauté sur un rival, qui, né d'hier, l'a laissé bien loin de l'entrée des Académies. Ce rival puissant, qui a su se faire recevoir des médecins qui niaient si fortement l'insensibilité magnétique, est l'éther.

L'apparition de l'éther, comme agent producteur de l'insensibilité, dans le monde médical, au moment où le magnétisme semblait près de forcer les facultés rebelles, n'est point l'œuvre du hasard. Nous ne voulons pas exprimer ici notre pensée, nous dirons seulement que, sur tous les points, les opérations faites pendant le sommeil magnétique se multipliaient, et que l'opinion était vivement émue en faveur de ces admirables succès. Mais l'acceptation du ma-

gnétisme comme science et son application aux besoins sociaux, ne sont pas de notre siècle. D'autres grands principes de philosophie et d'économie politique doivent mûrir en même temps, car les grandes choses sont liées par des rapports intimes et convergent vers un même but.

Sans parler de ce qui datait déjà de loin, comme les opérations de M. Cloquet, de M. Brivasac à Condom, dans le Gers, pour l'ouverture d'un abcès traversé par l'artère crurale, d'extirpations de tumeurs, d'extractions de dents, on avait vu depuis peu de temps des opérations sérieuses être faites par des médecins dans l'insensibilité la plus complète, déterminée par le magnétisme.

Voici le sommaire de quelques faits :

En octobre 1842, amputation de la cuisse d'un homme de 42 ans, magnétisé sans somnambulisme par M. Topham, opéré par le docteur Ward.

En mars 1845, amputation de la cuisse d'un jeune homme de 18 ans, par le docteur Fanton.

En septembre 1845, amputation du bras de M<sup>me</sup> Northway, par le docteur Jolly.

Vers la même époque, amputation de la cuisse de M<sup>ll</sup> Lakin, par le docteur Toswell.

Toutes ces opérations ont été faites en Angleterre, et il est bien certain que nous n'avons pas connaissance de plusieurs autres.

En France, voici les opérations majeures que nous connaissons, et qui sont récentes :

En octobre 1845, amputation de la jambe sur M<sup>lle</sup> Marie d'Albanel, faite à Cherbourg, par M. Durand, professeur de philosophie, et les docteurs Loysel et Gibon. Il y eut somnambulisme.

En mai 1846, dissection et excision d'un paquet de glandes dégénérées, au nombre de 7, dont quelques-unes

approchaient du volume d'un œuf, situées à la région sous-maxillaire et cervicale. Le sujet était Baysset, âgé de 18 ans. Il était magnétisé par M. Delente; il fut somnambule. Opéré par le docteur Loysel, à Cherbourg.

En septembre 1846, même opération à la région cervicale sous-mastoïdienne, sur Anne Lemarchand, âgée de 30 ans. Dissection de l'artère carotide adhérente à une glande; dissection des couches musculaires superficielles pour détruire l'adhérence d'une des glandes sur les scalènes. Somnambulisme. M. Durand, magnétiseur, et M. Loysel, opérateur.

En 1847, même opération, avec des particularités analogues.

Nous sommes loin de consigner toutes les opérations qui ont été faites à Cherbourg au moyen de l'insensibilité magnétique, car nous en pourrions compter une trentaine.

A Poitiers, et dans d'autres villes, nous savons que les mêmes succès ont été obtenus dans le commencement de cette année.

Comme on le voit, le magnétisme marchait à grands pas, mais un arrêt temporaire est venu rétrécir le champ de ses applications aux opérations chirurgicales.

L'action de l'éther est bien plus certaine et trouve moins d'organisations réfractaires à sa puissance. Cela se conçoit, car cette substance n'agit qu'en envahissant le système nerveux, à la manière d'un impondérable; et l'évaporation d'une plus ou moins grande quantité d'éther étant soumise à la volonté de l'expérimentateur, on peut obtenir ainsi une saturation du système nerveux par un fluide, qui, par son hétérogénéité, diminue et éteint la sensibilité. Cette hétérogénéité de l'éther, par rapport au fluide nerveux, est telle qu'une saturation trop forte éteindrait la vie. Les expé-

riences et les explications de M. Flourens ne laissent aucun doute sur ce danger.

La découverte de cette propriété stupéfiante de l'éther rend évidemment de grands services, mais nous ne pouvons pas reconnaître au sommeil produit par le magnétisme des avantages bien supérieurs.

Nous sommes certain d'abord que si les médecins expérimentaient le magnétisme sur des milliers de malades, comme ils le font pour l'éther, on obtiendrait une proportion qui peut-être serait la même que celle de l'éthérisation.

Ensuite, ceux qui ont vu l'insensibilité magnétique seront d'avis que sa nature diffère essentiellement de celle provoquée par l'éther. Quelle fixité, auprès de la torpeur fugace de l'éther ! Saisissez les quelques minutes d'insensibilité, ou bien le malade reprend ses sens. D'autrefois, vous croyez cette torpeur bien établie et assez durable pour plonger le couteau dans des chairs paralysées ; mais à peine le sang coule-t-il que les cris de l'opéré révèlent ses souffrances, et vous achevez au milieu des angoisses ! Et puis, quelle est l'action dynamique de l'éther sur la vitalité ? Rien de fâcheux ne s'observe si le malade n'est que blessé ; mais s'il y a une complication d'une inflammation organique, l'absorption de l'éther est nuisible.

Tandis que non seulement le magnétisme ne produit rien de tout cela, mais il agit par des propriétés complètement opposées.

Nous préférons donc toujours l'insensibilité magnétique à celle de l'éther, pour les individus qui seront assez heureux pour être suffisamment magnétisables, et nous engageons tous ceux qui auront à subir quelque opération assez grave, à demander d'abord au magnétisme l'insensibilité que l'éther leur promet (1).

---

(1) Nous avons prouvé que les Egyptiens pratiquaient la médecine ma-

Les pages que l'on vient de lire sur l'action de l'éther étaient écrites, lorsque l'apparition d'un nouvel agent à propriétés plus énergiques que l'éther, vint étonner le monde savant, et reculer encore les limites que les Académies croient toujours pouvoir poser au possible.

Cet agent, connu des chimistes depuis peu d'années seulement, est le *chloroforme*.

Après quelques essais comparatifs, les médecins aujourd'hui emploient le chloroforme de préférence à l'éther, pour produire l'insensibilité. Son action est en effet généralement plus prompte, puisque la moyenne de son tems de stupéfaction est de une à deux minutes. On ne trouve plus non plus aucune organisation qui soit réfractaire à sa puissance. Son mode d'agir sur l'organisme étant moins perturbateur que celui de l'éther, on conçoit facilement la prééminence que le chloroforme a si vite conquise sur tous les moyens capables de produire l'insensibilité.

Comparé à l'agent magnétique, le chloroforme a de préférable la certitude et la promptitude d'action; et les inconvénients qui sont attachés à son emploi, comme pro-

gnétique et la médecine somnambulique; on va voir qu'ils savaient également produire l'insensibilité, phénomène qu'ils attribuaient à la vertu d'une pierre particulière. Voici ce que l'on lit dans Pline : « Vocatur et memphites a loco gemmantis naturæ. Hujus usus conteri, et iis quæ urenda sint aut secanda, ex aceto illini. Obstupescit ita corpus, nec sentit cruciatum. (XXXVI, 11. 2.) L'usage du marbre qu'on appelle de memphis, est d'être réduit en poudre, délayé avec du vinaigre et appliqué sur les parties qu'on doit brûler ou couper. Il engourdit tellement le corps qu'il ne sent point. Dioscorides parle ainsi de cette pierre : Sa grosseur est celle des cailloux; elle est grasse et de diverses couleurs (*ψηιδωρ, λιπαρός δὲ καὶ ποικίλος*). Si on la réduit en poudre, et si on la met en liniment sur les parties qu'on veut brûler ou couper; elles deviennent, sans qu'il en résulte aucun danger, tellement insensibles qu'elles ne sentent pas la douleur. »

Ces découvertes sont d'un haut intérêt pour l'histoire.

duction d'oppression, d'irritation bronchique, et agacement nerveux, ces inconvénients, disons-nous, étant très faibles et très rarement portés à un degré non pas dangereux, mais seulement nuisible, nous déclarons que, pour des malades dont la susceptibilité magnétique ne nous serait pas bien connue comme étant très développée, nous employons le chloroforme.

Mais quand il s'agira d'un malade déjà susceptible de sommeil magnétique avec insensibilité, ou dont la nature de la maladie permettrait d'attendre les longues préparations que nous croyons presque toujours indispensables pour amener le sommeil insensible; pour ceux-là, disons-nous, nous conseillons le magnétisme. Car l'insensibilité magnétique, quand elle peut être obtenue, est le résultat d'un agent homogène à la vitalité; cet agent jouit en outre d'une action dynamique particulière qui agit dans le sens de la nature elle-même; et par lui ensuite, comme nous l'avons démontré, on peut combattre bien des désordres concomittants de l'affection ou résultant de l'opération.

Mais, hâtons-nous de le dire, l'application de l'insensibilité du magnétisme sera maintenant bien rarement tentée par les chirurgiens, et les grands phénomènes qu'elle présente, bien plus complets et plus curieux que ceux des nouveaux agents anesthésiques, ne figureront plus, pendant bien longtemps, que comme un titre dans l'histoire de cette partie de la physiologie pathologique. Car nous rappellerons encore, en terminant, que les magnétiseurs annonçaient aux médecins, depuis bien des années, un moyen de faire subir les opérations les plus douloureuses sans que la sensibilité en fût impressionnée; et durant tout ce temps, les médecins traitèrent les communications qui leur furent faites de jonglerie et de compérage! L'insensibilité n'était pas pos-

sible!.... Le principe de l'abolition de l'insensibilité n'est plus contestable; c'est un progrès immense. Reste à prouver que le magnétisme jouit, comme l'éther et le chloroforme, de la puissance d'éteindre cette sensibilité, et que, de plus que ces agents, il peut donner aux malades insensibles la conscience et l'intelligence pendant l'opération, facultés dont les prive la torpeur de mort qui les envahit, lorsqu'on opère avec les deux agents dont nous parlons.

Le temps démontrera ce grand phénomène physiologique et psychologique. Nous prenons date dans l'avenir.

Nous bornerons aux développements que nous venons d'exposer nos réflexions sur la médecine du magnétisme, nous réservant de suivre d'une manière plus méthodique et plus complète son application à chaque maladie. Ce travail ne pouvait trouver place ici.

Que la critique n'aille pas s'efforcer de faire croire que, d'après nos écrits, nous avons voulu doter toutes les maladies d'un remède unique et infaillible. Cette ridicule et perfide insinuation est trop peu sensée pour que nous cherchions à nous prémunir contre elle des armes du raisonnement.

Nous reconnaissons qu'il se rencontre des maladies incurables par le magnétisme, et que les somnambules ne peuvent, *parfois*, se guérir eux-mêmes; à plus forte raison, croyons-nous que leurs conseils pour les autres sont, proportion gardée, plus souvent inefficaces que ceux des médecins.

Du reste, nous nous sommes suffisamment expliqué à cet égard.

Nous avons cherché seulement dans ce chapitre à faire pressentir l'utilité de cette nouvelle médecine, en examinant ses principes physiologiques, et en citant, parmi de nombreuses observations, celles qui pouvaient aider à dé-

montrer les prétentions de la doctrine de Mesmer, et à faire comprendre les secours que l'humanité en retirerait, si la médecine actuelle voulait faire alliance avec elle. Mais les Académies égarées par leurs propres membres ont toujours déclaré qu'elles avaient jugé la nullité du magnétisme.

En vain des voix se sont élevées pour faire comprendre les suites funestes qui résulteraient de la répulsion du magnétisme du sein des médecins, on n'y a répondu que par l'injure et le mépris. Les germes ont grandi, et le monde entier a dans ses mains un élément de bien et de mal! Le monde rétablit ou trouble les santés en se moquant des médecins! le monde pénètre les mystères d'une métaphysique que les savants ne soupçonnent pas, et, ces mystères sublimes, comment en use-t-il!

Académiciens, doublez les travaux de vos candidats; moralistes, promulguiez des lois pour la société, le monde; ce monde qui rit de tout, qui veut sa jouissance au mépris des lois de Dieu et des droits de l'homme, déjoue vos efforts, car il a à son service une puissance que vous ne soupçonnez pas et que vous avez laissé grandir de telle sorte que vous n'êtes plus maîtres de l'arrêter.

A l'exemple de penseurs profonds, de praticiens expérimentés, nous nous sommes souvent appesanti sur cette grave question : Faut-il anéantir le magnétisme? Et comme tous ceux qui connaissent ce qu'est aujourd'hui cette science dans l'Europe, et dans l'univers on peut même dire, nous nous sommes avoué que la chose était impossible. S'associer à l'imprudente conduite des Académies et de la majorité des médecins, ce serait ignorer ce que vaut et ce que peut le magnétisme comme science et comme art, en médecine comme en philosophie. Or, nous sommes loin d'ignorer ce qu'est et ce que peut être le magnétisme, nous serions donc



plus coupable que ceux que nous blâmons, car ce serait laisser les inconvénients sans antagonisme, et certes quelque chétif que puisse sembler l'effort d'une parole, le devoir de la faire connaître n'en existe pas moins.

Nous nous résumerons ici en disant :

Le somnambulisme n'est pas tout le magnétisme.

Le magnétisme est une science qui apprend de nouvelles lois dans la vie fonctionnelle et relative des êtres de la création, un art qui enseigne à rétablir la santé de ceux qui souffrent, et cela par la seule influence des fluides impondérables du corps humain. Nouvelle sphère d'un électromagnétisme encore inconnu.

Comme art, le magnétisme a des difficultés qui peuvent faire naître des dangers pour celui qui se soumet à l'action magnétique d'un homme inexpérimenté. Ce fait irrécusable emporte donc avec lui la nécessité d'adjoindre le magnétisme à la médecine.

Le somnambulisme est un état physique et psychique différent de celui qui est habituel à l'homme. Il est ordinairement le résultat de la magnétisation.

Dans cet état, les perceptions intellectuelles et sensitives sont incomparablement plus étendues. C'est pourquoi le somnambule sent et voit tout ce qui le fait souffrir au dedans de lui comme en dehors de lui. Il sent et voit par sympathie ce qui peut combattre cette souffrance.

Le somnambulisme n'est pas plus exempt d'imperfections que l'état ordinaire de l'homme. Il a des degrés et des nuances. L'appréciation de ces divers degrés constitue un art difficile et pourtant très important, car de la confusion des nuances et de la confiance illimitée, sortent les abus les plus grossiers, les inconvénients les plus sérieux et des dangers mortels.

Ces faits positifs démontrent l'immense abîme d'erreurs

où peuvent entraîner les somnambules qui sont sans direction convenable, et ils font aussi pressentir que le magnétiseur n'étant pas toujours maître. d'empêcher les erreurs des somnambules, on ne saurait exiger de lui trop de garanties pour laisser entre ses mains la pratique de cette science encore si conjecturale dans quelques-unes de ses applications.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES.

Les procédés sont pour le plus grand nombre un levier qui aide à donner un mouvement à la vie, mais celui qui aime et qui croit avec enthousiasme peut bien s'en passer.

L'exaltation psychique communique une puissance incalculable, mais de courte durée.

Modifier l'électricité dynamique d'un organisme, ainsi que le mode de circulation de cette électricité, telle est la fin à laquelle tend toute magnétisation. Pour opérer cette action, le moyen le plus simple, le plus puissant, le plus prompt, c'est de *vouloir* qu'il en soit ainsi, mais le vouloir d'une volonté calculée, réfléchie et persistante.

Cette volonté ayant pour objet l'émission du fluide magnétique que vous savez circuler en vous, détermine, quand elle rencontre un individu qui veut bien rester passif, toute la série des phénomènes que nous avons exposés, en vertu de l'absorption de ce fluide par l'organisme de celui que l'on magnétise.

Il est utile que l'intention qui vous anime se traduise par des gestes qui ont un double but, celui de mieux fixer votre attention et celui de conduire plus directement le fluide qui, sous l'action de la volonté sans expression extérieure, rayonne davantage et va frapper moins directement l'objet sur lequel on cherche à la diriger.

Ces gestes se font avec les bras et les mains, que l'on considère avec raison comme les conducteurs immédiats du fluide nerveux que le cerveau leur envoie.

Les mains et les doigts sont les parties par lesquelles l'émission du fluide magnétique s'opère le mieux. La structure anatomique des filets nerveux qui se rendent à ces extrémités, explique parfaitement ce phénomène physiologique, comme nous l'avons déjà noté en parlant des corpuscules de Paccini.

On peut magnétiser sans toucher aucunement, et en passant seulement une des mains devant la personne qui se soumet à votre action, depuis le front jusqu'au bas de l'épigastre. Puis à mesure que l'on observe quelque signe particulier, on concentre son action, soit sur la tête, soit sur l'épigastre, soit sur les membres, pour répondre aux effets que l'organisation tend à produire.

La méthode la plus générale consiste à s'asseoir en face ou à côté du magnétisé, à prendre ses pouces entre les vôtres et les autres doigts; puis, fixant les yeux sur lui, on reste ainsi cinq ou dix minutes, agissant toujours mentalement, pour saturer l'organisme du fluide que l'on émet de soi.

On concentre ensuite son action sur le front et les yeux, puis on charge la poitrine et l'épigastre par des passes descendantes. On continue des passes le long des bras et des jambes, sans toucher aucunement, et après un quart d'heure ou vingt minutes, on doit avoir produit une grande partie des effets qui devront survenir, s'il y a lieu. Après quelques minutes d'un repos, pris dans le silence, on recommence les passes sur la tête, et comme il vient d'être dit. Au bout de quarante ou cinquante minutes, si vous n'avez rien obtenu, cessez pour cette fois. Si des effets manifestes se sont montrés, continuez encore autant de temps, si vous tenez à savoir, en cette séance, ce que promet cette organisation.

La magnétisation dont nous venons de parler peut être

dite *saturante*. Son action est générale, son but tend à envahir l'organisme entier, et rien de spécial n'a été recherché; on veut obtenir une saturation qui rende l'organisme sensible à la force à laquelle on va désormais la soumettre.

Pour obtenir du magnétisme les différents effets qu'on peut attendre de lui comme agent thérapeutique, il faut diriger son application en vertu de certaines lois et par certains procédés.

Nous pensons qu'on peut diviser la magnétisation en *neuf groupes* de procédés, ayant chacun un mode d'action différent.

*Premier groupe.* — Nous l'appelons *magnétisation saturante*; nous l'avons décrite.

*Deuxième groupe.* — *Magnétisation sédative.* — Elle est générale ou locale; elle convient toutes les fois qu'il y a exagération dans le dynamisme de l'organisme. Toutes les maladies aiguës la réclament à une certaine période, soit seule, soit combinée avec une autre action, celle dite *révulsive* ou celle dite *dégageante*, suivant les circonstances.

Elle s'opère en faisant des passes lentes et générales, en laissant un peu de temps la main devant les foyers d'irritation, en soufflant doucement tiède ou froid sur ces parties.

Pendant ces manœuvres, la volonté doit être calme et modérée. Il ne s'agit pas de donner beaucoup, il faut agir lentement, mais avec force.

*Troisième groupe.* — *Magnétisation excitante.* — Elle convient dans les affections nerveuses, dans lesquelles la vitalité est diminuée ou déplacée, et qu'il convient de produire des mouvements nerveux critiques. Elle convient encore dans les maladies organiques où la faiblesse domine. On l'opère après avoir saturé tout l'organisme en dirigeant des courants magnétiques sur les principaux nerfs de la partie que l'on veut stimuler, ou sur l'épigastre, le cerveau

et l'épine dorsale, suivant que l'on veut produire une action qui porte sur tout le système nerveux cérébro-spinal, ou sur celui du grand sympathique.

*Quatrième groupe. — Magnétisation tonique.* — Ici il faut fortement magnétiser tout le corps, faire des passes générales assez rapides, puis charger et activer l'organe que l'on veut tonifier. On y laisse les mains quelques minutes; on l'échauffe par l'haleine envoyée à travers un mouchoir.

Cette magnétisation convient dans beaucoup de maladies chroniques; on la combine, suivant les cas, avec les suivantes.

*Cinquième groupe. — Magnétisation fondante.* — Elle convient dans les engorgements organiques ordinairement chroniques. Cette magnétisation est très puissante, et s'obtient en chargeant fortement la partie malade, puis en dirigeant au-devant les doigts placés en pointe et leur imprimant un mouvement circulaire. Ces manœuvres sont alternées et combinées à la magnétisation tonique et à la suivante.

*Sixième groupe. — Magnétisation dérivative.* — Elle détermine le déplacement des liquides qui forment l'engorgement d'une partie. Elle soutire le fluide nerveux qui est accumulé dans un organe, et lui imprime un déplacement qui concourt à faciliter la résolution de l'inflammation. Très puissante dans les maladies de la tête, de la poitrine, et pour faciliter les menstrues.

On la pratique en faisant des passes répétées et assez promptes, à partir de la partie malade jusqu'aux extrémités, puis ensuite on opère seulement sur les jambes ou sur les bras, suivant le cas.

*Septième groupe. — Magnétisation stupéfiante.* — Elle produit l'engourdissement, la catalepsie, la paralysie et

l'insensibilité. Elle s'obtient en accumulant, dans la partie que l'on veut stupéfier, une grande quantité de fluide magnétique, en isolant ensuite cette partie de la circulation nerveuse propre de l'organisme, et en chargeant, en même temps, le cerveau, si on a produit la saturation générale, et si on a une opération longue et importante à exécuter.

*Huitième groupe. — Magnétisation dégagante.* — Son effet est de dégager une partie ou l'organisation entière du fluide qu'on y a accumulé. On l'opère en faisant des passes qui conduisent à l'extrémité la plus voisine de la partie à démagnétiser, ou en retirant directement avec les doigts le fluide condensé. Elle est employée pour retirer de l'état magnétique; à cet effet, on dégage la tête, le tronc par les bras, et tout le corps par des passes faites sur les jambes jusqu'au delà des pieds.

*Neuvième groupe. — Magnétisation à distance.* — Quoique tout semble faire croire que cette propriété extraordinaire dont jouit le magnétiseur, dépend également du fluide magnétique qui serait envoyé par la volonté, à travers les obstacles et l'espace, jusque vers l'individu qu'il atteindrait réellement, nous avons besoin d'études nouvelles pour bien comprendre ce mode d'action qui est difficile à admettre dans certaines circonstances. La cause est-elle toute physique ou mixte comme dans les autres phénomènes magnétiques? La distance, à laquelle l'action du magnétiseur peut agir sur des sujets déjà somnambules magnétiques, est-elle limitée? Les expériences que l'on cite d'individus magnétisés à une très grande distance n'ont-elles réussi qu'en vertu de l'action dont jouit l'individu sur lui-même, son esprit étant préoccupé de ce qui devait avoir lieu? Telles sont les questions qui ont besoin d'être élucidées.

Nous croyons que dans la même maison, dans des appariements séparés, la magnétisation à distance peut s'opérer

par la transmission du fluide. Un grand nombre d'exemples appuient notre opinion. Pour magnétiser à distance, il faut d'abord que l'on s'adresse à une organisation très impressionnable à l'action magnétique; il faut ensuite être doué d'une grande force de concentration de la volonté, et après s'être recueilli, on se représente la personne à magnétiser, et on agit mentalement. Si l'on veut fixer mieux sa volonté, on exécute les gestes comme si on était en présence l'un de l'autre. Les effets produits par cette magnétisation varient beaucoup suivant les sujets.

Le somnambulisme se développe ordinairement comme par la magnétisation directe. Mais les inconvénients sont nombreux, et nous ne conseillons pas d'en user, surtout dans un seul but expérimental.

Un de ces inconvénients est d'habituer l'organisme à accomplir de lui-même la crise somnambulique. Et, comme nous l'avons dit, rien n'étant plus facile au système nerveux que de répéter spontanément les affections insolites qui l'ont impressionné, on conçoit les dangers de ces sommeils subits, de ces demi-somnambulismes. Parmi plusieurs faits de ce genre, nous en citerons deux qui donneront à réfléchir à ceux qui se lancent imprudemment dans ces sortes d'expériences.

Une domestique était souvent magnétisée par son maître. Elle était douée d'une lucidité assez remarquable pour exciter l'envie d'un particulier qui, la désirant pour somnambule, trouva moyen de l'attirer chez lui et de la magnétiser une fois. Il fit promettre à la jeune fille de revenir. Mais, sans doute détournée de ces rapports qu'on voulait obtenir d'elle, elle rendit, comme on le pense, le magnétiseur fort mécontent en ne retournant plus chez lui.

Celui-ci dit à différentes personnes qui voyaient la jeune fille qu'il saurait bien l'endormir malgré elle, de loin et



quand bon lui semblerait. En effet, il arriva une fois d'abord, puis deux, puis bien d'autres, que la pauvre fille tombait tout-à-coup endormie, souvent en marchant ou auprès de la cheminée. Le somnambulisme se déclarait, et elle disait que ce monsieur la magnétisait. Son maître était fort inexpérimenté en magnétisme, et ne put combattre cette influence éloignée. On se fâcha, on menaça du Procureur du Roi; enfin, on eut recours à un autre magnétiseur qui, plus instruit de ce que peut la volonté, annihila ces sommeils accidentels.

L'autre fait est plus tragique.

C'était encore une domestique qui était devenue somnambule par la magnétisation d'un grand amateur de magnétisme. On fit pendant longtemps beaucoup d'expériences, puis, comme en toutes choses, on cessa.

Cette fille, jeune, était très nerveuse, un peu hystérique, souvent souffrante. Elle avait grande confiance dans le magnétisme, et éprouva de la contrariété quand on cessa de la somnambuliser.

Quelques mois après, elle se réveilla dans sa cuisine, une autre fois à la fenêtre. Enfin, ce somnambulisme spontané se montra si souvent, et à toutes les heures, que la maîtresse congédia sa domestique pour aller se faire soigner chez elle.

Cette fille vint nous consulter. Elle nous dit que ces sommeils existaient parce que ce monsieur la magnétisait de loin. Cette idée était purement gratuite, car rien ne pouvait lui assurer qu'il en fût ainsi; elle conjecturait que cela devait être, et elle en était frappée.

Nous ne crûmes pas à cette magnétisation par beaucoup de raisons, et persuadé que ces somnambulismes étaient spontanés, et le produit de l'imagination frappée de cette fille, nous lui assurâmes qu'en prenant un médicament que nous lui donnâmes, elle ne s'endormirait plus. Ce médica-

ment était une prise de sucre en poudre. Nous voulions seulement donner une direction opposée à l'imagination. Mais la jeune fille ne nous crut qu'à moitié. Aussi les crises somnambuliques reparurent-elles, et de plus en plus fréquentes.

Elle s'en alla à son village où elle passa bientôt pour une pythonisse. Quand ses sommeils venaient, elle consultait les malades, leur donnait des indications, voyait à distance, enfin elle jouissait de quelques facultés du somnambulisme lucide, nous disons quelques, car elle se trompait souvent; elle n'était pas isolée, et tenait quelquefois des discours déraisonnables.

Elle disait souvent que personne ne la guérirait, et qu'elle mourrait bientôt. En vain, la personne qui l'avait autrefois magnétisée revint-elle plusieurs fois pour tâcher de régulariser ces crises spontanées, elle n'en put venir à bout et l'abandonna.

Cet état dura plus de six mois, pendant lesquels la jeune fille restait sans occupation, puisque dans la journée comme dans la nuit elle entraînait en somnambulisme. Elle eut plusieurs entretiens avec le curé de son village qui chercha à remettre cet esprit qui se dérangeait évidemment aux yeux d'un observateur attentif. Dans un de ces somnambulismes, elle lui dit qu'elle irait se jeter dans la Loire, et que personne ne pourrait l'en empêcher.

Deux mois peut-être après, des paysans rencontrèrent cette infortunée et lui demandèrent où elle allait. Je vais me noyer, leur répondit-elle. Cette parole leur sembla une plaisanterie, et ils la laissèrent aller. Mais elle avait dit vrai, et on repêcha son cadavre quelques jours après.

Nous pourrions peut-être trouver une *dixième forme* de magnétisation que nous appellerions *magnétisation par surprise*.

Voici ce que nous en disions dans notre première édition :

Excitez durant quelques instants votre volonté, accumulez-la dans votre cerveau, puis subitement lancez-là à la tête de celui que vous voudrez magnétiser par surprise, projetez cette foudre avec un mot, un seul mot, *trouvé par l'abbé Faria*, et à la minute votre sujet tombera frappé d'une convulsion légère, imperceptible même, et il ne sera plus dans son état normal. Alors, pour que cette perturbation nerveuse amène la crise magnétique parfaite, envahissez aussitôt tout l'organisme de votre électricité, et en peu de minutes le sommeil magnétique sera complet; il sera calme comme celui que les procédés ordinaires procurent en plus de temps.

Quand on n'a pas vu ce genre de magnétisation, on ne peut s'en faire une idée, et quand on l'a vu, qu'on l'a fait, on frémit dans la crainte de ce qui pourrait arriver. Qu'on s' imagine une personne inexpérimentée dans le magnétisme, produisant cette espèce de foudroiement! La frayeur s'emparera d'elle, elle voudra faire cesser cet état et remettre le magnétisé dans la veille, sans se douter qu'elle court risque de donner lieu à de graves accidents.

Nous avons somnambulisé ainsi plusieurs personnes, dont une, malade d'hystérie convulsive, avait été réfractaire à la méthode ordinaire. On sait que l'abbé Faria n'agissait pas autrement dans ses expériences publiques. Après avoir exalté l'imagination par un discours, par le prestige de ses succès et par celui qu'exerce une assemblée quelconque, il étendait vivement la main vers le front de la personne à magnétiser, et criait en même temps : Dormez ! Si la perte de connaissance ne survenait pas immédiatement, il recommençait encore deux fois, puis déclarait insensible si on avait résisté.

Le mode d'agir de cette méthode est, selon nous, diffé-

rent de la magnétisation ordinaire. Nous pensons en effet que par ce procédé l'envahissement du sujet, par le fluide magnétique, n'est que secondaire, et que la principale action réside dans la perturbation du système nerveux qui détermine une crise magnétique spontanée. Le magnétisme la régularise ensuite.

Nous croyons cette méthode dangereuse, et nous n'y avons recours que très exceptionnellement.

Consulté pour une jeune personne atteinte d'une affection nerveuse à forme hystérique convulsive, et l'ayant trouvée insensible aux procédés ordinaires, nous employâmes la méthode par surprise. Une attaque de nerfs se manifesta aussitôt, et loin de chercher à la calmer, nous continuâmes à magnétiser. Le trouble apporté dans le système nerveux dura plusieurs heures, puis le calme revint peu à peu. La jeune fille retourna le lendemain chez elle (c'était la fille d'un médecin éloigné), et resta dix mois sans avoir aucune attaque de nerfs. Auparavant elle ne passait pas huit jours sans tomber dans ses convulsions qui s'accompagnaient de cris et de sanglots. Le flanc gauche était le siège d'une douleur sourde et d'un battement très fort que l'on sentait par-dessus les vêtements ; ces phénomènes morbides avaient disparu dès la fin de la crise artificielle qui s'était manifestée par notre opération. Nous nous expliquons parfaitement cette longue suspension de la maladie par l'équilibre qui s'était rétabli subitement entre les centres nerveux, particularité de la pathologie des affections nerveuses sur laquelle nous nous sommes arrêté dans le premier chapitre de cette seconde partie.

— Quand, après le sommeil magnétique, le somnambulisme sera venu, et que vous aurez pris les précautions dont il a été parlé dans les deuxième et troisième chapitres, alors vous voudrez réveiller votre magnétisé. Ce qu'il faut

pour cela c'est encore de le vouloir. Il est utile d'en avertir le somnambule, car sans son consentement ce serait difficile pour vous et nuisible pour lui.

S'il n'y a que sommeil magnétique, c'est par mille circonstances, en rapport avec le but que l'on s'était proposé en magnétisant, que l'on est guidé. D'ordinaire, un quart d'heure de sommeil est insuffisant, trois quarts d'heure font le terme moyen. Une fois donc décidé, vous n'éveillerez ni brusquement ni impérativement; cette conduite entre les mains de tous est aussi pernicieuse que la méthode de Faria pour endormir; mais c'est lentement que vous soutirez par les membres le fluide dont vous aviez saturé le système nerveux du magnétisé. En agissant de même pour la tête et pour l'estomac, en dix minutes le magnétisé doit être parfaitement remis; il ne doit garder aucune gêne, aucune céphalalgie, aucun tremblement.

Les réveils subits jettent l'étonnement parmi les spectateurs, mais ils ont l'inconvénient de troubler la lucidité et de ne pas séparer convenablement l'état somnambulique de l'état de veille.

Lorsqu'au premier essai l'on tombe à une organisation très impressionnable au magnétisme, il arrive souvent, qu'après quelques minutes d'action, il survient une agitation nerveuse plus ou moins violente. Ce spectacle si nouveau, si étrange pour celui qui n'en a pas l'habitude, alarme le magnétiseur et le porte à chercher à rétablir le calme de l'état de veille. Eh bien! ce réveil précipité coupe au milieu de son intensité la crise magnétique, et au lieu de remettre l'individu dans son état premier, on le laisse dans une demi-crise dangereuse. Il faut donc se garder de ces réveils subits, et donner libre cours à la crise qui est survenue; rien de fâcheux ne peut en résulter si vous vous possédez et si vous êtes pénétré de tout ce qui précède.

Plusieurs fois nous avons été appelé pour remédier à de pareils désordres, et nous en avons vu de très compliqués qui ont demandé beaucoup de peine pour être réparés. Entre autres malheurs de ce genre, nous en citerons un des plus récents :

Un médecin avait pour coup d'essai mis en somnambulisme une jeune femme. Il voulait obtenir en quelques jours les effets de la plus grande lucidité. Chaque séance du reste répondait aux désirs du magnétiseur ; mais les assistants eurent l'imprudence de rapporter à la jeune femme les hauts faits de son sommeil. Ces récits lui troublèrent l'esprit, et un jour surtout où sa tête était vivement préoccupée de ces choses étranges, elle fut magnétisée plus énergiquement que d'habitude, et sans méthode. Bientôt des convulsions survinrent. Leur force jeta l'alarme dans le magnétiseur, peu habitué à ces phénomènes. Pour faire trêve à ces épouvantables crises nerveuses, poussé par les assistants, il rompit l'état magnétique. Mais ce fut pis... Deux hommes ne pouvaient contenir la pauvre femme sur un matelas où ils l'avaient jetée. Enfin heureusement le magnétiseur pensa à replonger sa convulsionnaire dans l'état magnétique ; alors le calme arriva, et la somnambule prédit que des accès semblables reviendraient à heures fixes, deux fois par jour, pendant quatorze jours!... et qu'il n'était aucun moyen de prévenir ces accidents.

On prit son parti. Le soir, à l'heure indiquée, l'affreuse crise reparut, et pour tout espoir, pour tout remède, elle trouva qu'en la magnétisant chaque fois une demi-heure avant l'accès, on en modérerait la violence.

Notre confrère vint nous initier à sa mésaventure et nous demander conseil. Nous voulûmes voir les choses, et le lendemain nous assistions à la scène annoncée. La somnam-

bule nous défendit de l'approcher, sous peine d'accroître ses souffrances; nous obéîmes à cet ordre, mais nous résolûmes de la soumettre à notre action entre les deux accès. Au milieu de la journée, nous magnétisâmes donc avec tant de prudence, avec tant de soins la malade, que nous la mîmes en somnambulisme, après une demi-heure de passes à grands courants, cherchant par là à saturer graduellement et partout en même temps l'ensemble de l'organisme.

Une fois la lucidité venue, cette malade nous dit que ces accidents avaient pour cause la peur qu'on lui avait faite du magnétisme et du réveil subit que son magnétiseur avait eu tort de déterminer; mais nous n'obtinâmes aucune réponse satisfaisante sur les moyens à prendre pour éviter les vingt-quatre accès qui devaient encore survenir. Nous comprîmes que la somnambule était moins lucide qu'on l'avait pensé, et nous nous fîmes son maître, sans plus nous embarrasser de ses sinistres prédictions. Nous lui intimâmes d'une voix tonnante, et par une volonté qu'on n'a que dans ces moments-là, nous lui intimâmes l'ordre de tomber endormie le soir même, à six heures, et de ne s'éveiller que le lendemain à midi. Alors, lui disons-nous, les deux accès seront évités, et vous serez guérie pour toujours : *allez, reveillez-vous!*

Bien remise, nous la renvoyâmes accompagnée de sa mère, à laquelle nous avions recommandé de la coucher dès que le sommeil l'aurait prise.

Le soir, à sept heures, notre confrère arriva pour aller près de sa malade. Nous lui contâmes ce qui s'était passé. Mais sa foi au magnétisme n'allait pas jusque-là. Nous nous rendîmes à la maison.

— « Et votre fille? disons-nous à la mère.

— « A six heures elle s'est endormie; je l'ai mise au lit, et elle dort. »

Le lendemain, nous allâmes encore visiter la jeune femme. Il était onze heures. C'était l'heure fatale ! mais la malade reposait toujours !..... A midi, elle s'éveilla, et les jours suivants elle n'eut plus ses terribles convulsions.

Nous avons parlé plus haut du danger que pouvait présenter l'expérience de paralysie et de catalepsie que l'on établissait à volonté sur les membres du somnambule, phénomène que l'on pouvait faire continuer dans l'état de veille.

Nous avons connu une dame, somnambule très impressionnable, qu'une de ses amies avait cherché à magnétiser par plaisanterie. Quelques gestes suffirent pour produire le somnambulisme. On s'amusa beaucoup, on rit longtemps ; la magnétiste, fière de sa puissance, la démontrait à la société en arrêtant la voix de la somnambule au milieu d'une phrase et en paralysant tel ou tel membre. Le temps vint de réveiller, et l'instant en fut maladroitement choisi à la suite d'une de ces paralysies instantanées.

Le réveil fut difficile, car la dame était loin de connaître le magnétisme ; enfin, après des peines infinies, les sens furent rendus à leur état normal ; mais la parole ne reparut pas... Troublée, hors d'elle, la magnétiste augmenta le désordre par ses passes confuses et sa détresse ; enfin, tout effrayée, elle s'enfuit, abandonnant la pauvre muette, dont l'inquiétude devint affreuse. On courut après les magnétiseurs, et l'un d'eux parvint, après plusieurs heures, à réparer le malheur.

— Voici une lettre d'un pharmacien de La Rochelle, qui rapporte un fait de ce genre :

« Un individu, qui n'avait *aucune notion du magnétisme*, et qui n'y croyait point, s'amusa à actionner du regard, en la tenant par la main droite, une jeune fille de seize ans, qui est assez sensible au magnétisme. En peu d'instants cette



demoiselle passa au sommeil. L'incrédule continua d'agir et chargea tellement son sujet, que lorsqu'il voulut l'éveiller, il n'en put venir à bout. M.... arriva alors, et après s'être mis en rapport avec sa nièce, il tenta les moyens habituels de la dégager. Après bien de la peine, il parvint à l'éveiller; mais il ne put jamais détruire la catalepsie du bras droit, par lequel l'avait tenu son imprudent magnétiseur.

» M....., fort embarrassé, m'amena l'enfant; j'essayai, mais sans succès, de rendre le mouvement au bras. Je l'endormis de nouveau et fis d'autres efforts : vain espoir!

» Le soir, je me rendis chez M.... avec le médecin de l'hôpital militaire. J'endormis encore la jeune fille pour savoir d'elle-même quand on pourrait faire cesser la crise. Elle me répondit que ce serait dans deux jours, mais que demain matin son doigt indicateur se relèverait. En effet, le doigt s'est relevé, mais s'est refermé à midi pour ne plus se mouvoir. Le mercredi, j'ai essayé de nouveau sans succès.

» J'ai en définitive magnétisé ma somnambule ordinaire; elle m'a dit qu'elle seule pourrait bien détruire cette catalepsie; mais que, comme elle en resterait frappée pendant huit jours, cela ne lui convenait nullement.

» Nous restâmes donc plusieurs jours sans savoir que devenir, lorsqu'un soir, en dînant, la jeune paralytique eut une espèce de prévision; elle se leva de table en demandant à être magnétisée sur-le-champ. Endormie, elle dit que sa main allait s'ouvrir, mais que pour cela il fallait un cataplasme, qu'elle composa elle-même de substances les plus bizarrement unies et qu'elle choisit dans la pharmacie de son oncle, qui est vétérinaire. La main s'ouvrit, mais se referma. Quelques jours après elle se fit conduire, en somnambulisme, à ma pharmacie. Là, elle prit elle-même les flacons qu'elle voulait et fit verser les quantités de mé-

dicaments qu'elle devait ajouter au premier cataplasme.

» Enfin, après avoir fait usage de ce singulier topique pendant plus d'une semaine, le bras reprit ses mouvements naturels. »

Ces exemples doivent donc rendre très circonspect dans l'emploi du magnétisme. C'est une puissance qui, pour demeurer sans effet sur dix personnes que l'on y soumettra, est capable d'impressionner profondément la onzième.

La prudence commande de ne jamais l'essayer pour se moquer de sa non existence, car le plus incrédule peut rencontrer un système nerveux très sensible, et causer les accidents dont nous avons parlé. Cela sera d'autant plus grave que l'ignorance des lois du magnétisme sera plus complète chez l'expérimentateur.

Si une volonté étrangère peut apporter dans un organisme étranger une modification de la nature de celles que nous avons observées dans l'état magnétique, la volonté d'un individu peut aussi produire *sur lui-même* les mêmes phénomènes; cependant, cela est beaucoup plus rare, et le somnambulisme ne se manifeste ainsi que sur les individus chez lesquels cette crise avait été déjà établie par l'action magnétique d'une autre personne. On a toutefois quelques exemples de somnambulisme, spontanément produits par la concentration de la pensée d'individus qui n'ont jamais été magnétisés.

Il est incontestable que la volonté d'un homme, fortement concentrée, jouit sur sa personne d'une certaine puissance. C'est là le secret des instincts domptés, des passions corrigées, des résistances aux douleurs de l'âme, de l'innocuité sur le corps des souffrances physiques, des solutions de travaux immenses. Mais cet ordre d'actions ne sort pas des fonctions physiologiques de l'organisme; ce n'est là que l'intégrité et l'équilibre des puissances physique

et morale; tandis qu'il se rencontre des individus chez lesquels une concentration énergique et soutenue de la volonté déränge l'équilibre de la circulation nerveuse, en accumulant vers certains points du système nerveux l'électricité dynamique qui s'y trouvait régulièrement répartie. Cette dérivation nerveuse, ce déplacement de la vitalité, déterminent quelquefois l'état somnambulique, qui ne cesse de lui-même qu'après que l'équilibre est revenu.

La volonté, aidée de passes dirigées de certaines manières par l'individu lui-même, agit plus promptement, mais aussi la crise est plus durable, plus forte, et il y a danger à la provoquer sur soi-même.

Les brames indiens ont, comme nous l'avons dit, l'habitude de se plonger ainsi dans une espèce d'extase. Les chroniques citent plusieurs exemples de faits semblables sur diverses personnes, et parfois nos somnambules se procurent aussi d'eux-mêmes l'état somnambulique. On sait en effet que beaucoup de somnambules à consultations, surtout à Paris où ce genre de somnambulisme est malheureusement si commun, s'endorment et se réveillent à volonté.

Le docteur Despine ayant dirigé les recherches de ses somnambules vers cette curieuse partie de l'art magnétique, en a obtenu des renseignements très précieux que nous allons exposer succinctement (1).

« Ce qui est bien remarquable, c'est que toutes mes somnambules, pour produire cet effet, agissaient sur les mêmes branches nerveuses, sans avoir jamais étudié l'anatomie.

» Micheline, étant dans l'état de somnambulisme, pouvait à volonté se plonger en syncope ou en léthargie. Pour le faire, voici quelle était sa formule :

» *Elle se couchait à plat dos dans son lit; elle croisait*

---

(1) *Loco citato*, Page 169.

ensuite les avant-bras sur la poitrine, et plaçait l'extrémité du médus dans la fossette qui existe au cou, directement au-dessus de la partie moyenne de la clavicule gauche; elle cherchait ensuite le point correspondant de l'autre côté avec le médus de l'autre main, et quand il était trouvé, elle appuyait, au moment où elle voulait déterminer la syncope, le bout du doigt sur la fossette en question, et quelques minutes suffisaient pour obtenir l'effet désiré.

» Toute sensibilité extérieurs était alors éteinte; elle n'était impressionnable par aucun des cinq sens; on ne pouvait plus s'en faire entendre, ou, si elle entendait, elle ne pouvait plus répondre. Enfin, il fallait nécessairement attendre que cet état finît spontanément.

» Alexandrine a pu différentes fois, au moyen de la formule de *Micheline*, entrer en syncope comme elle. Un jour même elle me fit grand'peur; elle était au lit, et ses couvertures se trouvaient par hasard amoncelées sous les coudes, de manière à les soutenir contre la chute qui devait survenir aussitôt l'entrée en syncope, par l'effet seul de la gravitation. Alexandrine donc, s'étant procuré l'état de syncope, et ses bras étant retenus dans la position *synco-pante*, elle y resta sans pouvoir en sortir. Elle n'en serait jamais sortie si un heureux hasard, que je puis dire providentiel, ne m'eût amené près d'elle.....

» Connaissant les effets de la position dans laquelle je la trouvais, je n'eus rien de plus pressé que de lui décroiser les bras et de les placer sur les deux parties latérales du corps; ils étaient déjà froids comme du marbre, la respiration insensible, et les mouvements du cœur se ralentissaient d'un instant à l'autre; les pieds étaient à la glace, et toute la chaleur vitale se concentrait à l'épigastre et au cœur. J'employai l'insufflation pulmonaire, et quelques minutes après j'obtins de la malade des signes non équivoques

qu'elle m'avait entendu : c'était par l'épigastre; mais elle ne pouvait me répondre. Bientôt le retour des forces le lui permit; et c'est toujours dans le somnambulisme qu'elle me fournit les curieuses remarques que je vais tracer ici.

— » Alexandrine, que vous-est-il donc arrivé?

— » Je ne sais, mais je me sentais mourir..... J'ai voulu chercher des passes comme vous m'aviez dit de le faire. Je suis tombée par hasard sur celle qui servait à Micheline pour passer en syncope. Me trouvant sans souffrance dans cet état, je l'ai prolongé un peu plus qu'il n'aurait fallu; mes coudes, arrêtés dans les plis de ma couverture, n'ont pu s'écarter, et quand j'ai voulu le faire, sentant que je m'en allais, je ne l'ai pu et je me suis trouvée sans force... Je me sentais mourir..... Je me voyais défaillir rapidement, et si vous n'étiez pas venu à mon secours, je serais morte bien certainement d'ici quatre ou cinq heures. »

Le docteur Despina cite encore plusieurs observations semblables, qui sont de nature à jeter de nouvelles lumières sur la pratique du magnétisme et les lois physiologiques qui régissent le système nerveux.

Les réflexions auxquelles nous venons de nous livrer, nous font croire à une valeur des *passes magnétiques*. Il est donc possible à l'homme qui souffre de se soulager quelquefois lui-même, en opérant sur la partie affectée par le moyen de certains procédés, qui tendent soit à détourner une *espèce de phlogose nerveuse* suscitant une irritation locale, ou bien à exciter le cours des fluides et à prévenir ainsi des accidents plus graves. Nous n'admettons toutefois cette magnétisation sur soi-même que dans des douleurs qui ne réagissent pas sur l'ensemble des fonctions, et qui permettent à la volonté d'avoir toute sa puissance. Du reste, c'est encore là une faculté spéciale dont chaque individu est fort inégalement favorisé.

N'ayant pas eu l'intention de faire de notre livre un traité pratique de magnétisme, nous nous bornerons aux réflexions que nous venons d'émettre sur les procédés. Mais nous prévenons celui qui voudrait magnétiser qu'il est une infinité de questions secondaires en apparence et très importantes cependant, qui seront encore à examiner avant d'obtenir tous les résultats avantageux qu'il est possible d'avoir par la science du magnétisme. Nous déclarons donc qu'il est indispensable d'étudier les œuvres de la plupart des magnétiseurs anciens et modernes. Car le magnétisme étant encore à son berceau pour notre époque, il est certain qu'aucun auteur n'a pu traiter la matière avec tous les développements dont elle est susceptible. Chaque jour de nouvelles découvertes viennent augmenter celles que nous avons obtenues; et il est de toute nécessité de s'y associer pour avoir une idée précise de l'art magnétique et pour l'appliquer avec utilité et sans danger.

Nous venons de traiter bien succinctement des procédés les plus utiles et les plus efficaces dans les différentes phases que peuvent présenter les phénomènes magnétiques. — Mais supposant l'action magnétique complètement efficace et le somnambulisme déterminé, existe-t-il quelque procédé, quelque moyen de constater cet état particulier?

Cette face de la question pratique du magnétique n'a pas encore été suffisamment examinée, et il est incontestable que très souvent on croit avoir formé un somnambule quand on n'a fait que servir de dupe à un habile patient. Qu'on ne se récrie pas sur ce que nous disons; on se tromperait si l'on croyait facile de reconnaître un sommeil feint, ou un somnambulisme mensonger. Nous connaissons de très savants magnétiseurs qui se sont laissé tromper pendant longtemps. Nous avons vu des réunions nombreuses tenues dans l'admiration avec des expériences faites par des

individus assez adroits pour masquer leurs fourberies sous les apparences de la véritable clairvoyance. Nous avons entendu des consultations médicales qui étonnaient et forçaient presque la conviction d'incrédules, bien disposés d'ailleurs, et qui n'étaient pas dictées par le somnambulisme.

Désireux de rendre vaines ces perfides dispositions de quelques sujets qui s'y livrent, soit par l'instinct de la ruse, soit par une malice passagère, soit par un intérêt quelconque plus ou moins puissant, nous avons cherché si la modification qui s'opère dans le mode fonctionnel du système nerveux ne serait pas appréciable par des moyens physiques ou par quelques signes extérieurs, mais nous n'avons rien trouvé de général. Il ne faut pas renoncer à ces importantes recherches, car elles offriraient d'éminents avantages.

L'expérience et une longue habitude de voir et de produire le somnambulisme, celle aussi de fréquenter les malades, peuvent seules guider dans cette voie difficile de l'art du magnétiseur. Nous ne rapporterons point ici les exemples nombreux que nous avons observés, ils ne serviraient pas; car, suivant chaque personne, les phénomènes varient. Ce n'est pas une défiance injurieuse et malveillante que nous prétendons recommander; non, c'est la prudence de l'observateur calme et bienveillant, mais juste et sévère que nous conseillons.

Beaucoup de personnes étrangères à la médecine auront de la peine et de la répugnance à nous comprendre. Pour leur donner une idée de ce que peut l'esprit de ruse, nous allons rapporter une observation de maladie simulée, recueillie à l'hôpital de la Charité.

Joséphine Roulliez se plaignait que depuis une chute qu'elle avait faite à la fin de l'été 1808, l'urine avait cessé

de prendre son cours par les voies naturelles ; que cette évacuation était remplacée par de fréquents vomissements d'un liquide analogue à l'urine ; que chaque mois aussi des vomissements de sang tenaient lieu du flux menstruel. Bientôt, pendant son séjour à l'hôpital, les excréments prirent la même voie que les urines et les menstrues. Quelques mois après, les urines et le sang des règles parurent suinter abondamment par l'ombilic, et continuèrent dès ce moment à s'écouler en apparence par cette partie. Un grand nombre de médecins furent invités à visiter la malade, et n'élevèrent aucun doute sur la réalité de ces phénomènes inexplicables. Le 14 février suivant, Boyer finit par soupçonner quelque supercherie. On tint la malade au lit ; on lui mit des gants blancs, et l'on veilla à ce qu'elle ne les quittât pas. Les 15, 16 et 17, des éponges placées sur l'ombilic furent encore imbibées d'urine, et les vomissements de matières fécales eurent lieu comme précédemment. Néanmoins, les soupçons augmentèrent : on ferma entièrement la camisole de laine que portait la malade, et on lui fit mettre un caleçon cousu à cette camisole, de manière à faire un vêtement d'une seule pièce ; on ne laissa à découvert que la région ombilicale, et deux élèves furent placés à côté du lit pour examiner s'il s'écoulerait de l'urine. La fille Roulliez se vit bientôt forcée d'avouer que, pendant les dix-neuf mois qu'elle avait passés à l'hôpital, tous ses maux avaient été simulés.

Cet exemple, d'une simulation inconcevable de la part d'une femme dont la conduite antérieure, la moralité bien attestée et l'ignorance apparente, écartaient d'abord tout soupçon, doit mettre les personnes qui s'occupent de magnétisme en garde contre des pièges trop souvent tendus à leur bonne foi.

Les moyens de constater la réalité du somnambulisme sont



souvent fort difficiles. On a essayé de mettre en défaut la supercherie, en disant au magnétisé qu'on allait le réveiller, tandis que par la volonté et par des gestes combinés à ceux qu'on a l'habitude de faire pour déterminer le réveil on faisait persévérer l'état magnétique. A notre avis, c'est un fort mauvais moyen ; car il est quelques somnambules dont l'imagination fait autant sur eux-mêmes que le magnétisme, et qui se réveillent, bien que la volonté du magnétiseur soit en désaccord avec ses paroles et ses gestes.

Plusieurs exemples de supercherie, comme nous signalons qu'il s'en glisse souvent, ne prouvent rien, quand on considère le magnétisme sous son point de vue scientifique, car cent faits négatifs ne peuvent en détruire un seul qui est positif. Le principe reste et le phénomène physiologique est acquis à la science. Mais au point de vue pratique, ces faits de fraude somnambulique démontrent, comme le disait fort bien le docteur Frapart, que le magnétiseur le plus probe peut être trompé, et que toutes choses égales, le magnétiseur le plus confiant est celui qu'on trompe le plus souvent. Ils prouvent encore qu'il est de la plus haute urgence, sous peine de voir l'erreur se propager, ou le magnétisme faire fausse route, ce qui est déjà commencé ; que les médecins étudient avec attention le magnétisme et qu'une loi sévère règle son application pratique.

---

---

## TROISIÈME PARTIE.

### MÉTAPHYSIQUE DU MAGNÉTISME.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### PSYCHOLOGIE TRANSCENDANTE.

Etudiez le magnétisme avec une longue persévérance, et votre esprit s'éleva dans les hautes régions d'une philosophie spiritualiste qui ne tardera pas à vous introduire dans les sublimes mystères du christianisme.

L'esprit prophétique est naturel à l'homme.

DE MAÏSTRE.

Une méditation sérieuse sur l'ensemble des phénomènes que le magnétisme présente indubitablement à celui qui cherche avec persistance à pénétrer cette source de merveilles, amène naturellement l'esprit à conclure que l'homme possède certaines facultés dont la manifestation n'est pas possible dans son état normal.

Ces facultés, dont nous avons parlé dans les précédents chapitres, peuvent être récapitulées ainsi :

Appréciation des choses convenables pour rétablir la santé dont l'équilibre est dérangé ;

Sentiment exact des souffrances des personnes présentes ou absentes ;

Perception dans un sens général et dans un sens déterminé de la pensée d'autrui ;

Vision à travers les corps opaques ;

Vision à distance de certaines choses, de certains faits actuels ;

Prévision dans certains cas ; vision rétrospective d'événements passés.

Nous n'avons plus ici à nous arrêter sur chacun de ces phénomènes, nous les avons étudiés en eux-mêmes et dans leurs divers rapports physiologiques.

Mais ce qu'il nous importe de rechercher, c'est si cet ensemble de phénomènes anormaux forment un groupe de facultés inhérentes à l'homme, ou s'ils ne seraient qu'une exaltation morbide et fortuite des facultés sensoriales ordinaires.

Nous avons bien suivi la trace de tous les phénomènes qui surgissent dans le somnambulisme magnétique dans chaque époque de l'antiquité, et nous nous sommes appuyé sur cette universalité de faits analogues pour rendre rationnelle la doctrine qui tire de cette universalité la preuve d'un état intellectuel et physique différent de celui dans lequel le genre humain parcourt aujourd'hui les périodes de sa vie. Mais à côté des prétentions que nous avons élevées ne peut-on pas dire aussi que la synthèse phénoménale que nous avons interprétée à notre sens, est un groupe artificiellement formé d'individualités éphémères et morbides qui n'empruntent leur caractère d'universalité qu'à cette loi constante par laquelle l'homme a été de tout temps soumis aux maladies, et par conséquent, suivant les cas, au développement des phénomènes nerveux pathologiques que nous prenons pour des phénomènes naturels.

Sans doute la physiologie pathologique pourrait facilement établir une synthèse de toutes les affections qui ont

présenté, soit comme élément principal, soit comme épiphénomène, des phénomènes analogues à ceux que présente le somnambulisme magnétique, et prétendre alors qu'il n'y a pas en eux le caractère de facultés véritables, mais bien celui d'une exagération morbide d'une faculté sensoriale physiologique.

Ainsi la vision lointaine, la vision dans l'obscurité, à travers les paupières, à travers des bandeaux même, ne serait que le produit d'une augmentation malade de la puissance de l'appareil nerveux qui préside à la vision; l'audition des sons lointains serait due à la même modification du nerf auditif, et ainsi pour les autres sens. Quant à ce qui concerne les opérations qui relèvent de l'intelligence, la physiologie pourrait l'expliquer par la même cause, c'est-à-dire l'excitation cérébrale dans les parties affectées par la phrénologie aux actes intellectuels. On cite des faits analogues (en miniature nous pouvons dire) à ceux du magnétisme, qui sont survenus dans des affections cérébrales aiguës, dans des névroses diverses, et on s'appuie sur eux pour nous dire : Les facultés que vous croyez latentes en l'homme ne sont pas des facultés, ce ne sont que des produits des appareils sensoriaux ou cérébraux, montés par un état pathologique jusqu'à leur summum de vitalité et de manifestation phénoménale.

A cette doctrine négative nous répondrons que tous les phénomènes qu'elle peut rassembler comme analogues à ceux que nous avons sommairement indiqués, apparaissent au milieu d'un état maladif nettement caractérisé; qu'ils sont éphémères, et qu'ils sont, en raison de l'état morbide, croissant et disparaissant avec lui, de telle sorte que l'on voit parfaitement le rapport qui existe entre la cause et l'effet, entre le trouble de l'organisme et l'exaltation des propriétés des appareils sensoriaux et des foyers cérébraux.

Il y aurait pourtant à chercher dans ces phénomènes, qui se lient à un état pathologique, si les organes cérébraux peuvent produire certains ordres de phénomènes, et nous trancherions alors de suite la discussion.

Mais continuant le parallèle, nous trouvons que les phénomènes, que nous croyons faire dépendre de facultés spéciales, se produisent, dans l'état magnétique, en dehors de toute condition pathologique, qu'ils peuvent atteindre leur summum d'intensité sans que l'on rencontre rien de profondément altéré dans les fonctions des organes; et l'individu sur lequel on les observe reprend immédiatement son état ordinaire, sans conserver aucune trace des désordres qui ne sauraient manquer d'apparaître, si ces phénomènes insolites étaient vraiment le produit de la surexcitation des fibres nerveuses de l'organe cérébral.

En outre, ces phénomènes, bien que très peu fixes dans leur application pratique, ce qui tient à ce qu'il est impossible de naturaliser l'état extatique et d'annihiler la réaction physique de l'état ordinaire, sont plus constants, plus parfaits, plus complets et offrent une toute autre physionomie que ceux que la pathologie peut revendiquer.

Ces motifs, qu'une plus profonde étude rendrait plus puissants, nous portent donc à croire que les phénomènes psychologiques observés chez le somnambule lucide ne sont pas le fait d'une surexcitation et d'une extension des propriétés sensoriales et cérébrales, mais qu'ils appartiennent à des facultés propres à l'homme, facultés ne se développant que dans les circonstances où l'état statique normal est rompu dans son mode physiologique.

Mais si ces facultés extraordinaires font partie de la nature humaine, pourquoi restent-elles enfouies et perdues? Pourquoi est-il si difficile de les faire surgir? Pourquoi

n'apparaissent-elles que rares, incomplètes, vacillantes, et pour disparaître ensuite à jamais?

Ce n'est pas à nous à traiter ces questions de haute philosophie. Notre tâche est de montrer la coïncidence qui existe entre les résultats philosophiques auxquels nous ont conduit l'étude des phénomènes somnambuliques et les prétentions des doctrines philosophiques qui font un dogme fondamental de la déchéance de l'homme d'un état supérieur à celui qui constitue notre vie actuelle.

Il semble que pour combattre la puissance croissante du rationalisme, qui s'appuie sur la science dépouillée de la vie, Dieu ait permis à l'homme de soulever quelque chose de la ténébreuse enveloppe qui, depuis tant de siècles, est prise pour l'œuvre même du créateur, afin de laisser briller un peu de cette lumière qui peut donner une idée de ce qu'il a dit être fait à son image! Nobles débris qu'on tenterait en vain de rassembler pour réédifier dans une harmonie parfaite.... Le voile se soulève et retombe bientôt; vous pouvez par là comprendre tout le mystère de la vie de l'homme, mais vous ne pouvez aller au-delà, le sceau du temps de l'épreuve n'est pas brisé.

Ainsi donc, jamais il nous semble, la lucidité que l'homme acquiert dans le somnambulisme magnétique ne sera ni persistante, ni fixe, ni illimitée, ni exempte d'erreurs. Des éclairs brillants dont il faut savoir profiter, mais qu'il faut bien apprendre à distinguer des vaines productions de l'imagination, voilà ce que le magnétisme promet et peut donner.

L'homme, disons-nous, peut donc, dans certaines circonstances, reconquérir quelque chose des facultés qui caractérisent foncièrement son espèce, mais ces facultés sont-elles inhérentes à l'homme tel que nous le connaissons, ou à l'homme décomposé; en un mot, l'homme est-il un

être simple ou double? a-t-il un corps et une âme? Le corps jouirait-il de ces propriétés dynamiques, intellectuelles et extraordinaires que nous avons constatées? ou bien font-elles l'essence de l'être simple et immatériel que la philosophie spiritualiste allie au corps pour composer, par une dualité harmonique, l'individu unique que nous appelons *homme*.

Le magnétisme peut-il apporter quelque lumière dans cette nouvelle question, qui ne paraît bien résolue qu'aux métaphysiciens et aux physiologistes, deux camps opposés qui tous deux se croient si forts d'eux-mêmes qu'ils méprisent de faire quelque excursion sérieuse et réfléchie dans le domaine de l'adversaire.

Essayons de jeter le fil d'Ariane, pour que, saisi par quelque philosophe de haute valeur, il serve à guider la science dans cette route difficile. Nous sommes en effet convaincu que le jour où les psychologues et les théologiens auront pénétré dans le magnétisme, des études nouvelles seront faites sur l'homme.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré dans la première partie de cet ouvrage, nous ont donné la certitude que les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie de l'homme n'étaient pas le produit unique des propriétés dont la matière des organes pouvait être douée, pas plus que de la combinaison qui résulte des diverses pièces du mécanisme organique. Nous avons trouvé dans l'homme vivant deux éléments distincts, savoir la matière organisée et un impondérable qui vivifie cette matière. Cet impondérable, nous l'avons dit, est matériel lui-même. Voilà ce qui est nettement sorti de nos études analytiques et comparatives; et la série de phénomènes que nous avons rencontrés a pu s'expliquer en grande partie par la connaissance des lois physiologiques de la vie. Mais tout ce que nous

avons observé dans les phénomènes du somnambulisme magnétique peut-il être expliqué en vertu des mêmes lois physiologiques et ne relever que de l'organisme ?

Prenons, pour nous fixer dans notre travail, quelqu'une des facultés qui se montrent dans le somnambulisme lucide : la vision à travers les corps opaques, par exemple.

Une somnambule, douée de ce genre de lucidité, est mise à notre disposition. Nous collons les yeux avec plusieurs bandes de taffetas collant; nous recouvrons cet appareil d'un bandeau qui descend jusqu'aux narines, et les bords de ce bandeau sont aussi collés sur la peau des ailes du nez en remontant de la joue aux oreilles, puis après avoir lissé les fissures qui auraient pu se produire sur cette dernière adhérence, ce qui pour nous n'aurait pas enlevé l'obstacle sous-jacent appliqué immédiatement aux paupières, nous regardons comme impossible le passage d'un seul rayon lumineux. Alors nous donnons à la somnambule des objets divers, elle les nomme aussitôt; nous plaçons devant elle des couleurs, elle distingue chacune d'elles; nous lui ouvrons un livre, elle lit très couramment. Or, le toucher n'y est pour rien, l'axe visuel est rompu, car par moments la tête s'incline et présente la région temporale ou frontale. En un mot, nous sommes convaincu que la vision s'opère malgré l'obstacle opaque que nous avons apposé sur l'appareil optique.

Mais ici le for intérieur n'est pas forcé dans sa conviction. On se dit : Si la tête entière était couverte, il n'y aurait plus moyen de croire à quelque imperceptible trajet que la lumière peut bien trouver le long de ces bords bien collés sans doute, mais *décollables* !

Eh bien ! nous avons vu le fait suivant, et nous l'avons bien observé à plusieurs reprises.

La somnambule dont nous voulons parler est Prudence.



Cette jeune fille, douée de plusieurs facultés transcendantes somnambuliques, offre, comme bien des personnes ont pu s'en convaincre, la vision à travers les corps opaques. Son magnétiseur, M. Laurent, stimulé par les objections, rejeta le bandeau et le taffetas, puis le masque de terre glaise que les incrédules voyaient se fendiller par la dessiccation, et il adopta comme le meilleur moyen d'occlusion, un masque de métal moulé sur la face de Prudence, et offrant vers le nez et la bouche un léger renflement, afin de permettre l'accumulation d'un peu d'air pour une respiration de cinq minutes environ. Nulle ouverture; la voix devait résonner à travers le métal.

Le masque appliqué embrasse toute la face jusqu'aux oreilles, et il se fixe par des courroies. Nous avons examiné cet appareil, et nous l'avons trouvé imperméable à la lumière; nous l'avons appliqué et avons ensuite enveloppé la tête d'une peau qui, rabattant sur les épaules, fut serrée par un mouchoir autour du cou. La tête ainsi enfermée, Prudence distingua tous les objets, toutes les couleurs, toutes les grandes lettres qui lui furent présentées. La vision s'opérait malgré l'énormité des corps opaques; car son magnétiseur éloigné ignorait les objets présentés, et souvent il en était de même pour celui qui questionnait Prudence.

Nous avons encore vu Alexis, le somnambule de M. Marcilet, lire un ou plusieurs mots dans un billet plié en quatre. Et nous avons eu le soin de décomposer l'expérience, c'est-à-dire enlever la faculté de la transmission de pensée, phénomène par lequel Alexis, comme il nous le dit lui-même, acquiert la connaissance de ce qui lui est demandé. Dans une expérience que M. Esquiros, littérateur bien connu, faisait avec Alexis, il lui remet un papier plié en plusieurs doubles. C'est l'écriture de M. l'abbé Lacordaire. — Non. — Ah! c'est de Laménais. — Oui. — Et puis la vôtre.

— Non. — Mais je vois bien Esquiros. — Non. — Ah, par exemple, dit-il à Alexandre Dumas, tenez, regardez, c'est bien la signature de M. Esquiros. On ouvre le papier. C'était un laissez-passer accordé à M. de Lamennais et contre-signé d'Esquiros, qui avait oublié cette particularité. Alexis avait donc réellement vu à travers les plis du papier.

Maintenant, quelle est la loi génératrice de ce phénomène? Nous avons exposé plus haut une théorie physique par laquelle nous disons que l'impondérable appelé par les physiciens *électricité naturelle*, est luminescible pour le somnambule très lucide. Ce fluide, interposé entre tous les atômes moléculaires de chaque corps, rend possible leur transparence pour celui qui perçoit la lumière du fluide magnétique combiné à l'électricité naturelle, qui établit une continuité absolue entre tous les corps de la nature.

A côté de cette théorie, nous placerons celle qui, toute spiritualiste, explique le phénomène de la vision à travers les corps opaques par l'action directe et immédiate de l'âme, affranchie qu'elle est du mode fonctionnel organique par le fait de la somnambulisation.

Ces deux théories, dont l'esprit est complètement opposé, pouvant s'appliquer à l'explication de la causalité du phénomène dont nous nous occupons, il est impossible de regarder comme forcément nécessaire l'admission d'un troisième principe constitutif de l'individualité humaine, puisque la combinaison des deux parties que la physiologie peut trouver dans l'homme suffit pour expliquer le phénomène en question.

Il en est de même pour la vision organique et l'appréciation que fait le somnambule des choses convenables pour le rétablissement de sa santé; et comme la lucidité appliquée à un autre malade que le somnambule lui-même, n'est qu'une extension de la faculté générique que nous consta-

tons chez le malade voyant pour lui-même, il en résulte que ces deux genres de lucidité se confondent, comme nous le disons, en faculté générique.

Or, cette faculté peut très bien s'expliquer par les lois physiologiques qui régissent la vie commune de tous les êtres; en d'autres termes, cette faculté dépend du magnétisme universel.

Si le même élément de vie venait à être le moteur de toutes les individualités de la création, il en résulterait naturellement un état harmonique qui établirait entre tous les êtres une sympathie parfaite, et cette sympathie produirait pour un être intelligent le sentiment des qualités respectives des individualités étrangères. L'instinct résulte de cette disposition plus ou moins généralisée.

Mesmer a parfaitement compris cette grande loi d'ontologie, en formulant le premier ces Aphorismes remarquables :

« La faculté de sentir dans l'harmonie universelle, le rapport que les êtres et les événements ont avec la conservation de chaque individu, est ce qu'on doit appeler *instinct*.

» Tous les animaux sont doués de cette faculté.

» L'instinct est un effet de l'ordre, de l'harmonie. »

Mais cette harmonie de l'univers et des êtres divers qui le constituent, n'existe assurément pas, et ce n'est que temporairement que l'homme parvient à établir un état harmonique factice par le fait de la crise somnambulique.

Comme on le voit, l'instinct médicinal que l'on observe dans le somnambulisme tient à des lois physiologiques et peut, jusqu'à un certain degré, s'expliquer sans l'intervention de l'âme.

Pouvons-nous rattacher à l'instinct, ou plutôt à l'harmonie sympathique, le phénomène de la perception de

la pensée? Nous avons maintes fois formé dans notre pensée des images fictives, et les somnambules que nous questionnions voyaient ces images comme des réalités. Nous avons souvent obtenu une parole, un signe, une action, d'après une demande mentale. D'autres adressant à des somnambules des questions en langues étrangères inconnues des magnétisés, ont obtenu des réponses indiquant l'intelligence non pas de l'idiôme, mais de la pensée de celui qui parlait, car si l'expérimentateur parlait sans comprendre, le somnambule restait impuissant à saisir le sens de la question.

Cet ordre de phénomènes offerts par la lucidité somnambulique présente certains rapports qui se lient assez étroitement à la théorie du sympathisme harmonique pour être, en grande partie, expliqué par cette théorie physiologique.

Il ne faut pas se dissimuler en effet que la perception de la pensée est très limitée, et que le somnambule ne saisit que le sens général de la pensée si elle ne se concentre pas sur des objets positifs. Il faut aussi se rappeler que pour que la pensée soit nettement perçue, le somnambule a besoin d'un rapport immédiat, et que plus l'expérimentateur jouit de la faculté de concentrer sa pensée à l'exclusion de toute image étrangère, mieux le somnambule révèle cette pensée. On ne voit donc dans ce phénomène que la réflexion d'une image ou d'une idée qui impressionne vivement l'expérimentateur, dans un être dont l'appareil nerveux a été rendu parfaitement sympathique de celui qui agit. Dans le moment de l'expérience, le somnambule se rend passif, et la pensée que forme le magnétiseur se répète dans le cerveau qui est devenu sympathique.

Nous comprenons bien jusqu'ici le mode de la transmission de la pensée, mais nous devenons impuissant pour comprendre, par ces lois de sympathisme harmonique, le

mystère par lequel l'homme forme en lui-même telle ou telle idée, telle ou telle image, et cela sans la sollicitation d'objets extérieurs. Ceci sort des propriétés de l'organisme, et la psychologie trouvant dans cette faculté remémorative ou créatrice, suivant le désir de l'homme, quelque chose d'antagoniste avec les propriétés de l'organisme, la fait dépendre d'un être substantiel différent de la matière.

Nous commençons donc à trouver dans le phénomène de la transmission de la pensée quelque lacune entre la capacité des lois physiologiques de l'organisme et le résultat obtenu. Le rudiment du phénomène, si l'on peut s'exprimer ainsi, est bien physiologique, mais son extension, quelquefois vraiment prodigieuse, ne l'est plus, et il faut ici admettre que l'homme jouit d'une faculté qui n'appartient à aucun des deux éléments matériels dont jusqu'à présent nous l'avons seulement trouvé composé. L'observateur de bonne foi reconnaîtra donc dès ici une tierce partie qui entrera dans la composition de l'homme, partie qui commence à se révéler à lui, au point de vue de la psychologie magnétique, par des caractères nouveaux et qui se rapportent à ceux que les philosophes accordent à l'âme.

Mais l'existence de l'âme se trouve plus fortement démontrée par l'étude de quelques autres facultés du somnambulisme magnétique. Ainsi, la vision à distance, quand elle est complète et nettement dégagée de la transmission de pensée, ne saurait, à notre avis, s'expliquer par l'extension du sympathisme organique.

Un jour que nous consultions une somnambule pour un malade, nous l'entendîmes parler seule dans un des instants où nous la laissions à elle-même.

Elle était à Versailles, visitant la chambre de son frère; elle se réjouissait du plaisir qu'il allait éprouver en rentrant d'une course lointaine qu'il faisait dans ce moment,

de trouver une lettre de sa famille, et d'autant plus, disait-elle, que cette lettre pouvait bien rester perdue, car on avait mis son adresse au n° 10, et la maison porte le n° 20.

Dans cette vision, comme dans bien d'autres que nous pourrions rapporter, et dont nous avons vérifié l'exactitude, nous ne trouvons pas les éléments nécessaires pour avoir la solution du problème, dans un rapport physique qui s'établirait entre le système nerveux du sujet et l'objet éloigné. L'objet éloigné est en effet au même état physiologique que tous les autres qui l'environnent, et ce n'est point lui qui, se créant centre d'action, impressionne le somnambule. C'est au contraire celui-ci qui agit seul, sans impulsion, par son seul désir et sa faculté propre. Or comment expliquer ce phénomène par les lois que nous connaissons? N'y a-t-il pas là une incompatibilité prononcée entre les puissances de l'organisme vivant et la nature du phénomène? Ici donc encore il faut avoir recours à une autre entité que celles connues chez l'homme, et reconnaître une des facultés de l'âme, de l'être simple qui procède à sa manière.

Quelques magnétiseurs ont cherché à expliquer le phénomène des vues à distance, en disant que l'âme se séparait du corps pendant le somnambulisme et qu'elle allait prendre connaissance des lieux éloignés. Le corps continuait à vivre d'une vie purement organique et comme végétative; il restait vivifié par l'impondérable que nous admettons tous. Cette déduplication de l'homme serait surtout très prononcée dans l'extase, ce qui expliquerait les dangers de cet état lorsqu'il est prolongé.

Un magnétiseur de l'Ecole spiritualiste, M. Cahagnet, rapporte en ces termes la conversation qu'il eut à ce sujet avec une de ses extatiques :

L'extatique. — « Le défaut de mouvement de mon corps, dans mes grandes extases, devrait te prouver que je ne suis plus dans lui..... Quand je suis au ciel, mon corps ne peut plus faire de gestes, puisqu'il n'y a plus d'âme dedans. Si je te réponds de suite, c'est que je tiens encore à mon corps par des fils sympathiques, que tu sembles tenir comme des cordes qui me forcent à redescendre quand tu les tire par ta volonté. — Dans les vues à distance, quoique les somnambules soient dans d'autres lieux, leur corps n'est pas privé de mouvement. Ce n'est pas à comparer..... Ils ne sont pas dans l'état extatique nécessaire pour communiquer avec le ciel, et par là la séparation de l'âme et du corps n'est pas la même. »

M. Cahagnet doutait encore de cette séparation de l'âme, et voulant faire une expérience décisive, il met Adèle en extase et la laisse aller à son gré. J'endors de suite Bruno, dit ce magnétiseur ; je le mets en rapport avec elle, et je le prie de la suivre aussi loin que possible ; qu'il n'ait point peur, et qu'il m'avertisse seulement s'il voyait du danger. Je désirais m'assurer par moi-même des soi-disants dangers de l'extase. Plusieurs fois Adèle m'avait dit qu'elle avait été bien près de ne pas rentrer dans son corps ; je croyais qu'elle cherchait à m'inquiéter à plaisir ; je voulais donc savoir à quoi m'en tenir. Après un quart-d'heure, Bruno s'écrie très effrayé : Je l'ai perdue de vue ; réveillez-la, il n'est que temps..... Je m'étais reposé sur lui, et j'avais fait peu d'attention à Adèle, dont le corps pendant ce temps avait refroidi au point d'être presque glacé ; il n'avait plus de pouls ni de respiration ; sa figure était d'un jaune vert, ses lèvres bleues, le cœur ne donnait aucun signe de vie ; je mis un miroir devant ses lèvres, il n'en fut nullement terni ; je la magnétisai avec force pour rappeler son âme en son corps ; je n'obtins rien pendant cinq minutes. Je

crus que l'œuvre était consommée, et que j'avais la preuve indubitable que l'âme était bien sortie de son corps. Je fus obligé de faire passer les personnes présentes dans une autre pièce pour reprendre un peu d'énergie. Après quelques instants, j'eus l'espoir que je n'aurais pas un tel malheur à déplorer, mais je ne pouvais physiquement plus rien. Je me jetai à genoux, redemandant à Dieu cette âme que j'avais laissée partir. Après une minute encore d'angoisse, j'obtins cette parole : « Pourquoi m'as-tu rappelée? C'en était fait!..... (1). »

Ce passage est explicite; mais nous ne pouvons accepter la doctrine qu'il semble rendre certaine. Nous ne croyons pas possible à l'unité homme de se décomposer sans qu'il y ait mort, et nous n'adoptons la *mensambulance* que dans un sens figuré. Pour nous, les facultés de visions à distance, les communications spirituelles des extatiques ne sont que des extensions des puissances de l'âme, et la plus grande partie du phénomène s'opère dans l'organisme qui subit une telle modification dynamique que l'âme voit directement. Nous nous sommes d'ailleurs expliqué sur ce phénomène dans notre physiologie.

Pour nous appuyer dans notre opinion, nous aurions d'ailleurs celles de philosophes dont l'autorité est de la plus grande valeur. Tertullien dit : « L'âme n'est jamais sans la chair tant qu'elle est dans la chair. *Nusquam anima sine carne quandiù in carne est.* » Saint Athanase, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, soutiennent, comme le fait très logiquement remarquer l'abbé Loubert, la même doctrine de l'indissolubilité de l'âme et du corps pendant la vie (2).

(1) *Arcanes de la vie future*, par Alph. Cahagnet. 1 vol. in-12. 1848.

(2) V. *Défense théologique du magnétisme*. Page 141.



Nous avons, comme on le voit, de grands motifs pour avancer que l'étude des phénomènes du magnétisme avait d'étroits rapports avec la philosophie et la psychologie. Nous signalons un travail à faire, et nous y convions les hommes spéciaux.

Mais avant de terminer nos réflexions sur la psychologie du magnétisme, arrêtons-nous encore sur une faculté du somnambulisme lucide, *la prévision*.

Orpheline à vingt-cinq ans, M<sup>lle</sup> Emée avait été reçue par une famille que des motifs majeurs forçaient à cette adoption. Le chagrin qu'elle éprouva de la mort de sa mère augmenta l'état de souffrance habituelle de la jeune personne, et bientôt une mélancolie profonde vint achever de miner son existence à demi-éteinte par la maladie. L'inutilité des traitements avait habitué à regarder Emée comme incurable, et tout faisait craindre une mort prochaine.

Des relations médicales nous avaient introduit quelquefois dans la maison, mais jamais nous n'avions soupçonné l'existence de cette demoiselle. Elle semblait en effet toucher de si près au terme de la vie, que l'on ne s'en occupait plus guère. D'ailleurs son caractère triste et son amour pour la solitude avaient contribué à légitimer devant leur propre conscience l'abandon où la laissaient ceux qui l'avaient accueillie comme une sœur. Un jour pourtant nous pénétrâmes dans cet appartement, et nous vîmes un cadavre vivant. Cependant, au milieu du délàbrement physique, l'esprit restait avec toutes ses forces, peut-être même était-il plus actif; mais ce n'était que pour s'exercer sur les peines de la terre et sur les délices de la vie du ciel. C'est dire qu'Emée était parvenue à ne plus avoir d'intimité qu'avec elle-même, et à demander la mort pour se délivrer de cette vie, qui la dévorait par les souvenirs du

passé, par l'amertume du présent et par l'espérance si consolante de l'immortalité.

— « Monsieur, dit la malade, est-il nécessaire d'avoir confiance au magnétisme pour guérir? »

Ces mots traduisaient un profond découragement en même temps qu'une résignation sublime. Découragement, parce qu'elle, femme, ne croyait plus guérir, et qu'elle ne voulait plus vivre; résignation, parce qu'elle, chrétienne, voulait laisser agir tout ce que la Providence suscitait pour la remettre dans la vie.

— « Non, madame, vous n'avez pas besoin de croire que le magnétisme est quelque chose.

— » Alors, magnétisez-moi si vous le désirez. »

En peu de jours le somnambulisme fut lucide. Une amélioration notable se fit remarquer; la suspension de la toux ramena le sommeil, et les vomissements arrêtés permirent aux aliments d'être digérés. Cependant, des semaines s'étaient passées, et l'expérience nous révélait que le mieux devait être plus grand, qu'il fallait alors que la somnambule eût manqué de lucidité. Questionnée de nouveau, elle répondait comme toujours : « Il est possible de guérir, nous faisons ce qu'il faut..... » Mais il y avait dans l'inflexion de la voix quelque chose qui respirait le doute et l'ironie.

Ces magnétisations, jointes à toutes celles que nous étions forcés d'opérer ailleurs, épuisèrent nos forces; nous fûmes frappés d'une grave maladie. Durant ces jours, Emée retomba; c'était la *réflexion* des souffrances de son magnétiseur qu'elle éprouvait. Nous avons expliqué ailleurs ce fait. Cette sympathie exquise qui se développe entre les systèmes nerveux doit rendre les magnétiseurs très circonspects, car ils peuvent inoculer dans leurs magnétisés le principe des douleurs qu'ils souffrent dans le corps comme dans l'âme.

Deleuze et bien d'autres rapportent des exemples des dangers qui résultent d'une magnétisation effectuée par un malade. De vives inquiétudes ou de profonds chagrins peuvent avoir des résultats aussi funestes. Le somnambule ressent les angoisses du magnétiseur avec d'autant plus de douleur qu'il ne sait à quoi attribuer ce bouleversement affreux qui l'opprime. Pour peu qu'il existe en son esprit quelque disposition à la tristesse ou quelque semence de peine morale, il l'exalte et se trouve ainsi porté à un tel degré de souffrance morale, que la vie lui paraît un lourd fardeau dont il désire se débarrasser.

Une jeune femme avait été somnambulisée devant son mari, dont l'incrédulité fit place à une admiration extrême à la vue des merveilles que produisait la lucidité extraordinaire de son épouse.

Des réflexions profondes sur la nature de l'homme, sur sa vie et son avenir après la mort, s'emparèrent de son esprit, et, l'âme tout agitée de ces pensées, il se retira dans un autre appartement où ses méditations prirent un caractère de plus en plus sérieux. La vie lui sembla amère et chétive; la mort lui parut douce, et, dans l'excitation où il était arrivé, il chercha dans ses souvenirs s'il n'avait pas une arme à sa disposition pour terminer son supplice. . . . Cette scène, qui semblait n'avoir pour témoin et pour juge que celui qui formulait son suicide, et Dieu qui attendait, se reflétait cependant palpitante et déchirante pour le magnétiseur. Les idées de la somnambule avaient été celles de la mélancolie, celles du découragement; puis, parvenue tout-à-coup à une exaltation terrible, elle s'écria avec amertume :

— « Oui, si j'avais une arme, je me brûlerais la cervelle!.... »

L'altération des traits de cette femme décélaît l'angoisse

de son âme; une lutte courte, mais poignante, termina cette situation pénible. Le sang-froid, l'énergique volonté du magnétiseur avaient triomphé; la somnambule avouait son erreur.

Le mari était rentré aux cris de détresse. — « La cause? répondait la somnambule à son magnétiseur, la cause?..... c'est lui! Ecoute, dit-elle à son époux, tu dois vivre, et tu as été assez lâche pour vouloir mourir.... »

*Soyez donc calmes et sans souffrances, vous qui magnétisez, car l'action magnétique pure donne la paix et le repos, l'action mauvaise injecte le trouble et l'inquiétude.*

Dès que la prudence le permit, Emée fut de nouveau magnétisée.

— « Que vous m'avez fait de mal, s'écria-t-elle dès qu'elle fut lucide! Oh! cessez de me magnétiser.... Vous ne comprenez pas? Eh bien! je vais parler, je le dois... Un remords me fatigue, et, dans ma vie ordinaire, je ne m'explique pas ce mécontentement que j'éprouve de moi-même; c'est moi qui ai ruiné votre santé.... Je serais guérie si je n'avais lutté contre votre action salutaire.... Je repoussais votre magnétisme, et il rentrait en vous chargé d'un fluide malade et fiévreux; vous, sans défiance, ne vous dégagez pas, et peu à peu vos organes se sont irrités; puis la fréquence des magnétisations vous a épuisé.... Vous vouliez me faire vivre, moi je ne le voulais pas.... Aujourd'hui je suis vaincue; votre charité, vos souffrances me forcent à m'humilier et à vous supplier de m'abandonner.... »

Si cette révélation fut cruelle, elle nous éclaircit du moins bien des circonstances que la science avait laissées inintelligibles, et dès lors nous comprîmes qu'il fallait nous servir de toute la puissance de notre volonté pour arracher de l'esprit de la malade une idée évidemment mauvaise, et en réveiller d'autres tout opposées. C'était une tâche diffi-

cile, soulevant une grave responsabilité; mais c'était un devoir, et le devoir, consciencieusement accompli, est un acte de vertu.

Emée fut donc amenée à reconnaître son erreur, à désirer guérir et à ne plus s'opposer à l'action de son magnétiseur, et ces changements moraux ayant passé dans son état de veille, elle arriva promptement à un mieux inespéré.

Plusieurs fois Emée nous avait rapporté qu'elle éprouvait dans la nuit des visions qui ne ressemblaient en rien aux rêves ordinaires, par la fatigue qu'elle ressentait en s'éveillant. Un jour, entre autres, elle nous dit :

« Je croyais être suspendue dans l'air, sans forme matérielle, mais toute vapeur et toute lumière; je vous montrais mon corps étendu dans mon lit, en vous faisant remarquer sa pâleur et sa maigreur, car ce n'était plus qu'un cadavre, je l'avais quitté. Vous voyez ce corps, vous disais-je, il est mort, et il sera ainsi dans trente jours. Puis insensiblement cette lumière vaporeuse que je sentais être *moi* se rapprocha du cadavre, s'y unit, et je repris mes sens, brisée comme après un long et pénible sommeil magnétique. »

Quoiqu'il y eût dans ce songe certains caractères de l'extase, nous n'y attachâmes pas d'importance. Le temps marcha sans qu'il fût jamais question de ce rêve particulier. On n'était plus qu'à huit jours du terme fixé, quand, en somnambulisme, Emée dit spontanément :

« Vous traitez légèrement ma révélation, ce n'est pourtant pas une illusion; je serai morte dans la nuit de jeudi. Eveillée, j'y crois assurément moins que vous; mais maintenant je vois que ma vision était vraie... L'état où j'entrerais dans ces nuits est supérieur à celui où je suis en magnétisme; je vois alors tout avec une précision incroyable.

— » Si vous avez vu le jour de votre mort, vous pouvez savoir comment elle arrivera?

— » C'est trop éloigné; cependant ce sera par un événement tout-à-fait en dehors de ma maladie.... Endormez-moi la veille, c'est indispensable. »

Ce jour-là, une circonstance heureuse se présenta. M<sup>me</sup> Laas était à la ville; nous magnétisâmes donc Emée. Elle vit de suite que son amie serait la cause de la catastrophe du lendemain, par un nouveau chagrin qu'elle lui occasionnerait.... Aussitôt elle fut agitée, sa lucidité se troubla; elle fut prise de fièvre;... puis tout-à-coup elle s'écria :

« Eveillez-moi, elle vient;... revenez à trois heures, je serai seule. »

Cette vision était si spontanée, si ordinaire dans les phénomènes magnétiques, que nous nous hâtâmes de réveiller la somnambule, croyant que M<sup>me</sup> Laas était proche. Cependant cette dame ne rentra que deux heures après. Emée avait été dupe d'une illusion d'imagination! Cette erreur nous tranquillisa, et, nous souvenant des faits qui démontreraient que souvent les somnambules prennent pour la réalité un produit de leur imagination, nous trouvâmes probable que le reste de la prédiction ne se confirmerait pas davantage. Néanmoins nous nous demandions si la préoccupation de notre esprit sur l'arrivée de M<sup>me</sup> Laas ne s'était pas réfléchi dans le cerveau de la somnambule, et si cela n'avait pas suscité la vision de l'approche de cette dame.

Nous revînmes à trois heures; Emée était couchée, souffrante, mais gaie; nous fûmes seul avec elle, et nous ne l'endormîmes pas... Le raisonnement avait étouffé la croyance à ses prédictions.

Le lendemain était un jour de fête pour la ville; les hôtes

de la maison étaient au plaisir; nous pûmes donc pénétrer seul jusqu'à l'appartement d'Emée.... Elle était au lit, et le lit criait sous les convulsions d'une violente crise nerveuse! Elle était froide, sans pouls, sans connaissance!... Il fallut une longue et difficile magnétisation pour développer le somnambulisme, encore fut-il de courte durée, la malade exigeant qu'on l'y laissât très peu.

— « Ayez de la force, ne me quittez pas un instant; magnétisez négativement la tête et l'estomac; attirez puissamment aux extrémités.... Si les accès qui reviendront plusieurs fois dans l'après-midi ne sont pas plus forts dans la soirée, je vivrai...

« Elle m'a tuée d'une parole!... »

Nous avons affaire à une espèce de fièvre pernicieuse qui, d'après la forme de l'accès que nous venions de voir et sur une personne aussi faible, devait, selon les probabilités de l'art, causer la mort d'Emée. Il était trop tard pour se repentir de n'avoir pas cru aux paroles de la somnambule; il restait pour racheter cette faute à puiser assez d'énergie pour triompher des crises nouvelles.

La journée fut désolante et semblait assurer la mort pour la nuit. Toute la nuit le corps resta presque froid, sans mouvement; le cœur battait à peine; il était impossible d'obtenir le moindre signe de connaissance. Cet état de mort était interrompu par des agitations convulsives des mains, qui annonçaient un redoublement d'accès; cela revenait à peu près de trois heures en trois heures.

Les magnétisations, qui eurent lieu quatre fois, faisaient aussi changer de face cette agonie, et alors seulement on savait qu'Emée vivait encore. Elle parlait très bas, mais avec le même calme, la même justesse que dans sa santé; elle donnait ses avis, motivés sur la marche de la maladie; mais dès qu'on la sortait du somnambulisme, elle re-

devenait un cadavre sans connaissance, sans pensées! Quel contraste!

Dans cette nuit terrible, à la troisième magnétisation, la somnambule nous disait :

« Dieu a relevé vos forces! merci, vous donnez votre vie, mais je vivrai!... Vous avez voulu, sans être ébranlé par l'aspect de la mort, et vous avez vaincu.... »

Elle avait refusé les médicaments que la science conseilla.

« Mon estomac est trop malade pour supporter la moindre parcelle de quinine, et si vous m'ôtiez du sang, les accès nerveux redoubleraient de violence; le magnétisme seul, et dirigé comme vous le faites, me guérira; mais ne succombez pas d'ici après demain midi.... »

La confiance et le courage ne nous abandonnèrent pas, et les symptômes alarmants s'éteignirent graduellement. L'état normal de la malade se rétablit au quatrième jour, et ce fut alors que nous osâmes mesurer les dangers que nous venions de franchir. — Guérison qu'on pourrait appeler miraculeuse, opérée par un être souffrant et débile, et dont la gloire doit retourner à Dieu!...

Qui donc n'a pas entrevu toutes les conséquences philosophiques de ce récit?

Signalons seulement ici, pour la développer plus loin, l'œuvre du changement des idées fixées sur le dégoût de la vie et la consommation d'un suicide lentement amené, idées qui ont été modifiées par leurs opposées, sous l'influence de la volonté. Mais arrêtons-nous sur le fait de la prévision de la mort à un mois d'éloignement, par une cause indépendante de la maladie existante.

En disant : « Il ne tombe pas un seul passereau que ce ne soit la volonté de Dieu. — Tous les cheveux de votre tête sont comptés. »



Notre Seigneur Jésus-Christ a posé le dogme de la prédestination, même dans l'ordre naturel, et l'Eglise croit à l'action incessante de la providence divine dans les destinées humaines. Est-ce là de la fatalité? Non, car l'action providentielle n'infirmé en rien la liberté de l'homme.

Tout événement a été vu dans la prescience éternelle avec ses causes et ses conséquences.

La vie humanitaire, collective des vies individuelles, n'est que l'ensemble des actions et réactions que chaque individualité subit et fait subir dans sa sphère d'activité. Si un instinct, un sentiment, une détermination de l'un des membres de la grande famille engendre un fait, ce fait était connu de Dieu, dès le commencement, comme devant naître de la libre volonté de l'homme et comme devant produire tel résultat.

C'est en vain que l'incrédulité et le raisonnement voudraient s'élever contre ce principe de la foi chrétienne; les nombreux exemples de prévision offerts par les extatiques les démentiraient.

— Suivant toutes les lois physiques, la mort doit résulter de l'état où se trouvera le cerveau d'Emée au jour qu'elle prédit, et pourtant ce jour n'est pas le dernier de la vie de cette femme dans les décrets de la Providence. Son âme, en extase, a connaissance de l'affreux désordre qui, dans un mois, va frapper son corps de tous les signes de la mort; elle le voit froid, pâle, roidi, sans pensées; elle juge que cela est la mort, elle le dit; elle voit encore que cette mort sera la suite d'une profonde peine de cœur.

Les temps s'accomplissent; l'affliction, bien involontaire, bien impossible à soupçonner, même la veille, arrive; le trouble nerveux, l'irritation du cerveau s'opèrent, et l'on voit dans cette nuit fatale un corps roidi, froid, sans battements d'artères, un corps qui fût devenu en quelques

heures le cadavre d'un mort, si la Providence n'avait arrêté qu'une foi brûlante ranimerait les forces épuisées de celui qu'elle avait appelé pour remettre cette femme dans le chemin de la vie !.....

— Mais l'extatique n'est pas morte ?

— Non, elle n'avait connu que ce qu'il fallait révéler pour exciter le développement des causes qui devaient remplir sa destinée; sa vision était bornée; l'avenir n'avait soulevé de son voile que ce qui était nécessaire..... Probablement une autre extatique eût vu plus loin.

Il arrive assez souvent qu'un somnambule, effrayé des désordres qu'éprouvera son organisme, à certain jour, croit qu'il sera frappé de mort; il voit en effet un corps dans lequel toute vitalité est suspendue; il a conscience de penser dehors ce cadavre, et il n'hésite pas à annoncer sa mort, et pourtant il guérit. Ces exemples doivent exciter un magnétiseur à n'abandonner ses ressources que lorsqu'il a constaté une mort bien réelle.

Serait-on tenté de faire rentrer le phénomène de prévision que nous venons de rapporter parmi ceux qui intéressent l'organisme, et, par là, de lui enlever le caractère de vision dans l'avenir? Pour nous qui avons suivi les circonstances, nous ne pouvons accepter cette opinion; mais afin de prouver que ce qui a été avancé sur la marche providentielle des événements n'est pas de l'illumination, nous allons puiser dans d'autres auteurs les faits suivants que nous recommandons à la méditation des hommes sérieux.

En février 1830, M<sup>lle</sup> Coeline, mise en somnambulisme, me dit (1) : « Le 17, à minuit, j'aurai un vomissement de sang, occasionné par un accident qui surviendra ce jour

---

(1) Foissac. *Rapports et discussions de l'Académie royale de Médecine sur le magnétisme*. 1833. 1 vol, in-8. Page 452.

entre neuf et dix heures du soir. » Elle demanda à être saignée immédiatement après, si l'on voulait prévenir le vomissement; mais elle n'en put dire davantage.

Le 17, la famille inquiète était réunie autour d'elle; je m'y rendis également. Neuf heures et demie sonnent; nous nous félicitons intérieurement de ce que la prévision somnambulique est en défaut, lorsque M<sup>lle</sup> Celine, ayant besoin de prendre quelque chose sur la cheminée, se lève, glisse et tombe en avant sur l'angle aigu d'un poêle. Malgré la douleur qu'elle ressentait, je différâi la saignée. Le vomissement de sang eut lieu à minuit, et il n'y eut plus moyen de me refuser à suivre tout ce qu'elle se prescrivit.

Quelques jours après, elle prévint qu'elle serait empoisonnée le 11 mars, sans pouvoir faire connaître les circonstances dont ce malheur serait accompagné. Je voyais arriver l'époque avec effroi; cependant la veille elle me dit : « Je ne serai empoisonnée que demain à onze heures du soir; endormez-moi à dix, peut-être je verrai ce que c'est. »

Je me rendis chez elle au moment indiqué; elle était dans son lit. Lorsqu'elle fut en somnambulisme, elle vit que le poison était dans une tasse de lait qu'on avait posée sur sa table de nuit. Voici l'explication du fait : M<sup>lle</sup> Celine prenait tous les soirs une pilule de sulfate de quinine; il ne lui en restait plus qu'une seule. Sa mère, croyant la lui donner, versa par erreur dans la tasse de lait une boîte de pilules d'acétate de morphine, dont M<sup>lle</sup> Celine avait fait usage un mois auparavant. Je visitai cette tasse à l'instant, et j'y trouvai douze pilules à moitié dissoutes, qui auraient infailliblement causé la mort de la somnambule. »

— On doit convenir que ces deux prévisions se rapportent à des événements fortuits, ou, pour parler un langage

plus philosophique, à des événements dont les causes nous sont inconnues.

Le docteur Teste rapporte dans son *Manuel* (1) deux exemples de prévisions d'événements qui ont bien rapport à la vie des sujets, mais qui sont complètement étrangers à une cause organique.

« Le 8 mai, dit ce médecin, je magnétisai M<sup>me</sup> Hortense; ce jour-là, elle était d'une admirable lucidité. Elle découvrait l'avenir, mais dans une seule direction, celle qu'elle devait parcourir. Entre autres choses frappantes, elle nous dit :

« Je suis enceinte de quinze jours, mais je n'accoucherai pas à terme, et j'en ressents déjà un chagrin cuisant. Mardi prochain j'aurai peur de quelque chose; je ferai une chute, et il en résultera une fausse couche.

— « De quoi aurez-vous donc peur?

— » Je n'en sais rien, pas plus que du lieu où je ferai ma chute.

— » Et il n'y a aucun moyen d'éviter tout cela?

— » Aucun.

— » Si pourtant nous ne vous quittons pas?

— » Cela n'y ferait rien.

— » Et vous serez bien malade?

— » Oui, pendant trois jours.

— » Savez-vous au juste ce que vous éprouverez?

— » Sans doute : mardi, à trois heures et demie, aussitôt après avoir été effrayée, j'aurai une faiblesse qui durera huit minutes; après cette faiblesse, je serai prise de maux de reins violents qui se prolongeront toute la nuit. Le mercredi matin, je commencerai à perdre du sang; cette perte augmentera avec rapidité et deviendra très abondante. Le

(1) Teste. *Manuel pratique de Magnétisme animal*. 3<sup>e</sup> édition. 1846. 1 vol. in-18. Page 120.

jeudi, je serai beaucoup mieux, je pourrai quitter mon lit ; mais le soir, à cinq heures et demie, j'aurai une nouvelle perte qui sera suivie de délire. La nuit sera bonne ; mais le vendredi soir j'aurai perdu la raison. »

Sans croire explicitement à ce que M<sup>me</sup> Hortense nous disait, nous étions tellement frappé que nous ne songions plus à l'interroger. Cependant son mari, vivement ému, lui demanda si elle serait longtemps en démente.

— « Trois jours, répondit-elle avec un calme parfait. » Puis elle ajouta avec une douceur pleine de grâce : « Va, ne t'inquiète pas, je ne resterai pas folle ; je souffrirai, voilà tout. »

M<sup>me</sup> Hortense fut éveillée, et comme d'usage elle ne garda aucun souvenir de ce qui s'était passé dans son sommeil. Lorsque je fus seul avec M<sup>\*\*\*</sup>, je lui recommandai expressément de garder le secret, surtout avec sa femme, sur des événements qui, bien que chimériques peut-être, seraient pourtant capables de l'affecter péniblement si elle en était instruite.

Le mardi fatal arrivé, *la peur* de M<sup>me</sup> Hortense était l'unique chose qui m'occupait. Lorsque j'arrivai chez cette dame, elle déjeûnait en société de son mari, et me parut dans les meilleures dispositions du monde.

Le déjeûner fini, M<sup>me</sup> Hortense fut magnétisée et s'endormit bientôt.

— « Comment allez-vous ? »

— « Très-bien ; mais ce n'est pas pour longtemps. »

— » Comment cela ? »

M<sup>me</sup> Hortense répéta sa phrase du vendredi : « Entre trois et quatre heures j'aurai peur de quelque chose, je ferai une chute ; il en résultera une perte abondante. »

— » Alors, si ce que vous dites se réalise, il faut admettre une fatalité dans les évènements qui nous arrivent ? »

— » Oui, monsieur. »

— » Et il n'est aucun moyen de se soustraire à cette fatalité ?

— » Aucun. »

A cela je n'avais pour le moment rien à répondre ; il fallait attendre, et j'attendis.

Eveillée, M<sup>me</sup> Hortense ne se rappelle rien, et son visage, assombri par les visions de son sommeil, reprend toute sa sérénité habituelle.

Son mari et moi, bien décidés à ne la plus quitter d'une seconde, nous observons jusqu'à ses moindres mouvements. Nous fermons hermétiquement les croisées dans la crainte que quelque accident survenu dans la rue ne vienne à réaliser la prophétie ; enfin, si l'on sonne, c'est un de nous qui va recevoir à l'antichambre.

Il était un peu plus de trois heures et demie, M<sup>me</sup> Hortense, qui s'émerveillait des petits soins dont elle se voyait entourée, et qui ne pénétrait point le mystère de nos précautions, nous dit en se levant du fauteuil où nous l'avions fait asseoir :

« — Me permettez-vous de me dérober un instant à votre inconcevable sollicitude ?

— » Où prétendez-vous aller ? m'écriai-je avec un air d'inquiétude que je n'aurais pu dissimuler.

— » Eh ! mon Dieu ! qu'avez-vous ? Pensez-vous que j'aie des projets de suicide ?

— » Non, mais... je sens que je suis indiscret ; mais votre santé m'intéresse.

— » Alors, raison de plus pour me laisser sortir, reprend-elle en riant. »

Le motif était plausible, et il n'y avait guère moyen d'insister. Cependant, M<sup>\*\*\*</sup> dit à sa femme :

— « Eh bien ! mon amie, me permettras-tu de t'accompagner jusque là ?

— » Comment ! mais c'est donc une gageure ?

— » Précisément. »

M<sup>me</sup> Hortense nous regarde tour à tour, et reste bien loin de deviner.

Elle accepte le bras de son mari et sort en éclatant de rire.

Moi aussi je riaais, et pourtant j'éprouvais je ne sais quel pressentiment que le moment décisif était venu. Je ne songai pas à rentrer dans l'appartement pendant leur absence, et je restai comme un suisse à la porte de l'antichambre, où je n'avais que faire.

Tout-à-coup un cri perçant se fit entendre, et le bruit d'un corps qui tombe retentit sur le perron. Je monte en courant, à la porte des lieux d'aisance, M<sup>\*\*\*</sup> tient sa femme éperdue, mourante entre ses bras. A l'instant où elle venait de quitter le bras de son mari pour entrer dans le cabinet, un rat (M<sup>me</sup> Hortense a de ces animaux une horreur incroyable), un rat, là où depuis vingt ans on n'en avait pas vu un seul, s'était présenté à sa vue, et lui avait causé une terreur si vive et si soudaine qu'elle en était tombée à la renverse sans qu'il y eût possibilité de la retenir.

Voilà le fait tel qu'il s'est passé, je le jure sur mon honneur.

Le premier point de la prédiction s'était réalisé, le reste s'accomplit avec la même exactitude. »

Voici un autre exemple de prévision dont nous pouvons garantir l'authencité.

Une somnambule venait de répondre à un assistant qui lui demandait s'il aurait pour enfant un garçon ou une fille, que ce serait une fille. Un jeune homme, présent à cette séance expérimentale, se mit à causer avec la somnambule, et lui demandait s'il se marierait ?

— Sans doute, dit la somnambule... mais c'est singulier, reprit-elle après un silence de quelques instants, c'est avec

la demoiselle dont j'ai tenu le mouchoir dans la dernière séance publique.

— Il est vrai, continua le jeune homme, que je pense beaucoup à cette demoiselle, mais cela me semble peu probable.

— Peu probable ! Si vous changez d'idées, oui.... pourtant je ne vous vois pas changer. Ce qui recule dans votre esprit ce mariage ce sont des papiers ... Mais, je ne sais comment cela se fait, je vous vois marié avant le temps qu'il faut pour avoir ces papiers....

— Je n'attends aucun papier.

— Je n'en sais rien, mais il y a des papiers, et ce mariage se fera malgré ces papiers, ou vous les aurez plutôt que vous ne pensez.

Le jeune homme comprit un an plus tard qu'il s'agissait de papiers relatifs à sa réception de docteur qui ne devait avoir lieu que dans deux années, et, comme il ne prévoyait pas d'issue possible sans cela, il oublia sa conversation avec la somnambule.

Mais l'année suivante, des circonstances particulières changèrent ses dispositions, et il se maria avec la demoiselle dont la somnambule avait parlé, sans avoir besoin de son diplôme, car il avait changé de direction.

— Qui oserait, après de semblables faits, définir la vie humaine ? Ne sommes-nous pas forcés de reconnaître la vérité de ces paroles écrites dans les livres sacrés :

« La sagesse divine conduit chaque chose depuis son commencement jusqu'à sa fin, avec force et douceur, et elle dispose tous les événements. » (*Sap.* 8, 1.)

L'observation suivante, qui tend au même but, est encore du confrère que nous venons de citer :

« J'étais allé, dit M. Teste (1), faire ma visite accoutumée

---

(1) *Loco citato*. Page 130.



à M<sup>me</sup> B.... Je la trouvai occupée à essuyer et à mettre en ordre de fort belles assiettes de porcelaine ouvragée, sur lesquelles je ne pus m'empêcher de la complimenter.

» Quelques instants après, M<sup>me</sup> B.... était en somnambulisme. Elle se mit à parler d'elle-même avec volubilité et sur un ton aigre, de choses sans suite et n'ayant aucun rapport avec ce qu'on lui disait. (Rêve dans le somnambulisme).

— » Ah! je suis bien malheureuse.... Malheur sur malheur, voilà tout ce qui m'arrive.

— » Eh! madame, c'est votre faute!

— » Vous croyez?..... Ah! ces *chiennes* d'assiettes?

— » Qu'est-ce donc qu'elles vous ont fait?

— » Elles m'ont fait que j'en ai cassé une.

— » C'est dommage, mais cette perte ne vaut pas la peine que vous vous en chagriniez.

— » Pardi! avec vous, la maison brûlerait qu'il faudrait en rire.... »

M<sup>me</sup> B.... continua sur le même ton, me parla de sa maladie, et fut réveillée.

— « Eh bien! lui dis-je alors, lorsque tout-à-l'heure je vous félicitais sur le bon goût de votre porcelaine, j'ai dû, bien involontairement, vous navrer le cœur, car j'ignorais que vous eussiez brisé une de vos assiettes.

— » Brisé une de mes assiettes! répliqua-t-elle avec une inimitable expression de terreur, que le bon Dieu m'en préserve! J'y tiens plus qu'à mes yeux!

— » Une autre que vous peut-être a commis la maladresse, mais....

— » Personne n'y a touché que moi, et vous allez en avoir la preuve.... »

M<sup>me</sup> B.... compte et recompte ses assiettes jusqu'à la douzième; il n'en manque pas une.

Cela me parut étrange. Je laissai M<sup>me</sup> B...., et pris congé d'elle.

Or, je n'avais pas descendu la moitié des marches, que le bruit d'une pièce de vaisselle qui se brise en tombant sur un parquet retentit au-dessus de ma tête. Je remonte, et je trouve M<sup>me</sup> B.... pleurant à chaudes larmes.

Une de ses précieuses assiettes venait à l'instant même de lui échapper des mains. M<sup>me</sup> B.... avait pris, dans son sommeil, l'avenir pour le passé. »

— Cette anomalie magnétique, qui semble au premier coup-d'œil contraire au phénomène de prévision, confirme cependant le principe de la liaison des événements dans la longue période de vie que doit parcourir l'humanité. Cette insouciance de la valeur du temps, qui laisse voir à un somnambule un fait à venir comme déjà accompli, démontre que les causes et les conséquences de ce fait sont comme latentes dans l'avenir, qui est l'ensemble des lois qui conduisent le monde au but où l'Éternel le veut amener.

Lorsque ces lois se répètent uniformes et régulières, l'intelligence de l'homme peut, quand elle a pu acquérir la connaissance des principes de ces lois, prévoir le fait qui n'existe pas encore, mais qui naîtra nécessairement de l'évolution successive des lois génératrices posées par la Providence divine, comme causes de l'entretien de la vie de tel ou tel ordre de créatures.

Ainsi, celui qui sait que le son parcourt 333 mètres à la seconde, peut paraître jouir de la faculté de prévision vis-à-vis d'hommes qui ignorent complètement ces lois physiques. Il dira en effet la minute à laquelle, à 50 kilomètres de distance, le feu aura été mis à une pièce de canon dont on entend la détonation.

A l'aide de la trigonométrie, des éléments de physique,

on prédit l'heure de l'apparition d'une comète cent années auparavant qu'elle n'ait lieu.

A la vue d'un gland de chêne, on annonce l'arbre, on le décrit, on prédit une forêt, on prévoit les oiseaux et les animaux qui en feront leur retraite.

Si toutes ces prévisions ne semblent extraordinaires à personne, c'est parce qu'elles sont l'œuvre de toutes les intelligences, et que leur cause est connue.

Dans un ordre plus élevé de combinaisons phénoménales, les événements cessent de nous sembler contenus en germe dans des causes qui les développent aussi sûrement, et c'est seulement par suite de l'imperfection de nos moyens intellectuels, pour les apprécier et pour juger les résultats des rapports. Ainsi, tous les phénomènes organiques qui se déroberont à notre jugement paraissent encore enfermés dans la nuit du néant, et pourtant l'expérience apprend qu'ils sont appréciables par l'âme dès qu'elle peut agir dans l'état somnambulique. Il en est ainsi des phénomènes qui, tout en se rattachant moins à l'organisme, l'intéressent assez pour l'influencer notablement lorsqu'ils seront survenus.

Mais à mesure que les rapports se multiplient, que les circonstances se compliquent, les difficultés de saisir les liens qui conduisent à ce résultat final augmentent, et il faut à l'âme une plus grande liberté d'action pour pouvoir les prévoir. Aussi, la prévision qui rentre dans le domaine des événements en dehors de ce qui touche l'individu seul, devient-elle incertaine et vacillante; car dans l'accomplissement des événements un peu importants, il intervient toujours plus ou moins de personnes; et ces individus dont le concours paraît très accessoire, sont doués d'une volonté libre, qui peut déranger, compliquer, reculer et modifier l'événement. Or, nous ne croyons pas que l'intelligence

humaine puisse prévoir ce qui dépend du libre arbitre, et non d'une nécessité.

La prévision appliquée à la plupart des événements à venir, est donc incertaine et trompeuse. C'est un énorme abus que de vouloir faire prédire à des somnambules l'avenir, dans le sens que la plupart des gens entendent ce mot. Les erreurs les plus funestes viennent presque toujours payer une curiosité blâmable et une crédulité exagérée.

N'interrogez les somnambules *lucides* que sur l'avenir qui intéresse leur maladie. Et si spontanément ils annoncent quelque chose qui sorte de la sphère dans laquelle nous limitons leur prescience, méditez leurs paroles et dirigez-vous avec prudence dans le sens qu'ils ont prédit. Alors, en effet, leur prévision se réalise quelquefois; c'est un éclair de lucidité qui ne saurait être provoqué.

La faculté de prévision nous semble donc propre à l'âme; mais en faut-il conclure que toutes les prévisions, dont les annales de l'histoire offrent de si remarquables exemples, sont naturelles et ont été le résultat de l'état extatique spontanément développé?

Dieu nous préserve de cette opinion exclusive, si contraire à la vérité. Il est hors de doute pour nous, et précisé-ment à cause des lois physiologiques que nous avons esquissées dans ce travail, que l'âme humaine peut être éclairée directement, soit par Dieu, soit par une autre intelligence.

Nous croyons que cette communication surnaturelle peut avoir lieu dans l'état normal comme dans l'état extatique, qu'il soit spontané ou artificiel.

Beaucoup de magnétiseurs, par l'observation des facultés somnambuliques, et principalement celle de la prévision, ont tout naturalisé, et sont ainsi tombés dans une erreur profonde.

D'autres, des physiologistes, en étudiant les phénomènes

des rêves, des hallucinations, de la folie, ont expliqué la prévision par une hallucination et la concordance des événements par le hasard. Le mot de M. Michelet sur Jeanne d'Arc, était d'accord avec cette manière de faire la science de l'homme.

A ce double point de vue, les prophètes que Dieu a suscités, et qu'il suscite encore dans les temps difficiles de la vie d'un peuple, cesseraient de relever de l'inspiration surnaturelle, pour manifester seulement la faculté inhérente à l'espèce humaine, faculté que l'agitation des temps sollicite à paraître.

Cette opinion est ridicule et peu philosophique, sans parler de son irreligion. L'étude complète et bien consciencieuse de l'anthropologie l'exclut et la ruine.

Chez le prophète sacré, la prévision est en dehors de sa personne; elle se rapporte ordinairement à des événements souvent très éloignés du présent, à des événements qui intéressent les destinées, la vie morale, religieuse et politique de tout un peuple. De plus, la manière d'être durant l'acte de prévision est tellement différente, qu'à ce caractère seul il est facile de distinguer le prophète inspiré de l'extatique agissant sur sa propre virtualité. En effet, les prophéties surnaturelles sont révélées dans l'état de veille normale; l'homme a ses facultés ordinaires, il voit et entend chacun, il parle à tous et il se souvient de ce qu'il annonce. L'extatique au contraire ne peut prédire que lorsqu'il entre dans la crise; il est isolé pour tous ceux dont il ne s'occupe pas, et oublie presque toujours ce qu'il a dit.

Nous savons qu'il y a des faits exceptionnels fort remarquables qui ont présenté des individus pour lesquels l'extase était devenue un état presque normal, et qui, pour y entrer, n'avaient qu'à le désirer. Alors la révolution physio-

logique s'opérait sans que l'observateur remarquât aucun changement dans l'habitude de ces personnes, et cependant elles acquéraient tout-à-coup les facultés de l'état extatique.

Dans ces exemples, bien rares du reste, les individus avaient été antérieurement sollicités à la crise extatique par des causes physiologiques, et dans deux faits dont nous avons connaissance, le magnétisme avait été la première cause.

Mais nous en revenons à dire que la prévision naturelle à l'homme est limitée et ne saurait être si précise, si constante, et si largement exposée que les prévisions qui ont été faites par les prophètes sacrés ou par les hommes qui étaient inspirés par une intelligence supérieure à l'âme humaine.

Mesmer, dont le génie semble avoir pénétré dans la philosophie des plus grands phénomènes du magnétisme, expliquait la prévision par la même loi que celle qui préside au développement de l'instinct et dont nous avons parlé quelques pages plus haut.

Pour lui, la faculté de l'instinct était soumise aux lois communes des sensations, et cette sensation, dit-il, est plus forte en raison du plus grand intérêt que les événements ont sur notre conservation.

Comme on le voit, la faculté de prévision deviendrait naturelle à mesure que l'harmonie universelle s'établirait, et que par suite, le sens intime de l'homme serait affecté par un événement qui devrait par sa nature l'intéresser profondément.

Cette doctrine, dégagée des formes matérialistes dont elle est enveloppée, se lie du reste à celle que la philosophie du christianisme enseigne relativement au dogme providentiel. Mais quel est ce sixième sens dont la manifestation

produit cet instinct dont parle Mesmer? cet instinct qui jouit de tant de facultés? Est-il possible de ne voir en lui qu'un centre nerveux à propriétés latentes dans l'état ordinaire? Pourquoi le Créateur aurait-il doué l'homme d'un sens dont il ne jouirait pas, car c'est vraiment une bien rare exception que la manifestation des facultés extatiques dont nous avons parlé, et la connaissance que nous avons acquise de la possibilité de les faire surgir, est par trop soumise aux caprices de l'esprit humain, pour qu'on puisse reconnaître, dans ces facultés anormales, un phénomène qui appartiendrait à un appareil sensorial dont la localisation serait du reste irréalisable.

Nous ne pouvons donc trouver d'autre cause à la manifestation des facultés instinctives éclairées de l'intelligence chez l'homme, que dans un être particulier qui n'a d'autre nature que ces facultés même, dont l'incompatibilité avec l'organisme nous paraît si manifeste. La théorie de Mesmer, *modifiée par les idées spiritualistes* que nous avons exposées, explique parfaitement les faits de prévision que nous avons cités; elle nous aide encore à comprendre, par la même loi, les pressentiments dont l'authenticité et la réalisation ont embarrassé beaucoup de psychologues et de physiologistes; elle fait disparaître le mot de hasard avec lequel on expliquait si facilement les prévisions de certains rêves.

Le pressentiment qui obsède et saisit si vivement quelques individus, par quelle autre loi physiologique et psychologique pourrait-on l'expliquer? Nous voudrions appuyer ces pensées de quelques exemples, et notre esprit hésite entre tous ceux qui s'offrent à notre mémoire.

Nous avons lu, dans les *Souvenirs de M<sup>me</sup> de Créqui*, le récit suivant :

« Le prince de Radziwil avait adopté une de ses nièces orpheline. Il habitait un château en Gallicie, et ce château

avait une très grande salle qui séparait les appartements habités par le prince de ceux occupés par les enfants ; en sorte que pour communiquer des uns aux autres , il fallait traverser cette salle, à moins de passer par la cour.

La jeune Agnès, âgée de 5 à 6 ans, jetait toujours des cris déchirants toutes les fois qu'on lui faisait traverser la grande salle. Elle indiquait, avec l'expression de la terreur, un énorme tableau suspendu au-dessus de la porte, lequel représentait la sybille de Cumes. On tenta pendant longtemps de vaincre cette répugnance qu'on attribuait à quelque obstination d'enfance ; mais des accidents sérieux résultant de cette violence, on finit par lui permettre de ne plus entrer dans cette salle, et la jeune fille aima mieux, pendant dix ou douze ans, traverser par la pluie, la neige et le froid, la vaste cour ou les jardins, plutôt que de passer sous cette porte qui lui faisait une impression si désagréable.

» L'âge était venu de marier la jeune comtesse, et déjà fiancée, il y avait un jour réception au château. La société voulut, dans la soirée, se livrer à quelque jeu bruyant, et on alla dans la grande salle où, d'ailleurs, le bal de la nœce devait avoir lieu. Animée par la jeunesse qui l'entourait, Agnès n'hésita pas à suivre les conviés ; mais à peine a-t-elle franchi le seuil de la porte, qu'elle veut reculer et qu'elle avoue sa frayeur. On l'avait fait passer la première, suivant l'usage, et son fiancé, ses amis, son oncle, riant de son enfantillage, ferment la porte sur elle. Mais la pauvre jeune fille veut résister, et en agitant un battant de la porte, elle fait tomber le tableau qui était au-dessus. Cette énorme masse lui brise le crâne par un de ses angles et la tue sur le coup. »

Cette théorie de l'harmonie et du sympathisme universels, étendue à la prévision, semble pourtant recevoir parfois un démenti formel, à moins que le lien de rapport



échappe à notre intelligence si peu sûre d'elle-même dans ces régions métaphysiques.

Si en effet la présensation des événements futurs est une faculté inhérente au somnambulisme lucide comme l'instinct médical, comment se fait-il qu'elle se manifeste chez si peu de sujets, et si rarement chez ceux même qui l'ont déjà montrée? La vision ou le sympathisme pathologique et médicinal, se perfectionne par l'exercice, mais la prévision nullement. Cependant, quel somnambule, quel extatique, ne se trouve pas menacé de quelque événement assez sérieux pour intéresser vivement sa destinée? Il y a donc en ceci quelque chose de difficile à saisir nettement, et on doit penser que la faculté de prévision n'est pas nécessairement un résultat de l'état lucide : une force intelligente semble en disposer et ne la laisser briller que dans certaines circonstances. S'il en était autrement, le magnétisme réédifierait l'homme complètement, pendant la durée de son extase au moins, et il n'en peut être ainsi.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE.

Mens agitat molem.....

En de bonnes mains le magnétisme est un bienfait ; dans de mauvaises c'est la peste.

FRAPART.

Les considérations psychologiques auxquelles nous venons de nous livrer, ont eu pour résultat de nous fixer sur la nécessité d'admettre, dans la composition de l'individualité humaine, une véritable trinité, et de trouver, dans ce composé trinaire, un élément d'une nature essentiellement différente des deux autres parties, élément saisissable plutôt par ses facultés phénoménales, que par ses propriétés constitutives ; car la nature d'un être spirituel échappe à nos moyens d'investigation.

L'homme est donc un être mixte, un organisme à composition double, savoir : combinaison d'atômes formant les organes, et un élément de nature matérielle, mais indécomposable, dynamique par essence, en un mot un fluide impondérable. Voilà pour la partie *matérielle*.

Maintenant, comme élément caractéristique de l'espèce homminale : cet être simple, intelligent, libre et volontaire, que les psychologues appellent *âme*.

Nous n'avons pas à rechercher la part d'action que chacune de ces trois parties prend dans le développement des phénomènes qui constituent la vie, nous voulons seulement

indiquer ici, comme voie de recherches nouvelles d'anthropologie, le rôle que peut jouer la substance spirituelle dans la manifestation des phénomènes magnétiques, rappelant que, sous cette dénomination, nous groupons tous les phénomènes qui font partie de la grande famille psychologique, qu'avec justesse on peut appeler *Extase*.

Dans tout ce qui précède, nous avons étudié le magnétisme en naturaliste; nous en avons fait une science, un art, nous avons analysé ses phénomènes, nous les avons décomposés pour les classer; et, d'après les études physiques que nous avons faites sur la cause déterminante de ces phénomènes, cause que nous avons trouvée toute physiologique, puisqu'elle consistait dans le fluide nerveux diversement mis en action; il semblerait, disons-nous, d'après ces études, que les phénomènes magnétiques sont le résultat de la science, de l'art et de conditions physiques particulières. Eh bien! il n'en est pas ainsi, et il n'y a, dans cette conclusion donnée par l'étude expérimentale, que la moitié de la solution du problème de causalité.

Nous allons donc continuer à chercher la solution complète de la loi qui régit ce grand groupe de phénomènes que l'homme peut présenter. Déjà, quand nous avons traité de la *Physiologie du Magnétisme*, nous avons insisté sur la dualité de la cause des phénomènes, et nous avons suffisamment montré la part que la pensée avait dans la production des phénomènes magnétiques, soit qu'elle fût formulée en volonté expresse, comme dans le magnétiseur, soit qu'elle fût dans cet état mixte entre la volonté et le désir, entre la persuasion, l'espérance ou la crainte du développement d'un état insolite, comme dans le sujet lui-même.

La part de l'action psychique dans le magnétisme artificiel ou spontané, est donc pour nous parfaitement établie.

Mais qu'il y a loin encore de l'admission de ce principe aux conséquences qu'on peut trouver en lui ! Quelles sont les limites où peut s'arrêter la puissance de l'âme, soit sur le corps auquel elle est unie, soit sur celui dont elle s'est fait l'hôte et presque le maître ? Quelle est la part de cette force intelligente dans les grands phénomènes du magnétisme ? Quelle est celle de l'organisme ? Questions pleines d'intérêt, questions graves pour le philosophe, pour le moraliste, pour le médecin.

Comment cette volonté, dont la puissance est si manifeste, quand elle agit sur le sujet que vous avez somnambulisé, reste-t-elle si faible quand c'est de vous-même qu'il s'agit ? Vous modifiez l'organisme, le moral, l'intelligence d'un somnambule, et vous ne faites rien, ou bien peu de chose sur vous-même, vous qui savez vouloir, qui connaissez les lois physiologiques qui président au développement de tous ces faits ; tandis que quelqu'autre individu, sans connaissance aucune, sans volonté arrêtée, n'ayant que la croyance que tel effet va se produire sur lui par l'action d'une cause à laquelle il croit, mais qui n'est rien moins que chimérique, cet individu va subir des modifications sensoriales extraordinaires, sous l'influence de sa pensée à lui !

Quelle autre cause pourrait-on donner à ce phénomène, que nous appellerons *le sceau de la résistance magnétique* ?

Vous avez un somnambule, et pour éviter que sa lucidité ne se déränge, vous ne voulez pas qu'il soit magnétisé par un autre que vous.

Pour que votre désir, bien fondé assurément, ne soit pas contrarié, ne vous fiez pas à la promesse que vous donnera votre magnétisé. De bonne volonté pour résister, dans maintes occasions, aux sollicitations pressantes qui lui sont adressées, il succombera bientôt par l'effet de causes

diverses. Une fois, l'amour propre vaincra ses bonnes résolutions, une autre, l'émotion d'avoir à soutenir une puissance magnétique contre laquelle il se sent faiblir, le fera tomber, presque malgré lui, entre les mains d'un nouveau magnétiseur.

Or, si dans un de ses somnambulismes il est sincèrement d'accord avec vous, pour rester fidèlement votre somnambule, et qu'alors vous lui manifestiez votre volonté avec fermeté, en lui disant : Toute tentative sera désormais impuissante à vous endormir ! Je le veux !.. Eveillez-vous !.. Vous pouvez être parfaitement certain que votre somnambule bravera les essais multipliés qu'on pourra tenter contre lui.

Eh ! bien, la cause de ce phénomène, où est-elle ? Quel rôle le fluide magnétique peut-il jouer ? Le somnambule ne se souvient pas de cette invulnérabilité dont il est revêtu, et pourtant il est calme et insensible devant tel magnétiseur qui l'avait déjà somnambulisé. — Il est préférable assurément que le souvenir de sa puissance de résistance lui reste. — Nous avons plusieurs fois mis à exécution cette utile prérogative de la volonté énergiquement exprimée, et nous n'avons pu trouver l'explication de ce phénomène que dans la puissance de l'âme du sujet qui, dans ces circonstances, dominait assez l'organisme pour que la perturbation nerveuse ne pût s'opérer sous une influence étrangère. Néanmoins, comme il y a un fluide qui doit nécessairement pénétrer dans un système nerveux qu'il saturait auparavant avec facilité, nous pensons, d'après des expériences, qu'avec du temps et de la persévérance, on obtient les mêmes résultats et qu'on annihile cette force de résistance. La crise s'effectue avec peine, avec souffrance pour le magnétisé, et on met un temps plus que quadruple de celui qu'on employait avant.

Cette faculté que possède le magnétiseur n'en a pas moins

de grands avantages, car pour qu'on l'annule, il faut toujours que le sujet veuille bien rester assez longtemps à se laisser magnétiser; et s'il veut se soustraire à la puissance de celui dont on a voulu le préserver, il a bien le temps de s'éloigner, ce qu'il ne pouvait faire avant cette espèce de sceau qui le rend presque invulnérable.

La part que prend l'âme dans les phénomènes magnétiques opérés à distance, nous paraît immense; et si dans tous, le fluide magnétique et les conditions physiologiques y sont aussi pour quelque chose, il n'en est pas moins évident que l'action psychique paraît dominer la scène.

Votre somnambule est loin de vous; des maisons, des rues, des places vous séparent; vous voulez qu'il entre en crise; il s'endort et devient lucide. Vous voulez qu'il vienne vers vous, et au milieu de ses occupations un malade particulier le saisit, l'idée de vous aller trouver se présente à lui; cette idée est vague d'abord, puis plus forte, puis enfin elle devient importune, il y cède.

Nous comprenons très mal que dans ce genre de phénomènes qui, du reste, s'observent excessivement rarement, attendu le petit nombre de sujets assez sensibles pour être ainsi impressionnés à distance, sans être prévenus et sans pouvoir se douter d'une expérience, car alors le phénomène rentrerait dans l'ordre psychique de l'action propre du sujet sur lui-même, nous comprenons mal, disions-nous, l'action du fluide. Comment ce fluide, impondérable, physique, traverserait-il ces espaces remplis d'être animés, plus ou moins sympathiques avec lui?—Comment agit l'âme? demandera-t-on. C'est reculer la difficulté que de prêter à cet être incompréhensible ce que vous ne pouvez accorder à un agent physique. Nous avons admis l'âme, répondrons-nous, et le genre de phénomène que nous examinons rentre bien mieux dans l'apanage des facultés d'un être spirituel

que dans les propriétés d'un agent physique. Voilà pourquoi nous croyons devoir expliquer certains phénomènes magnétiques opérés à distance par l'action de l'âme, sans pour cela saisir nettement le mode d'action de ces mystères de psychologie.

Quant à l'action psychique du sujet sur lui-même, il faudrait, pour explorer convenablement cette partie de la psychologie encore si peu étudiée, de longues considérations, et notre but n'est que de signaler quelques-unes des intéressantes recherches qui sont à faire sur cette importante branche d'anthropologie.

Qu'est-ce d'abord que cette imagination dont le mot est dans toutes les bouches? Quelle est sa cause, sa nature, sa puissance et ses bornes d'action? Quelle part l'organisme prend-il dans la production de tous les phénomènes qui se rattachent à l'imagination?

Un malade est gravement compromis par l'apparition d'un hoquet qui vient compliquer une maladie sérieuse. Cet épiphénomène prend des proportions telles, qu'il inquiète le médecin impuissant à le combattre par tous les moyens que la thérapeutique met à sa disposition; mais heureusement un autre médecin appelé en consultation, saisissant la disposition constitutionnelle, jette au milieu de la conversation une nouvelle dont la nature doit préoccuper vivement le malade et sa famille. Les esprits changent de direction subitement, et interrogent le narrateur pour obtenir des renseignements détaillés sur l'affaire qui les touche. Le médecin observateur se renferme dans des paroles évasives, s'excuse sur son indiscretion, promet d'en dire plus long le lendemain, et se retire laissant chacun très inquiet. Le lendemain, le hoquet n'avait pas reparu (1).

---

(1) Latour. *Influence de l'imagination.*

Cet autre malade qui, alarmé à la vue du sang qu'il perd par une hémorrhagie rebelle, se trouve au plus mal, reprend ses sens et voit son sang s'arrêter subitement, parce que le médecin lui dit en entrant : C'est si peu de sang de perdu que je vais vous saigner.

Tel est l'effet de l'imagination. C'est la réaction de la force psychique sur la vitalité.

Aucune méthode de travail ne conduira à connaître les lois qui régissent ce groupe de phénomènes bien plus étendus que ne le supposeront sans doute la plupart de nos lecteurs, aussi bien que le magnétisme. Nous avons, en effet, déjà indiqué les rapports dont nous voulons parler, dans quelques passages de notre *Physiologie du Magnétisme*. Dans ces chapitres, on a pu voir ce que nous pensions du somnambulisme, de l'extase déterminée par l'imagination, et combien nous savions prêter à la puissance propre du sujet dans certains phénomènes.

Nous venons de dire quelques mots sur l'action du magnétisme exercé à distance; mais nous avons isolé cette action, de toute coopération mentale du sujet, c'est à-dire que nous supposons dans ces cas qu'il ne se doute ni du jour, ni de l'heure où l'expérience sera tentée. Faute de ces mesures indispensables pour pouvoir apprécier la valeur du fait, bien des expérimentateurs se sont mépris sur la cause.

Tentons, par quelques exemples, d'appeler l'attention sur les phénomènes magnétiques dus à l'action propre de l'individu sur lui-même. Le docteur Bertrand, dont l'esprit analytique a jeté quelque lumière sur la loi unitaire qui préside au développement des phénomènes du magnétisme, écrivait ce qui suit :

« Obligé de m'absenter, je laissai à un ami, pour continuer le traitement, une somnambule qui m'avait présenté



des phénomènes extrêmement curieux. Jusque-là j'avais bien entendu parler de corps auxquels on communiquait la vertu magnétique, vertu qui se conservait un temps assez long; mais n'ajoutant pas foi à tout ce qu'on en racontait, je n'y avais pas fait une sérieuse attention; plus tard, je voulus essayer ce pouvoir et chercher si je ne pouvais pas agir sur ma somnambule, malgré cent lieues de distance qui me séparaient d'elle.

» J'écrivis en conséquence à mon ami, et je lui envoyai un petit billet magnétisé, que je le priai de placer sur l'estomac de la malade. L'expérience fut faite : elle réussit, et la malade eut un sommeil accompagné de tous les phénomènes qu'il présentait d'ordinaire. Cependant je ne me dissimulai pas que la malade ayant été prévenue de l'expérience qu'on voulait tenter, il pouvait se faire que le sommeil, quoique bien réel, eût été produit par son imagination seule. Je fis donc un autre essai pour savoir à quoi m'en tenir. J'écrivis une seconde lettre que je ne magnétisai pas, et je l'envoyai comme si elle avait été magnétisée, en prévenant la malade qu'elle devait la faire tomber en sommeil. Elle tomba, en effet, dans cet état, qui présenta encore cette fois tous les caractères qu'il avait coutume d'offrir.

» Je fis part du résultat de mon expérience aux magnétiseurs que je fréquentais; ils en parurent bien surpris, et ne pouvant se résoudre à reconnaître le pouvoir de l'imagination d'une manière aussi marquée, ils prétendirent que si la dernière lettre avait produit l'effet que je disais, c'était uniquement parce qu'en l'écrivant, je l'avais (même sans le vouloir) imprégnée de mon fluide. Je me préparai à faire une expérience qui m'apprendrait ce que je devais en penser. Je priai un de mes amis d'écrire quelques lignes à ma place, en cherchant à imiter mon écriture, de manière

que ceux qui liraient la lettre pussent s'y méprendre. Il le fit : on fut trompé par son stratagème, et le sommeil fut produit comme il l'aurait été par une de mes lettres. On ne pouvait élever aucun doute sur la conclusion à tirer de cette expérience en faveur du pouvoir de l'imagination. Pour qu'on ne pût plus parler du fluide émané à mon insu, j'avais prié mon ami d'écrire loin de moi, et même sans que je susse, le moment auquel il écrirait.

» Après avoir constaté, comme je viens de le faire, les effets de l'imagination, indépendamment du magnétisme, il était naturel que je cherchasse ce que le magnétisme produirait sans l'imagination. Je ne manquai pas de le faire, mais jamais il ne me fut possible de produire sur la malade éveillée aucun effet au moyen d'objets magnétisés qu'on plaçait sur elle à son insu (1). »

A cette narration précise il serait superflu d'en joindre d'autres; nous avons nous-même produit des faits analogues, soit en faisant croire que nous magnétisions directement, soit en donnant ou en envoyant au loin des objets qui passaient pour être imprégnés de notre fluide, soit enfin en rendant le rapport possible entre des spectateurs et les somnambules à l'aide de ces objets. Avant que nous ne sortions pour aller à nos affaires pendant le sommeil de ces somnambules, nous disions aux personnes présentes : quand vous voudrez être entendues, vous mettrez à votre doigt cet anneau, ou vous boirez un peu de l'eau de ce verre, et le fluide que vous absorberez vous mettra en rapport. Or, il est arrivé plusieurs fois que rien n'était magnétisé et le rapport s'établissait néanmoins subitement. Nous pensons que dans ces dernières expériences les somnam-

---

(1) Bertrand. *Du magnétisme en France*. 1826.

bules nous entendaient donner ces instructions, et que dès-lors leur isolement cessait par la persuasion où elles étaient qu'il devait cesser.

Ces expériences curieuses n'ont réussi cependant que sur des somnambules d'une lucidité supérieure, et répétées sur bien d'autres sujets, elles ont confirmé la réalité de l'action du fluide magnétique condensé sur des objets quelconques. Nous concluons de cette anomalie dans les lois physiologiques du magnétisme que la réaction de la pensée, ou de l'imagination, sur l'organisme même où elle se forme, n'est pas un fait général, mais que son existence ne pouvant être récusée, il faut procéder avec la plus grande prudence dans l'appréciation des causes de tous les phénomènes du magnétisme.

Après ces réflexions jetées comme en passant sur ces somnambulismes, sur ces extases, sur ces phénomènes nerveux d'un ordre particulier, nous aurions à pénétrer dans l'examen de phénomènes plus étonnants encore, en ce qu'ils se produisent le plus souvent sans que l'état extatique se développe, et que néanmoins ils apportent une modification persistante dans les fonctions physiologiques d'une partie de l'organisme, ordinairement soustraite à l'action de la volonté.

Nous allons en dire quelques mots.

Par la même raison qu'un magnétiseur peut faire sentir à son somnambule qu'une chose sans goût est douce ou amère, qu'un corps froid est brûlant, et prolonger ses sensations sans objet dans l'état de veille, il peut également faire qu'une douleur fictive produise une trace de blessure, ou qu'un sinapisme idéal rougisse la peau.

Ce que nous avançons aujourd'hui se produirait et serait déjà bien connu si les magnétiseurs croyaient autant à cette puissance qu'à celle des créations fictives qu'ils

opèrent tous les jours avec des somnambules très lucides pour la perception de la pensée. Nous sommes convaincu en effet que la généralité des somnambules spontanés ou artificiels développent leurs facultés dans le sens des idées et des croyances de ceux qui les approchent ordinairement, sans être pour cela positivement esclaves d'une influence à laquelle ils obéiraient nécessairement; non, car ils jouissent d'une certaine liberté intellectuelle et d'un certain degré de spontanéité qui se déroberaient manifestement à l'influence qui les entoure.

Relativement à la possibilité de faire persister les marques d'une sensation qu'on a fait ressentir sans qu'il y eût de cause réelle, nous avons trouvé dans la *Bibliothèque du Magnétisme*, qu'une somnambule, atteinte d'une inflammation à la gorge, parvint en peu de temps, avec le secours et la volonté de son magnétiseur, et sans aucune application ni contact, à faire paraître à l'extérieur une inflammation, très sensible, qui fit disparaître le mal intérieur.

Mais ici, comme dans tous les phénomènes magnétiques, ce que la puissance psychique du magnétiseur peut produire, l'âme de l'individu disposé moralement et physiquement au développement de ces excentricités phénoménales, l'âme, disons-nous, qui croit ressentir une sensation profonde dans quelque partie du corps et qui voit cette sensation laisser son empreinte, peut quelquefois modifier assez fortement la vitalité de l'appareil tégumentaire pour qu'un désordre fonctionnel s'y opère et pour qu'une marque visible indique la blessure que l'individu croit avoir reçue.

La moindre émotion couvre le visage d'une rougeur subite; la peur lui donne la pâleur de la mort; la terreur fait souvent blanchir les cheveux en quelques instants;

d'autres fois elle pervertit les fonctions de la sécrétion biliaire et détermine une jaunisse de la peau. Le docteur Rostan rapporte qu'une femme, par l'effet d'une émotion de frayeur et de honte, devint noire sur tout le corps.

Ces phénomènes physiologiques sont comme le premier degré de ceux plus élevés dont nous abordons l'histoire, phénomènes qui semblent inadmissibles ou incompréhensibles, parce qu'ils ne sont pas encore étudiés.

Si nous voulions traiter cette question nouvelle avec le soin qu'elle demanderait, nous aurions à consulter l'antiquité, le moyen-âge, et nous trouverions là des matériaux précieux. Nous nous contenterons de citations prises dans des temps plus récents, et nous parlerons d'abord des convulsionnaires de Saint-Médard.

Nous avons déjà parlé plus haut de ces convulsionnaires, espèce de secte qui, en 1732, occupa tous les esprits. Parmi les phénomènes physiologiques extraordinaires qu'ils offraient à l'observateur, il en est un dont le caractère se rattache directement au sujet que nous exposons en ce moment.

Ce phénomène physiologique se trouve attesté par plusieurs témoins oculaires et par des ennemis même de la secte des convulsionnaires. Il est constaté que pendant que les croyants étaient étendus pour figurer le crucifiement, les bras en croix et la pâleur de la mort peinte sur la figure, on voyait sur plusieurs se former, sous les yeux même des personnes présentes, des rougeurs ou des marques, précisément aux endroits où les mains de Notre Seigneur Jésus-Christ ont été percées par des clous. L'auteur des *Lettres d'un ecclésiastique de province*, qui atteste comme témoin oculaire la vérité de ces faits, prétend que les femmes convulsionnaires éprouvaient dans ces parties des impressions douloureuses, qu'elles conservaient même lorsqu'elles étaient revenues à leur état ordinaire; et il ajoute que,

comme elles n'avaient plus alors aucun souvenir de ce qu'elles avaient fait pendant leurs convulsions, et que, de plus, on avait soin de ne pas les en avertir, elles se trouvaient fort embarrassées pour expliquer la cause de ces douleurs (1).

Cette stigmatisation chez les disciples de Jansénius s'expliquerait par l'action surnaturelle de Dieu ou par celle du démon, pour les personnes qui ne voudraient pas en trouver l'explication dans la physiologie psychologique naturelle.

Mais pourquoi chercher des causes surnaturelles quand les choses peuvent s'expliquer par des lois anthropologiques très naturelles? Le phénomène des stigmates a été observé, nous le savons, chez beaucoup de Saints appartenant à la religion catholique, mais cette particularité physiologique n'entre pour rien, ou du moins ne pourrait fixer dans la croyance d'une action directe de Dieu sur les membres de ces personnes. Les saints personnages qui ont été stigmatisés ont bien pu s'élever à un degré supérieur de sainteté, avoir même des communications avec Dieu ou avec ses anges, sans que pour cela les stigmates dont leur chair s'est couverte aient *toujours été* l'effet de l'action évidente et directe d'une puissance surhumaine.

Pour être saint, pour arriver à l'extase surnaturelle, on n'en est pas moins soumis aux lois physiologiques qui président à la manifestation de ce grand phénomène psychique autant que physiologique (2). Dans ces extases surnaturelles,

(1) Nous engageons ceux qui voudraient se convaincre de l'authenticité des singuliers phénomènes de Saint-Médard, à consulter les ouvrages contemporains, entr'autres Carré de Montgeron, — Hume, — Dulaure, — et celui du docteur Bertrand déjà cité.

(2) Il ne faut pas perdre de vue que nous employons le mot *extase*,

même la puissance psychique propre, jouit de toute son énergie, et d'autant plus que cette puissance de l'âme puise son soutien dans une foi ardente et dévouée.

• Le père Debreyne, consulté relativement à une stymatisée, répondait : « Que dire des stygmates ? le fait est réel, nous ne pouvons le nier. Nous croyons donc que tous les vendredis la plaie du pied laisse suinter un peu de sang, et du sang vrai. Il faut, sur ce point, se confesser vaincu et réduit au silence. Essayons cependant de bégayer une réponse. Les physiologistes savent très bien qu'il est facile de faire contracter à l'organisme certaines habitudes, soit nerveuses, soit hémorrhagiques. Un médecin célèbre a rendu une épilepsie périodique dans le but de la couper par le quinquina, et il y a réussi. Quest-ce qui empêcherait de faire de même pour une plaie, en la rendant saignante à un jour, à une heure fixes ? Cela paraît très facile avec le temps nécessaire, surtout si, au moment où l'on veut que le sang paraisse, on exerce une compression circulaire au-dessus de la plaie.... C'est ce que l'on voit pratiquer tous les jours par les chirurgiens pour la saignée. S'ils n'appliquaient pas de ligature au-dessus du pli du bras, le sang ne viendrait pas par l'ouverture de la veine. Ainsi, d'après cela, il paraît très facile de produire mécaniquement une exsudation sanguine périodique. On a même vu des diapédèses périodiques (exsudation de sang à travers la peau), sans aucune

---

c'est-à-dire état hors de celui qui est normal, circonstance qui exige une modification physiologique pouvant assurément être déterminée par une cause surnaturelle, mais qui le plus souvent s'opère par l'action de causes naturelles ; tandis que chez les prophètes sacrés, chez les apôtres et quelques autres inspirés, il y avait apparition de nouvelles facultés sans qu'il y eût extase, particularité différentielle qui, selon nous, décide nettement la question du naturel et du surnaturel dans la grande majorité des cas.

espèce de plaie ni lésion cutanée quelconque. C'était des jeux ou des aberrations pathologiques, et non l'effet de la ruse et de l'artifice. Je suis même persuadé qu'une simple compression circulaire, artificiellement et artistement exercée, suffirait seule, indépendamment de l'habitude, pour produire le fait du saignement périodique, et cela peut toujours être fait en cachette. C'est ainsi que nous expliquons les stigmates chez les sujets dont l'ensemble de la conduite, c'est-à-dire une évidente sainteté, ne nous en garantit pas la certitude.

» Une autre prétendue stigmatisée, aveuglée sans doute par l'orgueil, tomba dans un piège grossier. Un ecclésiastique lui présenta un livre rempli d'impiétés condamnées par l'Eglise. Il feint d'attacher à ce livre le plus grand prix, et le donne à la visionnaire exactement scellé. Il la prie de supplier Jésus-Christ de vouloir bien, à la prochaine apparition, approuver le contenu du livre en y imprimant son sceau divin. La visionnaire agréa la proposition, et, peu de tems après, elle remet le livre marqué de caractères rouges tracés, dit-elle, de la main même de Notre Seigneur qui s'est servi, pour cela, du sang qui coule de la plaie de sa main ! Voilà, certes, une fille dans la plus complète illusion, cela est grossièrement visible ! » (*Théologie morale.*)

Ces réflexions du père Debreyne ne sont pas justes ; elles montrent une ignorance complète de la physiologie psychologique. Les stigmates n'ont pas besoin, pour se produire en dehors de l'extase divin, de la ruse et de l'artifice. Nous avons signalé la cause physiologique de leur apparition dans des circonstances naturelles. Cette fille, qui sanctifie un livre impie, peut très bien, malgré cela, avoir été réellement affectée de stigmates naturels. Si la cause de la stigmatisation avait été surnaturellement divine, assurément elle eût évité l'erreur ; mais, d'après notre manière



de voir, il suffisait qu'elle crût ce qu'on lui disait, pour que son imagination lui fît avoir une hallucination dans laquelle elle voyait Jésus-Christ approuvant ce livre. N'a-t-on pas vu ces religieuses de Loudun entrer en convulsions par le contact de saintes reliques, ce qui était pour beaucoup un signe de la présence du démon, ou quand le duc de Lude remet à quelqu'une d'elles une boîte renfermant de saints ossements?... et la boîte ouverte ne contenait que des plumes! N'avons-nous pas vu, tout récemment, un fait de pathologie nerveuse bien singulier qui disparaissait quand on prononçait le nom de Dieu, ne pas cesser du tout quand, sans prévenir personne, nous prononcions ce mot en grec?

Les physiologistes ne croient pas aux phénomènes dont nous parlons, c'est faute d'avoir étudié la loi anthropologique, en vertu de laquelle ils peuvent se produire, et aussi de négliger, de mépriser même la lecture des récits de ce genre de faits. Nous les blâmons fortement de se laisser arrêter par des obstacles qui s'applaniraient devant la bonne volonté, et ouvriraient alors à l'intelligence des régions inexplorées dans les facultés de l'homme.

Oui, l'on peut dire : *Mens agitat molem!* Puissance de l'âme qui pourra fixer tes limites et bien connaître les lois par lesquelles tu agis? C'est dans ce mobile spirituel que sont renfermés les éléments des succès en magnétisme, car, comme nous l'avons écrit plus haut, la foi et l'enthousiasme dominant tout l'art et toute la science du magnétiseur. Comparez les œuvres de celui qui pratique avec la régularité, avec l'apathie, avec l'égoïsme du savant qui attend son salaire ou qui cherche la raison des effets qu'il produit; comparez-les avec celles de l'homme qui, sans penser à sa réputation, à son avenir, oublieux de son temps et de sa santé, cherche à guérir pour soulager; soutenu dans ses luttes

contre les maux les plus compliqués par l'ardeur de sa conviction, par la confiance que donne une vie calme et sévère, par l'amour de ses frères et le sentiment de l'appui de Dieu ; cet homme là, croyez-le, n'a nul besoin d'études sur les lois qui régissent le magnétisme ; il croit, il veut et il obtient des guérisons nombreuses et qui étonnent par la gravité des maladies qu'elles ont vaincues. Quel magnétiseur n'a pas observé par lui-même ce que nous disons ? Pour beaucoup, nous le savons, il a été un temps trop court, hélas ! où le dévouement et le sacrifice les poussaient partout où il y avait quelque douleur à dissiper. A ces hommes de cœur nous leur demandons si les effets qui se manifestaient sous leur influence magnétique ne tenaient pas du prodige, comparativement à ceux que, plus tard, ils obtinrent, lorsque refroidis soit par l'âge, soit par les mécomptes de tout genre, ils continuaient leur pratique magnétique ?

Mais ce degré d'exaltation de l'âme n'est pas de longue durée, il est bien vite remplacé par un autre mobile des actes de l'homme, la raison, produisant des faits moins brillants et moins saisissants, mais plus durables et plus vivaces.

Si nos lecteurs nous ont suivi dans les développements que nous avons cherché à présenter, de manière à donner une idée nette et précise du magnétisme considéré dans les trois points de vue qui, par leur ensemble, constituent cette science anthropologique, ils ont dû comprendre ce que la physiologie, la médecine et la psychologie avaient de rapports avec le magnétisme. Les courtes dissertations que nous venons de faire en psychologie, seraient incomplètes, si nous n'entrions maintenant, pour achever ce qui intéresse directement *la psychologie appliquée*, dans l'examen de la valeur morale du magnétisme pratique.

Abordons donc ces études délicates et si importantes.

*Influence morale.* — Quand nous disions que nous reviendrions à examiner ce que peut le magnétiseur sur les idées des somnambules, nous ne nous sommes pas dissimulé que c'était là une haute question de morale à traiter, et nous avons craint de porter un coup à la vérité que nous défendons.

Cependant n'est-ce pas un devoir pour nous, qui abordons le magnétisme à son point de vue philosophique, de descendre dans ses plus profonds mystères, pour les mettre à nu devant les intelligences et leur montrer les sentiers qui, tout en menant à la sagesse, n'en serpentent pas moins le long de précipices dangereux.

L'homme apporte en naissant des penchants pour le vice et pour la vertu ; l'étoufferez-vous, dans la crainte qu'il ne devienne criminel?... Entourez-le au contraire de soins vigilans, démasquez ses mauvais instincts pour que l'on s'en méfie, et alors, ou vous ferez un être bon et utile, ou vous paralysez ses pernicieuses tendances.

La modification du moral par le magnétiseur n'est possible que dans le somnambulisme, et elle n'est alors qu'une extension de la faculté qu'il a de pervertir et de déplacer les sens ; dans ce cas, en effet, son mode d'action est tout physiologique, et cette action s'opère soit sur tous les centres nerveux de la vie organique, soit sur les parties de l'encéphale qui reçoivent les nerfs sensoriaux.

Cependant, à cette action physiologique il s'en joint évidemment une autre qui est toute psychique, et qui résulte de la volonté et de la communication des pensées.

Pourquoi l'action qui modifie si profondément les facultés sensoriales ne s'étendrait-elle pas aux masses cérébrales qui sont affectées aux instincts, aux sentiments et à l'intelligence? Il faut bien que cela soit ainsi, c'est-à-dire que l'in-

fluence d'une volonté étrangère sur les idées, les affections et les penchants ait, indépendamment de l'action psychique, une cause physiologique, car ce n'est pas seulement l'être essentiellement pensant et actif que l'on modifie, mais bien aussi ses organes de relation.

Certains expérimentateurs, frappés de l'influence qu'ils pouvaient exercer sur le moral de leurs somnambules, en ont cherché l'explication dans la phrénologie. Systématisant les phénomènes obtenus, ils ont pensé que magnétisant isolément chacun des organes phrénologiques, ils pouvaient, dans l'état de somnambulisme, développer les facultés d'un organe en le surexcitant à un degré extraordinaire, et on a appelé ce système *Phréno-magnétisme*.

C'est en Angleterre surtout qu'un magnétiseur, Spencer-Hall, a cherché à accréditer le phréno-magnétisme, et, par les résultats merveilleux dont il a rendu témoin un grand nombre de personnes, cette branche nouvelle du magnétisme a fixé un moment l'attention des magnétiseurs et des phrénologistes. Ceux-ci, voyant dans ces surexcitations spontanées de chaque faculté une preuve des plus rationnelles de la phrénologie, ont accepté le magnétisme et expliqué ses phénomènes par une concentration de la vitalité dans le système cérébral, et en particulier dans un des groupes affectés aux instincts, aux sentiments ou à l'intelligence.

Il faut se hâter de prémunir ceux qui auraient peu expérimenté ou qui n'expérimenteraient que sous la prévention de ce système, contre les conséquences philosophiques que fera naître évidemment cette manière de penser sur ce genre nouveau de magnétisation. Qu'on nous comprenne bien cependant, ce n'est pas l'impressionnabilité organique que nous voulons combattre; non, puisque le premier nous l'avons formulée, c'est seulement le mode par lequel

on prétend obtenir fatalement et constamment cette impressionnabilité.

Comment l'art conseillera-t-il de favoriser la surexcitation de la mémoire, de la poésie, de la vénération, de l'amativité? Le magnétiseur, disent les docteurs Edwin-Lec et Elliotson, obtiendra la surexcitation des divers instincts, sentiments et facultés intellectuelles, en appliquant successivement le doigt sur chacun des organes cérébraux correspondant phrénologiquement au phénomène physiologique. Ainsi Spencer-Hall, ayant mis en somnambulisme la personne sur laquelle il doit expérimenter, pose le doigt sur l'organe de la vénération, et aussitôt le somnambule prend un ton de soumission et une expression d'humilité frappante. Puis, dès que le magnétiseur porte son doigt sur l'organe de l'estime de soi, cette humilité fait place à la fierté la plus dédaigneuse, à la physionomie la plus arrogante; le somnambule semble commander.

Voyez-vous bien dans ces expériences, demanderons-nous à ceux qui ont longtemps étudié les phénomènes du magnétisme, le caractère d'une action directe sur les moteurs organiques des sentiments que le somnambule a exprimés, et pensez-vous qu'il lui soit nécessaire que la main soit posée sur l'organe phrénologique, comme un excitant physique, pour qu'un somnambule ressente et traduise les sentiments que vous voulez solliciter? Ce qu'ils pensent à ce sujet, les magnétiseurs habitués aux merveilles de leur science, nous le connaissons d'avance : ils pensent que, loin d'avoir besoin de toucher l'organe phrénologique pour exciter la puissance d'une faculté, il leur suffit de vouloir mentalement que la faculté se traduise par ses signes caractéristiques, pour que le somnambule la ressente et l'exprime. Le magnétiseur n'a nul besoin de savoir s'il existe une circonvolution qui corresponde à une faculté, et nous

mettons même au défi les phréno-magnétistes de développer l'activité fonctionnelle d'un organe instinctif, sentimental ou intellectuel, s'ils ne savent pas d'avance quelle est sa qualité et son expression. Car, si, les yeux bandés, un magnétiseur, ignorant de la localisation phrénologique, touche au hasard un point de la tête d'un somnambule, il n'obtiendra rien, quoiqu'il soit en contact avec un organe phrénologique, organe qui devrait entrer en action par l'effet du contact soi-disant existant.

Nous avons tenté ces épreuves, nous les avons vues reproduites par différents magnétiseurs, nous avons exalté à des degrés divers le sentiment de la poésie, de la prière, de la fureur, mais jamais le point de départ n'a été dans l'organe phrénologique correspondant. La modification du moral du somnambule a sa cause dans un autre mobile que dans la magnétisation directe et physique du cerveau. Ce mobile puissant, c'est la *conscience* qu'a le magnétiseur de ce qu'il veut, et la *volonté* qu'il tient formée dans sa pensée. Alors ce que le magnétiseur tient en lui, sous forme abstraite, se reflète dans l'intelligence du somnambule dont les organes formulent activement l'*idée*, en la réalisant par l'action, si sa force morale personnelle ne réagit pas comme antagoniste. Enlevez ces deux éléments de la magnétisation, et vous n'obtiendrez pas ce que vous avancez, savoir : la surexcitation d'une qualité morale. Là est le mystère de l'influence du magnétiseur sur le moral du magnétisé, et ce mystère, croyez-le, il est redoutable.

Dans le somnambulisme lucide, l'intelligence du sujet perçoit d'abord plus ou moins vaguement le but de la pensée du magnétiseur, avant que les organes cérébraux soient impressionnés. Ici, le mode de relation est inverse de celui de l'état ordinaire. Dans l'état normal, en effet, les sens sont impressionnés les premiers, et l'attention, la délibéra :

tion et la détermination, facultés pures et spirituelles, ne viennent qu'après la sollicitation organique. L'âme, disons le mot, l'âme du somnambule voit, comprend suivant sa force, car elle a une force plus ou moins développée, elle réfléchit, accepte ou refuse. Jusque là, rien d'organique; et si le somnambule possédait encore à lui seul son système cérébral, il n'aurait eu que l'avantage d'avoir compris une pensée dans son essence avant qu'elle se fût formulée, et il resterait libre de correspondre au désir que vous tenez en vous, ou de le laisser s'épuiser, comme l'homme peut faire pour lui-même dans les premiers moments d'un désir. Mais, par le fait même de la somnambulisation, le système cérébral du somnambule est sous l'influence d'une électricité-étrangère qui s'est assimilée à la sienne. Cette électricité, puissance dynamique qui est le dernier terme de la matière fluidifiée et rendue impondérable, a pour propriété essentielle d'être dynamisée et modifiée par l'être simple et pensant, par l'âme enfin. Or, la perturbation fonctionnelle qui est survenue dans le magnétisé, l'a privé en partie de la simultanéité de réaction qui existe entre le fluide électro-vital et l'âme, et cela au bénéfice de celui qui reste l'agent actif, le magnétiseur. De là résulte que tout ce que la volonté de celui-ci voudra énergiquement, pourra modifier le système nerveux de celui qui est envahi par cette force étrangère. Mais jusqu'où peut aller cette modification? Va-t-elle jusqu'à rendre tout-à-fait automatique le somnambule, et lui enlève-t-elle le caractère essentiel de sa constitution humaine, la liberté? Assurément, si le système des phréno-magnétistes était vrai, le somnambule cesserait de pouvoir s'opposer à ce qu'on exigerait de lui, et il accomplirait tous les actes que le magnétiseur voudrait déterminer, sous une impulsion irrésistible. Tous ses actes seraient l'expression d'une surexcitation cérébrale, et comme

le monomane, l'aliéné, l'homme ivre, il obéirait fatalement. Ce serait une inconséquente restriction que de ne pas admettre la perte de la liberté pour toutes les manifestations instinctives ou morales ; car dès que vous croyez pouvoir décupler la puissance d'un organe phrénologique, vous le pouvez également pour tous les autres ; et en phrénologie quel sentiment, quelle faculté intellectuelle n'a pas son foyer cérébral ? Cette prétention extrême est fautive et contraire à la saine philosophie ; elle serait la négation de l'être simple, car elle consacrerait la génération de la volonté, du sentiment moral, de l'âme enfin par la matière organisée ; monstrueuse philosophie qui fait engendrer l'infini par le fini, le simple par le composé, l'être par le néant.

La faculté essentielle de la liberté ne peut donc être ravie au somnambule par le fait d'une surexcitation cérébrale, opérée spontanément et passagèrement selon le désir du magnétiseur. Cette question de haute philosophie a du reste déjà été examinée par Puységur. Ce grand expérimentateur écrivait en effet : « Je questionnais un jour la somnambule Geniève sur l'étendue de l'empire que je pouvais exercer sur elle. Je venais, sans même lui parler, de la forcer, par plaisanteries, de me donner des coups avec un chasse-mouche qu'elle tenait à la main. Eh bien, lui dis-je, puisque vous êtes obligée de me battre, il y a à parier que, si je le voulais absolument, je pourrais de même faire de vous tout ce que je voudrais, vous faire déshabiller, par exemple. — Non, monsieur, me dit-elle, il n'en serait pas de même : ce que je viens de faire ne me paraissait pas bien, j'y ai résisté longtemps, mais c'était un badinage, et j'ai cédé, puisque vous le vouliez absolument ; mais quant à ce que vous venez de dire, jamais vous ne pourriez m'y forcer.

Et ailleurs : « Catherine disait en riant que dans le som-



nambulisme on pourrait pousser les choses aussi loin que l'on voudrait. J'eus occasion, une demi-heure après, de mettre cette fille en somnambulisme, et je lui rappelai ce qu'elle venait de me dire dans l'état naturel. « Eh bien, répondit-elle, je ne vois pas de même à présent. — Mais enfin, si je voulais absolument vous faire ôter vos habits? — Je me réveillerais, monsieur, et je serais bien malade. »

Ainsi pensait Puységur, ainsi pensent ceux qui connaissent le magnétisme par une longue pratique, et ils ont raison, en se renfermant toutefois dans des conditions semblables à celles des exemples que nous venons de rapporter. Quelques personnes ont dit qu'il en était tout autrement, et sans expliquer le fait par la magnétisation de l'organe cérébral qu'ils voudraient solliciter, ils tendent aux mêmes conséquences. De ce nombre, on peut principalement citer le docteur Rostan et le docteur Teste. M. Gauthier a réfuté ces opinions (1), et, tout en pensant comme cet auteur quant au principe de la question, nous ne pouvons, comme lui, rejeter exclusivement la possibilité de changer complètement le moral d'un somnambule, même malgré lui. Nous allons bientôt exposer les circonstances exceptionnelles qui permettent cette influence.

On a des faits, dira-t-on, et bien des fois on a amené des somnambules à ressentir les émotions d'une passion et à la partager. — Nous savons cela; mais savez-vous pourquoi? C'était parce que les sujets sur lesquels vous agissiez étaient moralement et physiquement disposés à recevoir vos impressions. Le caractère, la disposition particulière et intime étaient dans le sens physique et moral que vous

---

(1) Gauthier (Aubin). *Le magnétisme catholique*, ou introduction à la vraie pratique, et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme, ses principes, ses procédés et ses effets. 1844. 1 vol. in-8°.

avez sollicité. Mais vous n'avez rien perverti : vous avez allumé une passion que la retenue et les convenances de l'état de la veille contraignaient. Vous avez désiré, vous avez voulu que l'on vous cédât, et avant que votre désir se fût formulé, l'intelligence du somnambule l'avait perçu ; il l'avait accepté, et il a laissé l'organisme se troubler sous votre influence. Mais si vous aviez rencontré une âme dont la vertu fût la loi, vous auriez vu la physionomie de celui que vous croyiez votre esclave exprimer l'étonnement, puis le dégoût ; et si, plus confiant en votre puissance, vous aviez voulu persévérer, vous auriez vu la lutte de la victime. Non, on ne paralysera pas la liberté du somnambule qui ne veut vraiment pas donner son consentement à une parole ou à un acte quelconque. On magnétisera en vain toutes les places de son cerveau, et d'ailleurs il ne laisserait plus continuer une action qui ferait sa torture ; il y aurait quelque crise funeste.

Reprenons un exemple : le vol. Vous voulez que votre somnambule dérobe quelque chose dans l'appartement où il est. Il voit votre pensée, sent son impulsion, et il obéit à votre volonté mentale qui s'est fixée et qui a eu besoin de se fixer sur l'objet à prendre. Dans cette expérience, il n'y a pas de participation morale de la part du somnambule ; il agit automatiquement ; il prend ce que vous lui indiquez, mais il n'a pas la conscience d'accomplir un vol. Éveillé, conservera-t-il la même propension à prendre certains objets ? Non, si somnambule il n'a pas consenti, d'accord avec son magnétiseur, à ce qu'il en soit ainsi. Magnétisez l'organe de l'*acquisivité*, vous n'obtiendrez rien si le somnambule ne veut pas conserver, éveillé, le désir du vol. Il est indispensable que vous réclamiez de lui son acquiescement à la modification que vous voulez produire. S'il le donne, il se réveillera voleur par instinct, mais il aura été

immoral, car il était libre. Il en est de même pour toutes les pensées, tous les penchants, toutes les modifications morales que le magnétiseur veut faire passer dans la vie ordinaire du somnambule : il faut que celui-ci *consente qu'il en soit ainsi.*

S'il en était toujours ainsi, l'influence du magnétiseur ne serait pas beaucoup plus à craindre que celle qui peut agir dans le commerce ordinaire de la vie sociale. Mais cette influence, nous devons le faire connaître, a un mode d'action particulier qui la rend plus ou moins redoutable, plus ou moins pernicieuse, selon les individus et les circonstances. Le somnambule conserve sa liberté morale, c'est incontestable ; mais par le fait de l'isolement qui le soustrait à toutes les impressions extérieures et le rend plus susceptible de ressentir les impressions qui partent du magnétiseur, il devient bien plus facile à être influencé et impressionné par celui auquel il est identifié par des liens physiologiques : en sorte que ses déterminations, ses pensées et ses sentiments tendent, par une impulsion naturelle, à revêtir la forme des dispositions morales du magnétiseur. Qui de nous ne sait que, parfaitement libres de penser et d'agir dans telles circonstances et en présence de telles personnes, nous cessons de l'être aussi complètement dans des conditions opposées ? Qui n'a vu une volonté obstinément contraire finir, sous l'effet du temps et d'une persévérance antagoniste, par perdre graduellement sa force de résistance pour se confondre dans l'harmonie d'une autre volonté ? L'homme est une puissance qui peut rester sa maîtresse en quelque genre qu'elle veuille ; mais, sensible aux réactions de l'ordre physique, et surtout à celles de l'ordre moral, elle ne peut persister longtemps dans son isolement et sa fixité. Cette permanence, soutenue par une lutte morale, n'est pas dans la nature humaine qui, en vertu de

lois d'un ordre supérieur, tend à la sympathie et à l'union. Or, si pour l'homme, dans l'état ordinaire, il est difficile de se soustraire à cette mystérieuse attraction vers une volonté étrangère, nous n'hésitons pas à dire que le somnambule a moins de force pour demeurer dans son individualité morale, et que tout en ayant la puissance de rejeter énergiquement une participation quelconque à un acte qui lui répugnerait, il perd peu à peu cette puissance d'antagonisme à mesure que l'influence attractive continue à l'ébranler, lentement, mais d'une manière persistante.

De même que le magnétiseur, atteint d'un mal sans gravité apparente pourtant et sans grandes souffrances pour lui, l'inoculera à la plupart des somnambules par la fréquence des rapports, de même, après un temps plus ou moins long, il attirera dans une sorte de communion intellectuelle l'esprit de son sujet, qui d'abord était son opposé.

Voici donc révélée la source des dangers que renferme le magnétisme, dangers qu'on a signalés, mais qu'on a exagérés en les croyant nécessaires de tout rapport magnétique, et pouvant se rapporter à tous les égarements de l'esprit. Les magnétiseurs-phrénologistes, qui par la nouvelle théorie donneraient du fondement aux craintes que l'on a de ces perturbations instantanées des instincts et des facultés, se sont trompés, puisqu'il est faux que, par le seul fait de la magnétisation d'une partie de l'organe cérébral, on exalte ou on annihile ses fonctions de relation. D'autre part, les magnétiseurs qui ont nié la possibilité des perversions morales dans le somnambulisme ont trop généralisé, puisque cette perversion, impossible lorsqu'elle est commandée brusquement, cesse de l'être si la persistance et l'insinuation assiègent plus ou moins longtemps le magnétisé.

De ces conclusions, que nous fondons sur une longue expérience pratique, nous ferons ressortir l'importance du

choix d'un magnétiseur. En effet, si l'on n'a rien à redouter d'un essai tenté par un magnétiseur que l'on ne verra plus ou qui vous somnambulise seulement quelquefois, il n'en est plus de même lorsqu'un traitement doit être suivi pendant un ou plusieurs mois, ou bien si par quelque motif on consent à servir de somnambule habituel.

Dans le premier cas, quel inconvénient, quelle apparence de danger pourrait-on trouver? Le malade, même guéri, oublie un magnétiseur aussi vite, plus vite même qu'un médecin; la reconnaissance s'éteint avec le souvenir des douleurs.

Dans le second cas, il peut en être autrement. La magnétisation, fréquemment répétée, rend le magnétisé soumis au double inconvénient de l'influence physique et de l'influence morale. Tous les auteurs ont parlé de l'action pernicieuse d'un magnétiseur malade : nous, nous signalons celle de la disposition morale du magnétiseur.

Les qualités qui constituent le bon magnétiseur doivent être prises sérieusement en considération. Si souvent on voit l'homme du monde guérir mieux et plus de malades, par le magnétisme, que le médecin et le savant; par compensation, ces laborieux et savants magnétiseurs sont plus convenables pour inspirer la confiance morale : car l'imagination chez eux se laisse moins séduire, et nous ne connaissons rien de plus redoutable qu'un magnétiseur dont le cœur est agité par une imagination ardente qui lui fait sans cesse espérer un idéal qu'il cherche à saisir à l'aide de la plupart de ses somnambules. Le caractère scientifique et l'âge mûr sont donc des conditions de haute importance dans le choix d'un magnétiseur.

Pour compléter les considérations auxquelles nous venons de nous livrer sur l'influence morale qui peut être

exercée dans l'état du somnambulisme, nous allons les appuyer de quelques faits.

— Nous avons vu plus haut une somnambule, M<sup>lle</sup> Emée, saisie d'un découragement si profond et d'une détermination si impérieuse de se laisser mourir, que les effets des magnétisations se trouvaient annihilés et ne faisaient que la tourmenter en la livrant dans son somnambulisme à une lutte douloureuse avec elle-même.

Cette viciation de sentiments, pourtant si naturels, s'éteignit par l'excitation physiologique des tendances opposées, malgré le chagrin et les tentatives de résistance de la malade, qui sentait parfaitement l'influence qu'elle subissait, sans pouvoir la neutraliser complètement. La transformation fut longue sans doute, parce qu'il nous répugnait de violenter et d'obtenir avec rigueur, redoutant les crises nerveuses qu'une lutte trop opiniâtre eût infailliblement suscitées, de l'aveu même de la somnambule.

Dans une autre occasion, nous parvîmes à un résultat analogue bien plus promptement; mais il fut loin d'être durable, les rapports ayant été interrompus. Voici le fait :

Clémentine, jeune fille de 21 ans, était devenue une somnambule très remarquable sous l'action d'un magnétiseur qu'elle avait pris en haine, par suite de la brutalité avec laquelle il se faisait obéir. Clémentine, insouciant de l'avenir, incapable d'une réflexion morale, sans remords du passé qu'elle avait flétri, menait une vie déréglée.

Nous avons observé sa belle lucidité, en compagnie de magnétiseurs, et nous avons gémi sur le sort de cette femme. Un jour qu'elle était délivrée de son magnétiseur ordinaire, elle voulut être magnétisée par nous. C'était devant quelques personnes qui nous gênaient fort, car nous n'osions guère faire le moraliste en pareille occurrence. Cependant, tout en exerçant son somnambulisme

sur diverses choses, nous ne pouvions arrêter les pensées qui surgissaient en nous; nous plaignions cette pauvre enfant; nous eussions voulu lui faire comprendre le mal qui la dégradait, le calme et le mérite de la vertu : tout cela nous attristait et finit par se refléter dans son âme; car, faisant trêve aux expériences, elle se mit à nous dire :

— « Vous voulez me rendre calme, heureuse, merci, mais vous ne le pourrez pas..... Oh! que j'en ai trouvé peu comme vous!..... Pourquoi vous intéresser à moi, moi que tout, même Dieu, abandonne? Laissez, laissez finir ma vie; elle sera courte et finira dans le mal..... Oh! malheureuse, qu'ai-je fait pour mourir ainsi?..... Et ce sera!..... je le vois, je vois le jour..... Vous voulez lutter; mais je vous dis que vous ne m'arracherez pas à l'enfer!..... Ah! si vous parveniez à me faire rompre cette terrible liaison! Mais non, les chaînes vont se resserrer!!..... »

Au réveil, la même gaieté, la même folie qu'auparavant; mais la nuit fut sans sommeil; les remords, inconnus jusqu'à cette heure, accablaient la jeune fille; elle se promena dans la maison, arrêta mille projets de fuite, puis la fermeté lui manquait! et notre souvenir était toujours là! notre voix qui la rappelait au bien!!..... Le jour, elle s'enferma, refusa tout le monde et nous admit. Elle fut encore magnétisée; alors elle pleura, nous remercia de toute son âme, mais persista à nous conjurer de l'abandonner; nous la torturions en vain, sa destinée était là.....; sa mort devait arriver à un jour encore lointain qu'elle fixa!..... Nous persistâmes dans notre volonté de lui faire quitter son genre de vie, sa ville, et nous l'éveillâmes. Sa lutte avec elle-même continua plusieurs jours. Vaincue enfin, Clémentine nous demanda par quels moyens elle pouvait changer sa position.

Nous passâmes quelques jours sans voir la nouvelle convertie, pensant aux moyens d'améliorer son sort ; mais la personne avec laquelle elle avait une liaison coupable s'avisait de la magnétiser. Dès-lors tout fut perdu. Clémentine devint en somnambulisme ce qu'elle était dans la veille.

Deleuze rapporte le fait suivant, qui se rattache aussi à notre sujet :

« Le docteur Chapelain rencontre dans une rue de Paris une jeune personne qui avait été heurtée et se trouvait mal. Il lui offre de la reconduire chez elle, lui donne le bras, arrive avec elle dans sa chambre et la magnétise.

» La jeune personne entre sur-le-champ en somnambulisme : alors elle gémit sur sa position et sur l'infamie de son métier (fille publique) ; elle veut quitter ce genre de vie qui lui fait horreur, et aller en province se jeter aux pieds de ses parents. Elle prie M. Chapelain de la fortifier dans cette bonne résolution. Celui-ci emploie toute sa volonté. Il réveille la jeune fille et s'en va.

» Le lendemain la pécheresse alla chez lui ; elle remercia son bienfaiteur et lui dit qu'elle venait d'arrêter sa place dans une voiture pour partir le lendemain et se rendre chez ses parents. En effet, après des informations sûres, M. Chapelain a su qu'elle était partie le jour désigné. »

Ces faits curieux démontrent que l'influence exercée sur le moral des somnambules, pendant l'état magnétique, peut se continuer dans l'état de veille, si le magnétiseur le veut fermement.

Nous nous sommes servi de cette influence pour aider l'instruction des somnambules, pour graver dans leur mémoire des souvenirs difficiles à garder dans l'état de veille.

Nous en avons encore souvent profité pour les forcer à prendre des médicaments qu'ils refusaient ou pour



leur faire perdre des habitudes nuisibles à leur santé.

Entr'autres exemples, nous citerons celui d'une femme qui avait la fâcheuse habitude de boire chaque jour presque un demi-litre de café à l'eau. Continuellement malade, il était hors de doute que l'abus qu'elle faisait du café la fatiguait beaucoup ; mais elle ne voulait ou ne pouvait rompre avec son breuvage favori. Magnétisée pour une fluxion de poitrine et devenue somnambule, sa convalescence était à peine commencée qu'elle reprit son café, et nous ne pûmes l'en détourner qu'en le lui défendant énergiquement dans l'état de somnambulisme et en voulant qu'éveillée elle eût pour lui une véritable aversion.

Quoique les exemples cités aient une tendance utile et de haute moralité, on conçoit facilement que le contraire pourrait arriver, et c'est là ce qui doit faire tenir sur ses gardes dans le choix d'un magnétiseur et dans les rapports qu'il aura à établir avec ses malades.

Ces dangers effrayants au premier aspect perdent pourtant beaucoup de leur gravité quand on considère les conditions nécessaires pour qu'ils puissent frapper de leur puissance. Si en effet les relations précédentes ont montré une action presque subite, le plus souvent l'influence n'est pas instantanée. Il faut du temps, bien du temps pour qu'une âme honnête reçoive une déviation sensible de ses devoirs ; et si une faute grave arrive en quelques jours, sous la volonté d'un magnétiseur immoral, c'est, à n'en pas douter, qu'il existait déjà une violente tendance à cette satisfaction, et que la moralité du sujet n'était pas des meilleures.

On remarquera aussi qu'il est beaucoup plus facile de rendre morale une somnambule qui a dévié de la sagesse, que de pervertir une femme vertueuse.

En effet, dès les premiers éclairs de la lucidité, le som-

nambule est toujours porté à pleurer ses égarements.

Ce changement, qui fait d'une personne un être en contradiction complète avec lui-même, s'opère aussitôt que l'âme se trouve dégagée de l'empire des sens; repliée sur elle-même, elle apprécie les choses à un tout autre point de vue; et méprise ce qu'un instant avant elle idolâtrait. Cette opposition de l'individu, surgit toujours quand la lucidité est grande et que le magnétiseur *laisse libres* les premiers élans du somnambule; c'est le sentiment du vrai qui se développe; voilà pourquoi les influences qui tendent à l'exciter sont plus actives et plus promptes que celles qui cherchent à l'éteindre.

Rien n'est plus touchant que d'entendre un somnambule s'adresser des reproches, des conseils, comme s'il parlait à un autre; mais on est bien affligé quand au réveil il ne reste plus même le souvenir de toutes ces bonnes résolutions. C'est donc ici que le magnétiseur doit faire usage de sa puissance et faire ses efforts pour que le sentiment de vertu qui vient de se réveiller soit durable.

A ce sujet, Deleuze (1) rapporte qu'une dame distinguée, ayant perdu sa fortune, se détermina, de l'aveu de son mari, à entrer au théâtre où ses talents lui assuraient des appointements considérables. Durant la conclusion de l'engagement, elle tomba malade, fut magnétisée et devint somnambule. Dans ses somnambulismes, elle était tout opposée au parti qu'elle prenait. Son médecin entra en explication, et il obtint des réponses auxquelles il était loin de s'attendre :

- « Pourquoi donc voulez-vous entrer au théâtre? »
- « Ce n'est pas moi, c'est elle. »

---

(1) Deleuze. *Histoire critique du Magnétisme animal*, 2<sup>e</sup> édition. 1819. 2 vol. in-8°. Tome 1, page 188.

— » Mais pourquoi ne pas l'en dissuader?

— » Que voulez-vous que je lui dise, c'est une folle! »

Ce phénomène du sentiment de la dualité qu'éprouvent certains somnambules, vient encore à l'appui de la spiritualité de l'âme et de sa tendance naturelle vers le vrai, dès qu'elle se trouve dégagée de la réaction physiologique des sens perversis, dégagement que procure plus ou moins la crise somnambulique.

*Dépouillez le vieil homme, avec ses œuvres, et revêtez-vous de l'homme nouveau; dès-lors, par la connaissance de la vérité, celui-ci se renouvelle selon l'image du Créateur. (S. Paul.)*

Les réflexions qui précèdent ont laissé entrevoir quelle pouvait être la valeur morale du magnétisme.

Celui qui n'a vu dans le magnétisme qu'une science toute physique et toute médicale, n'a vu que l'ombre de la lumière; il guérit peu d'infirmités et laisse subsister le mal moral.

Bien malheureux celui qui profane les sublimes phénomènes du somnambulisme, qui les exploite honteusement, et qui met entre les mains de tous cette puissance de bien et de mal! Honte et malheur à celui qui les fait servir à ses plaisirs et à ses passions! Celui-là a perverti une œuvre sainte, il a abusé l'humanité, il est sacrilège!

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### MAGNÉTISME SURNATUREL.

Anges et démons ! Croyance aussi ancienne que le monde ; croyance bien ébranlée et que pourtant la philosophie rationaliste vient fortifier, puisqu'elle peuple l'infini d'âmes immortelles.

« L'âme, attendu sa qualité d'immortelle, peut par elle-même et par sa propre vertu percer dans l'avenir et guérir les infirmités et les maladies. Pourquoi donc en attribuer la gloire aux démons ? »

S. JUSTIN, S. ATHANAGORE.

La science et la croyance au monde surnaturel ont été et sont encore presque toujours deux états antagonistes de l'intelligence humaine. Toutes deux cependant ont racine dans l'*esprit de vérité*. Pourquoi donc n'ont-elles pu s'allier et que l'une tend à étouffer l'autre chez la plupart des hommes ? N'est-ce pas parce que le savant, habitué à toucher la matière et à comprendre le mécanisme de ses lois, perd peu à peu l'idée des choses invisibles et surnaturelles et finit par ne plus croire à ce qui sort de la sphère du raisonnement et des lois physiques ? N'est-ce pas aussi parce que les hommes de foi, les hommes à croyances mystiques, forts de leur conviction, négligent trop, en général, l'étude des lois physiques, et qu'entraînés par un manque de connaissances assez exactes, ils avancent et soutiennent des faits qui semblent incompatibles avec des lois connues et qui, par fois, viennent à être controuvés par l'expérience pratique ?

Le rationalisme et le mysticisme ont chacun des limites

que l'esprit humain ne saurait franchir sans tomber dans le délire; mais l'un et l'autre ont des bases réelles, bases qui peuvent et qui doivent même se confondre en une seule.

L'âme humaine qui sent le *vrai*, n'a-t-elle pas commencé par aimer? Et l'amour, c'est la croyance, c'est la foi. L'enfance chez l'homme ou chez l'humanité aime et croit. Dans cet état, l'intelligence ne saurait formuler sa croyance, et elle n'examine pas ce qu'elle aime. Mais la possession longtemps continuée de l'objet aimé, modifie le sentiment vif de l'amour et le convertit en un autre plus sérieux qui ose examiner ce que l'amour avait surpris. — L'examen, c'est la science. — La science sonde ce que la foi lui a transmis; elle se fait son égale; celle-ci ne lui commande plus, c'est elle au contraire qui va la dominer et, pour beaucoup d'intelligences, la réduire à néant. Telle est, généralement, la marche que suit la raison, quand, séduite par l'éclat de ses propres forces, elle veut discuter et comprendre les choses métaphysiques. Dans la naissance du sentiment orgueilleux qui s'élève dans l'esprit de l'homme, se trouve la force qui brise la foi et le lien sympathique par lequel l'âme tient au monde spirituel.

L'intelligence de l'homme doit respecter certaines limites dans les hautes régions de l'idée, et se croire impuissante à les franchir: Elle doit accepter des croyances que le témoignage des siècles lui ont transmises; elle doit se soumettre à la foi qu'une révélation primitive a déposée parmi le genre humain.

Pourtant, il faut le reconnaître, la raison a été entraînée dans son incrédulité par les exagérations du mysticisme. En fouillant les annales des mystiques, on est frappé de leur langage; il est ardent, passionné; ils émettent des idées qui semblent absurdes à la raison sévère, sans pren-

dre la peine de les commenter ; ils croient, eux, et cela leur suffit ; ils parlent avec la conviction de la foi ; ils disent voir l'invisible ; ils produisent ce qu'ils racontent, et ils ne soupçonnent pas qu'on puisse douter. Mais combien de causes diverses peuvent produire un même phénomène ! L'étude du magnétisme ne nous a-t-elle pas mis sur la voie de bien des secrets qui jadis semblaient se rattacher à des causes surnaturelles, et la science de Mesmer n'a-t-elle pas porté au mysticisme le coup le plus terrible ? La raison, la science, ne sont-elles donc pas bien excusables de se faire les antagonistes de toute doctrine qui va puiser ses mobiles d'action dans un monde surhumain, dont chaque jour l'empire semble ébranlé par les découvertes de la science humaine ?

Voilà bien ce que nous avançons, en commençant ce chapitre : la science et la croyance au monde surnaturel sont deux termes antagonistes ; mais, hâtons-nous de le dire, c'est par suite des exagérations qui ont surgi des deux côtés. Il est possible, suivant nous, que la science et la foi fassent alliance, et alors l'esprit humain se trouve au niveau de sa perfectibilité terrestre.

Assurément, le sujet que nous abordons est d'une délicatesse extrême et d'une difficulté qui peut-être est au-dessus de nos forces pour être convenablement traité ; mais nous était-il possible de laisser de côté cette partie importante et presque caractéristique de la métaphysique du magnétisme ?

Deux considérations puissantes nous ont encore déterminé à écrire ce chapitre.

La première, c'est que certaines personnes croient que la cause des phénomènes magnétiques est diabolique ;

La deuxième, c'est qu'une école de magnétiseurs prétend que cette cause est toute angélique, et que des communica-

tions, on peut dire permanentes, s'établissent entre les somnambules et les anges.

Or, nous croyons qu'il est de toute nécessité d'examiner ce que ces opinions ont de fondé et d'exagéré, afin de combattre les influences fâcheuses qu'elles doivent avoir sur les intelligences qui cherchent à s'éclairer relativement au magnétisme.

Une classe d'hommes très-influents sur une grande partie de la société, croit sérieusement que les phénomènes magnétiques sont cabalistiques, et sont positivement l'effet d'une intervention des esprits de l'enfer. Ces hommes se rencontrent parmi quelques membres du clergé.

Lors donc qu'ils sont consultés, ce qui arrive plus souvent qu'on ne le pense, ils défendent de se livrer aux soins du magnétisme, et paralysent ainsi le bien qui pourrait en résulter pour les malades et pour les progrès de la philosophie.

L'Evangile, disent-ils, a consigné la réalité des possessions et des obsessions démoniaques, et l'Eglise a déterminé les signes qui les faisaient reconnaître.

Or, la plupart des phénomènes magnétiques ont les caractères indiqués comme dénotant l'action diabolique.

Donc le magnétisme est une œuvre satanique.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération et de partialité, nous voulons citer un des écrivains ecclésiastiques qui soutiennent cette thèse aussi ridicule qu'ignorante, quand elle s'attache au principe de la question.

« Les démons se plaisent souvent à ne prendre possession d'un corps humain et à ne l'abandonner ensuite que dans des circonstances telles que l'impiété puisse, avec quelque apparence de bonne foi, attribuer tout ce qu'ils opèrent à des causes naturelles. Voilà pourquoi ils cèdent plus fréquemment aux invocations des initiés du magnétisme, lorsqu'elles ont pour objet la possession somnambulique de

personnes faibles ou malades. — Le diable est le singe de Dieu. Voyant que Jésus-Christ a institué des signes sensibles auxquels la grâce est attachée, il a également établi des signes sensibles auxquels il attache sa protection. Non content de cela, il veut encore singer les pratiques et les institutions de l'Eglise. Par exemple, comme elle est dans l'usage de bénir avec certaines cérémonies l'eau des fonts sacrés et diverses substances, pour les rendre plus salutaires aux fidèles, le démon veut que l'on fasse l'eau magnétisée, en observant d'envoyer dessus l'haleine deux ou trois fois, conformément à ce que les évêques et les prêtres ont coutume de pratiquer dans diverses bénédictions. L'eau bénite étant employée dans la plupart des cérémonies et prières de l'Eglise, et l'usage de cette eau étant singulièrement recommandé aux fidèles, à cause de sa vertu, le singe de Dieu ne manque pas de persuader à ses dupes que rien n'est plus salutaire ni plus merveilleux que son eau magnétisée. Le but de l'enfer, dans ses odieuses imitations, est évidemment de ravaler les pratiques augustes de l'Eglise : il cherche à les faire confondre avec les niaiseries magiques qu'il propage par sa constante intervention dans les crises des somnambules. (1) »

Comme corollaire du raisonnement du savant philosophe, l'abbé Wurtz, nous rapporterons ce que nous disait un autre prêtre qui partageait les mêmes idées.

« Vous dites, monsieur le docteur, que le démon ne pourrait intervenir lorsque vous magnétisez, parce que non seulement votre désir est opposé à toute communication démoniaque, mais que même votre pensée en est fort éloignée; puis encore que vous avez obtenu les phénomènes

---

(1) *Superstitions et Prestiges des Philosophes* du 18<sup>e</sup> siècle, par l'abbé Wurtz, de Lyon.



magnétiques sur des personnes aussi pieuses que possible et venant de recevoir la Sainte-Eucharistie. Mais toutes ces conditions n'empêchent pas la possession de s'établir. Vous êtes sans le vouloir, sans vous en douter même, l'agent de l'Esprit des ténèbres.... Mes paroles vous étonnent; c'est parce que vous ignorez l'origine de votre art ténébreux.... Vous invoquez toujours ce fluide magnétique; mais ce fluide, n'est-ce pas le démon sous l'apparence d'une vapeur de feu, comme disent vos somnambules?.. Et, sachez-le, lorsque vous faites vos gestes appelés *passes*, vous faites le signe sacramentel convenu entre le démon et celui qui, le premier, reçut cette révélation. Le démon a promis d'intervenir dès que le signe serait fait avec le désir d'obtenir les phénomènes somnambuliques. Ces manœuvres ont été transmises, et souvent celui qui les pratique ignore leur source diabolique; il agit donc sans être coupable, mais il n'en obtient pas moins une véritable possession. »

Tel était aussi le langage de l'auteur de l'*Etude raisonnée du Magnétisme animal*, relativement à Deleuze :

« Qu'on se garde bien de s'imaginer pourtant que M. Deleuze soit un de ces magiciens, insignes scélérats, qui se sont livrés sciemment aux démons. M. Deleuze respecte dans ses écrits les doctrines catholiques, et jouit d'ailleurs d'une honorable réputation... Plusieurs faits nous portent à penser que M. Deleuze sert, sans le savoir, d'instrument à l'enfer et n'ensorcelle jamais personne dans des intentions dont il ait à rougir. »

C'est assez de ces citations pour donner une idée de ce que peuvent l'exagération en métaphysique et l'ignorance des sciences physiques et physiologiques.

Pour parler sérieusement et pour élucider cette question qui semble, pour certains esprits, dominer le somnambulisme magnétique, nous dirons, avec la plus entière con-

viction, que le doute même nous semble bien peu fondé, quand après avoir médité les deux premières parties de cet ouvrage on réfléchit au mode de production des phénomènes magnétiques et du somnambulisme en particulier. Lorsque cet état se manifeste, le système nerveux passe par des modifications physiologiques si sensibles, si graduées, qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans cette marche phénoménale l'action toute naturelle des lois physiologiques. En voyant encore le petit nombre d'individus qui parviennent à la lucidité, nombre pris parmi d'autres qui restent à des états nerveux inférieurs, et tous formant une sorte d'échelle décroissante jusqu'à l'état normal de l'individu dont l'organisation est réfractaire; en observant l'influence de la jeunesse, du sexe féminin, d'une santé débile; en remarquant enfin que la nature des mœurs, la diversité des croyances et des religions sont absolument sans valeur pour la production de l'état somnambulique, il doit paraître évident que, quand le somnambulisme magnétique apparaît, c'est seulement en vertu de dispositions physiologiques des individus, et que l'homme jouit par sa nature de facultés beaucoup plus étendues que son état normal le laisse soupçonner.

Les prétentions et les scrupules exagérés de catholiques trop peu instruits en anthropologie et en magnétisme pour être compétents dans la question qui nous occupe, ont éloigné de l'Eglise beaucoup de savants, et ont fait tomber nombre de médecins et de magnétiseurs dans une prétention opposée et tout aussi exagérée, savoir : la négation des miracles et de l'intervention des esprits dans certaines circonstances de la vie de l'homme.

De ce que certains passages de l'Evangile et la doctrine de l'Eglise établissent la possibilité de la possession de nos corps par des esprits méchants, s'ensuit-il que tout phéno-

mène dont les effets sont analogues est déterminé par la même cause? Non, assurément.

Les phénomènes de tous genres que nous avons examinés dans les chapitres précédents, apparaissant dans les temps où l'on était encore sous l'impression des miracles des premiers chrétiens, n'ont-ils pas dû être naturellement rangés parmi les prodiges des démons? Nier cela, ce serait ignorer ce qu'est l'esprit humain; il a donc dû en être ainsi, du moins dans quelques circonstances.

Mais qu'il y a loin de tous les phénomènes magnétiques à ce fait rapporté par saint Mathieu et saint Marc :

« Jésus passait dans le pays des Géraséniens; deux possédés, si furieux que personne n'osait passer par-là, sortirent du cimetière et vinrent au-devant de lui. Jésus s'écria : Esprit impur, sors de ces hommes! — Et les démons, sortant, allèrent, par la permission de Jésus, dans un troupeau de porcs qui paissaient au bord de la mer. Aussitôt, tout le troupeau, qui était environ de deux mille, courut se précipiter dans la mer, où il se noya... Et les possédés reprirent leurs sens; mais les gens du pays, étant accourus, supplièrent Jésus de quitter leurs terres. »

L'ancien, comme le nouveau Testament, ainsi que les annales de l'histoire de tous les peuples, sont remplis de faits qui ne peuvent s'expliquer autrement que par l'action d'êtres supérieurs à l'homme. D'ailleurs, les études d'anthropologie, de métaphysique et d'ontologie, prouvent la réalité de l'existence d'êtres intermédiaires entre l'homme et Dieu, et la possibilité de leur influence sur l'espèce humaine.

Nous croyons donc que l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules méconnaître cet ordre de faits surnaturels qui comprend les possessions démoniaques, les communications angéliques et les miracles.

Mais, d'un autre côté, nous ne comprenons pas mieux que l'on veuille ne voir dans le magnétisme que superstition et magie.

Parce qu'une femme qui se tord sous d'affreuses convulsions obéit à l'ordre *mental* d'un homme qui l'exorcise, qu'elle reste insensible à toute douleur, qu'elle comprend les questions qu'on lui adresse en latin, et que ses crises s'arrêtent au commandement du prêtre, il ne s'en suit pas *absolument* qu'il y ait intervention du démon.... Tous ces phénomènes peuvent être très naturels; mais on a confondu et trop généralisé, on a vu partout l'œuvre du démon, et tout phénomène est devenu possession. Erreur funeste!

Ainsi, quoi de plus analogue à ce qui s'est passé dans maint exorcisme que l'observation du docteur Barrier, de Privas? Nous allons extraire quelques particularités du mémoire que ce docteur envoyait, en 1835, à Cuvier, pour être lu à l'Institut :

« Les phénomènes observés sur Euphrosine Bonneau, sont :

» 1° L'insensibilité complète, sauf à l'épigastre, où toute la vie est concentrée;

» 2° Le don de deviner la pensée de la personne qui se met en rapport avec elle; cette faculté est si prononcée qu'Euphrosine tient une conversation suivie, dans laquelle l'interlocuteur ne parle que *mentalement*;

» 3° La production de phénomènes électro-magnétiques très remarquables;

» 4° L'annihilation de la vision, du goût et de l'odorat aux organes de ces sens, et leur transport à l'épigastre;

» 5° La prévision d'événements futurs, relatifs à sa maladie;

» 6° L'appréciation de la valeur des remèdes proposés; le sentiment des souffrances d'autrui;

» 7° Une grande disposition à jouer le rôle de prophétesse.

» Lors de ma seconde visite, je trouvai Euphrosine pliée en arc au milieu de l'appartement; elle reposait sur le sol par les talons et le sommet de la tête.

» Je m'approchai, me mis en rapport, et je souhaitai le bonjour à la malade, en m'étudiant à retenir *ma langue et mes lèvres*.

— » Bonjour, monsieur Barrier.

— » Quand voulez-vous aller à la Voûte?

— » Votre fille devine la pensée, dis-je à la mère; essayez. Et Euphrosine répondit toujours aux questions *mentales*.

» Si, ayant formé une chaîne de plusieurs personnes, les deux extrêmes touchaient à nu l'épigastre d'Euphrosine, elle s'élançait d'un bond dans un coin, passant entre les bras et les jambes des assistants; là, ses cheveux épars, ses gestes désordonnés, tout retraçait l'image des anciens démoniaques.

» Euphrosine criait et hurlait si quelqu'un portait de la cire d'Espagne ou de la soie. Les métaux taillés en pointe, dirigés vers l'épigastre, la faisaient horriblement souffrir. Aussi, dès le second jour de l'entrée de la jeune fille au couvent de la *Voûte*, une sœur, la voyant dans une crise, eut vite recours à son crucifix; elle le lui posa sur l'estomac, mais Euphrosine poussa des cris affreux et jeta au loin le petit crucifix de fer. Cette épreuve, tentée plusieurs fois, eut toujours les mêmes résultats et alarmait la communauté. A mon arrivée, on me conta cette mésaventure. « Essayez, dis-je aux sœurs, l'application d'un crucifix en bois. » On essaya, et Euphrosine resta tranquille. Toutes les craintes des dames trinitaires s'évanouirent. » (*V. pour*

*l'action des métaux*, chapitres 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> de la première partie.)

Que fût devenue M<sup>lle</sup> Bonneau? que se fût-il passé dans le couvent, s'il se fût trouvé un directeur peu éclairé, et qu'un médecin, tel que M. Barrier surtout, ne fût pas survenu?

Nous avons observé, il y a quelques années, un cas de maladie nerveuse, qui présentait si bien les caractères d'une obsession, qu'un instant (il fut court du reste) nous frémîmes en croyant avoir à lutter contre une véritable possession.

M<sup>lle</sup> Louise avait vingt ans. Depuis plusieurs années elle était prise plusieurs fois par jour de crises que l'on appelait des attaques de nerfs. Elle se tordait, se roulait sur le carreau en poussant des cris aigus; elle ne connaissait alors personne, délirait, et après un quart d'heure de cet état elle reprenait ses sens, les membres meurtris et le cœur plein de tristesse.

Les parens, lassés des antispasmodiques administrés sous toutes les formes, et de l'espérance toujours trompeuse que chaque jour les médecins s'obstinaient à donner, recoururent au magnétisme.

Nous eûmes une peine inouïe à obtenir le somnambulisme. Peu à peu les crises du jour se calmèrent, puis disparurent; mais ce fut pour paraître dans l'état magnétique sous une forme plus effrayante. Les premières que nous vîmes nous troublèrent tellement, et nous éprouvâmes une telle douleur à l'aspect de ces souffrances aiguës, de ces convulsions inimaginables, que nous résolûmes de faire usage de notre *puissance de volonté* pour arrêter ces désordres épouvantables. Mais la malheureuse jeune fille s'écria que nous allions la tuer, qu'il fallait laisser un libre cours à ces accès dont la violence seule pouvait la guérir.

Trois mois s'écoulèrent sans soulagement très-sensible;

la malade ne voyait rien dans son corps ; elle nous disait que les nerfs du ventre étaient *retirés et comme noués*. Était-ce là quelque donnée qui pût satisfaire un médecin ? Une autre somnambule examina M<sup>lle</sup> Louise, et trouva les intestins distendus et rouges ; mais cela ne nous expliquait rien. Ces somnambules n'ordonnaient pour médicamens que le magnétisme et des bains !

Tous les soirs nous venions donc assister à un spectacle que nous n'oublierons jamais. Après un quart d'heure de sommeil magnétique, la respiration devenait anxieuse, précipitée, bruyante, le ventre s'élevait et s'abaissait avec rapidité, il se faisait un tumulte singulier dans les intestins ; Louise s'agitait sur son fauteuil, puis, jetant un cri saccadé, aigu et prolongé, elle se dressait subitement, bondissait au milieu de la chambre, et, tombant à terre, se roulait en hurlant, se courbait en arrière, faisant l'arc, puis tournait sur elle-même et s'appuyait sur le ventre. Elle saisissait et jetait loin d'elle tout ce que l'on mettait pour la garantir des coups qu'elle se donnait contre les meubles ; si elle touchait quelqu'un, elle criait plus fort et s'éloignait ; si c'était nous qui voulions la protéger, elle nous étreignait et nous roulait avec elle.

Un soir, la crise dura trois heures !! Nous étions anéanti ; nous ne croyions plus à rien de naturel dans une pareille chose ; par instants la convulsionnaire avait frayeur d'un fantôme qu'elle voyait, nous conjurait de l'éloigner ; mais elle ne nous entendait plus quand nous voulions la rassurer. Tout-à-coup elle se courbe, se dresse en hurlant et s'écrie :

« Ah ! éloignez cette affreuse bête !.... »

Ma foi, nous frissonnâmes, et, nous l'avouons, nous crâmes que le diable s'en mêlait !..... Cependant le calme revint, et Louise nous *remercia de cette crise*, qui l'avait fort avancée dans sa guérison.

— « Vous avez eu peur, dit-elle, c'est la force de la douleur qui me donne le délire..... Soyez sans crainte, je guérirai....

M<sup>lle</sup> Louise guérit, et le magnétisme mit fin à cette maladie qu'assurément on eût exorcisée si nous eussions raconté ces particularités à certains professeurs de théologie, et qui eût infailliblement causé la mort de la jeune personne, si nous eussions été moins ferme et moins *sûr de notre magnétisme*.

Les somnambules magnétiques ne reçoivent donc *nécessairement* aucune de leurs facultés d'une puissance surnaturelle. La manifestation des facultés du somnambulisme, quelles qu'extraordinaires qu'elles nous semblent, est naturellement inhérente à la nature humaine, et si l'influence du démon peut parfois y être reconnue, ceci rentre dans les cas de toute la vie qui seront dans les conditions propres à ces communications. Le somnambule, comme tout autre personne, doit craindre la tentation : *adversarius vester sicut leo rugiens circuit, quærens quem devoret*. Mais ce n'est pas parce qu'il est somnambule qu'il est en communication avec les esprits de ténèbres, et qu'il en est possédé.

Si un individu était persuadé que la crise somnambulique le met en relation avec des *esprits mauvais*, et qu'il se procurât cette crise pour obtenir ce commerce supposé, assurément nous verrions dans cette œuvre une tentative perverse et sacrilège, et nous pourrions à la rigueur trouver dans ces circonstances les conditions d'une communication surnaturelle et satanique, car là serait le pacte, un acte de désir, de consentement, de volonté même. Mais encore, de ce qu'un homme croirait s'unir au démon en se mettant en crise nerveuse, s'ensuivrait-il qu'il s'y unit réellement? Ses discours, ses rêves, ses visions fantastiques mériteraient-



elles quelque créance, et ne seraient-elles pas le résultat d'une imagination frappée?

Ce que nous venons de dire s'est passé parmi ceux qui, tantôt à tort, tantôt avec raison, ont reçu le nom de *sorciers*. Convaincus que dans le somnambulisme artificiel qui s'emparait d'eux, ils allaient au sabbat, ils se sont faits coupables et sacrilèges; mais en vérité, la plupart de ces crisiaques n'avaient aucun rapport surnaturel.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur cette partie du magnétisme surnaturel, nous renvoyons avec instance nos lecteurs au remarquable ouvrage de l'abbé Loubert, lequel tout spécial sur ces questions de métaphysique, n'en laisse aucune sans solution satisfaisante (1). D'après les considérations qui précèdent, on a dû voir que, pour nous, la cause virtuelle des phénomènes du magnétisme relevait complètement des puissances vitales de l'homme, puissances physique et psychique. Nous avons montré pourquoi nous ne pouvions reconnaître dans le principe des lois magnétiques l'action d'une puissance intelligente surhumaine, puissance que beaucoup de membres du clergé croient être encore l'être désigné dans les écritures sous les noms de *Satan*, *l'imposteur*, *l'antique adversaire qui rôde autour de la terre*, *le prince de l'air!* Pour répondre à ceux qui, moins exclusifs, reconnaissent le naturalisme des lois physiologique et psychologique du magnétisme, mais qui soutiennent que le caractère particulier des phénomènes, somnambuliques surtout, fait que l'esprit du mal se sert précisément du magnétisme pour tenter

---

(1) *Défense théologique du Magnétisme humain*, ou le Magnétisme est-il superstition, magie? Est-il condamné à Rome? Les magnétiseurs et les somnambules sont-ils en sûreté de conscience? Peuvent-ils être admis à la participation des sacrements? 1 vol. in-12. 1846. Chez Poussielgue.

l'homme et l'engager dans les plus funestes erreurs, sous les apparences des vérités les plus sublimes, nous leur répondrons, disions-nous, que la chose étant virtuellement bonne, elle ne saurait être mauvaise et pernicieuse que par l'abus que l'homme peut en faire; elle peut être dangereuse au suprême degré si l'on veut, mais ne pas être condamnable en elle-même; c'est un danger relatif qui n'a rien de général et qui, par conséquent, ne peut légitimer une proscription absolue.

Oh ! Guttenberg, dont le génie a donné des ailes à la pensée ! toi à qui le peuple doit son émancipation ! ta sublime découverte est sans doute maudite par ces esprits scrupuleux, car l'imprimerie ne porte-t-elle pas le poison autant que la lumière ? Ne fomente-t-elle pas le trouble dans les nations autant qu'elle élève et dirige les sentiments des peuples ?

En opposition avec cette doctrine de spiritualisme démoniaque, dont nous venons de nous occuper, il en existe une autre qui fait aussi du magnétisme une science occulte dont le principe découle des esprits de lumière, tant que la volonté des parties intéressées est éloignée de toute communication avec les esprits mauvais, car les magnétiseurs spiritualistes, conséquents dans leurs croyances, admettent la possibilité de l'influence des êtres spirituels, appelés les *anges des ténèbres*.

Dieu, disent les partisans de cette doctrine, n'a-t-il pas attaché à notre personne un ange pour éclairer et soutenir notre âme dans les voies périlleuses de la vie, et pour nous protéger contre la tentation de l'*adversaire* ? N'est-ce pas là la croyance de l'antiquité, croyance de tradition adamique, croyance transmise par la Bible, croyance conservée chez tous les peuples, étudiée par les philosophes les plus remarquables de la Grèce ? Platon, Socrate, Hésiode et tant de grands génies n'avaient-ils pas

foi dans l'existence des anges, et leur foi ne reposait-elle pas sur des visions réalisées? Quand la lumière de l'Évangile a régénéré le monde, la croyance aux anges et à leur action sur l'homme n'a-t-elle pas été consignée et donnée comme certaine dans ce livre sublime?

Oui, l'âme et la raison s'écrient d'un commun accord : Entre Dieu et l'homme il y a une série d'êtres graduellement croissant en intelligence. L'âme humaine n'est pas le dernier terme de la création; il existe de purs esprits au-dessus d'elle, et au-dessus de ces créatures célestes plane de toute la distance qui sépare le créé de l'incrée, l'Être éternel, l'Être qui est parce qu'il est!!!

Pourquoi donc, hommes cruels et méfiants, voulez-vous que l'âme humaine soit livrée aux capricieuses et funestes influences des esprits de ténèbres plutôt qu'à l'action salutaire des bons anges? Pourquoi toujours le démon? Nous croyons à sa tentation; nous connaissons ses ruses pour apparaître aux voyants magnétiques; mais nous avons foi en la bonté de Dieu, et nous savons que l'ange de lumière est toujours prêt à venir au secours de celui qui repousse le génie du mal.

Ainsi parlent les magnétiseurs spiritualistes purs! Dissidents quant aux doctrines religieuses, ils sont d'accord sur la base de cette croyance à la communication des esprits avec les somnambules magnétiques. Pour eux, l'homme dans le sommeil magnétique est dominé par cet auxiliaire intelligent; et conséquemment les phénomènes magnétiques ne sont point produits, comme le prétend l'école physiologique, par une extension des propriétés du système nerveux et des facultés de l'âme.

Le peu de valeur dont jouit pour les mystiques le dogme religieux, leur permet de suivre leur doctrine jusque dans es temps les plus reculés de l'antiquité, et de former ainsi

une école imposante par sa généalogie et la masse de faits qu'elle peut trouver dans ses annales. On retrouve en effet les mêmes théories, les mêmes faits avec les modifications des temps et des mœurs toutefois, chez les Egyptiens, chez les Chaldéens, chez les Perses, chez les Alexandrins, chez plusieurs mystiques du moyen-âge, chez le Suédois Swedenborg et chez les nombreux disciples de l'illuminisme créé par ce philosophe, et en partie chez ceux de Saint-Martin; famille de croyants vraiment imposante, dont tous les membres prétendaient, et il faut bien le croire, à moins de déchirer l'histoire, produire les mêmes phénomènes qu'on obtient de nos jours au moyen de ce que nous appelons le magnétisme humain.

Quelqu'étrange que puisse nous paraître cette page de l'histoire physiologique et psychologique de l'homme, nous croyons en avoir donné l'explication dans notre travail par l'étude des lois anthropologiques. Mais à côté de nous, magnétiste dont la doctrine est mixte, c'est-à-dire physique et psychique, à côté de nous se continuent les théories mystiques dont nous parlions, et comme chefs de cette école, on remarque le docteur Billot, savant si recommandable par sa piété solide, son dévouement au catholicisme, et par ses écrits dont nous apprécions la valeur, quoique nous n'en partageons pas toutes les idées; puis d'autres magnétiseurs dont quelques-uns ont aussi écrit: ainsi MM. Possin, Chambellan, Wiessèke, Cabagnet, le docteur ordinaire de Mâcon, etc.

Les *illuminés*, bien plus connus en Allemagne qu'en France, ne croient nullement à la valeur du fluide magnétique, et rejettent les procédés magnétiques. Vouloir guérir le malade et prier pour lui, voilà tout. Alors, disent-ils, suivant les desseins de Dieu, les anges agissent sur le malade, qu'il soit près ou loin de nous.

Voulez-vous participer aux mêmes avantages, écrivent-ils?

Ayez une ferme confiance en Dieu, — une entière soumission à sa volonté, — un cœur préparé à recevoir la vérité, un ardent désir de la connaître, *seulement* pour avancer dans le bien; — soyez d'une indifférence extrême pour les affaires temporelles qui vous concernent; — soyez d'une charité *active* et sans bornes; — soyez pur, — priez et méditez dès que vos devoirs sociaux sont remplis. — Si vous êtes ainsi, veuillez guérir, vous guérirez, et parfois, selon qu'il sera nécessaire, vous et vos malades recevrez des communications des anges.

Les magnétiseurs spiritualistes qui constituent l'école dont nous avons cité quelques-uns des membres, sont moins exclusifs que les mystiques du Nord, et ils admettent le fluide magnétique comme agent producteur des phénomènes physiologiques du magnétisme; mais ils font découler la lucidité dont l'intelligence du somnambule est illuminée, de l'assistance directe d'un être surnaturel.

Pour reproduire fidèlement les prétentions des magnétiseurs spiritualistes, nous ne pouvons mieux faire que de les citer eux-mêmes, et rien n'est plus propre à donner une juste idée de cette doctrine que la discussion de Deleuze avec le docteur Billot. Prenons donc quelques lettres de ces deux hommes honorables, documents choisis dans le curieux ouvrage de M. Billot (1).

*Lettre de Deleuze au docteur Billot.*

« . . . . . Le magnétisme est un agent, le somnambulisme un état particulier qui se présente naturelle-

---

(1) *Recherches psychologiques sur la cause des phénomènes extraordinaires observés chez les modernes voyants, improprement dits somnambules magnétiques, ou correspondance sur le magnétisme vital, entre un solitaire et M. Deleuze.* 2 vol. in-8°. 1839.

ment dans quelques maladies, sans qu'on ait employé le magnétisme, et qui est même habituel chez quelques individus. Le magnétisme produit le somnambulisme chez plusieurs malades, comme il produit de la chaleur, de la transpiration, ou bien le sommeil et diverses sensations. Je ne vois rien en cela qui suppose l'intervention d'un être spirituel autre que l'âme humaine. Je ne dis pas que cette intervention ne puisse avoir lieu dans certains cas; mais alors, cette intervention est étrangère à l'action du magnétisme. J'ai connu plusieurs magnétiseurs doués d'une grande puissance, et qui n'avaient aucune croyance religieuse. J'en ai connu plusieurs aussi que les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme ont ramené à la croyance de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. J'en ai connu enfin qui, étant auparavant incrédules, sont devenus bons catholiques par suite de l'examen de ces mêmes phénomènes.

» Il est certain aussi qu'il y a des somnambules très religieux et d'autres qui ne le sont pas. Vous savez qu'il y avait en Suède plusieurs traitements magnétiques, et une Société en correspondance avec celle de Strasbourg. A cette époque, la doctrine de Swedenborg était en vogue en Suède, et particulièrement à Stockolm. Eh bien! tous les somnambules étaient prédicateurs de cette doctrine qui est toute spiritualiste, mais qui diffère beaucoup de la foi catholique.

» . . . . . Il est incontestable, selon moi, que l'action du magnétisme démontre la spiritualité de l'âme.

» . . . . . Le somnambulisme est à la fois une exaltation des facultés intellectuelles, une extension, un développement de la sensibilité des organes intérieurs. Dans cet état, l'âme se dégage en quelque sorte de la matière, elle reçoit des sensations, des idées et des connaissances, sans le secours des organes dont elle fait usage dans l'état ha-

bituel; elle peut même agir par ses propres forces sur les personnes dont elle s'occupe.

» ..... Les somnambules ne doutent pas que le bonheur ou le malheur que nous éprouverons dans l'autre vie sera la suite nécessaire de notre conduite dans celle-ci, et d'après ce que j'ai vu et entendu de quelques-uns, je ne puis douter que leur opinion ne soit une vérité. Toutefois il ne me paraît nullement prouvé que les inspirations des somnambules soient dues à des communications avec des êtres d'une nature supérieure. Ils peuvent le croire, parce qu'ils n'ont pas ces inspirations dans l'état ordinaire et qu'ils en ignorent la cause; mais si cela est, c'est du moins un cas fort rare.

» ..... Le seul phénomène qui semble établir la communication avec les intelligences immatérielles, ce sont les apparitions. Il y en a plusieurs exemples, et comme je suis convaincu de l'immortalité de l'âme, je ne vois pas de raison pour nier la possibilité de l'apparition des personnes qui, ayant quitté cette vie, s'occupent de ceux qu'elles ont chéris, et viennent se présenter à eux pour leur donner des avis salutaires. Je viens d'en avoir un exemple, le voici :

» Une demoiselle, somnambule, qui avait perdu son père, l'a vu deux fois très distinctement. Il est venu lui donner des avis importants. Après lui avoir donné des éloges sur sa conduite, il lui a appris qu'il allait se présenter un parti pour elle; que ce parti paraîtrait convenable et que le jeune homme ne lui déplairait point, mais qu'elle ne serait pas heureuse avec lui, et qu'il lui conseillait de le refuser. Il ajouta que si elle n'acceptait pas ce parti, un autre se présenterait bientôt après, et que tout serait conclu avant la fin de l'année. C'était au mois d'octobre.

» Le premier jeune homme a été proposé à la mère, mais

la fille, frappée de ce que son père lui avait dit, a refusé.

» Un second jeune homme, qui arrivait de province, a été présenté à la mère par des amis. Il a demandé la demoiselle, et le mariage a été arrêté le 30 décembre.

» Je ne prétends pas donner ce fait comme une preuve sans réplique de la réalité des apparitions, mais du moins il la rend vraisemblable, d'autant plus que l'on sait qu'il existe d'autres faits de ce genre.

» Au reste, soit qu'on admette ou qu'on nie la réalité des apparitions, on ne peut en contester la possibilité, lorsqu'on est, comme vous et moi, convaincu de l'immortalité de l'âme. Quant à l'apparition des personnes vivantes, on en a plusieurs exemples. On l'explique par l'action du magnétisme entre deux individus qui sont parfaitement en rapport, et dont un est ordinairement somnambule. »

Relativement aux apparitions, voici ce que nous pensons :

Il n'est pas très rare d'observer des individus susceptibles du somnambulisme magnétique, qui reçoivent dans le silence de la nuit ou dans le recueillement d'une méditation solitaire, l'apparition de leur magnétiseur. Elles possèdent bien leurs sens, elles sont bien dans leur état normal, et l'image qui se présente devant elles est tellement nette, tellement semblable à la vérité, qu'elles ne sont presque pas troublées, tant il leur semble naturel de voir près d'elle celui qu'elles voient parfois tous les jours. Elles parlent à ce fantôme, l'entendent répondre, et ce n'est qu'après sa disparition, après quelques instants de réflexions, qu'elles se persuadent qu'elles ont eu une vision. Bien d'autres exemples analogues existaient et existent encore sans que le magnétiseur y ait la moindre part. Ce phénomène se montre parmi les organisations douées de cette disposition extatique que mille causes peuvent développer. La centralisation vitale qui fait l'individualité se brise, et tout l'être n'est plus



qu'un foyer de sensibilité exquise qui se trouve mis subitement en rapport avec des objets qui ne pouvaient affecter le moi lorsque les lois de sensations ordinaires devaient s'effectuer. La magnétisation excite ces tendances d'épanouissement et de relations infinies. Cependant on n'observe la réalisation de ce phénomène que chez les extatiques magnétiques, c'est-à-dire chez les individus prédisposés organiquement à cette crise physiologique et jouissant de sentiments affectifs très développés.

Il est probable que le premier mobile d'une apparition est la pensée que forme l'un des deux individus à l'égard de l'autre. Aucune pensée ne peut s'élever dans l'homme sans donner lieu à un dégagement de fluide magnétique. Ce dégagement rayonne plus ou moins autour du foyer qui l'engendre selon que la concentration de la puissance est plus ou moins forte et plus ou moins prolongée. L'état du fluide est en rapport avec le genre de l'idée. Si elle est affective, instinctive, le fluide participe au caractère essentiel de la puissance, de la pensée. Ces lois expliquent seules les communications des désirs et des passions. En effet, les systèmes nerveux assez sensibles pour ressentir l'effet magnétique du rayonnement qui s'opère dans leur sphère d'attraction, s'impressionnent subitement selon la pensée qu'engendre l'être qui est le centre d'action. Plus l'expansion sensitive sera grande, moins les distances auront d'empire sur l'affaiblissement de l'effet sympathique, en sorte qu'il se trouve des êtres qui ont une telle expansion vitale, que la pensée d'une personne sympathique produit sur eux l'effet dont nous parlons. Si, à ce moment, leur pensée s'occupait de rapports qui tendaient à favoriser la réceptivité magnétique qui rayonne vers eux, la contiguïté se trouve établie en principe, et la faculté créatrice de leur esprit achève la forme dont les éléments se trouvent en eux-mêmes.

Les apparitions entre personnes vivantes peuvent donc s'expliquer physiologiquement, sans être forcé de recourir à l'intervention d'un être surnaturel, comme le fait le docteur Billot pour les faits suivants :

« M. R... , directeur de notre société théosophique, dit cet auteur, était à Marseille. Virginie, somnambule de la société, le vit paraître chez elle pendant qu'elle était dans l'état semi-magnétique. Il ouvrit la porte de la maison et la referma. Il s'avança près d'elle et lui toucha la main. Il lui exposa l'état maladif dans lequel il se trouvait, et lui recommanda de s'occuper de lui quand elle aurait une parfaite clairvoyance, la priant de lui faire écrire ce qu'il y avait à faire pour sa guérison. Ces prescriptions lui furent envoyées.

» En 1824, durant les vacances, le même M. R... quitta sa belle-sœur et monta à sa chambre vers les dix heures du soir. Elle fut aussi dans la sienne pour se coucher. A peine fut-elle dans son lit qu'elle le vit entrer dans sa chambre, portant une lampe à la main, et il lui dit :

— » Il faut renvoyer votre domestique.

— » Pourquoi ?

— » Renvoyez-là, demain nous causerons de cela; et il se retira.

» M<sup>me</sup> R... entendit son beau-frère descendre de sa chambre et y remonter.

» Le lendemain, elle attendit qu'il reprit l'entretien. Cette visite nocturne supposait que la chose était urgente, et cependant il ne lui en disait rien. Enfin, l'après-midi, étant seule avec lui, elle lui dit :

— » Qu'avez-vous donc à me dire de ma domestique ?

— » Pourquoi me faites-vous cette demande ?

— » Comment, reprit-elle, hier au soir vous êtes venu dans ma chambre après que j'étais couchée, pour m'en parler, et maintenant vous ne m'en dites rien ?

» M. R... l'assura qu'il n'avait pas bougé de son appartement, et ils reconnurent l'un et l'autre que c'était une apparition qu'elle avait eue. . . Cependant l'explication eut lieu, et quelques temps après la domestique fut renvoyée. »

Ces étonnants phénomènes s'expliquent très bien d'après notre manière de voir, sans que l'on soit forcé à croire à des apparitions réelles et substantielles.

Mais les faits d'apparition de morts à des personnes vivantes, comme par exemple celui rapporté par Deleuze, ne peuvent plus s'expliquer par la théorie que nous avons émise, et à moins d'invoquer les hallucinations, ce qui n'explique pas tous les cas, il faut dire, avec tous les spiritualistes, la chose est possible.

La doctrine de l'Eglise catholique enseigne, du reste, que les individus qui ont les dispositions morales nécessaires, et même sans cela quelquefois, peuvent être favorisés d'apparition d'êtres spirituels.

Les enfants dont la nature a pu prendre toutes les conditions physiologiques dont nous avons parlé, et que nous avons reconnues comme favorables au développement des facultés extatiques, sont plus aptes à ces communications. Il semble que Dieu réalise sa parole d'amour pour cet âge, et qu'il aime à laisser jouir ces jeunes créatures de la vie du ciel. Ces communications célestes dès l'enfance sont une preuve manifeste de la prédestination à la sainteté. — Emeric, cette jeune Allemande dont la vie a été un sacrifice continuel à l'amour de son Dieu, crut longtemps que tous les enfants voyaient les anges. Elle n'en parlait pas parce que les autres ne lui en parlaient pas, elle les croyait discrets et voulait les imiter (1).

Il est rare que les enfants qui jouissent de cette faveur

---

(1) V. *La douloureuse Passion de N. S. Jésus-Christ*. 1. vol. Chez Debecourt.

restent sur la terre; ils meurent presque toujours, et suivent leur père ou leur mère qui leur apparaissent souvent. Lorsque la providence les appelle à quelque mission parmi les hommes, leur vie est un tissu de douleur et d'amertume. La souffrance les suit jusqu'à la mort, et ils sont toujours adorateurs de cette croix qui les identifie plus intimement avec Jésus le crucifié.

Ce serait par trop sortir de notre sujet que d'entrer dans de plus longs développements sur les apparitions, et de citer des exemples de ces intéressants phénomènes de psychologie métaphysique. Revenons donc au magnétisme.

Le docteur ordinaire de Mâcon s'exprime ainsi :

« L'extase et le magnétisme prouvent l'action des intelligences supérieures immatérielles sur tous les êtres matériels de la création.

» C'est à ces êtres immatériels, à ces anges invisibles que tous les somnambules, sans distinction (1), attribuent leur lucidité.....

» Nous avons eu à notre disposition trois crisiaques, d'éducation, d'âge et de sexe bien différents. Tous trois se sont accordés à reconnaître qu'ils avaient pour guides des esprits supérieurs. Des preuves *tangibles* de l'existence et de l'influence de ces esprits nous ont été maintes fois données.

» Voici l'opinion d'une extatique.

» Une série d'intelligences existe du Polype à Dieu. L'homme est le chaînon qui unit les intelligences inférieures, associées à la matière, aux intelligences supérieures immatérielles. De l'homme à Dieu se trouve une série semblable à celle qui existe du Polype à l'homme, c'est-à-dire une série d'êtres éthérés plus ou moins parfaits, jouissant de spécialités diverses, ayant des emplois, des fonctions variées.

---

(1) Cette affirmation est assurément une grande exagération.

» Voici maintenant comment nous avons pu constater la vérité d'une telle opinion.

» Le premier sujet magnétique que nous ayons observé ne répondait jamais à une de nos questions sans dire : Je vais consulter l'*autre*. Tout naturellement, nous dûmes demander quel était cet *autre*. On nous répondit : C'est le génie chargé de me guider, de m'éclairer. Et, en effet, ce sujet acquérait, en somnambulisme, des facultés, des connaissances qui lui étaient étrangères à l'état de veille, et qui ne pouvaient appartenir qu'à un être supérieur.

» Après six mois de magnétisations répétées plusieurs fois par jour, ce sujet m'annonça qu'il allait changer de génie et arriver à une lucidité supérieure; qu'il serait fou à lier pendant vingt-quatre heures, et que j'eusse à le faire surveiller pour éviter quelque malheur. Je serai fou, ajouta-t-il, parce que mon âme me quittera pour entrer en rapport avec le nouvel être qui doit me guider. Ce nouveau génie est très versé dans la connaissance des plantes, et il m'initiera à sa science. Ne me prévenez pas, à mon réveil, de ce que je viens de vous dire, afin que j'ignore la folie qui me menace et qui m'effraierait.

» Au jour dit, la folie survint avec une insensibilité de tout le corps, telle que le crisiaque se frappait les membres contre les meubles, au point de briser meubles et membres sans éprouver la moindre sensation. La folie passée et le nouveau génie étant entré en fonctions, mon sujet m'indiqua la vertu de plus de cent plantes diverses. Celles qu'il ne pouvait nommer, il les désignait de manière à ne pouvoir se tromper. Étant éveillé, il n'en connaissait pas dix.

» C'est de la jonglerie, diront probablement certains sceptiques qui n'admettent que ce qu'ils voient et surtout que ce qu'ils peuvent comprendre. Ce crisiaque était un farceur! Quand nous l'eussions supposé, notre soupçon

devait tomber ultérieurement devant deux autres exemples consciencieusement observés. Une de nos somnambules qui changeait de génie, fut également folle et devint poète, parce que son nouveau guide aimait la poésie. Lui ayant demandé une preuve de son nouveau talent poétique, elle nous pria de lui donner à l'instant même un sujet. Nous lui indiquâmes *ses amis*. Soudain sans hésiter, nouveau Pradel, elle nous débita, aussi rapidement que la parole, les vers suivants, qui pèchent contre les règles de la prosodie, mais sont riches de pensées et même d'harmonie.

## A MES AMIS.

Je suis comme un aveugle perdu dans les déserts;  
 J'ai trouvé des soutiens et des amis bien chers.  
 Souffrant depuis longtemps, mon âme anéantie  
 Restait dans le néant, vous lui rendez la vie.  
 Soyez toujours pour moi des amis et des frères.  
 La vie me paraîtra moins longue et moins amère.  
 Guidée par un génie que je ne puis décrire,  
 Dans vos cœurs je lirai la peine, le plaisir;  
 Ayez toujours pour moi d'agréables pensées,  
 Et faites que désormais je ne sois délaissée.

» Etant éveillée, cette personne n'était pas dans le cas de joindre les deux rimes les plus pauvres.

» Deux jours après, voulant éprouver cette nouvelle et singulière faculté poétique, je la priai de m'adresser des vers. Mon vœu n'était pas exprimé, qu'il fut satisfait.

Je suis comme une plante flétrie par la chaleur,  
 Vous savez la guider, lui servir de tuteur.  
 Une épaisse atmosphère qui me suit, m'environne,  
 Voile encore à vos yeux une belle couronne.  
 Cultivez ce jardin brûlé par le soleil,  
 C'est un terrain propice où naîtront des merveilles,  
 C'est un sol fécond d'où sortiront un jour  
 Un parfum et des fruits dignes de votre amour.

» Quelque temps après, ce *génie-poète* fut remplacé par un autre plus prosaïque. Ce changement fut encore accompagné de folie, et la pauvre inspirée dut renoncer à la poésie. Il lui fut impossible de faire un seul vers.

» Voilà des faits qui, consciencieusement observés, non pas une ou deux fois, mais cent fois au moins, découvrent un nouveau monde, le monde des intelligences. Le feu sacré, l'*influence secrète* de Boileau, l'inspiration, ne proviennent donc pas de telle ou telle bosse, de telle ou telle contexture du cerveau, ainsi que le prétendent les phrénologues, mais d'une âme poétique, en rapport avec un génie plus poétique encore. Il en est de même pour la musique, pour la peinture, etc. Ces intelligences supérieures ne seraient-elles pas des âmes dégagées de la matière et s'élevant graduellement à mesure qu'elles s'épurent jusqu'à la grande, à l'universelle intelligence qui les embrasse toutes, jusqu'à Dieu? Nos âmes, après diverses migrations, ne prendraient-elles pas rang parmi ces êtres immatériels? Voilà des questions qu'il sera donné à l'homme de résoudre, lorsque le somnambulisme sera mieux étudié.

» Pour que l'âme manifeste au dehors les secrètes inspirations qu'elle perçoit, la bonne organisation du cerveau, qui est l'instrument, est certainement nécessaire; mais un cerveau très bien organisé sans l'âme, sans le musicien qui doit en faire vibrer les touches, peut devenir un instrument incomplet. Ce qui explique pourquoi des fous possèdent une belle forme du crâne, et après leur mort, ne présentent, dans la contexture de l'encéphale, rien qui puisse expliquer la folie.

» Ceci nous amène à dire notre pensée sur la folie et à citer un singulier fait qui vient appuyer notre opinion.

» Je présentai un jour une malade à un somnambule; j'ignorais l'affection de la personne que je présentais. Les

parents qui l'accompagnaient ayant désiré qu'aucune question ne lui fût adressée par moi, le crisiaque fut à peine en rapport avec cette femme, qu'il me dit : « Docteur, voici une intéressante observation à faire. Cette malade est depuis deux ans atteinte d'idiotisme, elle ne peut répondre raisonnablement aux questions qui lui sont adressées en ce moment, et depuis qu'elle est en rapport avec moi, elle offre un singulier phénomène : elle est insensible. » Je constatai qu'en effet on pouvait la pincer, la piquer, la brûler sans qu'elle manifestât la moindre sensation.

» — Savez-vous pourquoi cette insensibilité existe ? me dit le somnambule, c'est parce que son âme vient de se retirer pour entrer en rapport avec mon âme, et la prier d'intercéder auprès de son génie qui l'a abandonnée, et seul peut lui rendre la raison, son cerveau n'étant pas sérieusement affecté.

» Aussitôt que cette femme eut lâché les mains du crisiaque, la sensibilité reparut, mais non la raison.

» Ainsi l'insensibilité qui s'observe dans la folie, puisque tant de fous se déchirent, se brisent contre les murs sans percevoir de sensation, — dans le suicide, puisque tant de suicidés ont mis, à se frapper, une persistance, une cruauté qui ne peuvent s'expliquer que par l'insensibilité, suite de la folie, — dans certaines opérations chirurgicales, pendant lesquelles les patients n'éprouvent aucune douleur, — dans les martyrs qui souriaient aux bourreaux. Cette insensibilité qui se trouve même sur les champs de bataille pendant une chaude mêlée et nous montre des soldats mortellement blessés, ayant perdu un membre, continuant à se battre sans se plaindre de leurs blessures qui ne sont pas douloureuses. Cette insensibilité, sur laquelle la docte académie n'a pas encore daigné fixer son attention, s'explique par le retrait de l'âme, à laquelle appartient la sensibilité,



puisque'elle domine le système nerveux. Dans le somnambulisme, cette insensibilité est complète, parce que l'âme est détachée de la matière et plane dans le monde des intelligences dont nous avons parlé.

» Concluons de ce qui précède que l'étude de l'âme, la psychologie, est encore dans son enfance; que, puisque du polype à l'homme il existe une série d'intelligences, et que rien ne s'interrompt brusquement dans la nature, il doit rationnellement exister de l'homme à Dieu une autre série d'intelligences.

» Que ces intelligences supérieures se révèlent *tangiblement* dans le somnambulisme artificiel.

» Que ces intelligences ont avec nos âmes des rapports intimes.

» Que c'est à ces intelligences que nous devons nos remords lorsque nous avons mal fait; notre satisfaction lorsque nous avons commis une bonne action.

» Que c'est à ces intelligences que les hommes supérieurs doivent leurs belles inspirations.

» Que c'est à ces intelligences que les extatiques doivent la faculté de prévoir l'avenir et d'annoncer des événements futurs.

» Que pour agir sur ces intelligences et se les rendre propices, la vertu et la prière ont une action puissante. »

Voilà certainement une doctrine nettement exposée, et il nous serait facile de faire intervenir d'autres magnétiseurs qui soutiendraient les mêmes idées.

Mais ce que nous avons dit est suffisant pour mettre à même de juger cette doctrine spiritualiste vraiment trop exagérée dans ses prétentions.

L'expérience nous a convaincu que pour apprécier la valeur des communications surnaturelles, il ne fallait pas s'en rapporter à ce que dit le somnambule pour en ad-

mettre la réalité. On n'ignore pas en effet que les convictions du somnambule, les pensées de ceux avec lesquels il est en rapport, éveillé ou somnambule, ont une grande influence sur les idées qu'il manifeste en état de crise. Il dit voir, et il voit en effet des êtres dans son extase, mais il voit une fiction de son imagination. Combien de fois avons-nous eu des preuves de ces hallucinations, bien plus fréquentes dans le somnambulisme que dans l'état de veille et que dans le rêve naturel ! Qui n'a pas vu des somnambules, causant très-bien avec vous, raisonnant sérieusement sur des matières intéressantes, se lever tout-à-coup, s'écrier qu'un fantôme, un animal les poursuivait ou s'attachait à eux. C'est en vain qu'on leur fait observer qu'il n'y a rien, qu'ils rêvent : ils répondent, exaspérés, qu'ils sont dans tout leur bon sens, qu'ils touchent l'objet..... et quelques minutes de lutte, d'anxiété, ramènent le calme dans leur cerveau ; puis tout disparaît.....

Si la vision prend un caractère plus calme, plus sérieux, que le somnambule parle avec dignité sur quelque point religieux, inspiré qu'il croit être par la présence d'un ange qu'il vous dépeint, certes, on se défend mal d'une impression profonde qui, suivant les circonstances, peut déterminer la conviction. Pourtant, comment poser une ligne de démarcation entre l'illusion et l'apparition véritable ? Ces sources d'incertitudes et d'erreurs nous font donc regarder comme une méthode très nuisible aux progrès de l'étude et de la pratique du magnétisme, de se diriger dans cette voie d'expérimentation.

Indépendamment des inconvénients que nous signalons, la croyance à l'inspiration des somnambules par des anges a des dangers qui concernent la philosophie.

Rien n'est plus commun en effet que de voir des magnétiseurs questionner leurs somnambules sur des objets de

psychologie, de théologie et de doctrines religieuses. Or, comprend-on le chaos philosophique qui peut résulter de la confiance absolue à leurs prétendues révélations?

N'est-ce pas ouvrir l'infini aux rêveries de l'esprit humain? N'est-ce pas le lancer dans les voies périlleuses de systèmes orgueilleux, sans autre base de créance qu'une communication surnaturelle par trop problématique? D'ailleurs, la divergence des révélations somnambulfiques n'est-elle pas à elle seule une preuve bien suffisante pour ruiner la croyance à ces communications avec des êtres de l'autre monde? La religion catholique est-elle vraie, il faut nécessairement que presque toutes les doctrines mystiques des somnambules qui sont en opposition avec un seul ou avec plusieurs de ses dogmes, soient des illusions chimériques. Ici, en effet, vous entendez proclamer l'indifférence des religions, là la négation de l'éternité des peines, ailleurs c'est la migration des âmes. En vérité, il faut être bien peu logicien en matière de philosophie, pour croire que l'esprit de l'homme est libre de faire que tel ou tel système de philosophie soit le vrai! C'est la même hérésie que celle qui est soutenue par le rationalisme, hérésie par laquelle la raison n'admet d'autre *criterium* qu'elle-même, ce qui fait que la raison de chacun admet ou récuse, juge ou absout, ce qui peut entrer dans sa sphère particulière.

Ce n'est pas la diversité de religion qui est un obstacle au principe de la possibilité des communications surnaturelles. Non, le passage suivant en est une preuve : « Corneille lui dit (à l'apôtre Pierre) : Il y a quatre jours qu'étant à jeun, je me mis en prière dans ma maison, à la neuvième heure, et je vis un homme vêtu d'une robe blanche, qui vint se présenter devant moi, et me dit : Corneille, votre prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de vos aumônes. C'est pourquoi envoyez à Joppé, et faites venir de là un nommé

Simon, surnommé Pierre : il est logé en la maison de Simon, corroyeur, près de la mer.

» J'ai envoyé à l'heure même, et vous m'avez fait la grâce de venir. Nous voilà maintenant assemblés devant vous pour ouïr de votre bouche ce que le Seigneur a ordonné de nous dire de sa part.

» Alors Pierre dit : *En vérité, je vois bien que Dieu n'a point égard à la qualité des personnes. Mais qu'en toute nation, celui qui craint et dont les œuvres sont justes, lui est agréable* (Act. Apes. x). »

Les anges peuvent donc apparaître, suivant les desseins de Dieu, à tout homme dont le cœur est droit selon la loi de sa religion, mais ils ne peuvent donner des instructions d'un sens différent sur les choses métaphysiques qui n'ont qu'une manière d'être.

Ainsi nous connaissons des magnétiseurs qui ont enseigné et ont écrit que les anges de leurs somnambules leur avaient fait connaître le mystère de l'immortalité de l'âme par l'intelligence de la métempsycose..... « Les âmes font des migrations successives jusqu'à ce que, suffisamment instruites et éclairées, elles soient appelées dans le sein de Dieu. L'âme peut avoir appartenu à un célèbre musicien, à un grand poète, à un peintre habile, à un philosophe, et si elle rencontre une heureuse conformation du cerveau, elle révèle avant l'âge, à l'être privilégié, les facultés qu'elle a acquises dans ses premières migrations. » (D<sup>r</sup> Ordinaire)..... La somnambule d'un autre magnétiste de la même doctrine (D<sup>r</sup> Wiesseké), disait à quelqu'un de notre connaissance : Vous avez l'âme d'Abraham!

En opposition à ces idées, les extatiques d'autres magnétistes ne voient-ils pas les âmes des personnes mortes depuis plus ou moins longtemps, âmes qui sont de suite en possession de la vie spirituelle ; quelqu'ait été d'ailleurs leur mérite,

circonstance qui n'influe, selon ces somnambules, que sur le degré de béatitude. Ainsi, un extatique inspiré (suivant les croyants) par les esprits, disait : Un esprit, c'est comme de l'air, mais il peut prendre la forme qu'il veut..... L'âme humaine, après la mort, monte au ciel comme une bulle de savon, un peu d'air qui monte sur l'eau. Elle n'a point de forme en sortant du corps, mais elle se dessine petit à petit, et en entrant dans le ciel elle est celle de l'homme, qu'elle y conserve toujours.

« Je vois à l'heure de votre mort, disait le même somnambule à son magnétiseur (1), votre âme sous la forme d'une fumée d'encens, qui sort par tous vos pores, prend tout doucement la forme de votre corps. Puis vous montez aussi doucement, vous traversez les deux cercles, vous arrivez au troisième; vous recevez la remontrance due à vos fautes de la part de Dieu; vous n'êtes pas assez pur pour rester dans ce cercle qui est le plus divin, vous redescendez pour achever de vous purifier..... »

Il nous serait facile, en continuant l'examen, des idées avancées par les somnambules mystiques, de trouver les contradictions les plus évidentes sur des points de doctrine qui ne peuvent recevoir deux interprétations. Circonstances qui nous confirment dans notre manière de juger les prétentions de ces doctrines spiritualistes qui enseignent que la lucidité des somnambules est due à la révélation directe d'un être surhumain; que les esprits répondent à l'appel des somnambules, et qu'ils leur transmettent la plupart des connaissances qu'ils peuvent demander.

Mais ce que nous croyons des exagérations n'est rien en comparaison d'autres prétentions de quelques magnétistes

---

(1) Bruno à M. Cabagnet. *As canes de la vie future*, page 36.

de cette école mystique. Ils croient en effet que les esprits apportent aux somnambules qui se trouvent dans certaines conditions morales, des objets matériels. On cite des faits, des faits que l'on dit authentiques et véridiques! Puisque ces choses-là sont dans des ouvrages livrés au public, nous pouvons bien citer les faits et les noms.

*Lettre du docteur Billot à Deleuze.*

30 septembre 1831.

« Les bases sur lesquelles je fonde la doctrine que je professe, c'est-à-dire l'existence des esprits et leur influence dans les phénomènes du somnambulisme, ne vous ont point paru jusqu'ici être assez prouvées pour déterminer votre conviction, et vous faire renoncer à la théorie qu'une pratique magnétique de trente à quarante années vous a fait adopter.

» Les nouvelles observations que je mets aujourd'hui sous vos yeux vont-elles vous fournir des preuves telles que vous les exigez? Je le pense.

» Je prends Dieu à témoin de la vérité du contenu des observations qui vont suivre.

— « Une dame, frappée depuis quelque temps de cécité incomplète, sollicitait auprès de nos somnambules quelques secours pour arrêter les progrès de l'amaurose, lorsqu'un jour de séance la somnambule, consultée, dit :

« Une jeune vierge me présente une plante...., elle est en fleurs; je ne la connais pas...., on ne m'en dit pas le nom...., cependant elle est nécessaire à madame.

— « Où la trouver, lui dis-je, car nous n'avons aucune plante en fleurs dans la *saison froide* où nous sommes?

— « Ne vous inquiétez pas, répondit la somnambule, en nous la procurera s'il le faut.

» Et comme nous insistions pour savoir dans quel endroit

la jeune vierge voudrait bien nous l'indiquer, la dame aveugle s'écria :

— « Mais j'en palpe une sur mon tablier ; voyez donc ; est-ce celle qu'on vous présentait ? »

— » Oui, madame, c'est celle-là ; que chacun de nous loue et bénisse Dieu ! »

» J'examine alors la plante. C'était un arbustule à peu près comme une plante moyenne de thym. Ses fleurs, labiées en épis, donnaient une odeur délicieuse. Elle me parut être le thym de Crète. D'où venait cette plante ? De son pays natal ou de quelque serre chaude ? C'est ce qu'on n'a pas su. »

M. Billot rapporte d'autres faits du même genre que le précédent ; mais nous avons cru pouvoir nous dispenser de les citer.

« Je prévois, continue le docteur Billot, toutes les objections ; mais je n'ai qu'un mot à répliquer : ces faits, on les croit vrais ou on les croit faux. Dans ce dernier cas, je suis un imposteur, et toute polémique doit cesser. Mais si on les croit vrais, à quelle théorie reçue en France peut-on les rattacher ? A aucune. En effet, serait-ce la force, l'énergie de la volonté du magnétiseur qui aurait suscité de pareils phénomènes ? »

» Serait-ce à quelque faculté latente de la somnambule qu'il faut attribuer cette puissance ? Aucun magnétiseur n'osera le soutenir. Cependant j'entends le philosophe me crier :

— » Répétez l'expérience et je croirai.

— » Gardez-vous-en, dit une autre voix (c'est l'abbé \*\*\*), ces faits ne sont que trop vrais, parce qu'ils sont l'œuvre du démon.

» Pour répéter l'expérience et obtenir les mêmes résultats, dis-je au philosophe, il faudrait en avoir le pouvoir. Or, cette puissance vient d'en haut.

— » Vous vous trompez, réplique M...., elle vient d'en bas.

— » Eh bien ! soit, d'en bas ou d'en haut, toujours est-il qu'il n'est point au pouvoir du magnétiseur ni du magnétisé de produire de tels *prodiges* ou *prestiges*. Ainsi, vous, monsieur le philosophe, vous ferez toujours de vaines recherches, et ne ferez jamais du magnétisme une science positive telle que vous l'entendez; et vous, M...., répondez : lorsqu'une société, à chaque ouverture de ses séances, invoque l'Esprit saint, lorsque, dans l'intention d'en éloigner absolument l'adversaire, elle récite entre autres le psaume *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus*, prend-elle par là un moyen d'évoquer ou d'invoquer l'esprit de Python? Et cet esprit, d'ailleurs, quand il apparaît aux hommes, s'est-il jamais montré sous la forme d'une colombe et portant en son bec des reliques de saints martyrs, dans l'intention de ranimer la foi des sociétaires? Si c'est là l'œuvre du démon, il a donc changé de métier!! »

*Réponse de Deleuze.*

« 6 novembre 1831.

» Je respecte, j'admire vos sentiments religieux; car c'est au magnétisme que je dois aussi mon retour au christianisme; mais ces sentiments ne sont pas pour moi appuyés sur le genre de preuve qui vous a fait tant d'impression.

» Le magnétisme démontre la spiritualité de l'âme et son immortalité; il prouve la possibilité de la communication des intelligences séparées de la matière avec celles qui lui sont encore unies; mais il ne m'a jamais présenté des phénomènes qui m'aient convaincu que cette possibilité se réalise souvent, et je ne crois point qu'elle soit la cause de plusieurs phénomènes magnétiques, ni qu'elle en offre l'explication la plus satisfaisante.



» Je n'ai point vu de faits analogues à ceux que vous me communiquez, mais je dois vous répondre que *des personnes dignes de toute ma confiance m'en ont raconté, quoique en petit nombre.*

» J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué. Il venait pour me parler du magnétisme. Je lui ai raconté quelques faits que je tiens de vous. Il m'a répondu qu'il n'en était pas étonné, et il m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présentés plusieurs somnambules. J'ai été bien surpris. Entre autres phénomènes, il m'a cité celui d'objets matériels que la somnambule faisait arriver devant lui, ce qui est du même ordre que la branche de thym et autres objets arrivés devant vous. Je ne sais que penser de tout cela; mais je suis sûr de la sincérité de mon médecin comme je le suis de la vôtre. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas la chose impossible. Quant à moi, je ne puis concevoir que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels. Que des esprits communiquent avec notre âme qui est spirituelle, cela est tout simple; mais s'ils pouvaient agir sur la matière inanimée, tout l'ordre de la nature serait renversé. Je n'ose plus rien nier, et cependant, si j'avais été témoin moi-même de pareils faits, j'aurais encore des doutes sur la cause.

» Ce que le magnétisme démontre rigoureusement, c'est la spiritualité de l'âme et son immortalité. C'est encore que les âmes séparées du corps peuvent, dans certains cas, se mettre en rapport avec les êtres vivants et leur communiquer leurs sentiments. L'étude des phénomènes du somnambulisme est sous ce rapport plus importante et plus utile que sous celui de la guérison des maladies. »

Le docteur Billot est loin d'être le seul qui ait annoncé le

phénomène de l'apport d'objets matériels par des esprits. Cette croyance, basée suivant les témoins, sur des faits évidents, était bien plus répandue dans le moyen-âge qu'aujourd'hui. Des récits de faits analogues sont consignés dans beaucoup de livres de piété ascétique, et si ces histoires ont disparu des légendes sacrées, c'est que le clergé, plus sévère dans l'appréciation des faits surnaturels, a parfaitement compris qu'il était imprudent de laisser les intelligences se diriger dans ces voies d'un mysticisme exagéré, dont l'esprit n'était pas encouragé par l'Eglise.

De semblables phénomènes ne figuraient donc plus que pour mémoire, pour ainsi dire, quand certains magnétistes ont de nouveau rappelé l'attention sur ces étranges aberrations des lois naturelles. Nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons donner notre confiance à de pareils récits, mais nous restons confondu et incertain devant les affirmations d'hommes de foi, d'hommes d'honneur et incapables, selon toute probabilité, de s'en laisser imposer. Pourtant, quand l'expérience nous rappelle combien la bonne foi se laisse facilement induire en erreur par la ruse, nous restons dans notre incrédulité, et nous persistons à croire que ceux qui soutiennent les faits dont nous parlons, ont été trompés.

Comment ajouter foi, par exemple, à cette couronne reçue par Ferdinand des mains de la vierge Marie ? Ecoutez en effet la narration de M. Possin (1) ?

« Après plusieurs consultations, Ferdinand, qui, depuis le vendredi-saint, se préparait à recevoir de la vierge le cadeau qu'elle lui avait promis, me pria de le mettre en extase.... Je lui recommande d'élever son âme à Dieu ; il prie quelques instants, tandis que moi, qu'un doute affreux

---

(1) V. Journal *Le Somnambule*, publié en 1845 par M. Possin.

torturait, j'élevai mes yeux au ciel, et du fond de mon cœur, cette fois, je lui adressai mentalement cette prière : *Faites, ô mon Dieu ! que mon incrédulité n'empêche pas ce bon jeune homme de recevoir ce qui lui a été promis.* Tout-à-coup, Ferdinand se lève, tend les mains vers le ciel, chante un hymne dont l'harmonie est saisissante et divine, puis il s'écrie : *Eteignez les lumières !*

» On emporte les bougies, M<sup>me</sup> Savin tient le bras gauche de Ferdinand, ma femme la main qui doit recevoir le cadeau. Aussitôt que nous avons été dans l'obscurité, nous avons entendu distinctement le bruit, le frôlement de feuilles qui faisaient une harmonie qu'il serait impossible de faire comprendre. L'appartement tout entier était rempli par ce bruit que tous avaient entendu : on ne doit pas l'appeler bruit, mais cadence harmonieuse. — M<sup>me</sup> Savin, toute joyeuse, dit : C'est un bouquet, je l'ai senti. — Allumez les bougies, dit Ferdinand, je n'ai pas encore mérité qu'elles se rallument d'elles-mêmes. On apporte les flambeaux. Nous voyons Ferdinand tenant une couronne de fleurs blanches et de fleurs argentées. Elle est resplendissante d'éclat et de lumière.....

» Voyez comme ma couronne est belle, nous disait Ferdinand, réveillé, et mon Saint-Esprit, comme il a un beau brillant ! — Que parlez-vous de Saint-Esprit, de brillant ? Nous n'en voyons pas. — Vous ne voyez pas, au milieu de ces fleurs, un bijou qu'on appelle Saint-Esprit ? — Non. — Je le vois bien, moi.

» Je dois à cet égard une explication, continue M. Possin, c'est encore à M. Chambellan que j'eus recours, et voici ce que ce spiritualiste me dit (1) : La couronne de

---

(1) Dans un autre passage, écrit avant celui que nous venons de copier, voici ce que M. Possin dit sur M. Chambellan : « Ce Monsieur a eu l'obli-

votre somnambule a été fabriquée sur terre, cela est certain, puisqu'elle est faite comme toutes celles de ce genre. Elle lui a été apportée par une faveur divine; et pour la rendre plus éclatante, Dieu a voulu lui donner un objet spirituel, c'est-à-dire que nous ne pouvons voir, à moins d'être extatiques, et encore, cela n'est pas dû à tous. »

A ces magnétiseurs, nous pourrions en ajouter d'autres, le docteur Wiesseké particulièrement, lui dont la somnambule prétend que le somnambule Ferdinand est un imposteur, parce que la couronne étant matérielle, n'a pu passer à travers les portes et les fenêtres closes de l'appartement où la scène se passait.... M<sup>lle</sup> Céleste a, pour son compte, reçu différents objets, entr'autres des feuilles de houblon; mais les portes étaient ouvertes, dit-elle; un ange passe malgré les obscurités, tandis qu'il n'en peut être ainsi pour les objets matériels que les esprits prennent sur la terre.

C'est assez sur cette partie du magnétisme surnaturel; nous avons exposé les motifs pour lesquels nous avons voulu aborder cette doctrine sur laquelle nous résumerons notre manière de penser, en disant :

Deleuze, et bien d'autres avec lui, croient que les phénomènes du somnambulisme démontrent la spiritualité de l'âme et l'existence d'êtres immatériels. Ils pensent aussi que la communication perceptible de l'homme avec le monde spirituel, d'une nature autre que la nôtre, est possible,

geance de me donner quelques conseils. Je ne lui avais pas caché mon incrédulité, non seulement à ces phénomènes, mais à toutes les vérités de notre religion, à laquelle je ne croyais pas. Votre jeune homme, me dit-il, a toutes les dispositions nécessaires pour recevoir ce qui lui a été promis. Je vous affirme, moi qui ai obtenu de semblables phénomènes (il nous en raconta plusieurs), que cela est possible. »

M. Chambellan est un homme très honorable, demeurant aux Bati-gnolles, et s'occupant du magnétisme, dans le seul but de faire du bien.

mais quelquefois seulement dans l'état magnétique supérieur, et que ces rapports sont entièrement soustraits à la volonté de l'homme.

Ces magnétiseurs pensent encore que l'*extase* se manifeste presque toujours indépendamment de notre volonté, et que même étant produite, les *inspirations supérieures* ne peuvent être sollicitées à notre gré; aucune théorie de magnétisme ne peut donc être fondée sur ces idées métaphysiques.

Cette opinion, pleine de sagesse, reconnaît donc pour *cause première* des phénomènes magnétiques, l'*action physique* qui, sous la puissance de la volonté, impressionne le système nerveux et l'amène à l'état extatique, si la disposition organique de l'individu le permet. Elle reconnaît que dans cet état, la sensibilité nerveuse est devenue telle, que l'âme peut *sentir* et *percevoir* l'autre classe d'êtres qui ne sont qu'*esprit* ou *lumière* dans le sens de l'apôtre.

Qu'y a-t-il là de si choquant? Nos sens, à nous, peuvent-ils nous transmettre la connaissance de l'existence du fluide magnétique? Les sens sont trop concentrés, trop limités pour apprécier cette substance, plus pure encore que les autres agents fluides de la physique, et pourtant le somnambule apprécie ce fluide; il le voit, il le déclare lumière. Pourquoi le voit-il? Parce que ces sens ne limitent plus les facultés de son âme qui dispose d'un fluide plus subtil et qui rayonne hors de la périphérie du corps.

Si les créatures, qui existent au-dessus de l'homme, sont *esprit*, c'est-à-dire *lumière*, lumière encore plus pure et d'une autre nature que le principe de notre vie, le fluide magnétique, on conçoit sans peine que le somnambule qui appréciait ce fluide magnétique n'appréciera plus l'être spirituel, cette *lumière céleste* d'un ordre plus élevé et différent. Il lui faudrait, à lui aussi, une exaltation nouvelle, une perfection plus grande de ses sens. Eh bien! cet épa-

nouissement nécessaire pour la vision et le sentiment des esprits est obtenu par l'état magnétique supérieur. Reste à attendre et à expliquer la cause directe de la communication. Cette cause naît selon les desseins de Dieu ; elle est sans doute soumise à des lois, comme la communication d'un homme avec un somnambule ne s'opère que dans certaines circonstances ; mais elle n'est pas, selon nous, susceptible de se produire par la seule invocation de l'extatique ou du magnétiseur.

Que plusieurs individus, ignorant les lois qui régissent le magnétisme, se trouvent en présence d'un extatique naturel ou magnétique, ils seront incapables de lier avec lui aucun rapport, et regarderont comme imposteur ou rêveur celui qui, loin d'eux, affirmerait entrer en communication avec l'extatique quand il le désirerait. Qui donc parmi nous peut nier l'analogie frappante qui existe entre ce que nous venons de dire et ce qui se passe entre *certaines* extatiques et le *monde spirituel*?

Pourquoi rejeter un monde supérieur?... Avait-on raison de nier le *monde du somnambulisme*? N'avons-nous bien, sur l'existence du monde spirituel, que des preuves de sentiment et de raisonnement?... Où sera conduit l'homme sans prévention par les citations de ce chapitre? Il sera, nous n'en doutons pas, ramené à réfléchir sur tout ce qu'avaient avancé, avant le magnétisme, l'ancien et le nouveau Testament.

Le magnétisme donc, le magnétisme qui est vérité dans ses phénomènes, apportera sa part à la gloire de la divinité. Le magnétisme, bien compris, éclairera les intelligences de bonne volonté, et il deviendra pour elles le commencement d'un spiritualisme qui ne tardera pas à conduire au christianisme en diminuant bien des répugnances de la raison et de la science vulgaire.

Car, étudié avec une persévérance infatigable, le magnétisme démontre la convenance, la valeur et la *vertu* de tous les dogmes, de tous les mystères de l'Évangile. Ici, nous avons seulement montré l'étroite connexité qui attachait au spiritualisme dégagé de toute forme; mais plus tard, peut-être, nous étendrons nos recherches au spiritualisme formulé par le dogme catholique, et nous montrerons les liens puissants qui existent entre l'abstraction de l'idée et la réalisation de la forme; en d'autres termes, entre l'idée et le *sacrement*.

Cette question a déjà été traitée par l'abbé Loubert dans son ouvrage intitulé : *Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les Théologiens*, etc., pag. 498 et suivantes. Nous engageons à lire ces lignes qui font connaître les opinions des théologiens sur ce sujet qui a certains rapports avec le magnétisme, rapports d'analogie, mais non d'identité comme l'ont malheureusement compris quelques magnétiseurs.

Hommes de philosophie, il en est parmi vous qui ont compris la haute portée du magnétisme, et qui, effrayés de sa grandeur, de sa puissance sur le monde physique et moral, ont désiré l'arrêter dans sa marche. Ceux-là ont mis leurs efforts à détruire la croyance des hommes sur l'existence de cette science; leur intention peut être louable; mais qui leur a révélé la volonté de Dieu? Ignorent-ils qu'invariable elle nous découvre, à des jours fixés, une parcelle des mystères que renferme l'immensité divine? D'ailleurs, l'apparition des grandes vérités n'a-t-elle pas toujours excité parmi les hommes troubles et secousses? inhabiles qu'ils sont à comprendre la mission de la nouvelle découverte.

Les uns luttent, mais c'est en vain; les autres se servent de la *vérité* pour leurs criminelles satisfactions. Mais que

fait ce désordre momentané à l'accomplissement des décrets providentiels? Les siècles qui se succèdent jugent et recueillent.

Craignons donc, par un zèle inintelligent, d'être coupables, n'arrêtons pas le développement d'une science qui vient saper tant d'erreurs, consolider la foi du spiritualiste, du chrétien, et donner enfin à l'homme la connaissance de lui-même.

Cependant, que la prudence veille autant à côté du propagateur qu'à côté de celui qui a recours à cet art merveilleux!

Où sont les traités de magnétisme qui aient envisagé sa double action sur le monde, et qui renferment une solide instruction? Où est l'enseignement, tel que la gravité de la question le demande?..... Nous interrogeons, et presque partout où quelque lueur de vie se manifeste, nous ne trouvons que travail incomplet ou danger!..... Nous en prendrons-nous aux magnétiseurs? Oh! non, la plupart ont assez dépensé de leur repos, de leur vie, de leur fortune, pour arriver à quelque bien; ils étaient un contre dix mille, et sans autre appui que leurs croyances. Mais c'est aux facultés savantes, *aux pouvoirs qui gouvernent* qu'il faut renvoyer le mal qui s'est fait et *celui qui se fera* longtemps encore!.....

On a créé des chaires de philosophie, de physiologie, de théologie, et on n'y enseigne à connaître l'homme que bien imparfaitement. Qu'on établisse une chaire de magnétisme, afin que l'on puisse y trouver ce qui est indispensable pour exercer cet art *avec fruit et sans danger*, et alors ceux qui se confieront aux soins d'un magnétiseur auront toutes les garanties de connaissances et de moralité qu'on est en droit d'exiger.



Mais qu'on ne se contente pas de reconnaître le magnétisme comme une branche de l'art médical, et que son enseignement ne soit pas confié exclusivement à la chaire de physiologie, car le mal serait très-grand. On ne considérerait en effet le magnétisme que comme un phénomène nerveux, de plus, sans y soupçonner la moindre chose de métaphysique. C'est alors qu'on verrait bien mieux encore surgir ces théories matérialistes de l'intelligence, des extases, des miracles et de tout ce qui est surnaturel.

Notre vœu le plus ardent est que le magnétisme soit enseigné conjointement à la Faculté de Médecine et à la Sorbonne, devenant ainsi l'objet des méditations des médecins, des philosophes et des théologiens.

Nous demandons encore, comme nous l'avons exprimé dans le cours de cet ouvrage, que des lois spéciales viennent régler et surveiller la pratique du magnétisme.

A vous donc, ministres des pouvoirs spirituels et temporels, la responsabilité de l'avenir. Pour notre part, nous avons déroulé devant vous ce que pouvait donner de bien et de mal cette science que nous vous appelons à maintenir en bonne voie!



---

## QUATRIÈME PARTIE.

### UN MOT D'HISTOIRE DU MAGNÉTISME.

---

L'histoire est le livre où les actes des hommes s'inscrivent pour être appréciés à leur juste valeur par la postérité.

Le monde et le plus grand nombre des médecins croient sincèrement que le magnétisme a été examiné par l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine, et que ces sociétés, usant du légitime pouvoir que la confiance publique leur a confié, ont rendu un verdict de condamnation sur le magnétisme après s'être convaincues de sa nullité. Erreur funeste, que les puissances despotiques, des considérations sociales et les errements de la presse trompée, ont entretenue dans la généralité des esprits,

L'Académie de Médecine répète à ceux qui la consultent que la fausseté du magnétisme a été démontrée en 1784 par Baïlly et Lavoisier;

En 1837, par MM. Dubois (d'Amiens), Bouillaud;

Enfin, pour la dernière fois, en 1838, par MM. Girardin, Dubois (d'Amiens), Velpeau.

Les médecins qui ont lu dans les gazettes de médecine les séances de l'Académie, en ont reçu les dires avec d'autant plus de facilité que leurs tendances, à eux, sont loin d'être favorables au magnétisme. Forts des rapports des académi-

ciens, messieurs les médecins se croient dispensés de réviser par eux-mêmes les prétentions du magnétisme, et ils citent à leur tour les sentences sans appel des grands hommes de la capitale..... Le public, peu disposé à croire des choses qui viennent humilier sa raison, combat aussi, retranché derrière les *rapports de l'Académie!*

Hommes du monde et vous médecins, vous êtes trompés! Nous n'en voudrions pour preuve que votre concours à l'étude du magnétisme, car si vous preniez la peine de lire vos traités de magnétisme, et si vous opéreriez ensuite sur une dizaine de malades, vous seriez stupéfaits en réfléchissant au peu de valeur qu'ont réellement les examens de l'Académie de Médecine en matière de magnétisme.

#### EXAMEN DE 1784.

*Extrait du discours du docteur Husson à l'Académie de Médecine en 1837 :*

« Ne croyez pas que les commissaires de 1784 étaient les commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient ; il faut vous détromper à cet égard. L'Académie des Sciences avait constamment repoussé les tentatives de Mesmer auprès d'elle, pour la rendre témoin de ses expériences. La Faculté de Médecine lui fit le même refus. C'est après tous ces refus que Louis XVI nomma, de sa souveraine autorité, des commissaires qu'il dut naturellement choisir dans les compagnies qui avaient refusé d'examiner la doctrine nouvelle.

» On rappelle les conclusions prises par ces commissaires, et on invoque l'autorité des noms célèbres de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet; mais on se garde bien de dire comment ces hommes illustres firent leurs expériences. Je vais suppléer à cette omission, et l'Académie jugera s'il y a beaucoup d'impartialité à ne pas lui avoir rappelé ces détails.

» *Rapport des commissaires du roi* : page 8. — Les malades distingués, qui viennent au traitement pour leur santé, pourraient être importunés par nos questions ; le soin d'observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire ; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Nous avons donc arrêté que notre assiduité n'étant pas nécessaire, il suffirait que quelques-uns d'entre nous vinsent à ce traitement de temps en temps. »

On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas ainsi que l'on fait à présent des expériences, ni qu'on observe des faits nouveaux. Et quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet, réfléchisse sur une génération qui n'est plus la leur ; quel qu'ait été l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pêche par la base radicale.

On a caché aussi que de Jussieu, l'un des commissaires de la Société royale de Médecine, qui avait observé assidûment les phénomènes qui se manifestaient dans les traitements magnétiques ; refusa de joindre sa signature à celles des autres commissaires. Il fit un rapport particulier des faits qu'il avait rigoureusement observés ; il les relata, et, bravant le ridicule, de Jussieu eut le courage de se séparer de Franklin et de Lavoisier, et de publier la vérité.

## EXAMEN DE 1837.

« C'est le 27 février 1837 que la commission s'est réunie pour la première fois, au domicile du docteur Berna, qui avait mis l'Académie en demeure. La commission était composée de MM. Bouillaud, Cloquet, Caventou, Emery, Oudet, Pelletier, Roux, *président*, et Dubois, d'Amiens, *rapporteur*. »

Voici les conclusions du rapport :

« Il résulte d'abord, de tous les faits et de tous les incidents dont nous avons été témoins, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier dit *état de somnambulisme magnétique*; que c'est uniquement par voie *d'assertion*, et non par voie de *démonstration* que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous *affirmant* à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

» Le programme à nous délivré par le magnétiseur portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouit de l'intégrité de la sensibilité, qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite *endormi* en présence des commissaires. Mais il résulte des essais tentés par nous, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait pas plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé que pendant le sommeil; que sa contenance et ses réponses ont été, à peu de chose près, les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Il est bien vrai ensuite que chaque fois on nous a dit que les sujets étaient endormis, mais on nous l'a *dit*, et voilà tout.

» Que si néanmoins les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés dans cet état, la valeur ou la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

» D'après les termes du programme, la seconde expérience devait consister dans la *constatation* de l'insensibilité des sujets, mais après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires; que la face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre; qu'il en était de

même pour toutes les parties naturellement couvertes, de sorte qu'il ne restait que les mains et le cou.

» Après avoir rappelé que sur ces parties il n'était permis d'exercer ni pincements, ni tiraillements, ni contact d'aucun corps, soit en ignition, soit d'une température un peu élevée; qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne;

» Qu'enfin la face étant en grande partie couverte par un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physionomie pendant qu'on cherchait à provoquer la douleur.

» Après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits :

» 1° Qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses très-modérées;

» 2° Qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties habituées peut-être à ce genre d'impression;

» 3° Que ce genre d'impression était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de tatouage;

» 4° Que la figure, et surtout les yeux où se peignent plus particulièrement les impressions douloureuses, étaient cachés à vos commissaires;

» 5° Qu'en raison de ces circonstances, une impassibilité, même complète, absolue, n'aurait pu, pour nous, être une preuve *concluante* de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

» Le magnétiseur devait prouver aux commissaires que, par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre, soit totalement, soit partiellement, la sensibilité à sa somnambule, ce qu'il appelait restitution de la sensibilité.

» Mais comme il lui avait été impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé, qu'il avait isolé la

sensibilité chez cette jeune fille, cette expérience était corrélatrice de l'autre, il lui a été par cela même impossible de prouver la restitution de cette sensibilité; et d'ailleurs il résulte des faits par nous observés que toutes les tentatives faites dans ce sens ont complètement échoué.

» La somnambule accusait tout autre chose que ce qu'elle avait annoncé. Vous le savez, Messieurs, nous en étions réduits, pour la vérification, aux *assertions* de la somnambule. Certes, lorsqu'elle affirmait aux commissaires qu'elle ne pouvait avancer la jambe gauche par exemple, ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre; mais alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur, de sorte que de tout cela résultaient des assertions sans preuves, en opposition avec d'autres assertions également sans preuves.

» Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité peut s'appliquer en tous points à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du *mouvement*. La plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

» L'un des paragraphes du programme avait pour titre : *Obéissance à l'ordre mental de cesser, au milieu d'une conversation, de répondre verbalement ou par signes à une personne désignée.*

» Le magnétiseur a cherché à prouver à la commission que la puissance tacite de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet; mais il résulte des faits qui ont eu lieu dans cette même séance que, loin de produire ce résultat, sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore l'empêcher d'entendre, et qu'elle paraissait entendre de nouveau, lorsque positivement il ne *voulait plus* qu'elle entendît; de sorte que, d'après les assertions de cette som-

nambule, la faculté d'entendre ou de ne plus entendre aurait été en elle complètement en révolte avec la volonté du magnétiseur.

» *Transposition du sens de la vue.* — Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que vous l'avez vu, avait fini par laisser là ses abolitions et ses restitutions de sensibilité et de mouvement, pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux.

» Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas avec les yeux, mais par l'occiput, ce qui impliquerait ou la transposition, ou la non nécessité, ou la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique : les expériences ont été faites, vous savez comment elles ont complètement échoué.

» Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qu'on venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle le dit les yeux bandés; dès-lors nous concluons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse; ainsi le magnétiseur invitait-il à haute voix l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte, et à le présenter à l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte, et même de l'écriture sur cette carte; lui demandait-on le nombre des personnes présentes, comme elles les avait vues entrer, elle disait en approximation le nombre de ces personnes; lui demandait-on si elle voyait l'un des commissaires placés près d'elle, et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait sur le papier, elle levait la tête, cherchait à le voir sous son bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main; lui demandait-on si elle voyait la



bouche de ce monsieur qui, cessant d'écrire, venait de se placer derrière elle, elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à la bouche : d'où nous tirons cette conclusion que ladite somnambule, plus exercée, plus adroite que la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

» Mais, pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits absolus, décisifs et péremptoires, non-seulement ils ont manqué, et complètement manqué, mais ils sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout-à-l'heure.

» *Clairvoyance.* — Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance ou de la vision à travers des corps opaques.

» Vous connaissez les expériences faites à ce sujet : les faits emportent ici avec eux leur conclusion capitale, savoir, qu'un homme placé devant une femme dans une certaine posture n'a pas pu lui donner la facilité de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait. Mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires ; admettons pour un moment cette hypothèse, d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau ; admettons tout cela, si l'on veut ; mais que conclure, à l'égard de cette femme, de la description minutieuse d'objets *autres* que ceux qu'on lui présentait ; que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trefle dans une carte toute blanche ? Qui, dans un jeton d'académie, voit une montre d'or, cadran blanc et à lettres

noires? et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre?....

» Que si maintenant vous nous demandez quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que M. Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même lorsqu'il a écrit à l'Académie royale de Médecine qu'il se faisait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait; lorsqu'il s'offrait de faire voir à vos délégués des faits *concluants*; lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique : ces faits vous sont tous connus; vous savez, comme nous, qu'ils ne sont rien moins que *concluants* en faveur de la doctrine du magnétisme même, et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

» Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour; ils n'ont pas osé accepter, enfin, ou la sanction, ou la réprobation académique. »

M. Berna protesta en vain contre l'inexactitude de la relation des faits; il n'était pas dans l'enceinte de l'Académie, ses écrits portèrent à faux. Le rapport fut livré aux journaux, mais on se garda bien de parler de la réfutation de M. Berna et de la critique à laquelle un membre de l'Académie soumit, en pleine assemblée, le travail de M. Dubois. Voici quelques passages de la réplique de M. Husson :

« Le rapport qui vient d'être présenté se réduit à l'exposé des expériences faites sur *deux individus* se disant som-

nambules, et à des conclusions présentées sous une forme générale, et tirées de ces *deux faits particuliers*. J'ai dû vous signaler cette première inexactitude. La commission était chargée de faire un rapport sur les deux somnambules de M. Berna, et non pas un rapport sur le magnétisme.

» Dans l'exposé des motifs qui ont porté l'Académie à former une commission, le rapporteur a fait omission de l'opération de J. Cloquet. Cette omission est tout-à-fait partielle, parce que, citant l'extraction d'une dent, en état d'insensibilité magnétique, le rapporteur devait suivre l'ordre chronologique et parler de l'extirpation d'un sein pratiquée dans le sommeil magnétique. C'était à coup sûr une opération plus grave, plus longue, plus douloureuse; mais on voulait éviter cette attestation d'un de nos confrères, professeur de chirurgie clinique; le rapport ne contenait que des faits négatifs.

» Je me suis hautement élevé contre le silence gardé par le rapporteur sur les travaux des commissaires nommés en 1826, par l'Académie de Médecine. Il n'a pas été difficile de vous faire apercevoir la partialité, en vous communiquant des faits négatifs, et en vous taisant les expériences positives, observées, recueillies par vos premiers commissaires, avec autant de soins que la nouvelle commission en a mis à recueillir ceux qu'elle vous présente.

» . . . . Les cinq expériences négatives qui ont été faites ne peuvent jamais détruire les faits positifs que la première commission (1826) a observés, parce que, quoique diamétralement opposés, ils peuvent être et sont également vrais.

» Je vous dis que vous ne pouvez pas plus vous constituer juges du magnétisme que de toute autre question scientifique, parce que vos jugements sont eux-mêmes justiciables du progrès des sciences, et que votre jugement d'aujourd'hui peut être réformé demain. »

## EXAMEN DE 1826.

Les expériences présentées par M. Berna donnèrent lieu au rapport dont nous venons de parler. Depuis sept ans aucun travail académique n'avait été fait sur le magnétisme, et le dernier rapport remplissait trop bien les vues de nos antagonistes pour n'être pas exclusivement propagé. Le rapporteur, M. Dubois, avait très bien senti que, pour porter au magnétisme un coup puissant, il fallait anéantir l'œuvre d'une commission antérieure, qui avait déclaré la réalité de tous les phénomènes du magnétisme. Connaissant d'ailleurs qu'en 1831 la majorité de l'Académie avait refusé l'impression du rapport favorable, d'après la proposition de M. Castel, qui s'écria : Si les faits annoncés par la commission sont réels, ils détruisent la moitié des connaissances physiologiques, il est donc dangereux de les propager au moyen de l'impression ; sachant que le rapport de M. Husson *avait seulement été autographié* et déposé aux archives, mesures qui avaient arrêté la propagation de ce travail dans le public médical, M. Dubois (d'Amiens) trouva très utile, pour donner force à la commission dont il faisait partie, de glisser rapidement sur cet épisode remarquable du magnétisme.

En sorte que les médecins ne connaissent de sanctions académiques que celles rendues à l'instigation de M. Dubois en 1837, et de MM. Bouillaud, Velpeau, en 1838, pour l'affaire du docteur Pigeaire.

Le monde n'est guère plus avancé, n'ayant pas suivi les travaux dont la commission de l'Académie de Médecine rendit compte en 1831, car à cette époque les affaires politiques occupaient encore les esprits ; et les documents publiés par le docteur Foissac, sur le rapport de 1831, formant un ou-

vrage assez important, la curiosité n'a pas été jusqu'à vouloir se procurer ce volume.

Pour nous, nous devons dire qu'il existe un travail opéré par neuf académiciens, lesquels ont reconnu la réalité des phénomènes du magnétisme; ce travail fait une bonne et valable contre-partie des expériences négatives faites sur deux sujets devant neuf autres académiciens.

En séance du 28 février 1826, l'Académie avait délégué, pour procéder à l'examen du magnétisme, une commission de neuf membres. Ces commissaires restèrent plusieurs années à rechercher des faits et à répéter leurs expériences; enfin, en juin 1831, ils livrèrent à la société qui les avait investis de sa confiance un rapport dont voici une partie des conclusions :

« Un certain nombre des effets obtenus nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

» Les effets produits par le magnétisme sont très-variés : il agite les uns, calme les autres; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers, ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et, dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellaient somnambulisme.

» Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme.

» Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions

que celui-ci, ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport, leur adressent ; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent : toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

» Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir ; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé et porté vers le haut, et quelquefois vers le bas de l'orbite.

» Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniac, sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

» La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingle enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin, on a vu une somnambule qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

» Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré.

» Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

» Pendant qu'ils sont en somnambulisme les magnétisés, que nous avons observés, conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme.

» Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on avait placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières (1).

(1) « Le 12 janvier, la commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac. Ce médecin nous annonça qu'il allait endormir Paul; que, dans cet état de somnambulisme, on lui appliquerait un doigt sur chaque œil fermé, et que, malgré cette occlusion complète des paupières, il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de gestes magnétiques, Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie; on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement: les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trèfle, sept de carreau, dame de carreau et huit de carreau.

» On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume dont le rapporteur s'était muni. Il lit sur le titre: *Histoire de France*. Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires, et lit sur la cinquième le nom seul *Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne: *le nombre de ses...*

» Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir les actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

» Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre (1).

il passe le mot *troupes*, et continue : *Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval....* Il lit également le titre courant *Louis*, mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*. Il épelle le premier et prononce les deux autres. Enfin on lui présente le procès-verbal de cette séance; il en lit assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation, et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision. (*Texte du rapport.*)

(1) « La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre à l'exploration de la somnambule; ce fut M. Marc. Mlle. Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes elle dit que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité; qu'il avait souvent de l'oppression, surtout après avoir mangé; qu'il devait avoir souvent une petite toux; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que quelque chose gênait le passage des aliments; que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde) était rétrécie; que pour



» Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un la suspension de douleurs habituelles, l'autre le retour des forces; un troisième un retard de plusieurs mois de l'apparition des accès épileptiques, et un quatrième la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

» Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

» La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle a recueilli et elle communique des faits assez importants pour penser que l'*Académie devrait encourager les recherches sur le ma-*

guérir M. Marc il fallait qu'on le saignât largement, que l'on appliquât des cataplasmes de ciguë, et que l'on fit des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine; qu'il bût de la limonade gommée, qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas.

» Il nous tardait d'apprendre de M. Marc s'il éprouvait tout ce que cette somnambule annonçait; il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table; que souvent il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des aliments.

» Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc et ce qu'annonce la somnambule; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps. (*Texte du rapport.*)»

*gnétisme, comme une branche très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.*

» *Ont signé* : BOURDOIS DE LA MOTTE, — FOUQUIER, —  
 GUÉNEAU DE MUSSY, — GUERSENT, — ITARD,  
 — J. LEROUX, — MARC, — THILLAYE, —  
 HUSSON, rapporteur. »

Nous venons de citer le travail que les académiciens antagonistes du magnétisme voudraient bien faire disparaître ; l'homme impartial jugera si les noms des savants qui se sont livrés pendant plusieurs années à des expériences pratiques sur un grand nombre d'individus ne valent pas les noms des académiciens qui ont établi un rapport sur le magnétisme, d'après l'examen de deux sujets !

#### EXAMEN DU DOCTEUR PIGEAIRE.

En 1838 M. Pigeaire, médecin à Montpellier, avait montré sur sa propre fille le phénomène de vision malgré l'occlusion parfaite des yeux, aux membres de la Faculté de Montpellier. La constatation de ce phénomène fit faire au magnétisme de véritables progrès parmi les savants de cette Faculté, bien qu'un assez grand nombre aient persisté à nier. M. Pigeaire crut servir la science en envoyant à l'Académie de Médecine de Paris la relation des faits, accompagnée d'un procès-verbal détaillé, signé par M. le docteur Lordat, professeur de physiologie à la Faculté de Montpellier. Il terminait en invitant les deux membres les plus incrédules de la dernière commission, qui avaient renié le magnétisme, à venir examiner ce phénomène. C'étaient MM. Dubois, d'Amiens, et Bouillaud. M. Pigeaire promettait indemnité de voyage s'ils reconnaissaient une erreur.

Les commissaires, qui demeureraient encore en perma-

nence de pouvoir, furent saisis de ces nouvelles propositions, et répondirent que M. Burdin avait offert 3,000 fr. à la personne qui lirait sans le secours des yeux et du toucher, qu'en conséquence M. Pigeaire pouvait venir à Paris présenter le phénomène qu'il annonçait.

M. Pigeaire se rendit à Paris, et après diverses visites à quelques membres de l'Académie, il eut l'imprudence de faire *chez lui* des expériences préparatoires à celles que devait juger la commission. Des journaux rendirent un compte des plus favorables de ces séances; des procès-verbaux furent rédigés et signés par des médecins de l'Académie, et tout le monde annonçait le triomphe du magnétisme. Ces rapports mirent les commissaires dans une position difficile, eux qui par leurs paroles, leurs écrits, avaient constamment déclaré la fausseté des phénomènes magnétiques. On mit l'orgueil aux prises avec le devoir, et l'orgueil l'emporta.

Aucun des commissaires n'avait vu les expériences faites chez M. Pigeaire; mais MM. Cornac et Velpeau, antagonistes *quand même*, avaient assisté à quelques-unes. Ces médecins s'adjoignirent à la commission, et communiquèrent à ses membres comment les expériences avaient lieu. Un moyen restait pour échapper à la défaite, c'était de faire une condition inadmissible. M. Burdin, en demandant qu'on lût sans les yeux, n'avait pas spécifié comment on empêcherait la vision. MM. les commissaires apprirent que l'appareil dont on couvrait les yeux de mademoiselle Pigeaire ne s'étendait que jusqu'au bas du nez et jusque sur les sourcils, et que M. Pigeaire avait déclaré que l'enfant ne pouvait lire si le bas de la figure était enveloppé. Il fut facile de proposer précisément cette condition, et on présenta à M. Pigeaire une espèce de masque. M. Pigeaire objecta ses motifs, alléguant qu'il était facile d'empêcher

la vision avec l'appareil dont il se servait. M. Pigeaire dit en outre que le livre, apporté bien entendu par la commission, serait placé hors de la direction des rayons visuels.

Les commissaires refusèrent, et firent à l'Académie un rapport dont voici la plus grande partie :

« Dans une première entrevue, la commission s'est occupée des conditions du bandeau. »

— Il n'y a eu qu'une seule entrevue!

« Ce bandeau se compose d'un morceau de toile, d'une couche épaisse de coton et de trois couches de velours, le tout ayant quatre travers de doigt; il est parfaitement opaque. »

— C'étaient six travers de doigt! et que dire du *il est parfaitement opaque?*

« La commission, dit M. Pigeaire, pourra coller sur la peau le bord inférieur du bandeau avec de la gomme et du taffetas. »

— Ah! Messieurs, c'est ainsi que cela s'est toujours fait!

« La commission a trouvé que ce mode d'expérimentation n'offrait pas toutes les garanties requises, car avec un bandeau aussi étroit rien n'empêche quelque rayon lumineux de passer par son bord inférieur. »

— La commission n'en sait rien, elle n'a pas essayé l'appareil, elle n'a pas vu l'expérience! Elle devait s'en assurer avant de rien dire.

« La commission a passé à l'examen du second point, savoir, la position du livre que la somnambule devait lire. Encore ici M. Pigeaire avait son plan arrêté. Il faut, a-t-il dit, que ma fille fasse ce qu'elle veut une fois qu'elle est magnétisée : sa clairvoyance ne s'exerce que de bas en haut, elle place ordinairement son livre sur ses genoux. »

— Ce que c'est que de parler sans savoir! Le livre a

toujours été posé, lors des expériences, sur une table, et même sur un pupitre placé sur cette table !

« La commission a fait observer que le livre étant sur les genoux, n'offrait pas une condition rassurante ; elle a exigé par conséquent que le livre fût placé dans une direction horizontale. »

— Vous n'aviez pas besoin d'exiger ce qui se faisait dans chacune de nos expériences.

« Par suite de ses refus, M. Pigeaire s'est trouvé en dehors des conditions du programme de M. Burdin. La commission avait en effet pour mission de constater la réalité du phénomène magnétique, avec les précautions propres à rassurer contre toute espèce de supercherie ; ce sont justement ces précautions que M. Pigeaire n'a pas cru devoir accepter. »

— C'est vous, Messieurs les commissaires, qui avez refusé les conditions que vous paraissez demander, tant sous le rapport de la position du livre que sur le constat sévère de l'occlusion des yeux.

« En conséquence, M. Pigeaire s'est borné à faire fonctionner sa somnambule à sa manière. »

— Qui ne croirait pas, en lisant cette phrase, que MM. les commissaires ont vu fonctionner *cette machine vivante* ?

« La somnambule a lu en effet ; mais, à ce que l'on présume, à l'aide de faibles rayons qui pénétraient par le bord inférieur du bandeau, et après une heure et demie de contorsions de la figure et du corps, capables de déplacer plus ou moins le bandeau. »

— Les procès-verbaux qui ont été transcrits, et les signatures qui y sont apposées, donnent un démenti formel à l'allégation des commissaires : si l'un d'eux eût assisté à une seule expérience, il n'y aurait pas eu *présomption*, il y aurait eu *certitude*. Peut-on oser faire un rapport pareil !

Quatre membres de l'Académie, MM. Delens, Adelon, Jules Cloquet et Pelletier, qui avaient assisté aux expériences *particulières*, voulurent en vain démontrer que la commission n'avait pas rempli sa mission. Elle était chargée d'examiner le fait qu'annonçait M. Pigeaire, sauf à le déclarer faux; elle s'en est gardée et semble faire croire qu'elle a examiné.

Que pouvaient ces savants?

Les journaux de la Faculté publièrent que la fraude et la supercherie de M. Pigeaire avaient été dévoilées..... et beaucoup de personnes ont cru cela!.....

Cependant, les médecins de bonne foi qui assistèrent aux séances préparatoires, ne doutant pas, à la vue de ce qui s'était passé sous leurs yeux, que la commission ne reconnût le fait en litige, n'hésitèrent pas à tenir des procès-verbaux des expériences et à les signer.

Ces pièces sont restées pour saper le singulier factum de M. Girardin, le rapporteur, et elles ont naturellement mis ceux qui les ont signées dans une position un peu désagréable, car les *forts* de l'Académie les *plaignent* de s'être laissé prendre. Les lecteurs vont juger si les hommes dont les noms suivent sont aussi simples que MM. Bouillaud, Dubois et autres voudraient le faire croire.

*Procès-verbal rédigé par M. Bousquet.* — « Le 7 juillet 1838, à quatre heures de relevée, MM. Arago, Orfila, Ribes, Gerdy, Réveillé-Parise, Bousquet et Mialle, se sont réunis chez M. Pigeaire, pour être témoins d'une expérience dite magnétique. Le sujet de l'expérience est M<sup>lle</sup> Pigeaire, âgée de douze ans.

« On dit que lorsque cette jeune personne est en état de somnambulisme magnétique, elle a la singulière propriété de lire les yeux recouverts d'un bandeau parfaitement opaque.

» L'objet de l'expérience était de vérifier le fait.

» Le bandeau, large de six travers de doigt, est composé d'une bande de toile fine, que l'on applique d'abord sur les yeux, puis on met deux tampons de coton en rame, et finalement trois couches de velours noir que l'on fixe autour de la tête. Ensuite on colle deux bandes de taffetas d'Angleterre, qui adhèrent aux joues et au nez, et l'on applique encore une bandelette de ce taffetas perpendiculairement de haut en bas, pour ajouter aux adhérences des premières bandelettes, le long du nez.

» M. Arago a appliqué cet appareil sur ses yeux, et il est convenu qu'il n'y voyait rien.

» M. Orfila s'est soumis à la même application, et a déclaré qu'il lui serait impossible de distinguer les ténèbres de la lumière.

» M. Gerdy a dit qu'il distinguait les ténèbres de la lumière, mais qu'il lui serait impossible de voir les objets, même les plus apparents.

» Après ces essais, on a appelé M<sup>lle</sup> Pigeaire; elle s'est assise dans un fauteuil, auprès d'une table, et après quelques passes faites par sa mère, elle a déclaré qu'elle était suffisamment magnétisée.

» On lui a posé successivement et avec la plus minutieuse attention les diverses pièces dont se compose l'appareil.

» A peine cette application était-elle faite, qu'elle a dit qu'elle était malade, qu'elle souffrait de la tête; elle s'est agitée, elle s'est plainte souvent, tellement, que les témoins, touchés de ses plaintes, ont plusieurs fois invité M<sup>me</sup> Pigeaire et la somnambule elle-même à remettre la séance à un autre jour.

» A ce moment, M. Gerdy, que ses affaires appelaient ailleurs, a quitté la séance. (M. Gerdy sort toujours au milieu des expériences et les raconte ensuite d'un bout à l'autre.)

» Enfin , après une heure d'attente , la somnambule a dit qu'elle était disposée à lire. M. Orfila tenait à la main une petite brochure in-8°, intitulée *Compte-rendu de la Clinique de l'Hôtel-Dieu* ; il l'avait reçue la veille de l'auteur ; elle n'était pas encore coupée.

» Posée sur la table , elle a été ouverte à la page 11 , et cette page recouverte d'une lame de verre transparente. Alors la somnambule , dans l'attitude d'une personne qui lit , a promené le doigt indicateur de la main droite sur le verre , et a lu distinctement et presque couramment environ une douzaine de lignes , et indiquant exactement la ponctuation. Elle ne s'arrêtait sensiblement que sur les mots qui , tels que ceux de chirurgie , Dupuytren , exigeaient de sa part un peu plus d'attention. Arrivée à la fin de la page , M. Arago a tourné quelques feuillets , et la somnambule a lu encore quelques lignes de la page 17.

» Enfin elle a commencé avec M. Orfila une partie d'écarté , avec l'attention de désigner toujours les cartes qu'elle jetait et celles de son adversaire. Elle ne s'est jamais trompée.

» Les épreuves terminées , un des témoins a détaché le bandeau de haut en bas , lentement et de manière à permettre aux autres de s'assurer qu'aucune pièce de l'appareil ne s'était déplacée. *Le taffetas adhérait si fortement* qu'il a laissé des traces sensibles sur les joues de la somnambule.

» La séance a duré deux heures.

» *Ont signé* : BOUSQUET, D. M., secrétaire de l'Académie de Médecine. — RIBES, de l'Institut, médecin de l'Hôtel-des-Invalides. — ORFILA, doyen de la Faculté de Médecine. — REVEILLE-PARISE, D. M. — MIALLE, littérateur. »



Six autres procès-verbaux ont constaté le fait que la commission déléguée pour examiner n'a pas voulu observer.

Depuis, l'Académie a été mise en demeure pour la constatation d'un phénomène semblable, mais la voix des antimagnétistes a étouffé celle des hommes sages, et l'Académie a déclaré que toute réclamation relative au magnétisme ne serait, à l'avenir, soumise à aucun examen.

Dans le cours de notre ouvrage, nous nous sommes attaché à faire ressortir la gravité des inconvénients qui naissent chaque jour de la proscription du magnétisme par les médecins. Nous ne nous répéterons pas; nous nous contenterons de rappeler que les Académies du nord ont été plus sages en déclarant que le magnétisme, étant un agent thérapeutique, devait être concentré relativement à son application entre les mains des médecins, diminuant ainsi les abus que le charlatanisme ne manque pas d'exploiter.

Croyez-vous, médecins français, que les Passavent, les Ennemoser, les Hufeland, les Kluge, les Volfart, les Frank, ne soient pas capables d'examiner sérieusement et d'apprécier la valeur d'un fait scientifique? Peut-être doutez-vous que ces hommes, dont vous ne recusez pas le mérite, soient convaincus de la réalité des phénomènes magnétiques. Eh bien! lisez ce que nous prenons dans le 3<sup>e</sup> volume de la pathologie de Joseph Frank.

« Par un examen sévère et expérimental que nous avons fait dans un but physiologico-pathologique, nous nous sommes assuré qu'on peut, au moyen du magnétisme animal, produire, surtout chez les jeunes gens et les jeunes filles, un état tel que ces personnes, après avoir éprouvé des horripilations, une chaleur vague, des clignote-

ments, etc., peuvent répondre aux questions qu'on leur fait, rendre un compte très exact de leur santé, annoncer les changements qui auront lieu et les remèdes qui conviennent, soit pour conserver leur santé, soit pour la rétablir. Une fois éveillée, elles ne conservent pas le plus petit souvenir de ce qu'elles ont dit. Le plus souvent l'événement confirmera ce qui aura été dit par ces personnes, mais il n'en sera pas toujours ainsi...

» *Obs.* 3. Le 24 avril 1815, comme je visitais le marquis L. de Vilna, je fus invité à soumettre à l'action magnétique la femme de chambre d'une demoiselle G... Cette domestique se plaignait de la poitrine. Je consentis, et cette personne, dont le seul aspect faisait soupçonner l'existence d'engorgement dans les viscères du bas-ventre, éprouva, au bout de six minutes, les effets magnétiques. Alors, je lui adressai à peu près ces questions : D. Cet état vous plaît-il ? R. Non ; je ressens une oppression de poitrine. D. A quelle cause attribuez-vous cette affection ? R. A un vice hémorrhoidal. D. Dois-je répéter sur vous l'épreuve du magnétisme ? R. Deux fois encore : le vendredi de cette semaine et le jeudi de la semaine suivante. D. A quelle heure ? R. A 10 heures du matin. D. Quels remèdes sont les plus appropriés à votre maladie ? R. La décoction de chicorée avec du petit lait. D. Quand faut-il commencer ce traitement ? R. Dans les premiers jours du mois de mai. Alors cette fille éprouva quelques mouvements convulsifs et s'éveilla toute surprise.

» Le vendredi suivant, je me rendis auprès de la malade ; il était près de midi. Vingt minutes environ s'écoulèrent avant que la malade ne tombât dans un état semblable au sommeil. Au bout de quarante minutes, le magnétisme produisit son effet.

» D. Pourquoi vous êtes-vous endormie si difficilement ?

**R.** Parce que vous n'êtes pas venu à dix heures. **D.** Quand serait-il nécessaire de vous soumettre à une nouvelle opération magnétique? **R.** Jeudi, mais absolument à dix heures du matin ou à cinq heures du soir. **D.** Est-ce que le petit lait en décoction avec de la chicorée vous sera utile? **R.** Très utile, pourvu que le petit lait soit bien clarifié. **D.** Est-ce que les bains tièdes doivent être employés? **R.** Oui, en y mettant de l'armoise. **D.** Comment faudra-t-il prendre ces bains? **R.** Deux fois par semaine, tous les quatorze jours, puis lorsque je sortirai du bain, on me donnera un verre de vin de Hongrie. **D.** Votre système nerveux est donc affaibli? **R.** Non, mais mon sang est gâté.

» Le jeudi suivant, je me rendis auprès d'elle, à dix heures juste. A peine avais-je fait quelques manipulations, qu'au bout de cinq minutes elle tomba dans l'état magnétique. **D.** Vous souvenez-vous des séances précédentes? **R.** Oui. **D.** Comment pourrez-vous être rendue à la santé? **R.** Dans les premiers jours de mai je prendrai du petit lait avec de la chicorée, et je continuerai ce remède pendant deux semaines; puis je prendrai quatre bains tièdes. **D.** Quand vos règles apparaîtront-elles? **R.** Demain. **D.** Est-ce que votre foie est tout à fait sain? **R.** Il présente des pustules. **D.** Disparaîtront-elles? **R.** Oui. — Alors je voulus explorer l'odorat, et j'approchai de son nez du musc, en lui demandant : Quelle est cette odeur? Mais au lieu d'une réponse, elle éprouva de fortes convulsions. Je les apaisai par quelques passes, et bientôt la malade se réveilla. Le jour suivant, à dix heures, la menstruation se montra. Cependant la malade guérit par l'emploi des remèdes indiqués, dans l'espace d'un mois. »

Mais, dira-t-on, quoique le magnétisme soit reconnu par les savants du Nord, rien ne prouve qu'on guérisse mieux et plus souvent qu'en France. La question n'est pas là. Nous

ne prétendons pas faire du magnétisme une doctrine médicale, nous voulons seulement que des faits réels ne soient pas niés, parce que la physiologie, jusqu'à ce jour admise, ne les explique pas. Nous voulons que le magnétisme prenne parmi la science anthropologique le rang qu'il mérite, et nous voulons que les préventions tombent devant la vérité.

Nous avons placé entre les mains de tous les documents de l'histoire du magnétisme. Ces documents sont authentiques, et nous renvoyons, pour consulter leurs originaux, aux livres spéciaux (1). Maintenant donc que chacun possède les pièces du grand procès qui s'est élevé entre les académiciens et les magnétiseurs, chacun pourra porter jugement et rendre justice à qui de droit.

---

(1) *Puissance de l'électricité animale*, par le docteur Pigeaire. — *Rapport de l'Académie sur le Magnétisme*, par le docteur Foissac, etc.





## **TABLE.**

---

**INTRODUCTION.** — Philosophie du progrès. — Liens du magnétisme avec l'anthropologie et le spiritualisme. — Marche et avenir du magnétisme. — Garanties scientifiques et morales exigibles pour la pratique. — Plan de l'ouvrage..... 1 à 8.

---

### **PREMIÈRE PARTIE.**

#### **Physiologie du Magnétisme.**

**CHAP. 1.**— *Génération du fluide magnétique et ses analogies avec les autres fluides impondérables.* — La vie. — Son principe. — Ses modifications. — Echelle ontologique. Anatomie du système nerveux. — Expériences démontrant le fluide nerveux ..... 1 à 22.

*Comparaison des fluides impondérables.* — Existence du fluide magnétique animal. — Comparaison de ce fluide avec le fluide électrique, le fluide galvanique, le fluide des aimants, le fluide électro-magnétique, l'électricité naturelle, la lumière. — Action sympathique et antipathique dans chaque règne de la nature. — Magnétisme ..... 25 à 38.

- CHAP. 2.— *Magnétisme humain.* — *Action magnétique.* — *Phénomènes nerveux.* — Nature du magnétisme humain. — Son mode de production. — Division de ses phénomènes. — Action magnétique sur l'homme. — Effets divers. — Action sur soi-même. — Action sur les animaux. — Action sur les végétaux. — Action sur les corps inorganiques. — Pendule magnétique. — Pharmacomagnétisme. — Aimantation par le fluide nerveux. — Baguette divinatoire . . . . . 59 à 68.
- CHAP. 3.— *Somnambulisme.* — Ses caractères. — Lois de production. — Facultés spéciales à cet état. — Somnambulisme naturel et artificiel. — Attraction partielle ou complète. — Extension et déplacement des sens. — Création de sensations sans cause réelle. — Pressensation organique. — Vision à distance. — Vision rétrospective. — Action de l'imagination comme cause productrice du somnambulisme . . . . . 69 à 95.
- CHAP. 4.— *Extase.* — Conditions de son développement. — Ses caractères. — Ses facultés. — Don des langues. — Vision à distance. — Moralité des extatiques. — Dualité humaine. — Communications spirituelles. — Extase spontanée. — Causes morales et physiques de l'extase spontanée. — Crises nerveuses naturelles. — Affections nerveuses déterminant l'extase . . . . . 96 à 154.
- CHAP. 5.— *Universalité des phénomènes magnétiques.* — Etat primitif de l'homme. — Analogie avec l'état extatique. — Apparition de l'extase chez les Hébreux. — Prophètes sacrés. — Extase chez les Egyptiens; — dans la Grèce; — dans l'Inde. — Médecine somnambulique. — Extase chez les Romains; — dans la Gaule; — dans la Germanie. — Extase lors des premiers temps du Christianisme. — Sortilèges. — Extase dans les Cévennes; — chez les Convulsionnaires de Saint-Médard. — Guérisons du curé Gasner de Gretteukes. — Double vue des Ecossais . . . . . 155 à 159.

## DEUXIÈME PARTIE.

**Médecine du Magnétisme.**

**CHAP. 1.** — *Médecine magnétique.* — Etude sur le vitalisme. — Le principe vital. — Doctrine de Mesmer. — Mode d'application de la méthode magnétique sous Mesmer. — Action des appareils. — Mode de magnétisation des modernes. — Action dynamique sur l'organisme. — Faits pathologiques. — Action du magnétisme dans les maladies aiguës et chroniques. — Faits pathologiques. — Appréciation de la valeur thérapeutique du magnétisme..... 160 à 198.

**CHAP. 2.** — *Médecine somnambulique.* — Faculté instinctive médicale chez l'homme. — Anomalie dans l'apparition de cette faculté. — Somnambulisme magnétique. — Comparaison avec la méthode classique pour le diagnostic des maladies. — Le somnambulisme sous Mesmer. — Application du somnambulisme lucide au traitement des maladies. — Faits divers ..... 199 à 258.

Somnambulisme avec lucidité étendue à d'autres que le somnambule pour lui-même. — Vision et sympathisme. — Degré de certitude de la lucidité somnambulique. — Faits divers. — Rapport du somnambule par l'intermédiaire d'objets divers. — Exemples de maladies guéries par ce mode de la médecine somnambulique. — Degré de confiance à apporter sur ces consultations..... 259 à 267.

**CHAP. 3.** — *Chirurgie.* — Action dynamique du magnétisme. — Modification de la nature de cette action suivant les cas. — Magnétisation dans les complications secondaires des affections chirurgicales. — Magnétisation dans certaines luxations, nécroses et autres maladies. — Insensibilité à l'aide de l'éther, du chloroforme et du magnétisme. — Insensibilité partielle. — Parallèle



entre les agens producteurs de l'insensibilité. — Conclusion sur la valeur du magnétisme et du somnambulisme appliqués à la médecine. . . . . 268 à 291.

CHAP. 4.— *Procédés magnétiques.* — But physiologique de la magnétisation. — Mode d'opération. — Méthodes. — Magnétisation saturante; — sédative; — excitante; — tonique; — fondante; — dérivative; — stupéfiante; — dégageante; — à distance; — par surprise. — Règles diverses. — Dangers de l'ignorance de certaines lois. — Magnétisation sur soi-même. — Formules de procédés. — Diagnostic du somnambulisme réel ou simulé . . . . . 292 à 314.

### TROISIÈME PARTIE.

#### MÉTAPHYSIQUE DU MAGNÉTISME.

CHAP. 1.— *Psychologie transcendante.* — Facultés du somnambulisme lucide. — Rapports de ces facultés avec celles de l'âme et de l'organisme. — Etudes psychologiques sur la vision à travers les corps opaques; — sur la vision à distance; — sur la communication de pensées. — Loi d'harmonie universelle. — Séparation de l'âme des corps. — Etudes sur la prévision; — sur la prédestination — Faits particuliers. — Prévision chez les prophètes sacrés. — Pressentiments . . . . . 315 à 334.

CHAP. 2.— *Psychologie appliquée.* — Trinité de l'homme. — Action particulière de chacune des trois parties de l'homme dans les phénomènes magnétiques. — Action de l'âme sur le corps. — Résistance magnétique. — Imagination. — Magnétisation à distance; ses causes diverses. — Phénomènes des stigmates. — Puissance de la foi et de l'enthousiasme . . . . . 335 à 371.

Modification du moral du somnambule par le magnétisme phréno-magnétisme. — Nature des dangers moraux du magnétisme. — Choix du magnétiseur. —

Exemples de modifications morales sous l'action de la volonté, pendant l'état magnétique lucide. 372 à 388.

CHAP. 5.—*Magnétisme surnaturel.*— Anges et démons. — Opinions des théologiens. — Possessions.— Appréciation comparative. — Ecole magnétiste, spiritualiste, mystique. — Apparitions.— Intervention des anges dans le somnambulisme magnétique. — Contradictions des doctrines mystiques.— Apport d'objets matériels. — Les esprits. — Ecole spiritualiste rationnelle. — Conclusion. — Appel aux savants ..... 389 à 454.

---

#### QUATRIÈME PARTIE.

##### Un mot d'histoire.

Les antécédens du magnétisme ne sont pas connus du public sous leur véritable jour. — Examen des savants en 1784, — en 1826, — en 1857, — en 1858. — Appréciation des travaux de Bailly, — Jussieu, — Husson, — Bouillaud, — Dubois d'Amiens, — Berna, — Pigeaire. — Etat du magnétisme dans l'Allemagne.— Le magnétisme rattaché à la médecine ..... 455 à 464.

FIN DE LA TABLE.



une nuance d'un bleu noirâtre (1). Cette portion de la membrane séreuse est plus épaisse que celle qui revêt les intestins; elle est d'une consistance fibreuse, et a une demi-ligne d'épaisseur.

L'estomac, rosé à l'intérieur, petit, contracté, est comme caché derrière le foie et le mésocolon transverse. L'intestin grêle, dans toute son étendue, est complètement sain; la membrane muqueuse du gros intestin est généralement blanche et exempte de toute ulcération; cet intestin contient des matières fécales solides: — Le foie adhère à la paroi antérieure de l'abdomen par une fausse membrane comme fibreuse. — La membrane fibreuse de la rate est très épaisse.

La vessie, distendue par une énorme quantité d'urine, a sa membrane muqueuse tout-à-fait blanche, tandis que sa membrane séreuse présente, dans toute son intensité, l'altération granuleuse ci-dessus indiquée.

4° Centres nerveux. — La substance cérébrale offre peu de consistance; les méninges sont saines. Il existe un peu de sérosité à la base du crâne et dans les ventricules cérébraux.

RÉFLEXIONS. — Parmi les observations propres à démontrer l'étendue et la dissémination, si l'on peut ainsi dire, des affections chroniques en général, et des phlegmasies de cette espèce en particulier, celle que nous venons de rapporter mérite assurément une des premières places. Les membranes séreuses qui enveloppent le cœur, les poumons, les organes abdominaux, ont été simultanément ou successivement le siège d'une sourde et obscure inflammation (2), dont les produits ont été essentiellement les mêmes, bien qu'ils aient offert quelques différences d'aspect et de forme: Plusieurs ganglions extérieurs, ceux des bronches

(1) Cette couleur est due à de petites masses *mélaniques*.

(2) Il est probable que la membrane synoviale des articulations carpiennes avait été aussi chroniquement enflammée.

Librairie médicale de Germer Baillière.

- BRIERRE DE BOISMONT.** Des Hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1845, 1 vol. in-8. 6 fr.
- CHARDEL.** Essai de psychologie physiologique, ou explication des relations de l'âme avec le corps, prouvées par le magnétisme animal. Troisième édition, augmentée d'un APPENDICE, ayant pour titre : *Notions puisées dans les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes, et sur leur état pendant la vie et après la mort.* 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.
- CHARDEL.** Esquisse de la nature humaine, expliquée par le Magnétisme animal, précédée d'un Aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du Somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du Magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8. 5 fr.
- CHARPIGNON.** Etudes physiques sur le Magnétisme animal, soumises à l'Académie des Sciences. 1843, in-8. br. 1 fr.
- DELEUZE.** Histoire critique du Magnétisme animal. Deuxième édition. 1819, 2 vol. in-8. 9 fr.
- DELEUZE.** Mémoire sur la faculté de Prévission, suivi de notes et pièces justificatives recueillies par M. Mialle. 1836, in-8. br. 2 f. 50 c.
- DESPINE.** De l'emploi du Magnétisme animal et des eaux minérales dans le traitement des maladies nerveuses, suivi d'une observation très curieuse de guérison de névropathie. 1840, 1 vol. in-8. 7 fr.
- DU POTET.** Cours de Magnétisme en sept leçons, 2<sup>e</sup> édition, augmentée du Rapport sur les expériences magnétiques faites par la commission de l'Académie de Médecine en 1831, 1 vol. in-8. br. 1840. 6 f. 50 c.
- DU POTET.** Manuel de l'étudiant magnétiseur, ou nouvelle Instruction pratique sur le Magnétisme, fondée sur 30 années d'expérience et d'observation, et suivie de la 4<sup>e</sup> édition des Expériences faites en 1820 à l'Hôtel-Dieu de Paris. 1846, 1 vol. gr. in-18, avec 2 fig. 3 f. 50 c.
- GAUTHIER** (Aubin). Histoire du Somnambulisme chez tous les peuples, sous les noms divers d'*Extase, Songes, Oracles, Visions*; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages et l'utilité de son concours avec la médecine, etc., suivi d'une lettre à Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, sur les altérations successives de la Bible pendant le Moyen-Age et la Renaissance, à l'égard du somnambulisme et de son observation. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.
- GAUTHIER** (Aubin). Traité pratique du Magnétisme et du Somnambulisme, ou résumé de tous les principes et procédés du Magnétisme, avec la théorie et la définition du Somnambulisme, la description du caractère et des facultés des Somnambules, et les règles de leur direction. 1845, 1 vol. in-8 de 766 pages. 7 fr.
- LOUBERT** (Abbé). Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les Corps savants, la Cour de Rome et les Théologiens. 1844, 1 vol. in-8 de 708 pages. 7 fr.
- MESMER.** Mémoires et Aphorismes, suivis des procédés de D'Eslon. Nouvelle édition avec des notes, par J. J. A. Ricard. 1846, 1 vol. gr. in-18. 2 f. 50 c.
- RICARD.** Physiologie et Hygiène du Magnétiseur, régime diététique du Magnétisé. Mémoires et Aphorismes de Mesmer. 1844, 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50 c.





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

AUG 30 1967

CANCELLED

1629390



